



Suivi du milieu social 2019-2021

Synthèse des connaissances acquises

Présenté à Mines Agnico Eagle Limitée

Juin 2023

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE - ROUYN-NORANDA

Table des matières

INTRODUCTION	1
1. MISE EN CONTEXTE	2
1.1. Activités minières de l'exploitant.....	2
1.2. Principaux événements.....	3
1.3. Programme de suivi social	4
2. TRAVAUX EFFECTUÉS.....	5
2.1. Étude des caractéristiques socioéconomiques et retombées économiques ...	5
2.1.1. Portrait sociodémographique de Malartic.....	6
2.1.2. Retombées économiques de l'exploitant	6
2.1.3. Évolution des valeurs foncières à Malartic	7
2.2. Entrevues auprès des acteurs sociaux	8
2.2.1. Relations entre l'exploitant et la communauté	8
2.2.2. Évolution du bien-être physique et psychosocial	8
2.2.3. Mise en œuvre du guide de cohabitation et climat social.....	9
2.2.4. Impacts des activités et opérations de l'exploitant sur la communauté	10
2.2.5. Perspectives	11
2.3. Évaluation citoyenne de la performance de l'exploitant.....	11
2.3.1. Performance environnementale, implication sociale et contribution économique.....	12
2.3.2. Priorités d'action attendues de la part de l'exploitant	12
2.4. Bilan du Guide de cohabitation.....	14
2.4.1. Entente à l'amiable dans le dossier de l'action collective	15
2.4.2. Compensations financières.....	15
2.4.3. Acquisition et revente de propriétés à Malartic.....	16
2.4.4. Programme de revente.....	17
2.4.5. Déménagement d'un locataire hors de la zone A	17
2.5. Bilan des investissements communautaires	17
2.6. Suivi des mesures d'atténuation ponctuelles	20
2.7. Audit VDMD	21
3. BILAN DU SUIVI SOCIAL	22
3.1. La cohabitation avec la communauté Malarticoise	22

3.2.	L'offre de services commerciaux et communautaires à Malartic.....	22
3.3.	L'attachement au milieu	22
3.4.	Le bien-être psychologique et physique de la population.....	24
CONCLUSION.....		25
	Ce qui n'a pas changé depuis le précédent suivi social (2016-2018)	25
	Ce qui a changé depuis le précédent suivi social déposé (2016-2018)	25
	Des enjeux à suivre lors du prochain suivi social.....	27
	Des éléments qui pourraient être ajustés lors du prochain suivi social.....	27

Liste des documents connexes

- Annexe A. Évolution des retombées économiques des activités de Mine Canadian Malartic et des caractéristiques socio-économiques de Malartic – 2018-2021
- Annexe B. Suivi du milieu social – Entrevues auprès des acteurs sociaux
- Annexe C. Évaluation citoyenne de la performance de Mine Canadian Malartic
- Annexe D. Bilan 2019-2021 – Guide de cohabitation
- Annexe E. Bilan des investissements communautaires de Mine Canadian Malartic
- Annexe F. Suivi des mesures d'atténuation ponctuelles
- Annexe G. Vérification externe de la performance de Mine Canadian Malartic selon les protocoles de l'Initiative VDMD

INTRODUCTION

Mines Agnico Eagle Limitée, est depuis mars 2023, l'unique détenteur de la mine Canadian Malartic et de la mine Odyssey qu'elle gère et exploite.

En vertu du Décret 388-2017 du 12 avril 2017 autorisant le projet d'extension de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à l'entrée est de la ville de Malartic, l'exploitant doit, tel qu'inscrit à la condition 16 dudit décret, réaliser tous les trois ans le suivi des composantes sociales et économiques retenues au programme de suivi environnemental, pour toute la durée de vie de la mine.

Afin de répondre à cette condition, l'exploitant a mandaté Transfert Environnement et Société en 2020 afin soit d'effectuer ou de regrouper et de synthétiser le suivi des composantes sociales et économiques pour la période 2016-2018 qui a porté sur divers aspects, dont : l'évolution de l'attachement au milieu et de la cohésion sociale ainsi que le bien-être de la population et l'offre de services commerciaux et communautaires à Malartic.

L'exploitant a reconduit le mandat de Transfert Environnement et Société afin de réaliser le suivi pour la période 2019-2021.

Différents travaux ont été réalisés dans le cadre de ce programme de suivi, et chacun de ces travaux a fait l'objet d'un rapport individuel. Le présent document dresse une synthèse des connaissances acquises par le biais de ces travaux et propose un bilan global du suivi social à Malartic pour la période de référence, soit la période de 2019 à 2021.

Le présent document se décline en trois principales sections, comme suit :

1. Mise en contexte sur les activités de l'exploitant et le programme de suivi social
2. Résumé des travaux réalisés
3. Bilan global des résultats du programme de suivi social

1. MISE EN CONTEXTE

1.1. ACTIVITÉS MINIÈRES DE L'EXPLOITANT

La mine Canadian Malartic (MCM) a amorcé sa production commerciale en 2011. En 2014, Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Inc. ont fait l'acquisition de la Corporation Minière Osisko et ont créé le Partenariat Canadian Malartic pour assurer la gestion et l'exploitation de la mine. Depuis ce temps, le Partenariat produit entre 600 000 et 700 000 onces d'or annuellement, avec une réduction à 568 634 onces d'or en 2020 causée par les défis associés à la gestion de la COVID 19 et un sommet de 714 784 onces d'or produites en 2021. Le 31 mars 2023, Mines Agnico Eagle Limitée a acquis la participation de Yamana Gold Inc. afin de devenir l'unique exploitant.

La mine Canadian Malartic est située à Malartic, en milieu urbain. Au départ, la réalisation du projet minier a nécessité le déplacement de plus de 200 résidences situées dans la zone sud de la municipalité. Une butte végétalisée sépare maintenant le quartier résidentiel de la fosse, celle-ci ayant d'ailleurs atteint une profondeur de plus de 300 mètres avec l'avancement de son exploitation. Avec l'exploitation de la fosse Barnat localisée à l'est, la mine Canadian Malartic maintiendra ses activités jusqu'en 2029.

Pour sa part, localisée à environ 3 km à l'est de l'entrée de la ville de Malartic, la mine Odyssey viendra mettre en valeur la continuité du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat par l'entremise de zones minéralisées souterraines déjà connues. Elle deviendra l'une des plus importantes mines d'or souterraines au Canada. Sa durée de vie estimée est jusqu'en 2039.



Vue aérienne de la fosse Canadian Malartic et du secteur résidentiel dans la zone sud de Malartic

1.2. PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

Voici les principaux événements survenus à Malartic en lien avec l'exploitant au cours de la période 2019-2021 :

- 2019 :
 - Conclusion d'une entente à l'amiable dans le cadre du recours collectif entamé par le Comité de citoyens de la zone sud. Les principaux éléments qui en découlent sont les suivants :
 - Ajouter au programme de compensation du Guide de cohabitation une nouvelle zone afin d'offrir aux citoyens du chemin des Merles de Rivière-Héva de bénéficier de compensations équivalentes à la zone C du Guide de cohabitation pour le passé et le futur.
 - Permettre aux résidents de la zone sud de se prévaloir du programme de compensation inclus au Guide de cohabitation pour les périodes de compensation du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2018, s'ils sont admissibles et ne se sont pas prévalus de ce programme par le passé;
 - Fixer les seuils de compensations prévues au Guide pour les périodes de compensation de 2019 à 2021 inclusivement (3 années);
 - Permettre au résident du quartier sud de bénéficier d'un nouveau programme de revitalisation de 1,5 à 1,7 M\$, s'ils sont propriétaires éligibles d'un immeuble ou d'un condo dans le quartier sud de Malartic, qu'ils soient membres ou non de l'action collective. Ce programme vise à favoriser la rénovation d'habitations, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti dans ce secteur;
 - Effectuer une surveillance sonore et un suivi de la qualité de l'air en continu pendant la prochaine année, pour une durée totale de six mois afin d'évaluer la situation au chemin des Merles;
 - Prolongement de la butte-écran de la fosse Canadian Malartic de 722 mètres vers l'est dans le cadre de l'exploitation de la fosse Barnat afin de favoriser l'atténuation des impacts sonores et améliorer la qualité de l'air;
 - Ouverture de la déviation de la route 117, un nouveau tronçon de 365 mètres à l'entrée est de la ville de Malartic.
- 2020 :
 - Déploiement d'une démarche préalable d'information et de consultation dans le cadre d'une demande de modification de décret permettant d'exploiter la continuité autorisée du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat par l'entremise de quatre principales zones minéralisées en profondeur, soit East Malartic, Odyssey Nord, Odyssey Sud et East Gouldie;
 - Fin de la mise en œuvre des Lignes directrices encadrant l'acquisition de propriétés principales à Malartic du Guide de cohabitation;

- Début des travaux d'excavation de la rampe dans le cadre du Projet de mine souterraine Odyssey.
- 2021 :
 - Dépôt par l'exploitant de la demande de modification du décret au ministère de l'Environnement afin d'autoriser l'agrandissement des zones minéralisées souterraines déjà connues;
 - Yamana Gold Inc. et Mines Agnico Eagle Limitée ont donné leur aval à la réalisation des travaux de construction qui ont fait passer le Projet de mine souterraine Odyssey au statut de Mine Odyssey.

1.3. PROGRAMME DE SUIVI SOCIAL

Des rapports de suivi du milieu social ont été produits par la firme WSP en 2015 et 2016, conformément à l'engagement pris par le promoteur lors du dépôt de l'étude d'impact en 2009. Dans le cadre du Projet Extension Malartic, l'exploitant s'est engagé à réaliser, à nouveau, un suivi social aux trois ans, portant sur différents aspects touchant ses activités susceptibles d'avoir des répercussions sur la communauté de Malartic. À cet égard, un suivi social a fait l'objet de travaux et d'un rapport déposé au ministère de l'Environnement en 2020.

Pour effectuer ce suivi social, les travaux suivants ont été réalisés entre 2021 et 2023 :

- Une étude des caractéristiques sociodémographiques et économiques de Malartic et des retombées économiques de l'exploitant couvrant la période 2018-2021;
- Une série d'entrevues auprès des acteurs sociaux de Malartic;
- Une évaluation citoyenne de la performance environnementale, sociale et économique de l'exploitant;
- Un bilan du Guide de cohabitation;
- Un bilan des investissements communautaires de l'exploitant;
- Un suivi des mesures d'atténuation ponctuelles mises en place par l'exploitant dans le cadre des travaux du Projet Extension Malartic et des opérations régulières de MCM ;
- Un audit externe dans le cadre de l'initiative *Vers le développement minier durable*.

La période de référence visée par l'actuel rapport est de 2019 à 2021. Toutefois, la période couverte lors des différents travaux varie puisqu'ils n'ont pas tous été entrepris en même temps. Ainsi, les données de l'étude des caractéristiques sociodémographiques et économiques de Malartic débutent en 2018. De même, les entrevues menées auprès des acteurs sociaux couvraient les événements, observations et perceptions concernant la période 2019-2021, mais contiennent nécessairement des perceptions et attitudes constatées par les acteurs sociaux au cours de la première moitié de 2022, soit jusqu'au moment du déroulement des entrevues.

2. TRAVAUX EFFECTUÉS

2.1. ÉTUDE DES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

En 2023, une étude a été réalisée par la firme *Aviseo Conseil* afin de décrire et contextualiser l'évolution économique de Malartic et de la région, baliser la situation de Malartic à celle d'autres villes comparables, et évaluer les retombées économiques des activités de l'exploitant (voir Annexe A). L'étude ne visait pas à établir un lien de causalité statistique entre les indicateurs économiques et les activités de l'exploitant, mais plutôt à brosser un portrait de la situation.

La période de référence de cette étude est 2018-2021, et couvre la période de trois ans après le suivi économique précédent réalisé par *Aviseo Conseil* (2019). La méthodologie est basée sur l'analyse des données sociodémographiques officielles et l'évaluation des retombées économiques et fiscales de l'exploitant (emplois, masses salariales, valeur ajoutée sur le plan du PIB, revenus fiscaux).

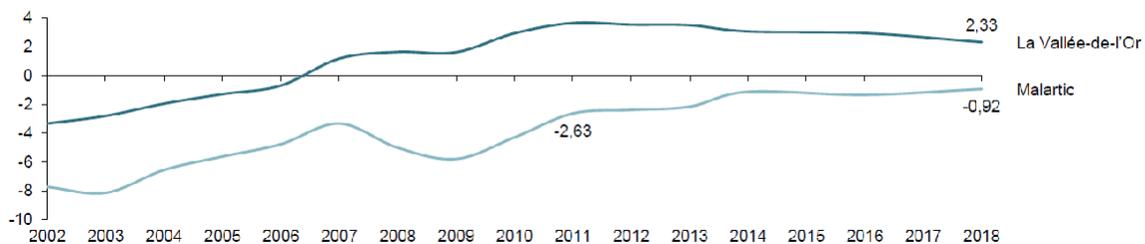
Depuis 2002, l'indice de vitalité économique de Malartic a toujours été inférieur à celui des villes mono-industrielles comparables. Malartic présente une moins bonne performance sur les plans démographiques, du marché du travail et du revenu des particuliers par rapport aux localités comparées, mais aussi par rapport à la médiane québécoise dont l'indice est établi à 0.

Néanmoins, c'est à Malartic que l'indice de vitalité économique s'est le plus amélioré dans les dernières années.

Selon l'indice de vitalité économique développé par l'Institut de la statistique du Québec, Malartic est passée du 899^e rang en 2002 (avec un indice de -7,79) au 802^e rang en 2016 (avec un indice de -3,71) et est montée au 646^e rang en 2018 (avec un indice de -0,92). Ainsi, même si Malartic accuse toujours un retard par rapport à la majorité des localités québécoises, sa vitalité économique s'est améliorée de façon significative depuis 2002 et 2016.

Évolution de l'indice de vitalité économique

La Vallée-de-l'Or et Malartic, 2002 à 2018; en indice



2.1.1. Portrait sociodémographique de Malartic

- Démographie :
 - Entre 2012 et 2021, la population de Malartic est passée de près de 3 450 personnes à 3 289, soit une baisse annuelle moyenne de 0,5 %. Néanmoins, entre 2017 et 2021, la population de Malartic a crû. En effet, elle a augmenté en moyenne de 0,1 % par année, un rythme équivalent à celui enregistré en Abitibi-Témiscamingue et légèrement inférieur à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
 - Malartic a vu l'âge médian de sa population diminuer, une tendance inverse à celle qui prévaut pour la MRC, la région et l'ensemble du Québec. La population de Malartic présente un âge médian plus jeune (40,4 ans) qu'ailleurs en région (44 ans) et au Québec (43,2 ans).
 - Les données sur la fréquentation scolaire de l'école primaire des Explorateurs montrent une décroissance de l'effectif scolaire de l'ordre de 1,7 % en moyenne par année depuis 2014-2015.
- Scolarité :
 - La part de la population de 25 à 64 ans à Malartic ne possédant pas de diplôme (27 %) est supérieure à celle observée dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (21 %) et dans l'ensemble du Québec (12 %).
 - Par rapport à 2016, on constate une hausse du niveau d'éducation parmi les résidents de Malartic. En effet, il s'est enregistré une baisse de la part des individus sans diplôme (2,1 points de pourcentage) et une hausse des individus avec un diplôme universitaire (+1,5 point de pourcentage).
- Emploi et revenu :
 - En 2021, le taux d'activité de la population de Malartic était de 65,3 %, alors qu'il était de 61,2 % pour l'ensemble du Québec.
 - Par rapport à 2016, le taux d'emploi et d'activité à Malartic a fortement progressé. C'est à Malartic que le marché de l'emploi est le plus dynamique. Le taux d'activité est plus élevé que celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or (64,2 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (64,7 %) et de l'ensemble du Québec (64,1%).
 - En 2020, le revenu médian à Malartic (49 200 \$) est supérieur à celui du Québec (43 600 \$) et identique à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or (49 200 \$).
 - À Malartic, le revenu moyen (59 500 \$) est supérieur au revenu médian (49 200 \$) en 2015. Ceci s'explique du fait d'une proportion importante de revenus élevés. D'ailleurs, en 2021, 20 % des résidents de Malartic bénéficiaient d'une rémunération d'emploi de plus de 100 000 \$.

2.1.2. Retombées économiques de l'exploitant

Pour la période entre 2018 et 2021, les activités de l'exploitant ont engendré des dépenses annuelles de fonctionnement et d'investissement totalisant plus de 620 millions \$. Une part

importante de ces dépenses se fait auprès des fournisseurs de biens et services. 73 % des dépenses en sol québécois sont au profit de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont 46 % à Val-d'Or et 14 % à Malartic.

Les activités d'investissement ont généré, en moyenne, 68 M\$ en valeur ajoutée par année et les activités de fonctionnement 923 M\$. Ainsi, sur la période à l'étude, soit de 2018 à 2021, les activités de l'exploitant ont contribué pour 991 M\$ au PIB du Québec : les effets directs représentent la forte majorité des retombées économiques.

À cet égard, l'exploitant contribue fortement à l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue avec 86 % de la richesse qui y a été créée (852 M\$) en moyenne par année entre 2018 et 2021. Les activités de l'exploitant ont engendré également 139 M\$ en valeur ajoutée pour le reste du Québec.

Par ailleurs, entre 2018 et 2021, plus de 3 millions \$ ont été remis en dons et commandites de toute sorte. En 2021, plus de 40 % des contributions de l'exploitant l'ont été au profit de Malartic et plus de 30 % pour soutenir l'éducation et la santé. Tout près de 13 millions \$ ont versés aux communautés autochtones entre 2018 et 2021.

Les activités minières de l'exploitant soutiennent plus de 2 700 emplois directs et indirects annuellement, dont 786 sont des employés. Globalement c'est dans la MRC de La Vallée-de-l'Or où l'on retrouve le plus grand nombre de travailleurs de l'exploitant avec près de 70 % de l'effectif. Parmi les villes de cette MRC, c'est à Val-d'Or (40 %) que l'on retrouve la plus forte concentration de travailleur, suivie de Malartic (20 %).

La répartition géographique des travailleurs de l'exploitant est bénéfique à la vitalité économique de plusieurs villes. En effet, grâce à leur rémunération plus élevée, les travailleurs de l'exploitant effectuent des dépenses de consommation dans les commerces et restaurants de ces villes. Ces dépenses génèrent des retombées économiques induites.

Enfin, une analyse des dépenses annuelles de l'exploitant montre que 73 % des dépenses en sol québécois sont au profit de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

2.1.3. Évolution des valeurs foncières à Malartic

L'étude a comparé le positionnement de Malartic à celui de quatre municipalités similaires au Québec. Sur la plupart des indicateurs, Malartic se situe en milieu de peloton, mais se distingue lorsqu'il est question de sa richesse foncière. Depuis les 10 dernières années, c'est à Malartic que les valeurs foncières ont le plus progressé (la valeur foncière totale a augmenté de 88 % tandis que le nombre d'unités foncières de 1%). Entre 2012 et 2016, les valeurs foncières totales à Malartic avaient progressé de 63 %. Elles ont poursuivi leur progression entre 2016 et 2021, mais à un rythme moindre, soit de 24 %.

En 2021, la valeur foncière moyenne d'une unité d'évaluation à Malartic se chiffrait à tout près de 259 000 \$, en hausse de 13 % par rapport à 2016.

2.2. ENTREVUES AUPRÈS DES ACTEURS SOCIAUX

En 2022, vingt entrevues ont été réalisées auprès des acteurs sociaux de Malartic afin de déterminer les changements et impacts tant négatifs que positifs concernant les opérations et activités de l'exploitant et la relation avec la communauté, le bien-être physique et psychosocial de la population et le climat social de Malartic (voir Annexe B).

Les organisations rencontrées appartenaient à différents réseaux (santé et services sociaux, milieu communautaire, scolaire, culturel et économique) dans le but d'obtenir un large spectre de représentations et d'expériences.

Les entrevues ont été conduites par la firme *Transfert Environnement et Société*. Elles ont eu lieu principalement en face à face entre le 29 mai et le 7 juin 2022. Les entrevues étaient de type semi-dirigé et d'une durée moyenne de 60 minutes. Chacune des rencontres a réuni entre une et neuf personnes, et chacun des groupes a été rencontré séparément.

Les principaux résultats de ces entrevues sont présentés ci-dessous, regroupés par thème.

2.2.1. Relations entre l'exploitant et la communauté

La satisfaction générale concernant les relations de l'exploitant avec la communauté semble avoir progressé positivement depuis 2019. La méfiance que certains acteurs sociaux avaient par le passé a continué à diminuer, alors que le niveau de confiance semble avoir augmenté. Les intervenants ont maintenant le sentiment que l'exploitant est un citoyen corporatif s'impliquant dans le développement social et économique du milieu.

Plusieurs acteurs sociaux observent toutefois une forme de désengagement des dirigeants dans la vie collective de Malartic. Ils aimeraient voir plus souvent ces dirigeants lors d'événements. L'implication du personnel de l'exploitant est également fort appréciée dans la vie communautaire malarticoise quoiqu'elle semble restreinte. De l'avis des acteurs sociaux, la pandémie qui a sévi depuis mars 2020 ne procure pas un contexte social adapté à cette pratique.

Les discussions liées aux demandes de financement occupent une partie importante des relations entre l'exploitant et les organismes communautaires de Malartic. La mine est perçue comme un acteur apportant des contributions à la communauté, principalement via le Fonds Eclairage Canadien Malartic (FECM) et le programme de dons et commandites de la mine. Pour plusieurs organismes, l'aide financière sert à réaliser des projets complémentaires, puisque les services de base sont souvent assurés par des sources attitrées à leur fonds de roulement, par exemple des fonds gouvernementaux.

2.2.2. Évolution du bien-être physique et psychosocial

La plupart des organismes offrant des services directs à la population en termes de bien-être psychosocial ont vu dans les trois dernières années une hausse substantielle de la demande de

leurs services. Cependant, de l'avis des acteurs sociaux rencontrés, dans le contexte de pandémie, cette hausse de prestation de services ne serait pas le fait de l'impact des activités de la mine sur la population, mais plutôt des effets entourant la COVID-19 qui a eu un impact majeur sur la population en général.

Selon la plupart des personnes rencontrées, les principaux impacts reconnus par la population sont la poussière, le bruit et les sautages. Certains soulignent que les activités de la mine sont maintenant plus en profondeur, rendant les impacts associés moins perceptibles. Par ailleurs, les activités de certains entrepreneurs opérant à Malartic auraient plus d'impact sur la population que les activités de la mine, selon certaines personnes rencontrées. Les acteurs sociaux mentionnent que le système d'horaire et d'information concernant les sautages est suffisamment développé et fonctionnel. Une préoccupation subsiste en ce qui a trait aux bris sur les propriétés qu'occasionneraient ces sautages. De l'avis de ces acteurs, il est cependant difficile d'établir une corrélation entre les sautages et l'impact sur un bâtiment.

Les travaux de déviation de la route 117 n'ont pas eu d'incidence majeure sur les déplacements du personnel ou de la clientèle des organismes rencontrés, sauf quelques ralentissements observés en 2019, dus au trafic. De l'avis de certains intervenants, la qualité des travaux effectués serait supérieure à la plupart des routes aménagées dans la région. Une amélioration de la sécurité routière serait d'ailleurs observée sur la route 117, malgré une hausse du trafic routier.

Plusieurs intervenants ont mentionné le projet de mine souterraine Odyssey lors des entrevues. Les discussions ont démontré qu'il existait un certain flou entourant ce projet quant à son intégration avec le reste des activités minières de l'exploitant. Malgré tout, l'implantation de ce projet à Malartic est perçue positivement par la plupart des acteurs sociaux, étant donné les fermetures anticipées de la fosse Canadian Malartic prévue pour 2023 et de la fosse Barnat pour 2029. Les craintes concernant « l'après-mine » à Malartic sont donc moins tangibles qu'avant.

2.2.3. Mise en œuvre du guide de cohabitation et climat social

Selon toutes les personnes questionnées, le Guide de cohabitation a eu un impact majeur sur les relations entre l'exploitant et les citoyens de Malartic. Les résidents semblent grandement apprécier le programme de compensation. Ce programme serait même considéré pour certains comme un incitatif pour s'établir à Malartic étant donné qu'il est accessible aux nouveaux propriétaires.

La principale préoccupation exprimée vient avec la fermeture éventuelle de la mine Canadian Malartic. Si plusieurs intervenants comprennent que les mesures de compensation sont en lien avec les activités de la mine et que la fermeture de la mine à ciel ouvert pourrait entraîner la fin de ces mesures, ils se questionnent sur l'impact qu'aura l'arrêt des mesures de compensation sur la vie financière de plusieurs Malarticois. Cette compensation ferait maintenant partie intégrante du budget de plusieurs résidents qui, avec la hausse des coûts, pourraient avoir de la difficulté à continuer de payer leur loyer.

2.2.4. Impacts des activités et opérations de l'exploitant sur la communauté

Le manque de commerces en tout genre serait toujours aussi problématique en 2021 qu'en 2016. Les intervenants mentionnent que le prix des produits serait toujours plus élevé à Malartic qu'à Val-d'Or qui est situé à moins de 30 minutes en voiture. Les acteurs sociaux mentionnent que la vitalité économique de la ville pourrait être beaucoup plus dynamique étant donné la présence de la mine sur son territoire. Malgré tout, les événements des dernières années semblent donner une vision positive de la vitalité économique de Malartic. Les exemples cités sont : l'offre de spectacle, le retour d'une épicerie et d'une SAQ, l'ouverture d'un Rossy, ainsi que la possibilité de jouer au hockey à Malartic. La ville aurait toutefois besoin d'une relance économique et sociale mieux planifiée. Selon certains intervenants, la Ville de Malartic semblerait mettre de plus en plus d'effort à tenter d'en pérenniser son développement.

Considérant la situation de plein emploi, plusieurs commerces locaux auraient de la difficulté à trouver du personnel et à concurrencer les salaires des principaux employeurs de la ville. Cette problématique serait présente pour les catégories d'emplois susceptibles d'exister dans les entreprises minières, les entrepreneurs ou les fournisseurs directs de services aux minières. Ceci créerait une pression sur les PME et les organismes locaux qui doivent composer avec des coûts plus élevés en main-d'œuvre.

Les personnes questionnées mentionnent une hausse importante de l'inscription des jeunes à des activités sportives. Il semblerait que les périodes de confinement dues à la pandémie poussent les gens à socialiser, ce qui se répercute sur la demande en loisirs et activités sportives.

Selon les intervenants impliqués dans le milieu sportif, « *les jeunes ont de quoi s'amuser* » à Malartic. Malartic est l'endroit où le développement de l'offre sportive évoluerait le plus rapidement dans la région. Beaucoup de jeunes sont inscrits à des activités libres ou des programmes de type sport-études à l'école.

La construction du Théâtre Meglab aurait eu un effet positif sur la vie culturelle : des artistes s'arrêtent désormais à Malartic pour y performer et la qualité des spectacles en est rehaussée. Des personnes questionnées mentionnent également l'excellent travail qui aurait été fait avec le stade pour le festival western. Toutefois, la vie culturelle aurait été grandement touchée par la pandémie.

Une augmentation démographique est perçue indirectement via la hausse de la demande de logements, l'augmentation de la demande de places en garderie et l'agrandissement d'infrastructures scolaires (principalement sportive). Selon les acteurs sociaux, la hausse démographique serait liée à l'arrivée de travailleurs, notamment pour les projets de l'exploitant ainsi qu'à la natalité dans les familles.

Selon les statistiques scolaires récentes, l'école secondaire Le Tremplin serait la mieux positionnée au niveau de la réussite des examens du ministère de l'Éducation, à l'échelle du Centre de services scolaires de l'Or-et-des-Bois, constat qui se répercute également dans le classement de l'[Institut Fraser](#)¹. Selon quelques intervenants, la mise en place d'infrastructures scolaires plus adaptées aux besoins des jeunes a été rendue possible grâce, entre autres, aux contributions financières de l'exploitant.

La pénurie de logements demeure un enjeu d'actualité. La venue de nouveaux travailleurs ou de familles à Malartic augmenterait le besoin de nouveaux logements. Il semblerait que la Ville de Malartic et les gens d'affaires aient une volonté de rendre la ville plus attrayante.

2.2.5. Perspectives

À la conclusion du suivi de 2019, il est indiqué : « *l'année 2016 semble constituer une année charnière pour Malartic. Les différents événements qui sont survenus depuis cette période auraient modifié considérablement le climat social dans la communauté. Malartic semble maintenant en voie de guérison.* »

Les constats effectués en 2022 suggèrent que la période 2019-2021 a continué dans cette même direction. La fin du recours collectif semble avoir permis une réduction des tensions sociales et avoir donné à la communauté la capacité de continuer à cicatriser son tissu social.

L'après-mine reste encore un sujet préoccupant pour plusieurs, autant pour le futur de la ville de Malartic que pour le plan de fermeture comme tel. Malgré les préoccupations exprimées, plusieurs intervenants sont rassurés pour l'avenir économique et social de la ville, notamment avec la mine Odyssey.

2.3. ÉVALUATION CITOYENNE DE LA PERFORMANCE DE L'EXPLOITANT

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du suivi social prévu dans les conditions d'autorisation des activités de l'exploitant. Un suivi semblable a été réalisé par la firme WSP en 2016, puis par la firme Transfert Environnement et Société en 2019, ce qui permet certaines comparaisons avec la situation actuelle.

Pour le suivi auprès de la population, un feuillet d'information synthèse des activités en place et des réalisations de l'exploitant entre 2019 et 2021 a été transmis par la poste à l'ensemble des ménages de Malartic (n = 1635) en novembre 2022 ainsi qu'un formulaire d'évaluation de la performance environnementale, de l'implication sociale et de la contribution économique de l'exploitant.

¹ L'Institut Fraser classe les écoles en se basant sur des données publiques objectives telles que les résultats moyens aux examens provinciaux.

2.3.1. Performance environnementale, implication sociale et contribution économique

Le taux de réponse global au questionnaire postal est de 10 % soit un taux semblable aux sondages postaux précédents qui ont été réalisés à Malartic pour l'exploitant.

Les résultats indiquent que la très grande majorité des participants répond positivement (d'accord ou très d'accord) aux énoncés voulant que la performance environnementale, l'implication sociale et la contribution économique de l'exploitant répondent à leurs attentes.

La très grande majorité des participants est également satisfaite des efforts réalisés par l'exploitant pour réduire l'impact de ses activités, considère que les contributions sociales de l'exploitant améliorent significativement la vie des Malarticois et estime que l'exploitant fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter à Malartic.

2.3.2. Priorités d'action attendues de la part de l'exploitant

La question ouverte suivante a été posée aux Malarticoises et Malarticois :

« Selon vous, quelle devrait être la priorité de MCM au cours des prochaines années afin de lui permettre de poursuivre et améliorer sa performance environnementale, son implication sociale ou sa contribution économique? »

En tout, 57 % des citoyens ayant retourné le formulaire ont répondu à la question, soit 95 répondants sur 167. Plus de la moitié des commentaires transmis sont considérés comme étant positifs, notamment en invitant l'exploitant à continuer dans la même voie ou à maintenir les programmes déjà en place. Plusieurs commentaires contiennent des suggestions.

Performance environnementale

Environ le tiers des commentaires reçus soulignent une amélioration de la performance environnementale de l'exploitant. D'un autre côté, une vingtaine de commentaires soulèvent des préoccupations en lien avec l'environnement, notamment concernant la poussière et la qualité de l'air, le bruit des opérations, les impacts de sautages sur les propriétés à proximité des opérations et la qualité de l'eau.

Un commentaire isolé (exprimé une seule fois) fait part de préoccupations concernant la vitesse et la courtoisie des véhicules des travailleurs de la mine dans les rues de Malartic, l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité, ainsi que l'impact des haldes de stériles sur le paysage. Au sujet des haldes, une autre personne indique que celles-ci affecteraient le réseau cellulaire dans le secteur du lac Mourier et suggère de construire une nouvelle tour cellulaire.

Implication sociale

L'implication sociale de l'exploitant est soulignée positivement par la majorité des commentaires portant sur ce sujet. Des citoyens suggèrent de maintenir les programmes en place, notamment celui pour les dons et commandites, ainsi que le programme de compensations découlant du Guide de cohabitation.

Quelques suggestions visant l'aménagement et l'amélioration de la qualité de vie à Malartic ont aussi été partagées, notamment concernant l'état de la rue Lasalle, l'aménagement de place des Argousiers et d'autres initiatives similaires.

Concernant la communication avec la population, des citoyens ont partagé leur satisfaction des mécanismes en place et quelques commentaires soulignent l'importance de continuer à informer et être à l'écoute de la communauté. Une personne indique que l'exploitant devrait être davantage à l'écoute des propriétaires qui font mention de dommages encourus à leur propriété.

Quelques commentaires soulignent que la direction de l'exploitant n'habite pas à Malartic et qu'elle serait moins présente et visible dans la ville depuis la signature du Guide de cohabitation. Dans le même ordre d'idées, une personne propose d'organiser un événement festif pendant l'été. Une autre personne souhaite qu'il y ait davantage de bénéfiques collectifs à Malartic (projets communs, événements locaux, infrastructures, etc.).

Finalement, la plupart des réponses reçues traduisent une satisfaction générale des mesures associées au Guide de cohabitation, notamment le maintien des compensations. Une personne indique toutefois que la zone C serait maintenant plus impactée que la zone B et souhaite une révision des compensations en ce sens.

Économie

Une vingtaine de commentaires reçus sont en lien avec la main-d'œuvre locale, la vitalité de la ville de Malartic et le logement.

Par rapport à la main-d'œuvre locale, plusieurs citoyens souhaitent que l'exploitant priorise les candidats qui résident à Malartic pour combler les offres d'emploi (« tout candidat » habitant à Malartic), soulignant que trop d'employés habitent à l'extérieur de la ville.

Dans le même ordre d'idées, des citoyens souhaitent la bonification des programmes incitatifs pour que davantage d'employés actuels de l'exploitant viennent s'établir à Malartic.

Quelques citoyens souhaitent que l'exploitant contribue davantage au maintien des commerces, services et infrastructures à Malartic : restaurants et cafés, quincailleries, déneigement des rues, construction de logements (incluant des logements abordables), etc.

Enfin, quelques citoyens soulignent l'impact positif de l'exploitant sur l'économie de Malartic et espèrent que la mine restera ouverte encore plusieurs années.

Comparatif

De manière générale, les énoncés liés à la **performance environnementale** et à l'**implication sociale** de l'exploitant ont obtenu les meilleurs résultats. Les résultats sont d'ailleurs similaires au précédent suivi.

Plusieurs commentaires soulignent une amélioration de la performance environnementale, tandis que d'autres commentaires mentionnent des préoccupations en lien avec la qualité de l'air, le bruit, les sautages et la qualité de l'eau. De manière générale, le nombre et contenu des commentaires sur l'environnement sont similaires au précédent suivi. Notons que la restauration du site minier a suscité moins de commentaires en 2022.

Concernant l'implication sociale, plusieurs commentaires vont dans le sens de la continuité (maintenir les mécanismes et programmes en place, qui sont appréciés), tandis que quelques commentaires mentionnent que la direction de l'exploitant serait moins visible dans la communauté depuis la signature du Guide de cohabitation.

En ce qui concerne la **contribution économique** de l'exploitant, les résultats sont positifs, mais sont en baisse comparativement au précédent suivi. Les commentaires sont partagés; certains commentaires soulignent l'importance de l'exploitant pour l'économie de Malartic et souhaitent que la mine reste ouverte encore longtemps, alors que d'autres suggèrent que l'exploitant en fasse davantage pour prioriser l'emploi local, favoriser l'établissement des employés à Malartic et contribuer au développement des commerces, services et logements de Malartic.

En bref, cette évaluation s'inscrit dans la continuité du précédent suivi, en présentant des résultats généralement similaires, avec quelques nuances, notamment au regard de la contribution économique.

2.4. BILAN DU GUIDE DE COHABITATION

Le *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* découle d'un groupe de travail mis sur pied afin de travailler sur les enjeux de cohabitation à Malartic et composé de représentants de la Ville de Malartic, du Comité de suivi du moment et de l'exploitant. Dans son ensemble, le Guide contient :

- Des mesures de prévention, de gestion et d'atténuation des impacts;
- Un *programme de compensations* financières relativement aux impacts et inconvénients générés par les activités de l'exploitant;
- Des lignes directrices encadrant l'acquisition de propriétés principales à Malartic;²

² La mise en œuvre des lignes directrices a pris fin le 9 novembre 2020.

- Le *Programme de revente des maisons acquises de manière à favoriser le maintien et le développement harmonieux d'un environnement urbain de qualité pour les résidents du quartier sud de Malartic*

Spécifiquement, les données présentées sont celles pour les compensations financières ainsi que pour l'acquisition et la revente de propriétés à Malartic pour les périodes de 2019 à 2021 (voir Annexe D).

2.4.1. Entente à l'amiable dans le dossier de l'action collective

Une entente à l'amiable, conclue entre l'exploitant et le représentant de l'action collective et membre du Comité de citoyens de la zone sud de Malartic, a été approuvée par la Cour supérieure le 13 décembre 2019. De cette entente découlent la réouverture du programme de compensation pour les périodes rétroactives du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2018, l'ajout d'une nouvelle zone au *Guide de cohabitation* ainsi que des seuils de compensation fixes de 2019 à 2021.



2.4.2. Compensations financières

Le taux d'adhésion au programme de compensation du Guide de cohabitation a été de 96 % en moyenne de 2019 à 2021. Ce taux représente le nombre total de réclamations effectuées par les résidents de Malartic par rapport à la population totale de Malartic.

Quant aux montants des compensations financières, 8,2 millions \$ ont été versés à la population de Malartic de 2019 à 2021.

Période de référence	Taux d'adhésion de la population	Montant versé
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	98 %	2,7 millions \$
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	94 %	2,7 millions \$
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	97 %	2,8 millions \$

2.4.3. Acquisition et revente de propriétés à Malartic

Les lignes directrices encadrant l'acquisition de résidences à Malartic prévues au Guide de cohabitation ont été mises en place en 2016. Ce programme, dont l'inscription est arrivée à échéance le 9 novembre 2020, visait à acheter des résidences de propriétaires souhaitant déménager du quartier sud, soit celui situé le plus près de la fosse Canadian Malartic. Bien que la période d'inscription au programme soit terminée, le processus d'acquisition des résidences des propriétaires inscrits s'est poursuivi, portant le nombre de maisons acquises à 23 entre 2019 et 2021.

Période de référence	Nombre de maisons acquises
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	5
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	10
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	8

Les personnes ayant vendu leur maison à l'exploitant ont été invitées à remplir un sondage portant sur la satisfaction à l'égard de la démarche et les motifs de la vente. Des 23 propriétaires ayant vendu leur propriété à l'exploitant, neuf d'entre eux ont complété le sondage. Huit d'entre eux se sont dits satisfaits ou très satisfaits de la démarche ayant mené à l'acquisition de leur maison.

Concernant les motifs de la vente, la garantie de vente ainsi que les impacts de l'exploitant sont les raisons les plus invoquées pour la période de 2019 à 2021.

Période de référence	Taux de réponse	Motifs de la vente				
		Impacts de la mine sur votre vie	Climat social	Opportunité de changement	Garantie de vendre votre propriété à la valeur marchande	Autres
1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021	39 %	33,3 %	0 %	11,1 %	33,3 %	22,2 %

Concernant le lieu de la nouvelle résidence des répondants à la suite de la vente de leur maison, le sondage révèle qu'un nombre important de répondants ont quitté Malartic pour s'établir à l'extérieur de la municipalité (55,5 %) alors que 33,3 % ont quitté Malartic pour s'établir à l'extérieur de la région.

2.4.4. Programme de revente

Déoulant de principes directeurs inclus au Guide de cohabitation mis en œuvre en 2016, le *Programme de revente des propriétés acquises* a été élaboré en avril 2018 de manière à favoriser le maintien et le développement harmonieux d'un environnement urbain de qualité pour les résidents du quartier sud de Malartic (zone A).

Période de référence	Nombre de maisons vendues
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	22
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	4
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	12

Des 38 maisons vendues, 17 ont été achetées par des résidents de Malartic, 9 par des résidents du quartier sud, 8 par des résidents du quartier nord. Ce sont 4 nouveaux résidents qui proviennent de l'extérieur de la région alors que 17 proviennent de l'Abitibi-Témiscamingue.

2.4.5. Déménagement d'un locataire hors de la zone A

Ayant pris également fin en novembre 2020 ce volet du Guide permettait aux locataires de se faire rembourser les frais encourus pour un déménagement hors de la zone A. Au total, 18 locataires ont bénéficié de ce volet depuis la mise en œuvre du Guide, 1 seul de ces locataires souligne avoir quitté la zone A en raison des impacts de l'exploitant.

2.5. BILAN DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

L'examen de l'ensemble des rapports annuels pertinents, des données et d'autres renseignements factuels, permet de dresser un bilan des investissements communautaires de l'exploitant pour la période 2018-2021 (voir Annexe E).

Le tableau suivant présente une synthèse des données comptabilisées.

Programmes et initiatives	Description	Contributions versées			
		2018	2019	2020	2021
Programme d'implication bénévole (Volet organisme)	Dons remis aux employés qui les versent ensuite à un organisme de Malartic de leur choix	4 000 \$	4 000 \$	-*	
Programme d'implication bénévole (Volet employé créé en 2021)	Dons de 200 \$ remis aux employés ayant effectué 15 heures de bénévolat ou plus au cours de l'année pour l'organisme qu'ils soutiennent en reconnaissance de leur implication bénévole. 10 tirages de 1 000 \$ parmi toutes les inscriptions reçues, remis aux organismes soutenus bénévolement par les employés.	-	-	-	18 000 \$
Fonds Essor Canadian Malartic (FECM) ³	Appui à la mise en œuvre de projets structurants à long terme visant le développement économique et social	147 482 \$	94 000 \$	69 800 \$	162 000 \$
Bourses	Bourses dans les organisations ou établissements régionaux	8 635 \$	7 500 \$	5 500 \$	13 000 \$
Programme de dons et commandites	Soutien des organismes à but non lucratif à Malartic ou ailleurs en région	451 631 \$	494 239 \$	361 465 \$	514 783 \$
Appui à ÉcoMalartic	Soutien aux initiatives visant à assurer la qualité de vie à Malartic à la fin de l'exploitation de la mine	300 000 \$	300 000 \$	300 000 \$	300 000 \$
Autres		129 562 \$	196 988 \$	142 366 \$	66 543 \$
Total		1 041 310 \$	1 096 727 \$	879 131 \$	1 074 326 \$

* Très peu de demandes des organismes communautaires de Malartic ont été adressées en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

³ À noter qu'il s'agit ici des contributions accordées, mais que le montant total investi annuellement par l'exploitant a été de l'ordre de 150 000 \$ en 2018 et 165 000 \$ pour les années 2019-2020-2021

Concernant le programme de dons et commandites, la plus grande part du budget en 2018-2021 a été versée en appui à des activités sportives ainsi qu'aux activités communautaires. Le nombre moyen de projets commandités annuellement par l'exploitant était de 68, moins d'activités ayant été financées en 2020 dus à la COVID-19. Le montant moyen accordé pour 2018 – 2019 était semblable soit 5 868 \$ (2018) et 5 088 \$ (2019). Une hausse considérable du montant moyen s'est fait connaître pour 2020 - 2021 soit de 6 950 \$ (2020) et de 6 859 \$ (2021).

Concernant le FECM, c'est le thème « sports et loisirs » qui a reçu la proportion la plus élevée des montants, soit 35 % en 2018 et 34 % en 2019 et 45 % en 2020. En 2021, c'est le thème « Bien-être des personnes à faible revenu » qui a reçu la proportion la plus élevée, avec 75 % des montants. 20 projets ont été appuyés en 2018 à 8 en 2021. Mis à part, en 2021 où le montant moyen accordé par projet a été de 20 250 \$, principalement en raison d'une contribution majeure de 100 000 \$ pour un projet d'habitations, le montant moyen accordé est semblable d'une année à l'autre ; soit 7 374 \$ en 2018, 7 833 \$ en 2019 et 7 755 \$ en 2020.

En plus de ces programmes, l'exploitant contribue par le biais de biens et services à la communauté dont :

Commandites de services

Au niveau des services à la communauté, l'exploitant offre, par exemple, un appui au Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue en permettant la visite de la mine. D'autres initiatives sont également en place, dont le transport par autobus des jeunes de Malartic et de Val-d'Or vers la station de ski du Mont-Vidéo ou encore l'aide au fonctionnement d'organismes locaux par le biais d'embauche d'étudiants durant l'été. La valeur totale déboursée pour ces initiatives entre 2018 et 2021 s'élève à environ 272 000 \$.

Distribution annuelle d'arbres aux citoyens

L'initiative *J'adopte un arbre*, mise de l'avant en 2017 en collaboration avec ÉcoMalartic vise à revitaliser le milieu en plus de favoriser l'embellissement des différents quartiers de la ville. Chaque année, sont distribuées aux propriétaires et locataires de Malartic différentes variétés d'arbres, d'arbustes et de jardinières. Depuis la mise en place de l'initiative, 1 129 arbres et autres variétés ont été distribués représentant une valeur totale de plus de 114 000 \$.

Constats

Malgré l'année 2020 marquée par le début de la pandémie COVID-19, la moyenne des investissements communautaires effectués sur la période de 4 ans (2018-2021) s'est maintenue et améliorée à la hauteur de 1 022 873 \$ par rapport à la période précédente documentée de 2016-2017 avec un montant de 870 172 \$. Il s'agit d'une augmentation moyenne de 17,5 % entre les deux périodes de référence. Cette augmentation marquée découle d'un côté d'une comptabilisation plus diligente des investissements communautaires ainsi qu'une augmentation réelle des contributions monétaires associées à certains programmes spécifiques (ex. : programme de dons et commandites).

Les deux fonds d'investissement communautaires de l'exploitant sont aujourd'hui similaires tant en regard de la valeur moyenne, que des thèmes qui sont appuyés. Le FECM appuie toutefois en moyenne 5 fois moins de projets que le Programme de dons et commandites,

Lors de la dernière période, l'exploitant a amélioré la gestion de ses programmes d'investissement communautaires, spécifiquement quant au volet reddition de comptes. Cependant, des lacunes subsistent. Les donataires ont très peu de comptes à rendre sur les retombées de leurs projets. De façon générale, il n'y a pas de mesure des extrants ni des impacts des investissements communautaires de l'exploitant.

2.6. SUIVI DES MESURES D'ATTÉNUATION PONCTUELLES

L'année 2020 a marqué la fin des travaux du Projet Extension Malartic. Ce suivi en dresse les dernières interventions effectuées et inclut également l'ensemble des mesures d'atténuation ponctuelles réalisées dans le cadre des opérations régulières de l'exploitant entre 2019 et 2021 (voir Annexe F).

Les dernières préoccupations qui ont été soulevées par les citoyens en lien avec le Projet Extension Malartic concernent essentiellement l'écran acoustique temporaire. Pour l'ensemble des préoccupations soulevées par les citoyens, des mesures ont été mises en place de façon diligente. Ainsi, le temps de réponse a varié d'un à 8 jours selon la complexité des interventions nécessaires.

Toutes les mesures correctives mises en place ont pu répondre aux préoccupations ponctuelles et l'ensemble des citoyens concernés semble avoir été satisfait (degré de satisfaction « positif »). Un signalement concernant la chute de panneaux de l'écran acoustique temporaire pendant la nuit a permis de constater que l'exploitant n'avait alors aucune procédure pour le traitement des signalements la nuit. Puisque ces enjeux étaient reliés directement à la sécurité des usagers, une procédure a été mise en place afin d'intervenir la nuit et la fin de semaine pour toutes préoccupations reliées à l'écran acoustique temporaire.

En ce qui a trait à la mine Canadian Malartic, les préoccupations qui ont été soulevées par les citoyens concernent les mesures de contrôle du bruit, de la poussière et de la sécurité routière. L'ensemble des mesures correctives mises en place semble avoir satisfait les citoyens. Le niveau de satisfaction des citoyens envers les interventions réalisées pour donner suite à deux signalements en lien avec la présence de boulets de concassage sur la rue Royale, a été qualifié de « neutre », puisqu'il n'a pas été possible d'obtenir de rétroaction des usagers de la route, les signalements ayant été faits par des employés de la Ville de Malartic. Toutefois dans les deux cas, la Ville s'est dite satisfaite de la rapidité d'intervention et des mesures supplémentaires mises en place par l'exploitant afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

Pour l'ensemble des signalements, les interventions effectuées semblent avoir su répondre de façon satisfaisante aux préoccupations des citoyens.

2.7. AUDIT VDMD

L'Association minière du Canada a lancé l'initiative *Vers le développement minier durable* (VDMD) en 2004, et la participation à ce programme est obligatoire pour tous ses membres, dont l'exploitant. L'initiative VDMD comprend un ensemble d'outils et d'indicateurs visant à ce que les principaux risques liés aux activités minières soient gérés de façon responsable.

La performance des entreprises minières est évaluée au moyen de différents protocoles qui visent à identifier les mesures en place et, s'il y a lieu, les améliorations nécessaires. Les critères d'évaluation des protocoles vont de C à AAA; la cote C correspond à des lacunes importantes, la cote A indique que des processus sont en place, alors que la cote AAA indique que l'entreprise fait preuve d'excellence et de leadership.

Les résultats de l'audit externe de 2021 démontrent qu'en général, l'exploitant a un rendement satisfaisant au regard des thématiques qui sont évaluées. Pour les mesures liées à l'intendance environnementale et à l'efficacité énergétique, les principaux éléments qui permettraient d'améliorer la performance de l'exploitant sont une intégration plus grande des enjeux dans la planification opérationnelle ainsi que des exercices de validation externe (par exemple, des rapports décrivant la compensation de carbone rendu public et soumis à une vérification externe). Quant aux mesures liées à la communauté, notamment celles qui sont davantage susceptibles d'être en lien avec le bien-être de la population, celles-ci affichent un bon ou un excellent rendement.

Plus spécifiquement, trois des quatre indicateurs rattachés aux relations avec les Autochtones et les collectivités ont obtenu la cote AAA qui démontre de l'excellence. En matière de santé et sécurité, un seul indicateur a obtenu la cote AAA, soit celui touchant à la formation, au comportement et à la culture. Les autres indicateurs ont obtenu une cote de A ou AA, résultats similaires au premier audit externe de 2018.

3. BILAN DU SUIVI SOCIAL

Le bilan qui suit intègre l'ensemble des travaux réalisés pour en faire ressortir les principaux constats. Ce bilan est séparé en quatre sections :

1. L'état de la cohabitation entre l'exploitant et la communauté malarticoise
2. L'offre de services commerciaux et communautaires à Malartic
3. L'attachement au milieu
4. Le bien-être psychologique et physique de la population

3.1. LA COHABITATION AVEC LA COMMUNAUTÉ MALARTICOISE

Les données récoltées lors des entrevues auprès des acteurs sociaux de Malartic en 2022 indiquent une amélioration relative de la satisfaction générale des relations entretenues entre l'exploitant et la communauté par rapport à la période précédente. Ces résultats sont renforcés par les réponses obtenues lors de l'évaluation citoyenne, bien qu'elles ne soient pas nécessairement représentatives de l'ensemble de la population.

On observe une diminution de la méfiance et l'implication de l'exploitant dans le milieu est appréciée. Certains aimeraient cependant voir les dirigeants participer davantage à la vie collective. Les contributions principalement via le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM) et le programme de dons et commandites de la mine sont grandement appréciées.

3.2. L'OFFRE DE SERVICES COMMERCIAUX ET COMMUNAUTAIRES À MALARTIC

La vitalité économique de Malartic continue d'être inférieure à celle de villes comparables. Elle s'est cependant nettement améliorée au cours des dernières années. Le manque de commerce et le prix des produits plus élevé qu'ailleurs sont source de préoccupations. Cependant, l'ouverture de commerces et le renouvellement d'installations sportives laissent présager une amélioration future.

L'offre sportive et les inscriptions aux activités sont en augmentation. La vie culturelle a également été positivement influencée par la mise en valeur du Théâtre Meglab, bien qu'elle ait été grandement touchée par la pandémie.

La situation de plein emploi et la concurrence avec des salaires élevés rendent difficile l'embauche de personnel et crée une pression financière dans les secteurs commerciaux et communautaires.

3.3. L'ATTACHEMENT AU MILIEU

Les programmes encadrant l'acquisition de résidences à Malartic et le remboursement de frais de déménagement prévus au Guide de cohabitation ont pris fin en 2020. Les processus se sont poursuivis jusqu'en 2021. Entre 2019 et 2021, 23 maisons ont été acquises. Ce qui est moins que pour la période 2016 à 2018. Cependant, plus de la moitié des répondants ont quitté Malartic

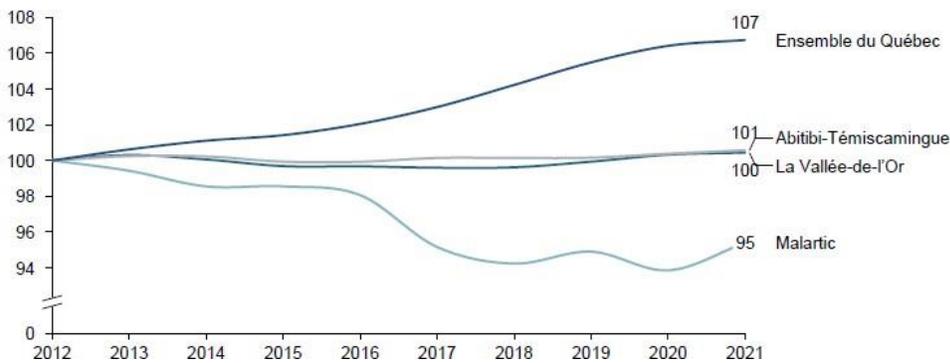
pour s'établir à l'extérieur de la municipalité (55,5 %) alors que 33,3 % ont quitté Malartic pour s'établir à l'extérieur de la région. La garantie de vente ainsi que les impacts de l'exploitant sont les raisons les plus invoquées pour la période de 2019 à 2021.

Au total, 18 locataires ont bénéficié de ce volet depuis la mise en œuvre du Guide, 1 seul de ces locataires a quitté la zone A en le justifiant par les impacts de l'exploitant.

Alors que la population de Malartic a subi une décroissance au fil des ans, on observe une légère croissance de 0,1% entre 2017 et 2021 Malartic.

Évolution de la population

Québec, 2012 à 2021; En base 100 (2012=100)



	TCAC		
	12-16	17-21	12-21
Ensemble du Québec	+0,5%	+0,9%	+0,7%
Abitibi-Témiscamingue	0,0%	+0,1%	+0,1%
La Vallée-de-l'Or	-0,1%	+0,2%	0,0%
Malartic	-0,5%	+0,1%	-0,5%

Évaluation de la population de Malartic

L'enjeu de l'offre limitée de logement se fait toujours sentir. De même, il appert qu'au niveau des données sur la fréquentation de l'école primaire des Explorateurs à Malartic montrent une décroissance de l'effectif scolaire de l'ordre de 1,7 % en moyenne par année depuis 2014-2015.

3.4. LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE ET PHYSIQUE DE LA POPULATION

La demande de services de bien-être psychosocial a augmenté lors de la dernière période. Cependant, elle est largement attribuée aux effets de la COVID-19. Bien que certaines tensions soient toujours présentes, la fin du recours collectif a contribué à les réduire. L'après-mine reste encore un sujet préoccupant pour plusieurs, autant pour le futur de la ville de Malartic que pour le plan de fermeture comme tel. L'exploitation de la mine Odyssey est perçue positivement et vient atténuer les craintes concernant la fin des activités minières à Malartic.

Les principaux impacts reconnus par la population sont la poussière, le bruit, les sautages et la qualité de l'eau. Une préoccupation subsiste en ce qui a trait aux bris sur les propriétés qu'occasionneraient ces sautages. L'évaluation citoyenne révèle que le tiers des commentaires reçus soulignent une amélioration de la performance environnementale de l'exploitant.

CONCLUSION

Ce qui n'a pas changé depuis le précédent suivi social (2016-2018)

- L'exploitant continue de générer de nombreux emplois et d'être un stimulus économique important dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et au Québec.
- L'offre de services et les nouvelles infrastructures de loisirs et sportives continuent d'être grandement appréciées et constituent un atout majeur au niveau de la qualité de vie à Malartic.
- Malgré une certaine amélioration de différents indicateurs, la vitalité économique de Malartic reste toujours préoccupante. Les citoyens doivent continuer de se rendre à Val-d'Or pour y faire leurs emplettes.
- Des inquiétudes demeurent au regard des impacts de la fin éventuelle des opérations de surface.
- La situation du plein emploi, qui n'est pas particulière à Malartic, contribue à l'amélioration du niveau de vie, mais continue de causer des difficultés pour certaines organisations et entreprises, particulièrement les PME.
- La pénurie sévère de logements à Malartic continue d'être un frein au développement démographique et fait en sorte qu'il est difficile d'attirer de nouveaux résidents ou de combler la pénurie de travailleurs liée au plein emploi. De plus, seulement 9 unités résidentielles ont été construites durant la dernière période.

Ce qui a changé depuis le précédent suivi social déposé (2016-2018)

- Il y a eu une amélioration relative de la satisfaction générale des relations entretenues entre l'exploitant et la communauté.
- Les travaux de déviation de la route 117 n'ont pas eu d'incidence majeure sur les déplacements du personnel ou de la clientèle des organismes rencontrés, sauf quelques ralentissements observés en 2019, dus au trafic. De l'avis de certains intervenants, la qualité des travaux effectués serait supérieure à la plupart des routes aménagées dans la région. Une amélioration de la sécurité routière serait d'ailleurs observée sur la route 117, malgré une hausse du trafic routier.

Selon les intervenants rencontrés, malgré la présence d'une minorité de personnes toujours défavorables à la mine, la grande majorité de la population de Malartic cohabiterait de façon harmonieuse avec l'exploitant et les conflits sociaux dus à l'implantation de la mine semblent s'être dissipés avec la fin du recours collectif.

- La poursuite de la mise en œuvre du Guide de cohabitation continue de contribuer de façon importante à l'amélioration du climat social.
- Différents indicateurs laissent croire à une amélioration du niveau de vie en lien avec le plein emploi et, peut-être en partie, avec la mise en œuvre du Guide de cohabitation.
- La population de Malartic a augmenté en moyenne de 0,1 % par année, un rythme équivalent à celui enregistré en Abitibi-Témiscamingue et légèrement inférieur à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Évolution des enjeux identifiés lors du précédent bilan

- Les effets de la fin des travaux sur la route 117 et du retrait de l'écran acoustique temporaire sur la qualité de vie des résidents.
 - Les travaux de déviation de la route 117 n'ont pas eu d'incidence majeure sur les déplacements du personnel ou de la clientèle des organismes rencontrés, sauf quelques ralentissements observés en 2019, dus au trafic. De l'avis de certains intervenants, la qualité des travaux effectués serait supérieure à la plupart des routes aménagées dans la région. Une amélioration de la sécurité routière serait d'ailleurs observée sur la route 117, malgré une hausse du trafic routier.
- Les effets du début des travaux du Projet Extension Malartic au niveau des nuisances.
 - Les dernières préoccupations qui ont été soulevées par les citoyens en lien avec le Projet Extension Malartic concernent essentiellement l'écran acoustique temporaire. Pour l'ensemble des préoccupations soulevées par les citoyens, des mesures ont été mises en place de façon diligente.
- Les procédures judiciaires pour le recours collectif ont pris fin en décembre 2019. Les effets de l'entente à l'amiable sur le climat social de Malartic n'ont pas pu être documentés dans le cadre du suivi social pour la période de référence 2016-2018, mais pourraient l'être dans le cadre du prochain suivi.
 - La fin du recours collectif semble avoir contribué à l'amélioration du climat social.
- L'évolution du bilan démographique et de l'offre résidentielle.
 - La population a cru de 0,1 % lors de la dernière période, cependant l'offre résidentielle ne s'est pas améliorée et demeure un enjeu préoccupant et à surveiller.

Des enjeux à suivre lors du prochain suivi social

- La réponse sociale du transfert des opérations de surface vers les opérations souterraines de la mine Odyssey en fonction des différents impacts associés à ce type d'opération.
- L'évolution du bilan démographique et de l'offre résidentielle.
- L'évolution de l'offre commerciale en fonction de la pénurie de main-d'œuvre.
- La qualité des relations entre la ville de Malartic et la mine en rapport avec le développement de la ville.

Des éléments qui pourraient être ajustés lors du prochain suivi social

- Dans l'éventualité où le prochain suivi confirme les résultats des bilans de suivi 2016-2018 et 2019-2021, il y a lieu de questionner la pertinence de poursuivre la démarche d'évaluation citoyenne entreprise dans le cadre du présent suivi, compte tenu :
 - Du taux de réponse assez bas à l'évaluation citoyenne de la performance environnementale, sociale et économique;
 - Du fait que le réseau de la santé a déjà manifesté son intention de poursuivre ses activités de suivi auprès de la population malarticoise;
 - Du degré de saturation ressenti par les Malarticois lors des sondages des années passées.
- Il serait intéressant de cibler davantage l'analyse économique sur les retombées locales des activités de l'exploitant, y compris sur les effets ses contributions en matière d'investissements communautaires.

ANNEXE A



Crédit photo: Mine Canadian Malartic

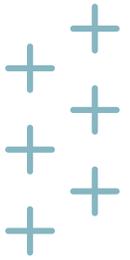
Évolution des retombées économiques engendrées par les activités de MCM de 2018 à 2021 et suivi des caractéristiques sociodémographiques de Malartic

Rapport final – Juin 2023



Cette page est laissée volontairement vide

Des indicateurs socioéconomiques qui, dans certains cas, sont davantage positifs que d'autres



Mise en contexte

Mine Canadian Malartic (MCM) a confié le mandat à Aviseo Conseil de réaliser une étude sur l'évolution des retombées économiques et fiscales de ses activités au Québec pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. MCM a le souci d'avoir un réel impact sur le développement économique local. Pour démontrer toute son importance, elle souhaite documenter l'impact de ses activités sur l'économie du Québec et pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.



Une production record : 714 784 onces d'or produit par MCM en 2021

Une production record pour MCM en 2021

En 2021, la production aurifère de MCM s'est chiffrée à 714 784 onces d'or ; un sommet depuis le début de la production commerciale. Sur la période à l'étude, soit de 2018 à 2021, la production a augmenté en moyenne de 1,7 % par année et s'est chiffrée à près de 658 000 onces d'or en moyenne par année.

La production aurifère de MCM représente 39 % de celle du Québec et 9 % de celle du Canada. Elle est une des mines les plus importantes au Canada.

39 %

Part de la production aurifère de MCM dans celle du Québec

657 952

Production annuelle moyenne d'or sur la période d'étude 2018 à 2021

La population de Malartic a connu une baisse sur 10 ans, mais a amorcé une légère reprise depuis 2017

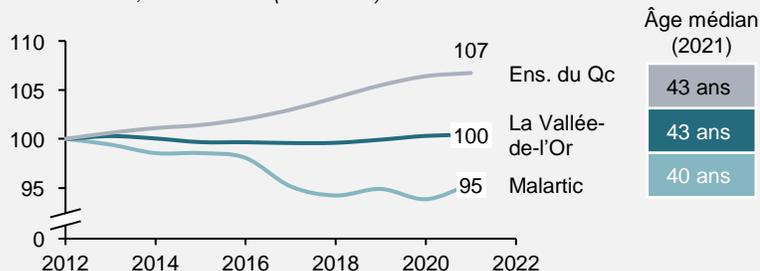
La population de Malartic a augmenté en moyenne de 0,1 % entre 2017 et 2021. Il s'agit d'une croissance équivalente à l'Abitibi-Témiscamingue et inférieure à celle de la MRC de La Vallée-de-l'Or (+0,2 %) et l'ensemble du Québec (+0,9 %).

Lorsqu'on compare l'âge médian de la population de Malartic par rapport à sa MRC et au Québec, on constate que la population de Malartic est plus jeune. L'âge médian a même enregistré une baisse entre 2016 et 2021.

Sur la période allant de 2017 à 2021, le groupe d'individus âgés de 45 à 64 ans est celui ayant le plus diminué (-2,0 % en moyenne par année). À l'inverse, le groupe âgé de 65 ans et plus est celui ayant le plus crû (+1,5 % par année en moyenne).

Évolution de la population et présentation de l'âge médian selon la région

2012 à 2021; en base 100 (2012=100)



La MRC de La Vallée-de-l'Or a de la difficulté à attirer des individus

Depuis 2012-2013, le solde migratoire net interrégional de la MRC est négatif. Il avait été positif les deux années précédentes 2012-2013, lorsque les activités commerciales à MCM avaient débuté.

La décroissance de la population s'explique en partie par cette conjoncture observée du côté de la migration interrégionale alors que le nombre de personnes quittant en moyenne la MRC depuis 2018-2019 se chiffre à 126.

-0,41 %

Taux net de migration interne de la MRC en 2020-2021

-126

Nombre de personnes quittant en moyenne la MRC depuis les trois dernières années

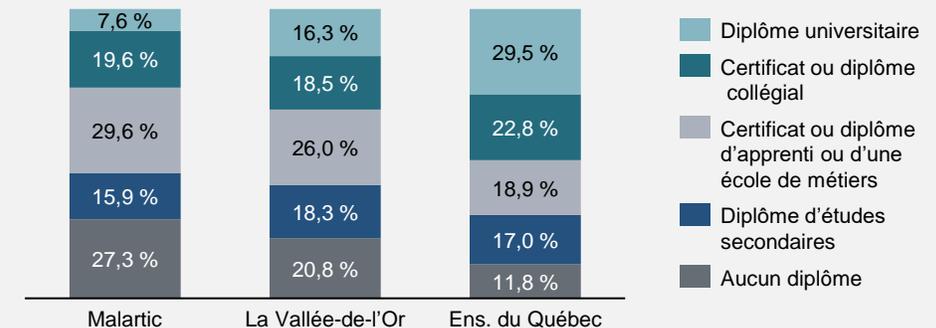
Une population avec plusieurs résidents sans diplôme

La part de la population de 25 à 64 ans à Malartic ne possédant pas de diplôme (27 %) est supérieure à celle observée dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (21 %) et dans l'ensemble du Québec (12 %).

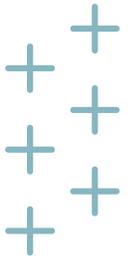
Par rapport à 2016, on constate une hausse du niveau d'éducation parmi les résidents de Malartic. En effet, il s'est enregistré une baisse de la part des individus sans diplôme (-2,1 points de pourcentage) et une hausse des individus avec un diplôme universitaire (+1,5 point de pourcentage).

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de diplomation

2021; en pourcentage



Le marché de l'emploi montre des signes encourageants et Malartic se positionne avantageusement face aux villes comparables



6,2 %

Taux de chômage en 2021. En baisse de 1,7 p.p. par rapport à 2016

65,3 %

Taux d'activité en 2021. En hausse de 5,3 p.p. par rapport à 2016

61,2 %

Taux d'emploi en 2021. En hausse de 6,0 p.p. par rapport à 2016

Des indicateurs qui indiquent que le marché de l'emploi se porte bien

Par rapport à 2016, le taux d'emploi et d'activité à Malartic a fortement progressé. C'est à Malartic que le marché de l'emploi est le plus dynamique. Le taux d'activité est plus élevé que celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or (64,2 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (64,7 %) et de l'ensemble du Québec (64,1 %). Le constat est relativement le même du côté du taux d'emploi ; seule la région de l'Abitibi-Témiscamingue enregistre un taux d'emploi supérieur à Malartic en 2021.

Les travailleurs de MCM influencent le revenu d'emploi à Malartic

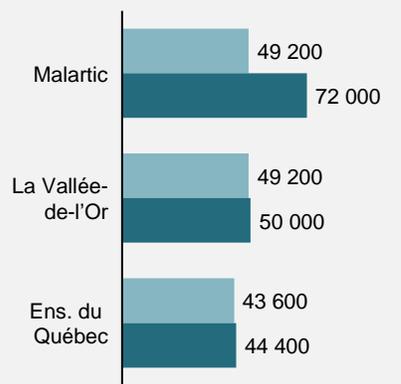
Lorsqu'on regarde le revenu d'emploi médian selon le lieu de domicile et le lieu de travail, on constate une différence de 46 % à Malartic. Cette réalité s'explique par le fait que 20 % des travailleurs de MCM demeurent à Malartic.

Les travailleurs de MCM bénéficient d'un salaire plus compétitif que les résidents de Malartic et de l'ensemble du Québec. En 2021, leur salaire moyen se chiffrait à 120 500 \$, soit plus du double que celui au Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Revenu d'emploi médian selon le lieu

2020; en dollars

■ Lieu de domicile
■ Lieu de travail



Le revenu disponible par habitant a progressé de 32 % à Malartic passant de 28 000 \$ à 36 800 \$ entre 2015 et 2020.

Comparaison avec des villes mono-industrielles comparables

Les analyses ne permettent pas de faire des liens de causalité formels entre les données observées pour Malartic et la présence de la mine. Toutefois, afin de visualiser indirectement si la présence de la mine peut affecter le profil socioéconomique de Malartic, Aviseo a procédé à une analyse comparative de variables sociodémographiques et économiques de villes mono-industrielles comparables. Les comparaisons sont en continuités avec l'étude de 2018.

Ainsi, en utilisant la même méthodologie qu'en 2018, les quatre villes auparavant ciblées étaient toujours comparables à Malartic. Ces villes sont : Sainte-Luce (Bas-Saint-Laurent), Témiscaming (Abitibi-Témiscamingue), Lebel-sur-Quévillon (Nord-du-Québec et Cap-Saint-Ignace (Chaudière-Appalaches).

L'évolution de la population de Malartic se débarque

Malartic est l'unique ville parmi les villes comparables qui a vu l'évolution de sa population changer de direction dans les dix dernières années. La croissance de sa population se classe au second rang par rapport aux villes comparables.

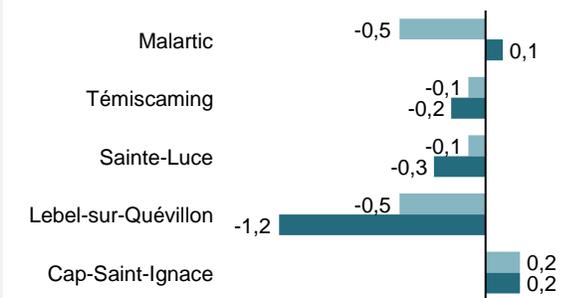
Malartic présente la population la plus jeune et de facto celle avec la plus grande part d'individus âgés de moins de 44 ans.

Malartic est l'unique ville parmi les villes comparables avec plus de 50 % de sa population âgée de 44 ans et moins.

Taux de croissance annuel composé de la population

2012 à 2021; en %

■ TCAC 12-16
■ TCAC 17-21



Le marché de l'emploi de Malartic en bonne posture par rapport aux villes comparables

C'est à Malartic que le taux d'activité est le plus élevé en 2021 et c'est dans cette ville qu'il a le plus progressé depuis 2016.

Malartic affiche le deuxième taux de chômage le plus élevé malgré une baisse de 1,7 p.p. par rapport à 2016.

Le taux d'emploi se situe au deuxième rang, tout juste derrière celui de Lebel-sur-Quévillon.

Les revenus d'emplois moyens des habitants de Malartic se situent au deuxième rang, en progression par rapport à 2016 et le revenu d'emploi médian est demeuré au troisième rang.

Lorsqu'on regarde ces deux mesures de revenus par rapport au lieu de travail, Malartic arrive première poussée par les salaires supportés par MCM.

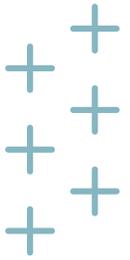
Des valeurs foncières supérieures

Malartic continue de se démarquer avec une valeur foncière plus élevée que les villes mono-industrielles comparables.

En 2021, la valeur foncière moyenne d'une unité d'évaluation à Malartic se chiffrait à tout près de 259 000 \$, en hausse de 13 % par rapport à 2016.

Depuis les 10 dernières années, la valeur foncière totale a augmenté de 88 % tandis que le nombre d'unités foncières de 1 %.

Les activités de MCM soutiennent des milliers d'emplois annuellement et génèrent un milliard \$



Le cadre méthodologique des retombées économiques

Le rapport estime les retombées économiques des activités de MCM à partir des données sur les investissements et les opérations de la minière. L'approche utilisée par Aiseo respecte les bonnes pratiques de la science économique en cette matière et s'appuie sur des hypothèses conservatrices de sorte que les résultats doivent être considérés comme minimum.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 620 M\$ en moyenne par année entre 2018 et 2021

Les retombées économiques sont estimées à partir des données des activités de MCM pour les années 2018 à 2021. MCM estime que ses dépenses de fonctionnement et d'investissement se sont chiffrées respectivement à 620 M\$ et 127 M\$ en moyenne par année.

- Les activités d'investissement ont généré, en moyenne, 68 M\$ en valeur ajoutée par année et les activités de fonctionnement 923 M\$. Ainsi, sur la période à l'étude, soit de 2018 à 2021, les activités de MCM ont contribué pour 991 M\$ au PIB du Québec : les effets directs représentent la forte majorité des retombées économiques.
- De plus, 2 717 emplois directs et indirects ont été supportés en moyenne par année entre 2018 et 2021. Les employés de MCM se sont comptés au nombre de 786.
- Le gouvernement du Québec a pu compter sur des revenus fiscaux bruts moyens de plus de 130 M\$ sur les quatre années à l'étude.
- En plus des effets directs et indirects, les activités de MCM génèrent des effets induits via les dépenses de consommation des emplois directs et indirects. Ces retombées ont été estimées à 23 M\$ et 235 emplois en moyenne par année entre 2018 et 2021.

Sommaire des retombées économiques et fiscales pour l'ensemble du Québec¹

Québec, en moyenne annuelle (2018 à 2021), valeur ajoutée et revenus fiscaux (en millions \$), emplois supportés (En ETC)

	 Valeur ajoutée	 Emplois supportés	 Revenus fiscaux ²
Activités d'investissement	67,8	586	7,5
Activités de fonctionnement	922,8	2 132	126,7
Effet de richesse régionale	23,2	235	5,0
TOTAL	1 013,8	2 953	139,3

Des retombées économiques principalement concentrées en Abitibi-Témiscamingue



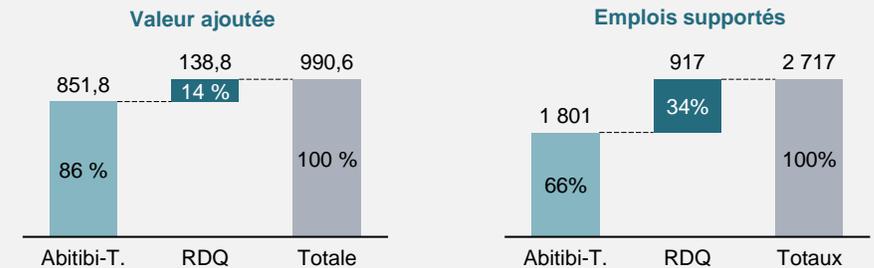
Mine Canadian Malartic contribue fortement à l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue avec 86 % de la richesse qui y a été créée (852 M\$) en moyenne par année entre 2018 et 2021. Les activités de MCM ont engendré également 139 M\$ en valeur ajoutée pour le reste du Québec.



Entre 2018 et 2021, MCM a supporté en moyenne 2 717 travailleurs œuvrant principalement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (66 %). Le reste du Québec accueille 34 % des emplois totaux, tous sous forme d'emplois indirects.

Retombées économiques régionales

Québec; moyenne annuelle (2018 à 2021); valeur ajoutée (en millions \$), emplois supportés (En ETC), en pourcentage



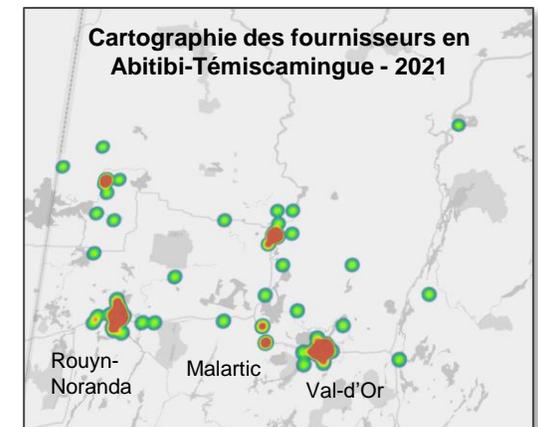
Un réseau local de fournisseurs

À qualité et prix égaux, MCM priorise le recours à des fournisseurs locaux pour l'achat de biens et services.

Une analyse des dépenses annuelles de MCM montre que 73 % des dépenses en sol québécois sont au profit de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Val-d'Or et Malartic représentent les deux principales villes sollicitées de la région avec respectivement 46 % et 14 % des dépenses de MCM auprès de fournisseurs québécois.

Ce recours à des fournisseurs locaux multiplie les retombées économiques des activités de MCM.



Le positionnement de Malartic par rapport aux villes mono-industrielles comparables



Un tableau récapitulatif pour présenter le positionnement de Malartic par rapport à certains indicateurs et aux villes mono-industrielles comparables

Le tableau ci-contre présente le positionnement de Malartic en fonction des différents indicateurs développés. Le positionnement reflète une appréciation économique d'où se situe Malartic par rapport à cet indicateur. Lorsqu'on fait référence à la MRC, il s'agit de La Vallée-de-l'Or et dans le cas de la région, il s'agit de l'Abitibi-Témiscamingue. Le tableau affiche également le classement de Malartic par rapport aux villes mono-industrielles similaires lorsque l'indicateur faisait l'objet de comparaison dans la section du balisage. Les couleurs indiquent la variation au classement de Malartic par rapport à l'étude de 2018.

En conclusion

Le tableau présente clairement les indicateurs clés de Malartic (ou de sa MRC/région) et ceux où la municipalité performe moins bien. Pour certains indicateurs, Malartic se positionne très bien. C'est le cas, par exemple, de l'âge médian de sa population, le revenu d'emploi médian des personnes y travaillant, l'évolution de son indice de vitalité et l'évolution et la valeur de sa richesse foncière. À l'inverse, d'autres indicateurs affichent un retard. Notamment, le niveau de diplomation, la fréquentation scolaire au niveau primaire, la migration interrégionale de la MRC et l'indice de vitalité économique qui demeure négatif.

Par rapport aux villes mono-industrielles comparables, le positionnement de Malartic est demeuré relativement le même. Il s'est amélioré sur deux indicateurs, soit l'évolution de la population et le taux d'activité. À l'inverse, seul un indicateur a positionné Malartic à un rang inférieur de celui de l'étude de 2018, il s'agit du taux de chômage.



L'apport économique des activités de MCM est sans aucun doute significatif pour le Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et Malartic. Entre 2015 et 2021, les activités de MCM ont généré en moyenne **899 M\$ en valeur ajoutée** par année et supporté **2 613 emplois directs et indirects**. Le recours à des fournisseurs locaux, à prix et qualité égale, stimule les contributions économiques. Ces importantes retombées économiques montrent que MCM est un acteur de premier plan dans la vie économique de Malartic.

Légende – position



Faible

Fort

	Indicateurs	Position	Balisage
Caractéristique démographique	Évolution de la population de Malartic (2017-2021)		4 ^e
	Âge médian de la population de Malartic		1 ^{er}
	Migration interrégionale de la MRC		n.d.
	Fréquentation scolaire de Malartic		n.d.
	Niveau de diplomation de Malartic		5 ^e
Marché de l'emploi	Taux de chômage de Malartic		4 ^e
	Taux d'activité de Malartic		1 ^{er}
	Taux d'emploi de Malartic		2 ^e
	Nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans de la MRC		n.d.
	Revenu d'emploi médian de Malartic – lieu de domicile		3 ^e
	Revenu d'emploi médian de Malartic – lieu de travail		1 ^{er}
	Revenu médian des ménages		4 ^e
Performance économique	Revenu disponible de Malartic		n.d.
	Indice de vitalité de Malartic		5 ^e
	Évolution de l'indice de vitalité de Malartic		n.d.
	PIB par habitant de la région		n.d.
	Évolution du PIB par habitant de la région		n.d.
	Taux de faillite des entreprises de la région		n.d.
Autres indicateurs	Taux de faillite des consommateurs de la région		n.d.
	Taux de pauvreté de Malartic		4 ^e
	Valeur foncière uniformisée totale de Malartic		1 ^{er}
	Évolution de la richesse foncière de Malartic		1 ^{er}

Légende – balisage

Évolution du classement de Malartic par rapport au classement de l'étude de 2018

Amélioration au classement Classement identique Dégradation au classement

Table des matières

	<i>page</i>
Mise en contexte et objectifs de l'étude	8
Analyse des indicateurs socioéconomiques et démographiques	15
– <i>Démographie</i>	15
– <i>Marché de l'emploi</i>	25
– <i>Performance économique et marché immobilier</i>	36
Balisage avec des villes mono-industrielles comparables	46
Analyse des retombées économiques et fiscales	60
– <i>Activités de fonctionnement</i>	62
– <i>Activités d'investissement</i>	72
– <i>Retombées induites</i>	76
– <i>Retombées régionales</i>	77
– <i>Évolution des retombées économiques (2015-2021)</i>	79
Annexes	81



Mise en contexte et objectifs de l'étude

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

Balisage avec des villes mono-industrielles comparables

Analyse des retombées économiques et fiscales

Annexes

La mine Canadian Malartic est l'une des plus importantes mines aurifères à ciel ouvert du Canada

La mine Canadian Malartic (MCM) est, depuis le 31 mars 2023, entièrement gérée et exploitée par Agnico Eagle. Avant cette date, elle était la propriété, à part égale, d'Agnico Eagle et de Yamana Gold.

- Elle a débuté ses activités commerciales en 2011, soit près de six ans après les premiers forages en vue de la réexploitation du gisement¹.
- L'année 2021 a été marquée par une production record et par la coulée de la six millionième once d'or depuis le début de ses activités.
- Elle emploie quotidiennement près de 1 700 personnes, dont plus de 700 employés de MCM et 950 employés d'entrepreneurs.

Le Projet Extension Malartic, débuté en 2017, permet de prolonger la durée de vie de la mine jusqu'en 2029, en rendant possible l'exploitation du gisement Barnat.

Le Partenariat Canadian Malartic gère et exploite aussi la mine Odyssey dont les travaux de construction ont débuté en 2020.

- Cette mine souterraine permet de mettre en valeur la continuité du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat en plus d'assurer des activités minières à Malartic, au moins jusqu'en 2039.

Le fruit de près de 20 ans d'investissements

2004

Acquisition du gisement Canadian Malartic par Osisko

2005

Premiers forages en vue de la réexploitation du gisement

2009

Construction du complexe minier

2011

Début des activités commerciales de MCM avec la première coulée d'or

2014

Acquisition d'Osisko à parts égales par Agnico Eagle et Yamana Gold

2017

Début du Projet Extension Malartic pour l'exploitation de la fosse Barnat

2019

Début de la production précommerciale de la fosse Barnat

2021

Production record pour MCM et six millionième once d'or coulé depuis le début des activités commerciales

2029

Durée de vie minimale de MCM



MCM contribue à la vie économique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec depuis 2011.

MCM représente tout près de 40 % de la production d'or québécoise

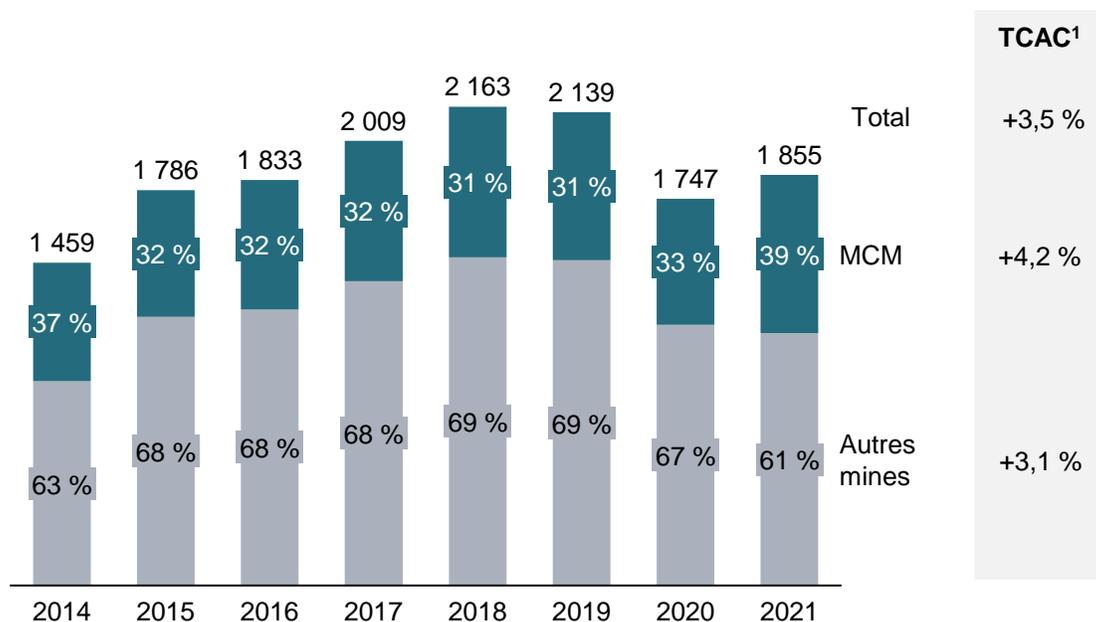
Avec une production de 714 784 onces d'or en 2021, MCM représente 39 % de la production d'or au Québec et 9 % de celle du Canada, faisant de cette mine aurifère l'une des plus importantes du Québec et du Canada.

- L'année 2021 s'est même conclue par une production record.
- Depuis 2014, la production aurifère de MCM a augmenté en moyenne de 4,2 % par année, une croissance supérieure à celle des autres mines qui s'est chiffrée à 3,1 %.
- La pandémie causée par la COVID-19 a affecté les activités de MCM, alors que la mine a dû ralentir ses activités au printemps 2020, affectant ainsi sa production qui a chuté de 15 % par rapport à 2019. Néanmoins, les activités de MCM ont tout de même supporté la production aurifère québécoise alors que la production totale des autres minières a fléchi de 20 % entre 2019 et 2020.

Au Québec, la production aurifère se concentre dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Cette première région compte pour 70 % de la production du Québec.

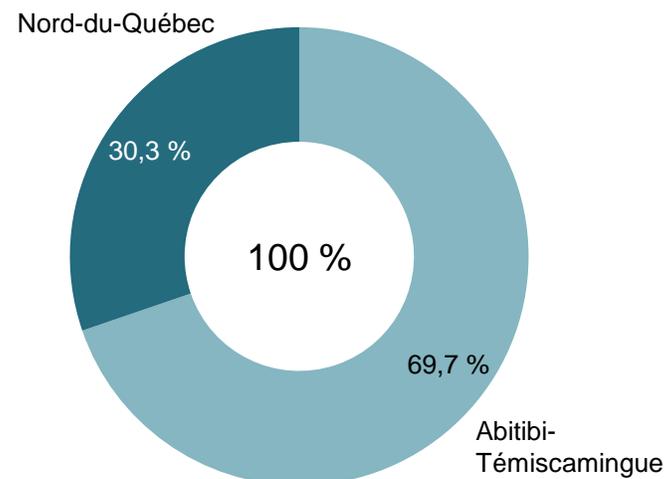
Évolution de la quantité d'or produit

Québec, 2014 à 2021; en milliers d'onces et en pourcentage



Répartition de la production d'or en 2019

Québec, 2019; en pourcentage



(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Sources : Mine Canadian Malartic, Ressources naturelles Canada, Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

La hausse du prix de l'or a été favorable aux activités minières

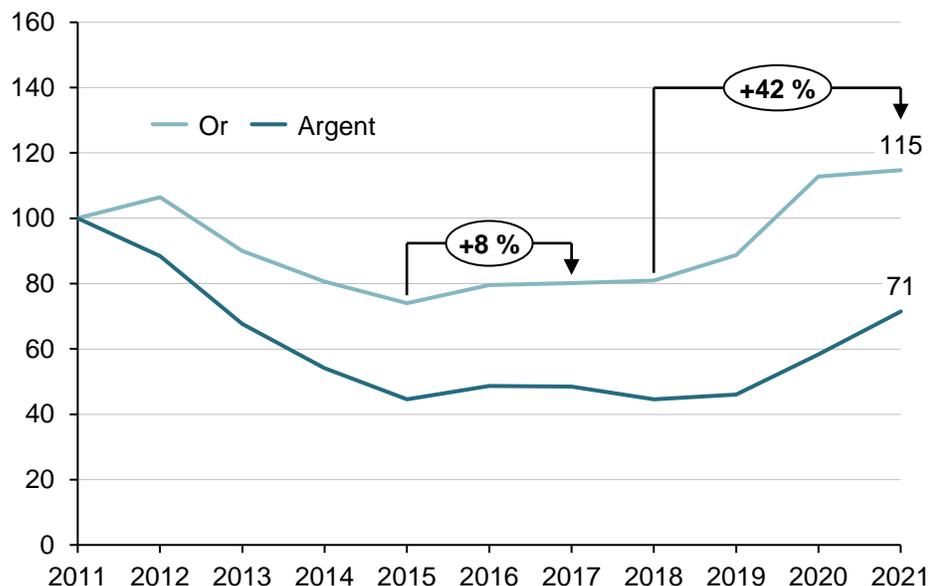
Depuis 2011, soit depuis le début des activités commerciales de MCM, le prix moyen de l'once d'or a augmenté de 15 %, tandis que celui de l'argent a chuté de 29 %.

- Entre 2018 et 2021, période couverte par cette étude, le prix moyen de l'once d'or a augmenté de 42 %, passant de 1 270 \$ à 1 800 \$.
- La hausse du prix de l'or influence directement la profitabilité des activités de MCM ce qui se traduit par une plus grande contribution au PIB du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue comme il sera présenté dans la section des retombées économiques.
- À titre de comparaison : entre 2015 et 2017, période couvrant l'étude de 2018 sur les retombées économiques de MCM, le prix moyen de l'once d'or a crû de 8 %.

De plus, la hausse du prix de l'or a une influence directe sur les investissements miniers qui, depuis 2019, ont connu une forte croissance pour les métaux précieux.

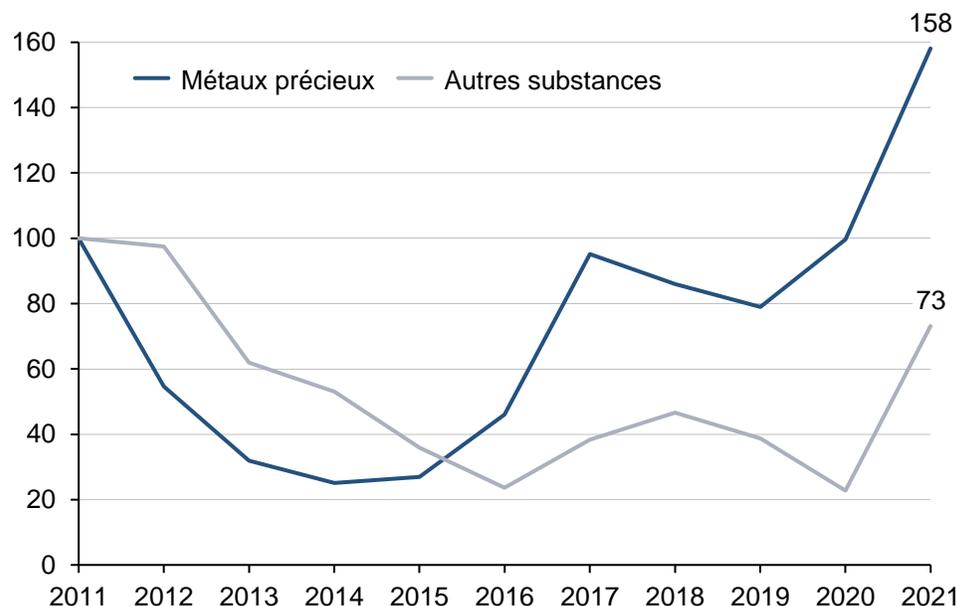
Évolution du prix nominal de l'or et de l'argent

2011 à 2021; en base 100 (2011=100)



Évolution des investissements miniers

Québec, 2011 à 2021; en base 100 (2011=100)



Un rapport qui illustre l'apport économique de MCM et qui dresse le portrait socio-économique de Malartic

Mine Canadian Malartic (MCM) a confié le mandat à Aviseo Conseil de réaliser une étude sur l'évolution des retombées économiques et fiscales de ses activités au Québec pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021. MCM a le souci d'avoir un réel impact sur le développement économique local et, pour ce faire, l'entreprise minière a pris plusieurs engagements, dont celui de maximiser le recours aux fournisseurs locaux à prix et qualité égale.

- Cet engagement multiplie les retombées économiques de MCM dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et plus précisément dans la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- Il s'agit d'une quatrième étude de ce genre que MCM commande. Elle s'inscrit dans le même courant que les trois premières, soit de dresser le portrait de la contribution économique de MCM et de faire le suivi des principaux indicateurs économiques de Malartic.

Ainsi, le présent rapport vise à :

- Décrire et présenter l'évolution des données sociodémographiques et du marché immobilier de Malartic et de sa région
- Comparer la situation socio-économique de Malartic par rapport à quatre villes mono-industrielles similaires
- Estimer les retombées économiques et fiscales des activités de MCM pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec

L'évaluation des retombées économiques produite par Aviseo Conseil se base sur les renseignements et données disponibles entre octobre 2022 et février 2023. Les données utilisées pour estimer les retombées économiques proviennent essentiellement des ressources internes de MCM alors que celles servant à dresser l'évolution du portrait sociodémographique et du marché de l'immobilier proviennent d'agences statistiques reconnues.

- Le cadre d'analyse ainsi que les hypothèses posées sont présentés à visière levée à l'annexe 1 du présent rapport.
- Bien que tous les efforts nécessaires soient faits pour assurer l'exactitude des informations contenues dans le rapport, rien ne garantit qu'elles seront toujours exactes à la date à laquelle le lecteur les recevra ni qu'elles continueront de l'être dans l'avenir.

Une étude basée sur les plus récentes données disponibles des agences statistiques reconnues

Le portrait socio-économique et démographique est basé sur les données du recensement 2021. Il s'agit des données les plus récentes pour Malartic.

Dans le but de broser un portrait socio-économique précis de Malartic et de villes mono-industrielles comparables, Aviseo a eu recours à diverses sources d'informations.

- Ainsi, toutes les données utilisées pour faire le portrait socio-économique et démographique proviennent principalement de sources reconnues, notamment l'Institut de la statistique du Québec, Emploi-Québec, Statistique Canada, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et Centris.
- La publication des données du recensement de 2021 a permis d'avoir les plus récentes données socio-économiques et démographiques de Malartic.

Il importe de mentionner que les données ne permettent pas d'établir un lien de causalité statistique entre les indicateurs économiques et les activités de MCM. La présente étude n'en a pas non plus l'objectif.

L'approche utilisée par Aviseo Conseil est en phase avec les objectifs de MCM. En ce sens, il est important de spécifier qu'Aviseo Conseil utilise une démarche se rapportant aux bonnes pratiques en termes d'étude de retombée économique.

Finalement, comme mentionné précédemment, cette étude est la quatrième de ce type pour MCM.

- La dernière étude, soit celle de 2018, avait été réalisée par Aviseo Conseil. Cette étude couvrait la période allant de 2015 à 2017. Ainsi, lorsqu'il a été possible, Aviseo étudie l'évolution des indicateurs socio-économiques et démographiques.

Un rapport qui s'articule autour de trois grandes sections complémentaires

Pour atteindre les objectifs de l'étude, le présent rapport offre une vision complète des retombées économiques et fiscales des activités de Mine Canadian Malartic pour 2018 à 2021. De plus, le rapport présente l'évolution des principales caractéristiques socio-économiques et démographiques de Malartic. À cet effet, le document est divisé en trois grandes sections :

1.

Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

- Cette section présente les principaux indicateurs socio-économiques et démographiques de Malartic et de sa MRC – La Vallée-de-l'Or.
- La section aborde également le marché de l'emploi et de l'immobilier.
- Les indicateurs sont présentés sur un horizon de cinq à dix ans selon la disponibilité des données.

2.

Balilage avec des villes mono-industrielles comparables

- Cette section compare l'évolution des principaux indicateurs socio-économiques et démographiques de Malartic par rapport à quatre villes mono-industrielles similaires.

3.

Retombées économiques des activités de Mine Canadian Malartic

- Les retombées économiques sont présentées à l'échelle du Québec après avoir établi les activités de fonctionnement et d'investissement de MCM pour les années de 2018 à 2021.
- Les retombées économiques sont exprimées en termes de valeur ajoutée, d'emplois et de revenus fiscaux pour le gouvernement du Québec.
- Les retombées spécifiques pour l'Abitibi-Témiscamingue sont également présentées.



Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

- *Démographie*
- *Marché de l'emploi*
- *Performance économique et marché immobilier*

Balisage avec des villes mono-industrielles comparables

Analyse des retombées économiques et fiscales

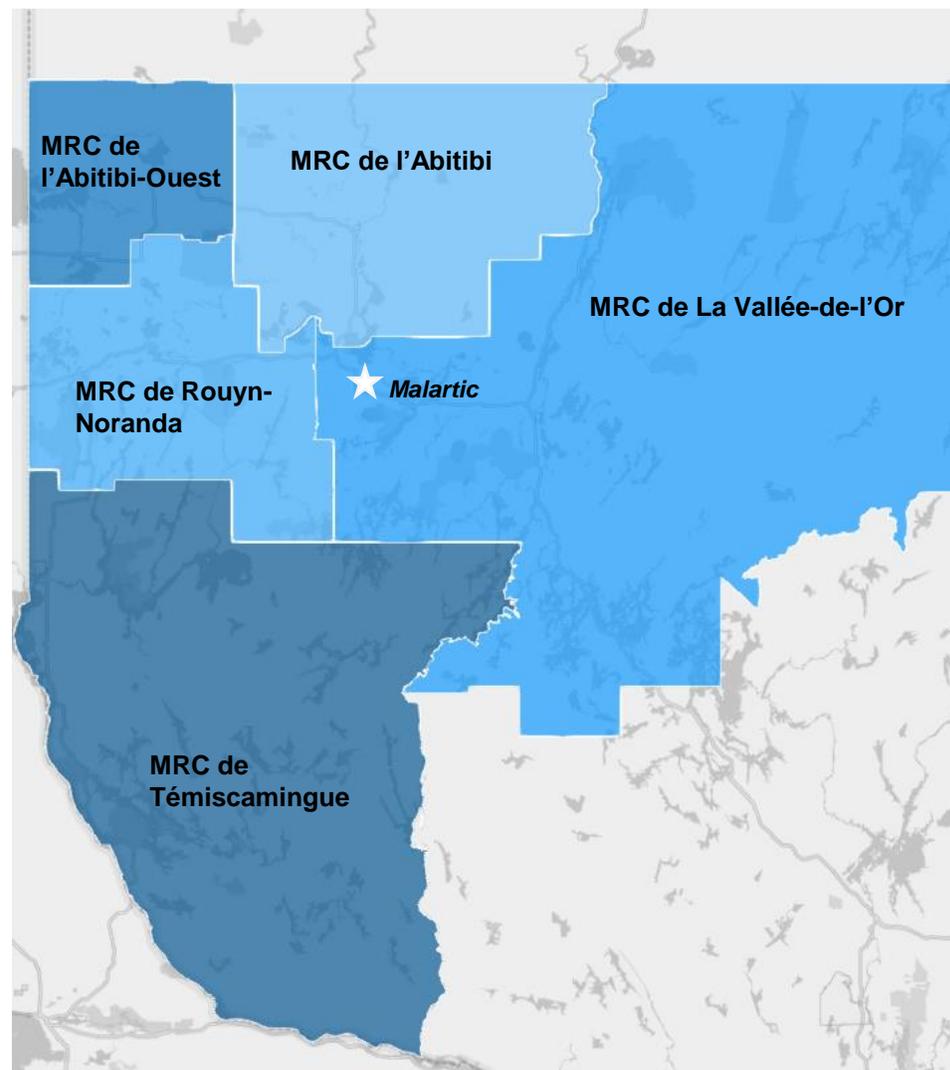
Annexes

Les analyses du rapport sont présentées en fonction de la disponibilité des données

Les analyses présentées dans cette section ont pour objectif de mettre en lumière l'évolution des caractéristiques socio-économiques et démographiques de Malartic, de sa MRC (La Vallée-de-l'Or) et de sa région (l'Abitibi-Témiscamingue).

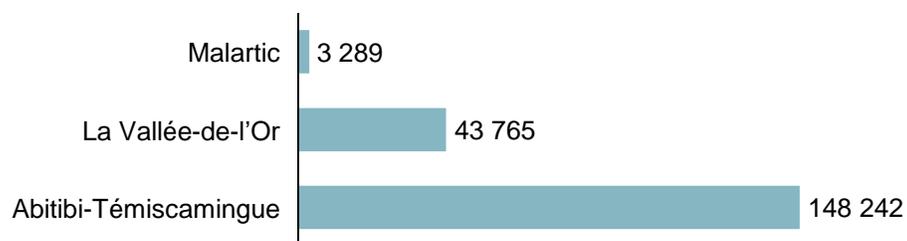
- Lorsque les données étaient disponibles pour Malartic, Aviseo a utilisé systématiquement celles-ci comme base d'analyse. Toutefois, lorsqu'elles ne l'étaient pas, Aviseo a concentré ses analyses sur la MRC de La Vallée-de-l'Or puis sur la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Partout où cela a été possible, les données des recensements de 2016 et 2021 sont mises de l'avant pour Malartic et La Vallée-de-l'Or.
- Finalement, lorsque les données étaient disponibles, les analyses ont été étendues sur un historique de 10 ans, soit de 2012 à 2021.

Cartographie de l'Abitibi-Témiscamingue



Population

Abitibi-Témiscamingue, 2021; en nombre



La population de Malartic a connu une baisse sur 10 ans, mais a amorcé une légère reprise depuis 2017

Entre 2012 et 2021, la population de Malartic est passée de près de 3 450 personnes à 3 289, soit une baisse annuelle moyenne de 0,5 %.

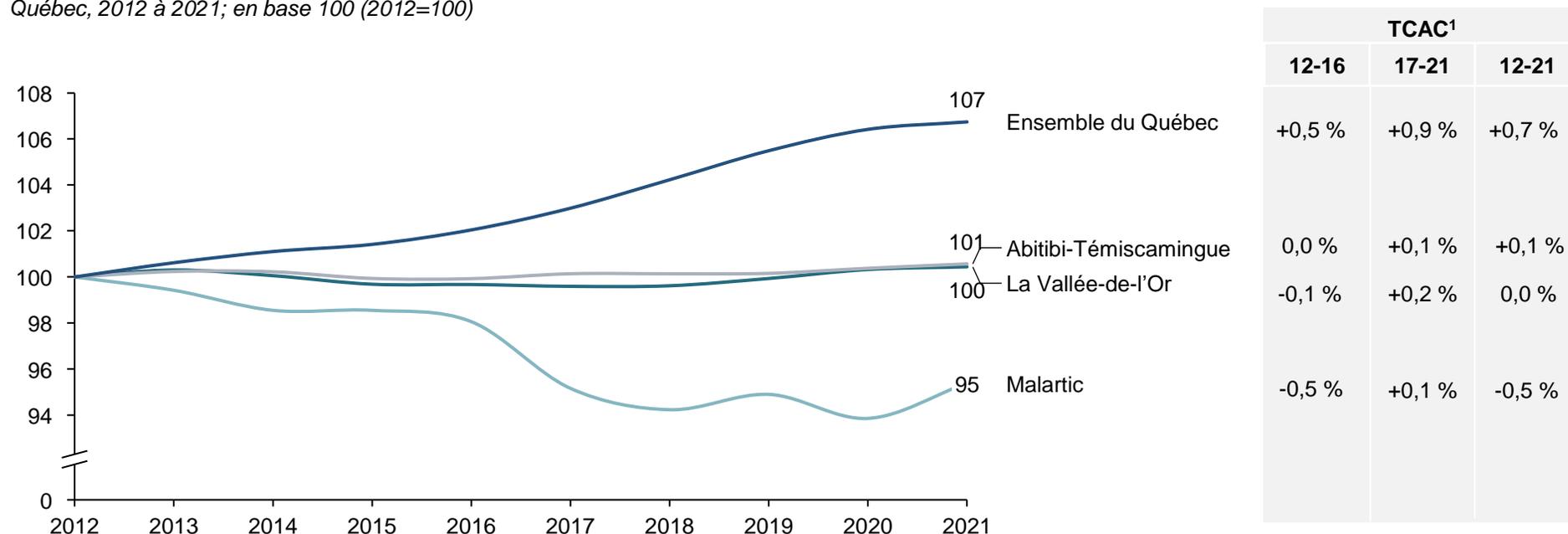
- Néanmoins, entre 2017 et 2021, la population de Malartic a crû. En effet, elle a augmenté en moyenne de 0,1 % par année, un rythme équivalent à celui enregistré en Abitibi-Témiscamingue et légèrement inférieur à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- Depuis 2016, la population de Malartic subit davantage de variation que celle de sa MRC et de sa région administrative.

En 2021, la population de Malartic représentait 7,5 % de la MRC de La Vallée-de-l'Or, une proportion légèrement inférieure à celle de 2012 (7,9 %).

- Il s'agit de la seconde ville en importance après Val-d'Or qui représente les trois quarts de la population de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Évolution de la population

Québec, 2012 à 2021; en base 100 (2012=100)



(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Sources : Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

La population de Malartic s'est rajeunie entre 2016 et 2021

En 2021, l'âge médian de la population de Malartic est inférieur à celui du Québec de près de 2,8 ans et de 3,6 ans à celui de l'Abitibi-Témiscamingue.

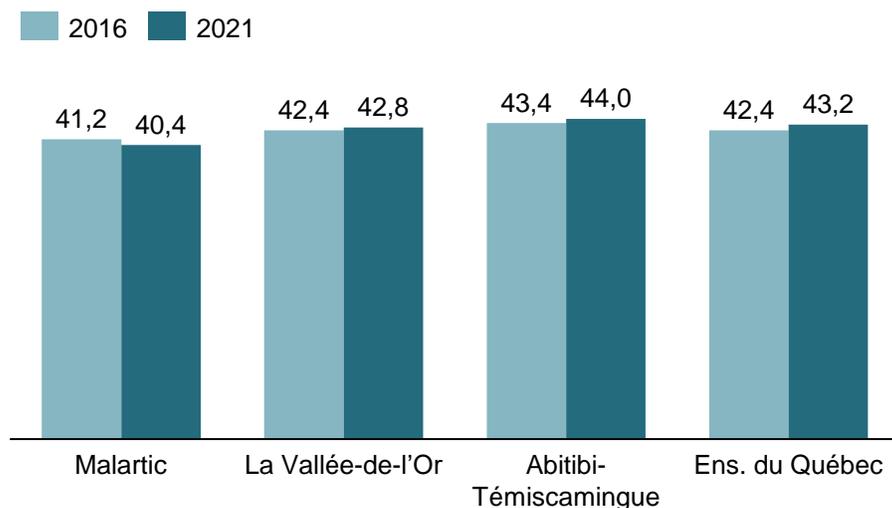
- Comparativement à 2016, Malartic a vu l'âge médian de sa population diminuer de près d'un an alors qu'il est passé de 41,2 ans à 40,4 ans.
- Il s'agit d'une tendance inverse à celle qui prévaut pour la MRC de La Vallée-de-l'Or, pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que pour l'ensemble du Québec.
- La baisse de l'âge médian de la population de Malartic s'explique par une croissance des individus âgés de 44 ans et moins et une baisse des individus âgés de 45 ans et plus.

Depuis les cinq dernières années, la part des 44 ans et moins est passée de 55,0 % à 56,1 %.

- Cette croissance a été principalement soutenue par le groupe d'individus âgés de 25 à 44 ans alors que leur nombre a augmenté en moyenne de 1,1 % par année.
- Entre 2013 et 2017, ce groupe d'âge avait diminué de 0,5 % par année.
- Une autre différence à souligner par rapport à 2013 et 2017 touche les 15 à 24 ans. Ce groupe d'individus avait enregistré une chute moyenne de 5,2 % à l'époque, alors qu'entre 2017 et 2021 la baisse a été moins prononcée, soit 0,3 % en moyenne par année.

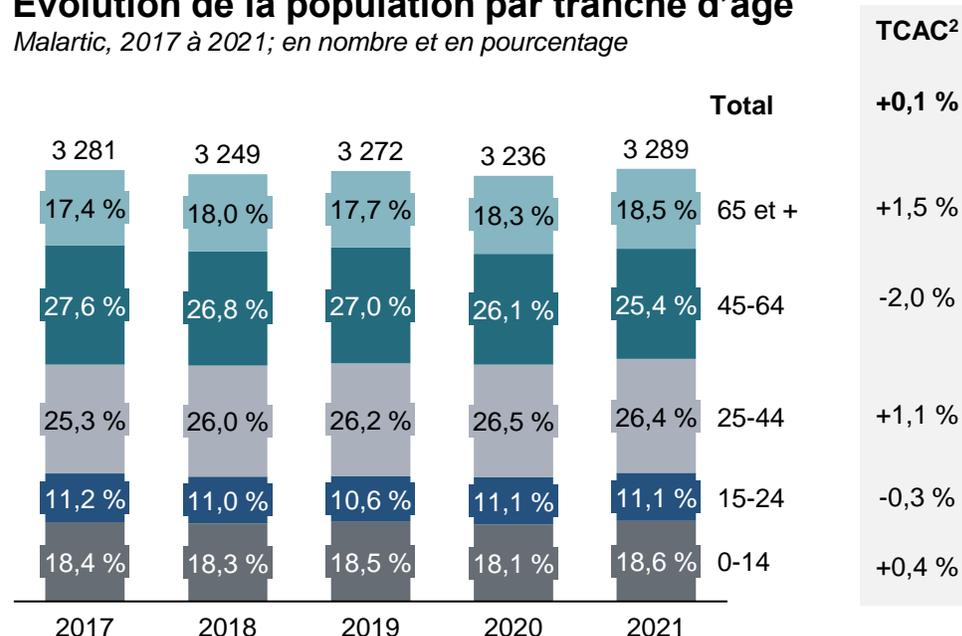
Âge médian de la population¹

Québec, 2016 et 2021; en âge



Évolution de la population par tranche d'âge

Malartic, 2017 à 2021; en nombre et en pourcentage



(1) L'utilisation de l'âge médian est une meilleure mesure centrale que celle de la moyenne.

(2) Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Sources: Recensement (2016 & 2021), Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

La population de Malartic devrait légèrement diminuer d'ici 2041

Selon les plus récentes prévisions démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la ville de Malartic devrait perdre en moyenne 0,1 % de sa population par année d'ici 2041.

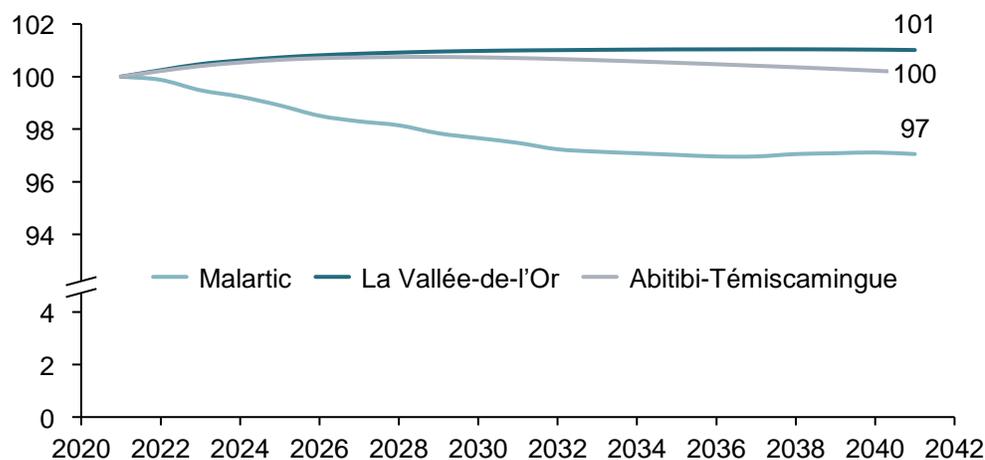
- Il est estimé que c'est le bassin d'individus âgés entre 25 et 64 ans qui devrait le plus diminuer.
- Sachant cela, la Ville de Malartic et les différentes instances devraient réfléchir à des actions qui permettraient de retenir, voire même d'attirer ce groupe d'individus qui représentent la principale force de travail de la ville.
- La tendance démographique qui devrait être observée à Malartic est légèrement différente de celle de la MRC de La Vallée-de-l'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Rappelons que dans les cinq dernières années (2017 à 2021), la population de Malartic a crû en moyenne de 0,1 % par année, un rythme relativement semblable à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue.

- Cette tendance haussière observée au cours des dernières années à Malartic pourrait laisser entrevoir un changement dans les prévisions. Il sera intéressant de suivre l'évolution démographique de Malartic afin de voir si les prévisions se confirment ou non.

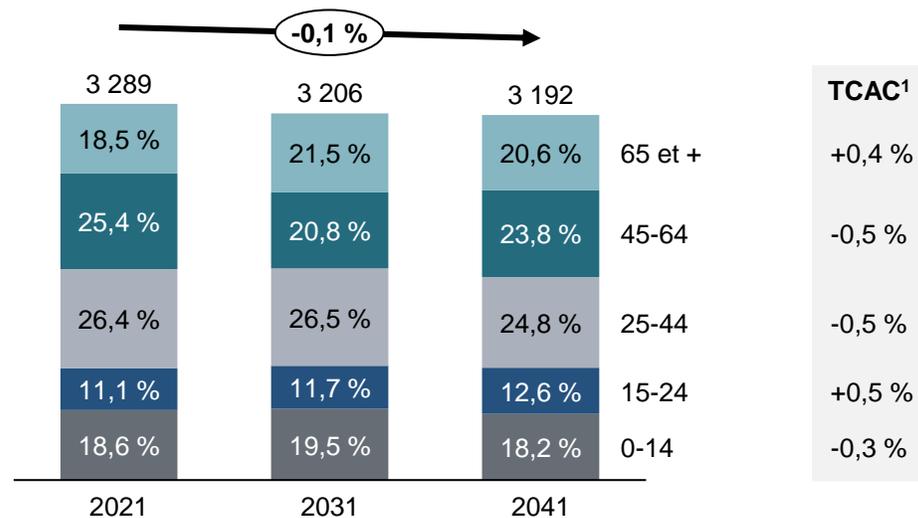
Prévision démographique

Abitibi-Témiscamingue, 2021 à 2041p; en base 100 (2021=100)



Prévision démographique de la population de Malartic

Malartic, 2021, 2031p et 2041p; en nombre et en pourcentage



(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC).

Prévision (p)

Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

Depuis 2012-2013, la MRC de La Vallée-de-l'Or perd plus d'individus qu'elle en attire

En effet, ce sont en moyenne près de 135 personnes qui quittent la MRC de La Vallée-de-l'Or chaque année depuis 2012-2013.

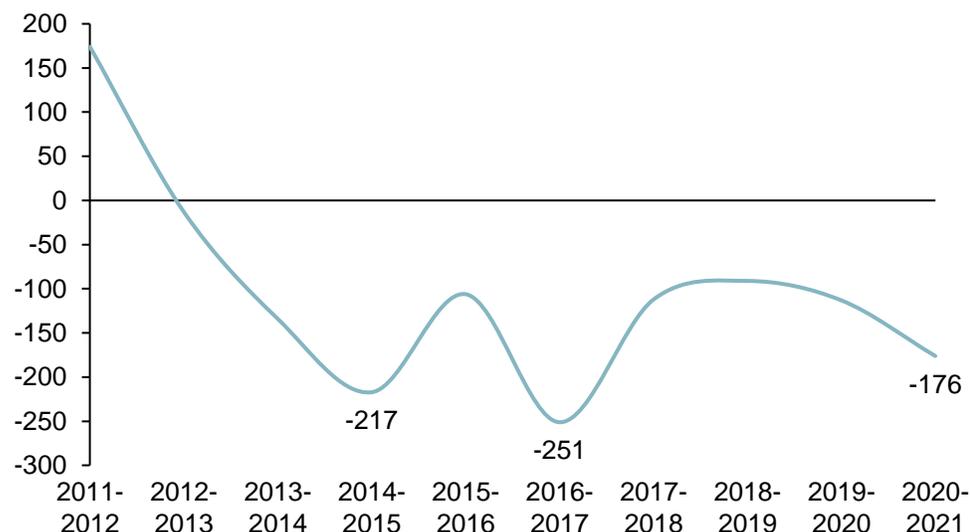
- Avant 2012-2013, la MRC de la Vallée-de-l'Or avait enregistré, pendant deux années consécutives, un solde migratoire net positif.
- Le début des activités commerciales de MCM en 2011 a probablement eu un effet positif sur le solde migratoire net de la MRC en attirant des travailleurs.
- À titre d'exemple, en 2010-2011 et 2011-2012, le solde migratoire net des individus âgés de 25 à 44 ans a été respectivement de 123 et 134, un sommet depuis le début de la diffusion des données en 2001-2002.

Si l'on regarde le mouvement migratoire par tranche d'âge, on constate qu'en moyenne, depuis les trois dernières années, plus de 50 % des individus qui quittent la MRC de La Vallée-de-l'Or sont âgés de 45 ans et plus.

- Plus de 50 % des individus âgés de 45 à 64 ans quittent pour une autre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue ou pour la région des Laurentides.
- Le constat est différent chez les individus de 65 ans et plus, alors que le solde migratoire avec les autres MRC de l'Abitibi-Témiscamingue est positif. Aucune tendance claire ne se dégage quant à la destination des individus de ce groupe d'âge.

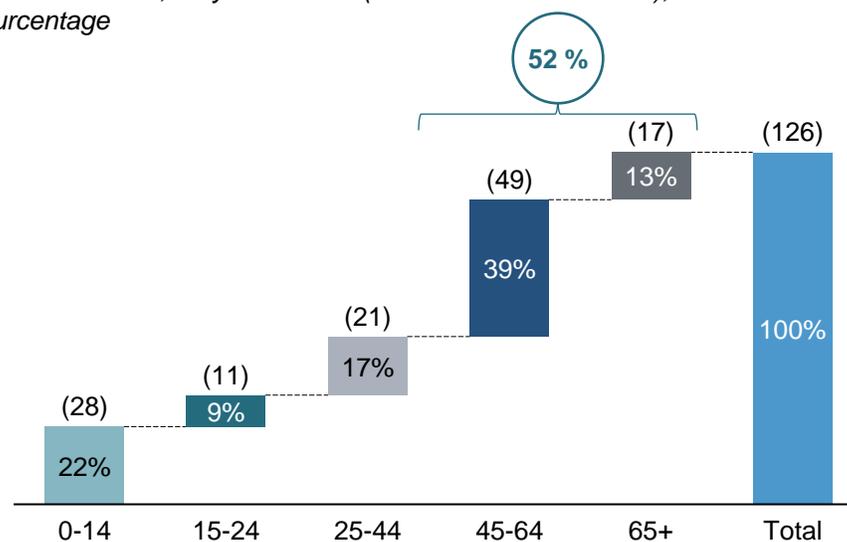
Évolution du solde migratoire net interrégional

La Vallée-de-l'Or, 2011-2012 à 2020-2021; en nombre



Solde migratoire net interrégional par tranche d'âge

La Vallée-de-l'Or, moyenne 3 ans (2018-2019 à 2020-2021); en nombre et en pourcentage



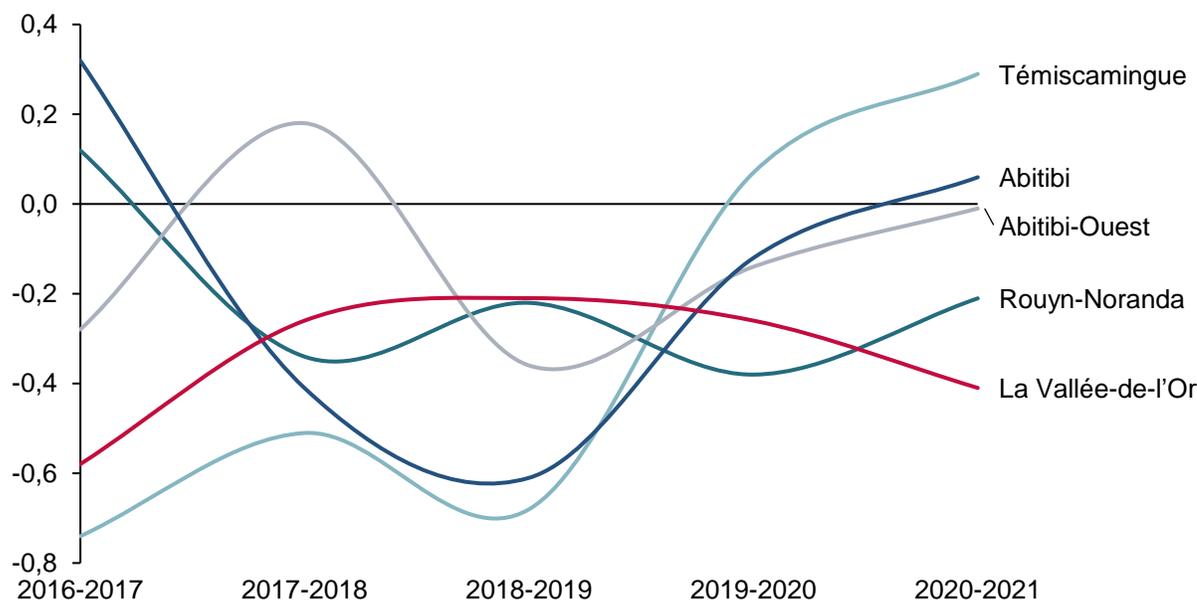
La MRC de La Vallée-de-l'Or enregistre le plus faible taux net de migration interne en 2020-2021

En 2020-2021, le taux net de migration interne¹ de la MRC de La Vallée-de-l'Or se chiffrait à -0,41 %, soit le plus faible parmi les cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

- Toujours en 2020-2021, seules les MRC de Témiscamingue et d'Abitibi ont pu compter sur un solde migratoire interrégional positif, avec des taux de 0,29 % et 0,06 % respectivement.
- Sur la période allant de 2016-2017 et 2020-2021, seule la MRC de La Vallée-de-l'Or a enregistré annuellement un taux migratoire net négatif. Toutes les autres MRC ont connu des taux migratoires nets positifs, au moins pendant une année, sur la période allant de 2016-2017 à 2020-2021.
- La plus forte progression s'est faite dans la MRC Témiscamingue : alors qu'en 2016-2017 elle avait enregistré le plus faible taux migratoire net, elle a présenté le plus élevé en 2020-2021.

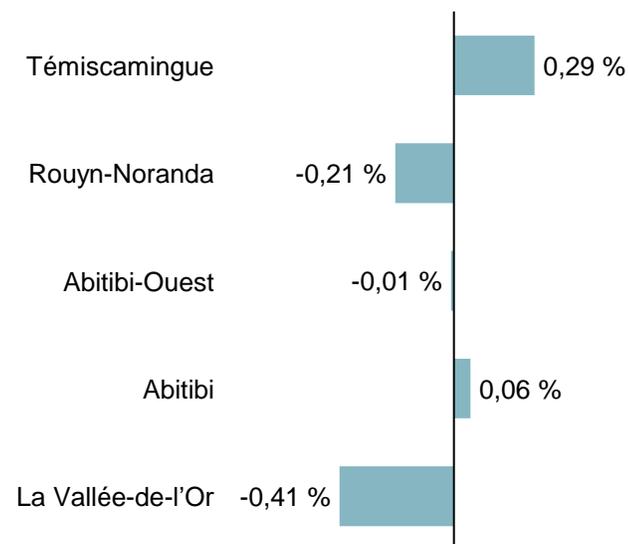
Évolution du taux net de migration interne selon la MRC

Abitibi-Témiscamingue, 2016-2017 à 2020-2021; en pourcentage



Taux net de migration interne selon la MRC

Abitibi-Témiscamingue, 2020-2021; en pourcentage



(1) Le taux net de migration interne exprime le solde migratoire en proportion de la population.
Sources : Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

Le solde migratoire net de La Vallée-de-l'Or est majoritairement négatif par rapport aux régions

En moyenne, depuis les cinq dernières années, le solde migratoire net de La Vallée-de-l'Or a été positif avec cinq régions administratives.

- En moyenne depuis 2016-2017, la MRC de La Vallée-de-l'Or affiche un solde migratoire net positif avec la région de Montréal.
- Entre 2016-2017 et 2020-2021, ce sont au net 13 individus en moyenne qui ont quitté la métropole pour La Vallée-de-l'Or.
- La Côte-Nord, le Nord-du-Québec, Laval et la Gaspésie-Île-de-la-Madelaine sont les quatre autres régions ayant, en moyenne, perdu des individus au profit de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Le solde migratoire net est négatif avec les douze autres régions du Québec.

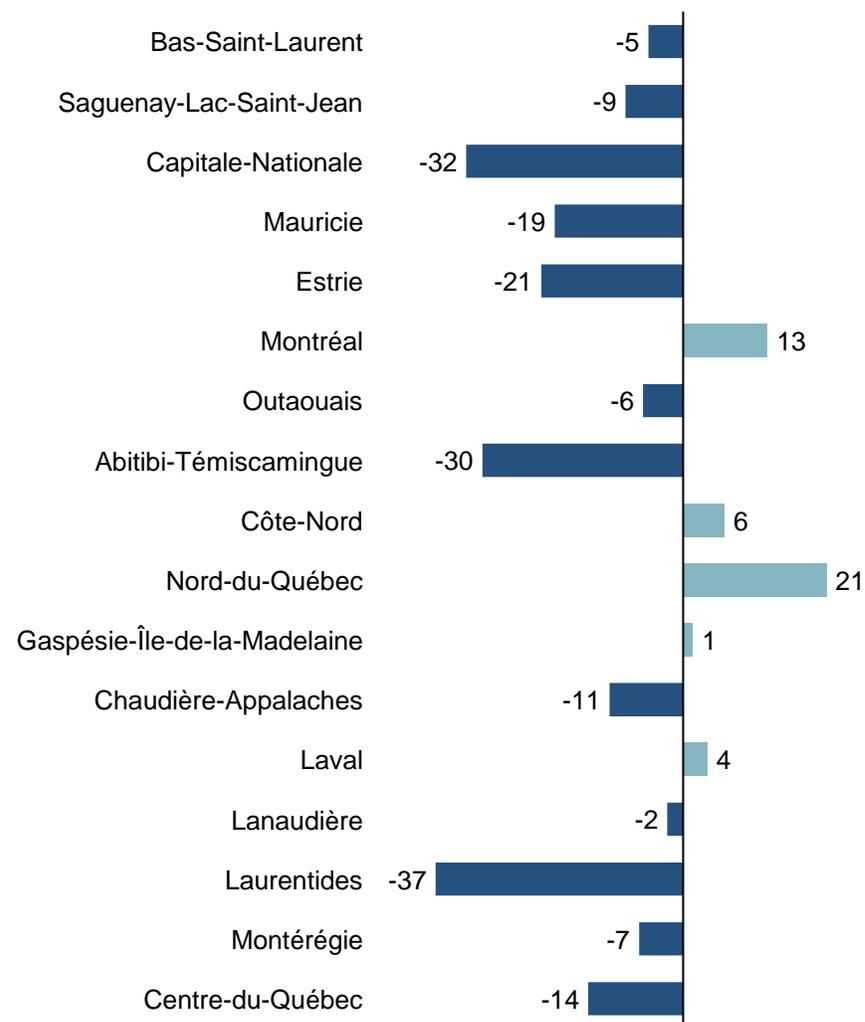
- C'est particulièrement le cas pour les régions des Laurentides, de la Capitale-Nationale et de l'Abitibi-Témiscamingue.
- En moyenne depuis 2016-2017, La Vallée-de-l'Or a perdu respectivement 37, 32 et 30 personnes au profit de ces régions.

Le solde net négatif avec l'Abitibi-Témiscamingue indique que les individus quittent davantage La Vallée-de-l'Or au profit d'une autre MRC de la région.

- Parmi l'ensemble des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, seules celles de l'Abitibi et de Rouyn-Noranda ont des soldes migratoires nets positifs avec la région dans son ensemble.

Solde migratoire net avec les régions administratives

La Vallée-de-l'Or, moyenne 5 ans (2016-2017 à 2020-2021); en nombre



30 % de la population de Malartic détient un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers

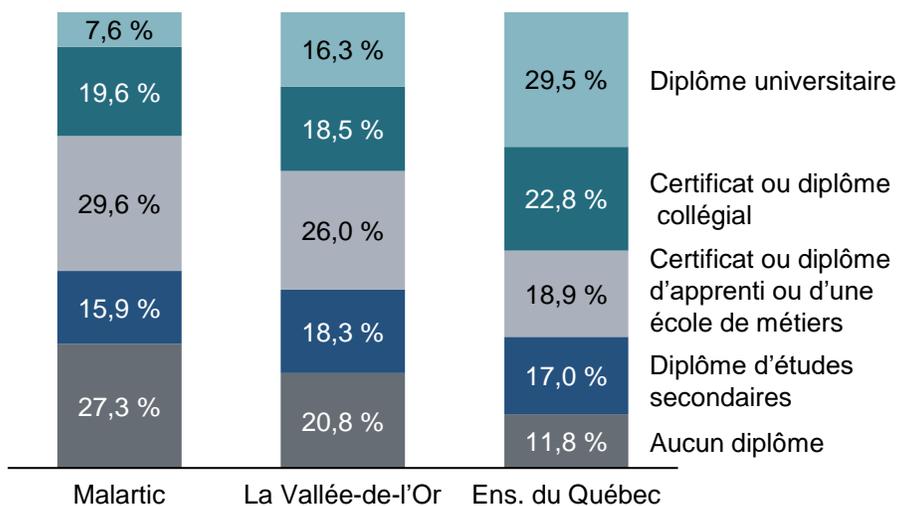
En 2021, près de 73 % de la population de Malartic âgée de 25 à 64 ans détenait au moins un diplôme d'études secondaires. Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle enregistrée en 2016 (70 %).

- Globalement, 15,9 % de la population détenait un diplôme d'études secondaires, 29,6 % un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers et 27,2 % un diplôme postsecondaire.
- Les proportions pour la MRC de La Vallée-de-l'Or et l'ensemble du Québec sont légèrement différentes, alors que la part de la population ayant un diplôme postsecondaire est plus élevée qu'à Malartic.
- Le constat est encore plus marquant parmi la population qui détient un diplôme universitaire où la part est deux fois plus élevée dans la MRC de La Vallée-de-l'Or et près de quatre fois plus élevée dans l'ensemble du Québec comparativement à Malartic.

Finalement, les données sur la fréquentation scolaire de l'école primaire des Explorateurs montrent une décroissance de l'effectif scolaire de l'ordre de 1,7 % en moyenne par année depuis 2014-2015.

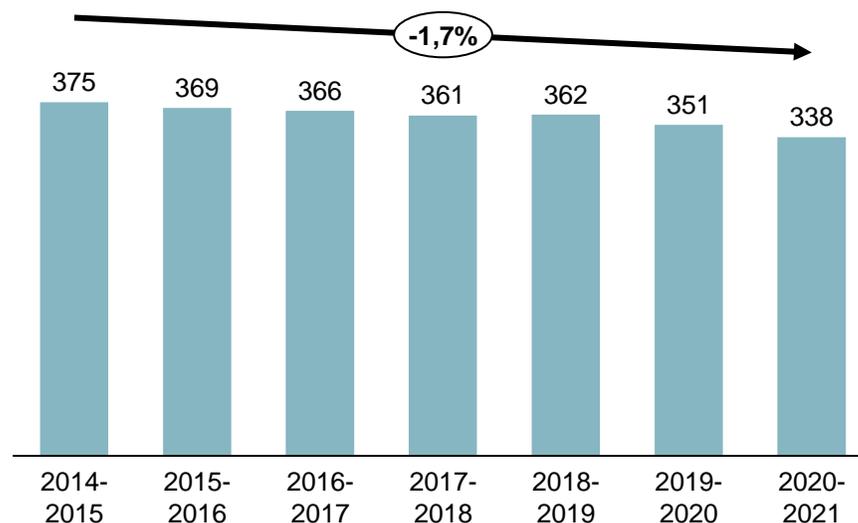
Répartition de la population âgée entre 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de diplomation

Québec, 2021; en pourcentage



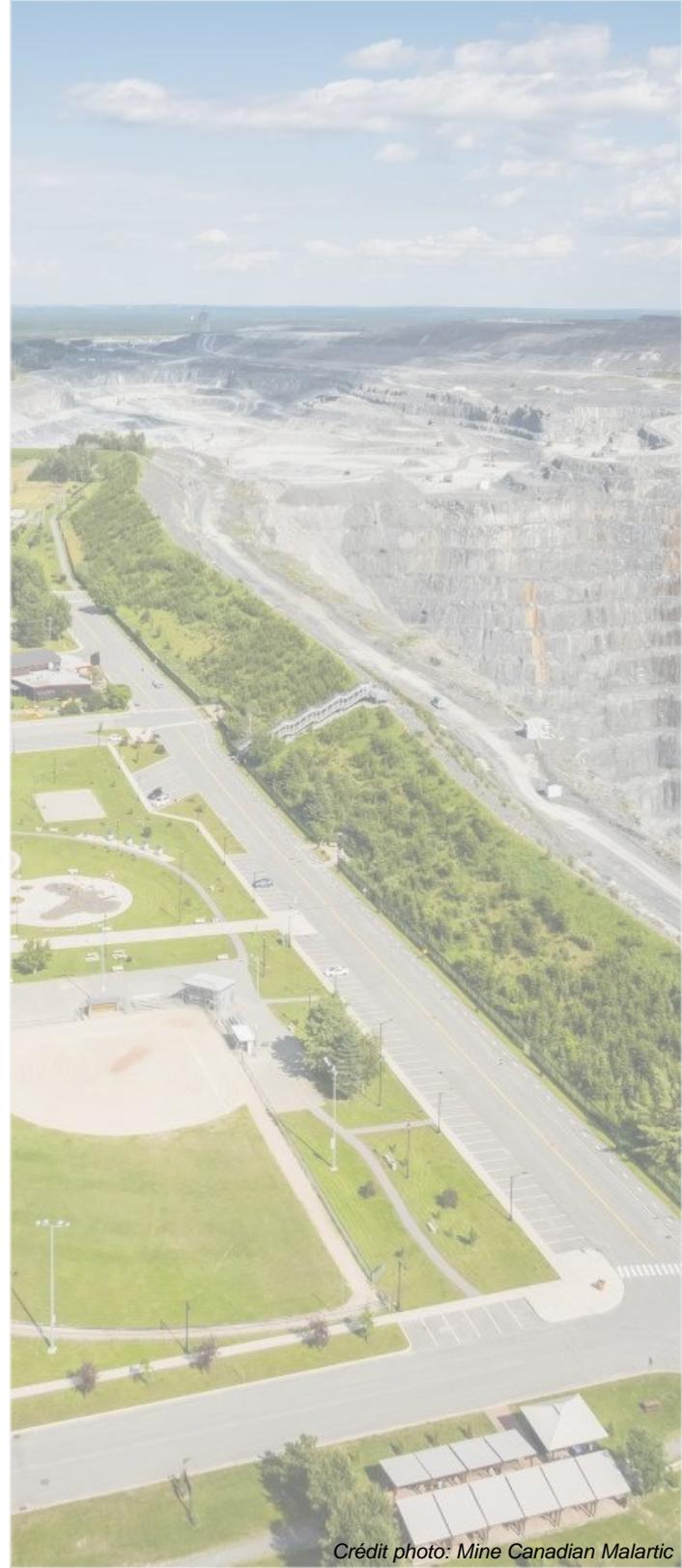
Évolution de l'effectif scolaire des écoles primaires

Commission scolaire de l'or-et-des-Bois, 2014-2015 à 2020-2021; en nombre d'élèves



Une population plus jeune et en croissance depuis les dernières années

	Constats
 Démographie	<ul style="list-style-type: none">– Entre 2017 et 2021, la population de Malartic a augmenté en moyenne de 0,1 % par année. Il s'agit d'un rythme équivalent à celui de l'Abitibi-Témiscamingue et légèrement inférieur à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or.– L'âge médian de la population de Malartic a baissé entre 2016 et 2021, tandis que celle de la MRC de La Vallée-de-l'Or, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec a augmenté. C'est à Malartic que l'âge médian de la population est le plus faible, soit 40,4 ans.
 Migration	<ul style="list-style-type: none">– La croissance de la population de Malartic se fait dans un contexte où le solde migratoire net interrégional de la MRC de La Vallée-de-l'Or est négatif depuis 2012-2013.
 Scolarité	<ul style="list-style-type: none">– Depuis les 10 dernières années, l'évolution de l'effectif scolaire à l'école primaire connaît une décroissance. Ce constat est en contraste avec celui de l'évolution démographique des 0 à 14 ans.– En 2021, près de 73 % de la population de Malartic détient un diplôme contre 70 % en 2016.





Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

– *Démographie*

– *Marché de l'emploi*

– *Performance économique et marché immobilier*

Balisage avec des villes mono-industrielles comparables

Analyse des retombées économiques et fiscales

Annexes

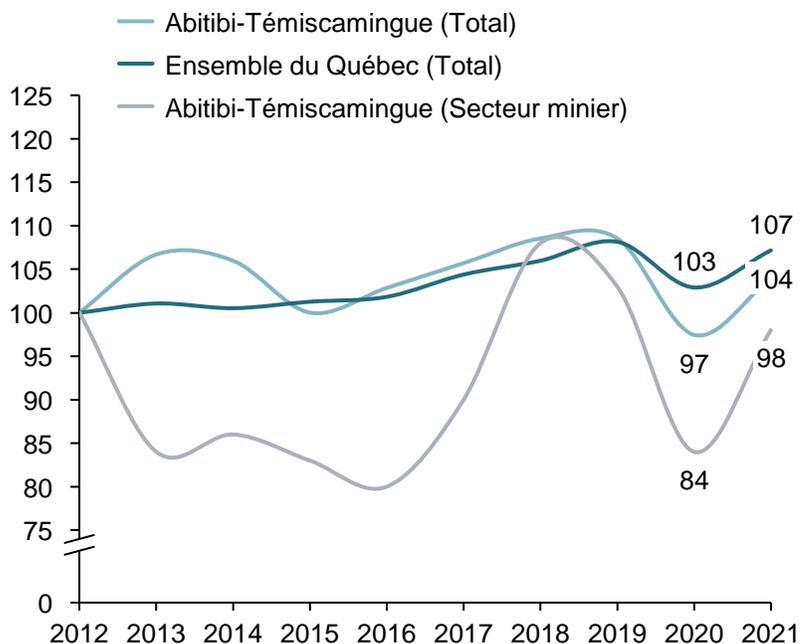
Depuis 2012, le nombre d'emplois dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue a augmenté de 4 %

Il s'agit d'une croissance nette de près de 2 800 emplois entre 2012 et 2021. Néanmoins, le marché de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue a crû moins rapidement que dans l'ensemble du Québec, faisant passer de 1,8 % à 1,7 % sa part du marché de l'emploi à l'échelle du Québec.

- Le marché de l'emploi de l'Abitibi-Témiscamingue subit davantage de fluctuation que celui de l'ensemble du Québec étant donné l'importance du secteur minier. En 2021, les emplois dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles représentaient 13,4 % du marché du travail en Abitibi-Témiscamingue, soit 9 800 emplois.
- Avec plus de 700 employés, MCM supporte tout près de 9 % de la main-d'œuvre de ce secteur en Abitibi-Témiscamingue. Cette proportion serait encore plus élevée si l'on comptabilisait les travailleurs contractuels à la mine.
- L'extraction des ressources naturelles de l'Abitibi-Témiscamingue compte pour 25 % des emplois de ce secteur au Québec.

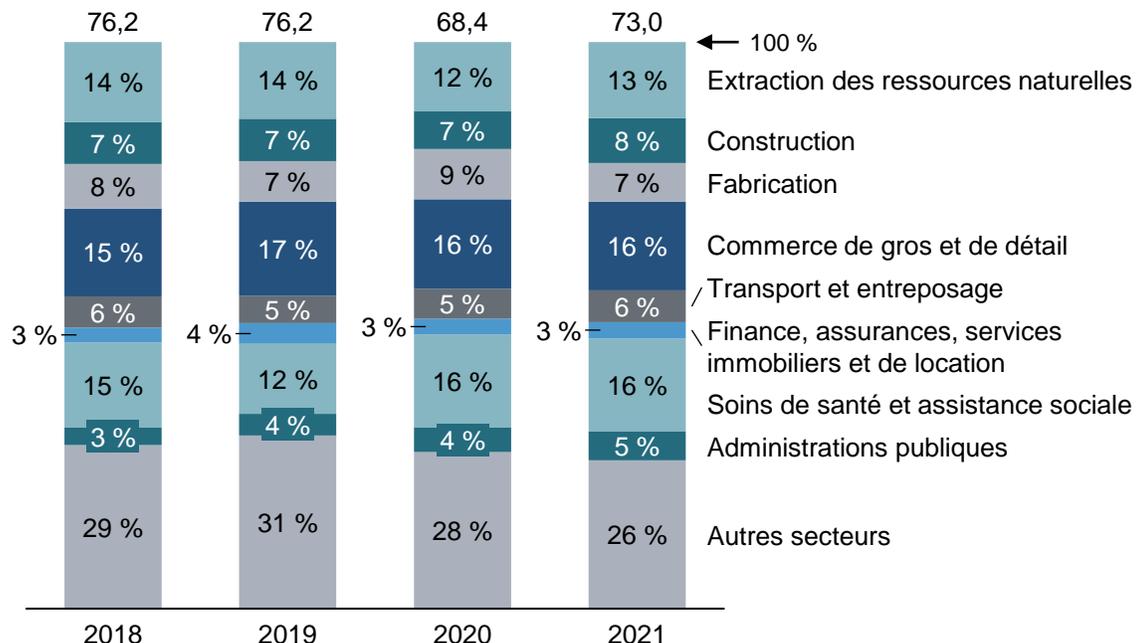
Évolution de l'emploi total

Québec, 2012 à 2021; en base 100 (2012=100)



Répartition des emplois par industrie

Abitibi-Témiscamingue, 2018 à 2021; en milliers d'emplois et en pourcentage



44 % des travailleurs de Malartic œuvrent dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles

Selon les plus récentes données du recensement de 2021, 2 410 personnes travaillent sur le territoire de la ville de Malartic et de ce nombre, 44 % évolue dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles. La présence de MCM est directement liée à cette forte représentativité.

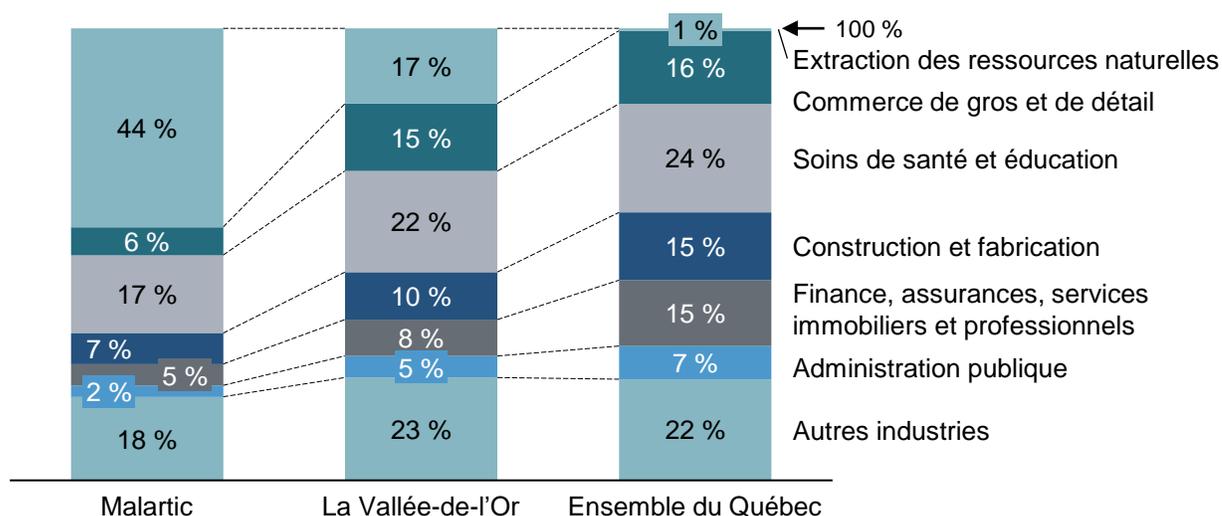
- Il s'agit d'un constat qui se démarque de celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or, où 16,6 % des personnes travaillent dans ce secteur. Une proportion qui chute à 0,5 % pour l'ensemble du Québec.

Parmi les personnes qui travaillent sur le territoire de Malartic, 6 % d'entre elles font du télétravail. Une proportion qui grimpe à 9 % pour la MRC de La Vallée-de-l'Or et à 25 % pour l'ensemble du Québec.

- La structure socio-économique de Malartic explique la plus faible proportion de personnes en télétravail.
- En 2021, trois secteurs affichent une proportion de personnes en télétravail supérieure à 50 % au Québec, soit l'industrie de l'information, de la finance et assurance de même que celle des services professionnels ; ces trois secteurs représentent moins de 5 % de l'emploi à Malartic.

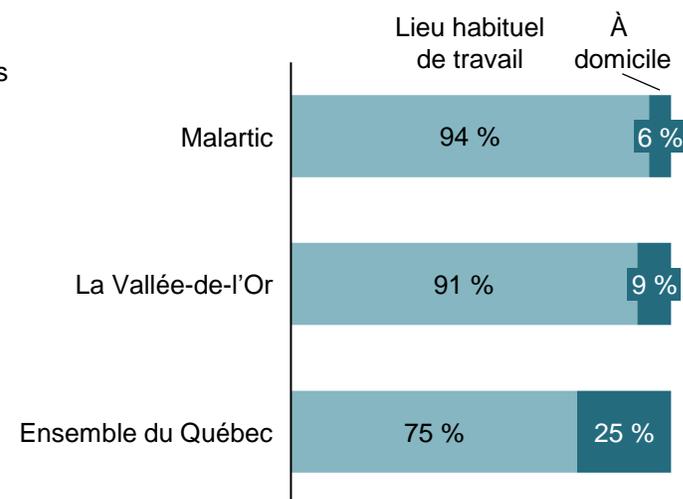
Répartition des travailleurs âgés de 15 ans et plus selon le lieu de travail et leur secteur d'activité¹

Québec, 2021; en pourcentage



Répartition des travailleurs âgés de 15 ans et plus selon le lieu de travail

Québec, 2021; en pourcentage



(1) Inclut les travailleurs qui font du travail de leur domicile.
Sources : Recensement (2021), Analyse Aviseo Conseil, 2023

La masse salariale du secteur minier croît plus rapidement que les heures payées

Entre 2010 et 2019, le nombre d'heures payées dans le secteur minier au Québec a augmenté de 23 % tandis que la masse salariale du secteur a augmenté de 90 %.

– Ces variations divergentes admettent alors des salaires en croissance dans ce secteur.

Tout comme pour l'ensemble du Québec, le nombre d'heures payées et la masse salariale du secteur minier en Abitibi-Témiscamingue ont augmenté depuis 2010.

- La croissance de ces deux indicateurs a été plus soutenue en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec avec une hausse de 59 % des heures payées et une masse salariale qui a plus que doublé.
- Bien que le nombre d'emplois dans le secteur minier ait diminué entre 2010 et 2019 en Abitibi-Témiscamingue, la hausse du nombre d'heures payées tend à montrer que la main-d'œuvre du secteur travaille davantage et est plus productive.



22 %

Part des heures payées totales dans le secteur minier en Abitibi-Témiscamingue

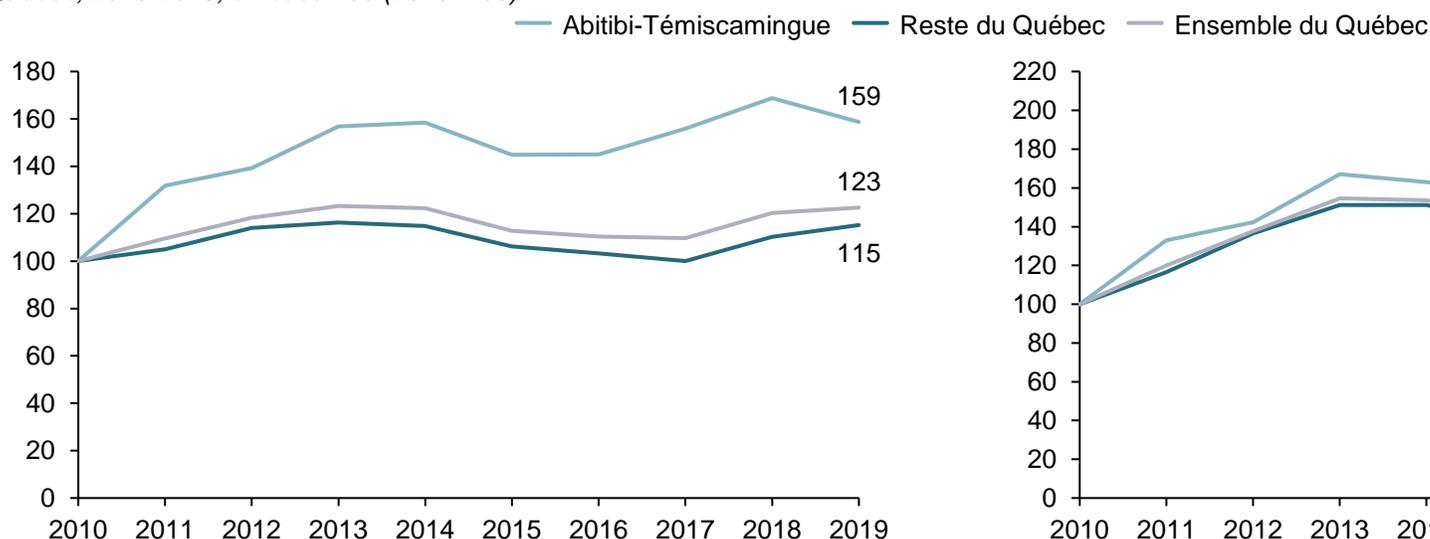


23 %

Part de la masse salariale totale du secteur minier distribuée en Abitibi-Témiscamingue

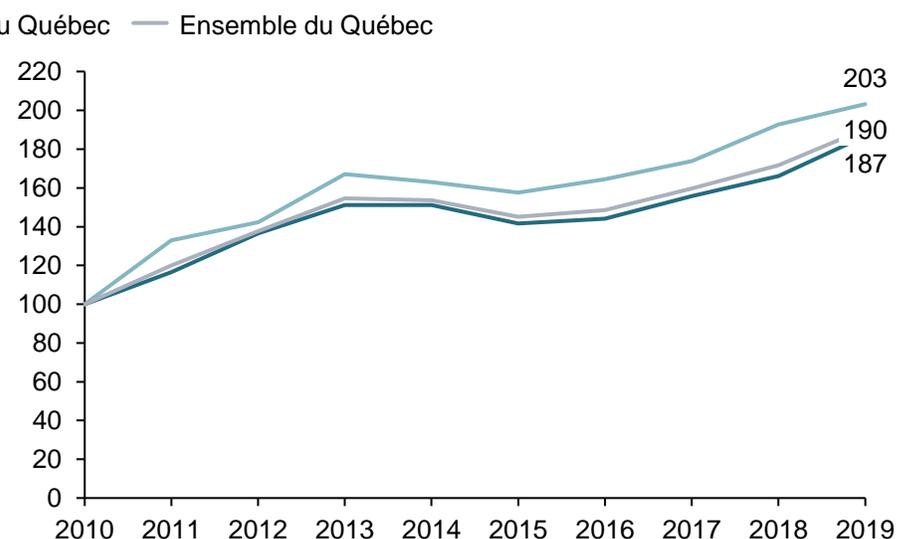
Évolution du nombre d'heures payées dans le secteur minier

Québec, 2010-2019; en base 100 (2010=100)



Évolution de la masse salariale du secteur minier

Québec, 2010-2019; en base 100 (2010=100)



Le nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans a considérablement chuté partout au Québec en 2020

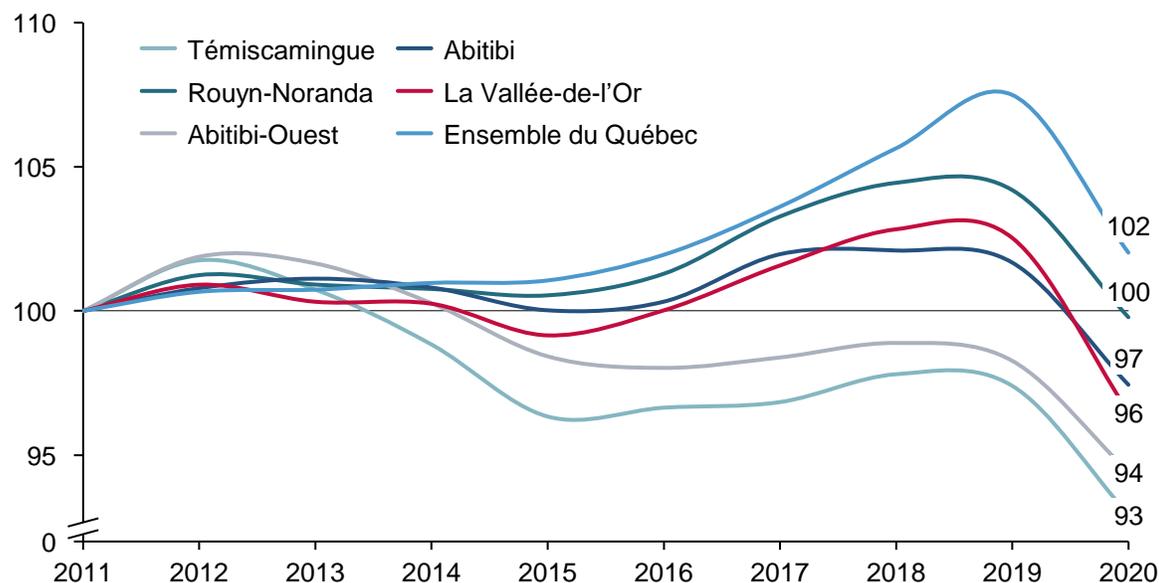
La mise sur « pause » de l'économie à la suite de la crise sanitaire liée à la COVID-19 a durement touché le marché de l'emploi alors que de nombreux commerces et entreprises ont dû suspendre leurs activités.

- Cette situation exceptionnelle a poussé à la baisse le nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans et la MRC de La Vallée-de-l'Or a été la plus fortement touchée avec une baisse de 5,9 % du nombre de travailleurs entre 2019 et 2020.
- En omettant l'année 2020, le nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans dans la MRC de La Vallée-de-l'Or a augmenté en moyenne de 0,3 % par année entre 2011 et 2019, la seconde plus forte hausse parmi les cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, derrière Rouyn-Noranda (+0,9 %).
- De 2011 à 2020, le nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans a diminué en moyenne de 0,4 % par année dans La Vallée-de-l'Or.

Les MRC de La Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda représentent à elles seules 60 % de la force de travail de la région, avec chacun un peu plus de 17 000 travailleurs âgés de 25 à 64 ans.

Évolution du nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans

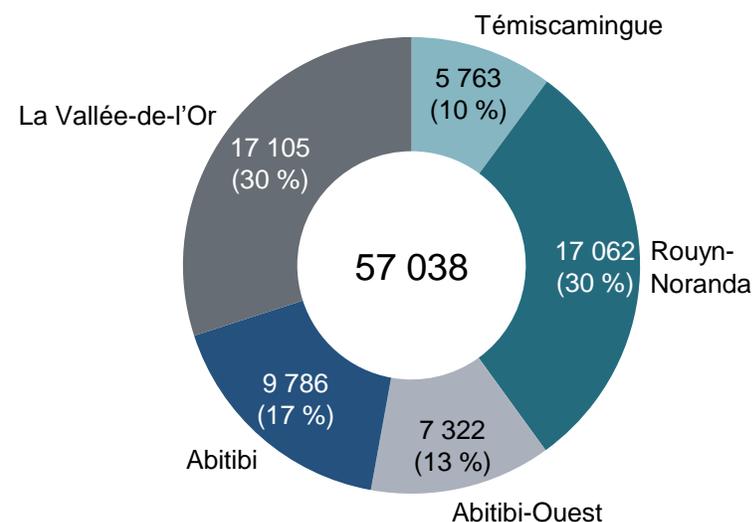
Québec, 2011 à 2020; en base 100 (2011=100)



Sources : Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

Répartition du nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans

Abitibi-Témiscamingue, 2020; en nombre et en pourcentage



Malartic affiche une forte progression de son taux d'activité et d'emploi

À 65,3 % et en hausse de 5,3 points de pourcentage par rapport à 2016, le taux d'activité à Malartic est plus élevé que celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec

- Le taux d'emploi à Malartic arrive juste derrière celui de l'Abitibi-Témiscamingue. Néanmoins, depuis 2016, c'est celui de Malartic qui a le plus progressé (+6,0 points de pourcentage) pour se chiffrer à 61,2 %.

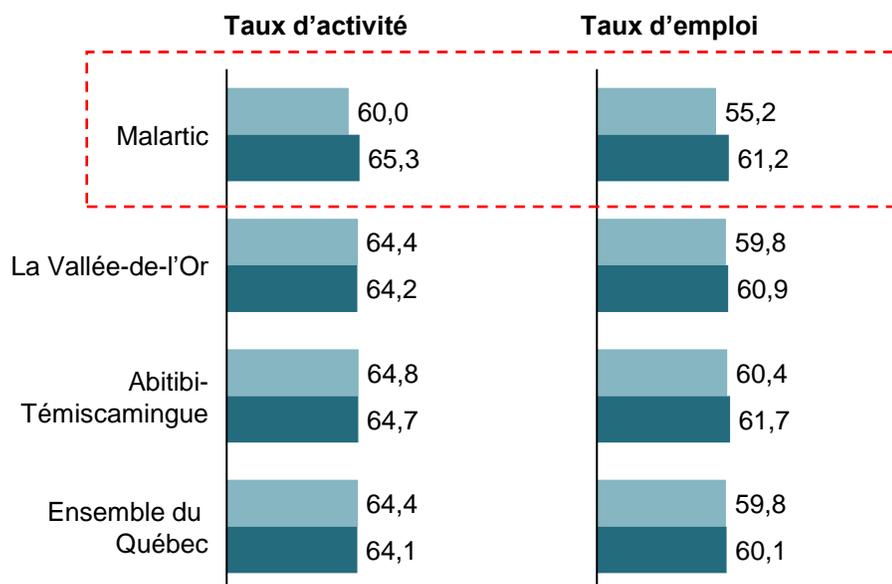
Étant une région dont le secteur minier occupe une grande place, le marché de l'emploi est fortement influencé par les dynamiques sectorielles.

- L'ouverture ou la fermeture d'une mine et le prix des métaux auront un impact sur le marché de l'emploi. À titre d'exemple, les fluctuations de 2015 concordent avec un ralentissement des livraisons minérales et une baisse des prix de certains métaux.
- Néanmoins, depuis les 10 dernières années, les indicateurs du marché de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue ont été à sept reprises plus élevés que ceux de l'ensemble du Québec.

Taux d'activité et d'emploi

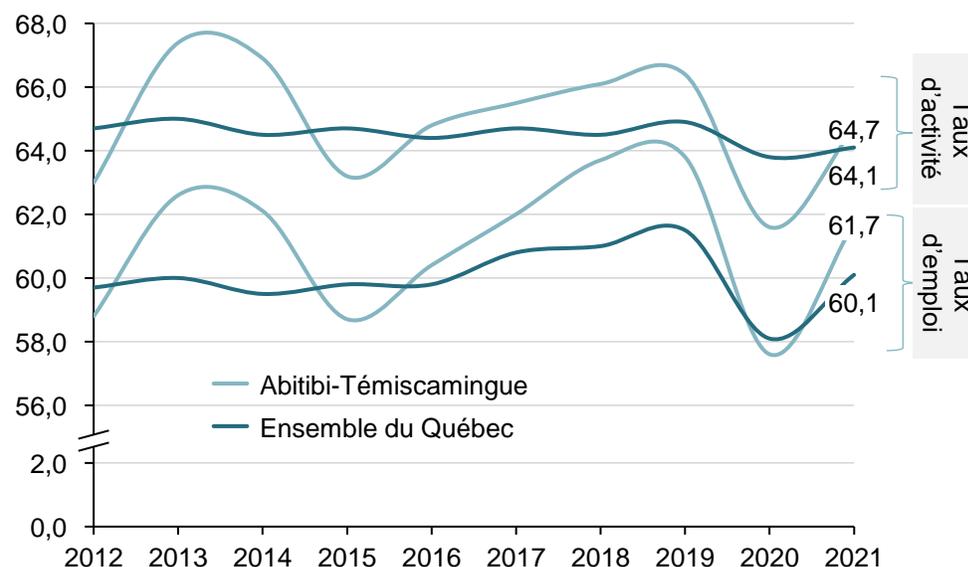
Québec, 2016 et 2021; en pourcentage

2016 2021



Évolution des taux d'activité et d'emploi¹

Québec, 2012 à 2021; en pourcentage



(1) La disponibilité des données ne permet pas d'avoir un historique du taux d'emploi et d'activité pour Malartic et La Vallée-de-l'Or. Sources : Recensement (2016 & 2021), Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

Par rapport à 2016, le taux de chômage de Malartic à baissé de 1,7 p.p. pour se chiffrer à 6,2 %

Que ce soit en 2016 ou en 2021, le taux de chômage à Malartic demeure plus élevé que celui de La Vallée-de-l'Or, de l'Abitibi-Témiscamingue

– En 2021, le taux de chômage à Malartic a été relativement semblable à celui de l'ensemble du Québec.

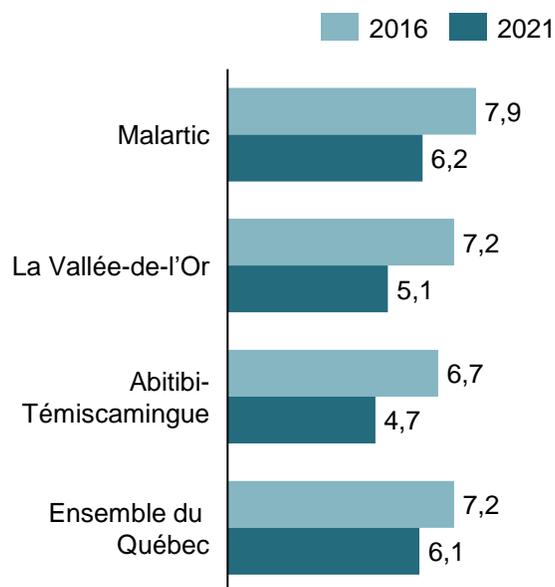
Depuis 2012, le taux de chômage de l'Abitibi-Témiscamingue est demeuré en dessous de celui du Québec.

– Avant 2020, le taux de chômage de la région était celui qui avait le plus baissé comparativement à celui de l'ensemble du Québec.

– La crise sanitaire de la COVID-19 a fait grimper partout au Québec le taux chômage. En Abitibi-Témiscamingue, il a grimpé à 6,6 % en 2020 pour redescendre à 4,7 % en 2021, un niveau supérieur à celui de 2019 (3,9 %).

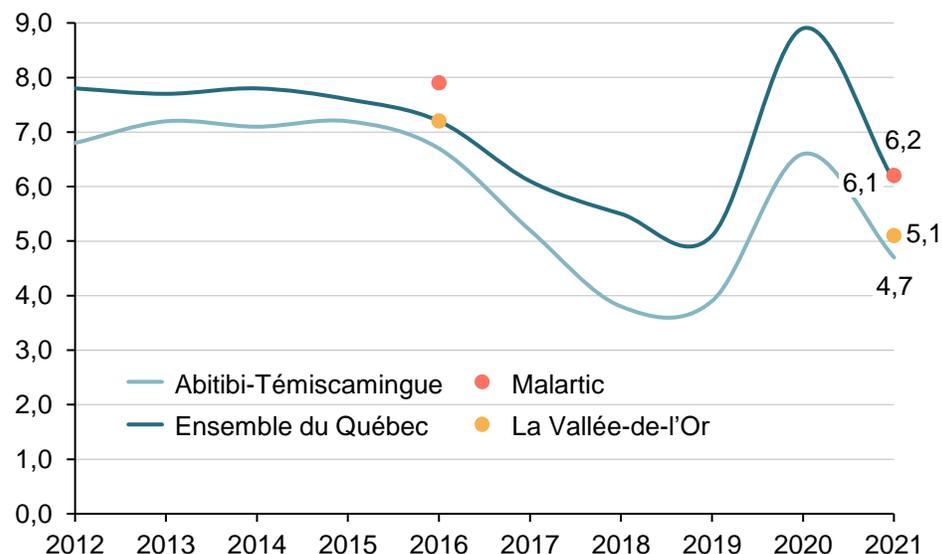
Taux de chômage

Québec, 2016 et 2021; en pourcentage



Évolution du taux de chômage¹

Québec, 2012 à 2021; en pourcentage



(1) La disponibilité des données ne permet pas d'avoir un historique du taux de chômage pour Malartic et La Vallée-de-l'Or.
Sources : Recensement (2016 & 2021), Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

Le nombre de postes vacants en Abitibi-Témiscamingue a crû plus rapidement qu'au Québec

Le nombre de postes vacants en Abitibi-Témiscamingue est passé de 700 au premier trimestre de 2015 à 2 540 au premier trimestre de 2021, soit une hausse de 263 %.

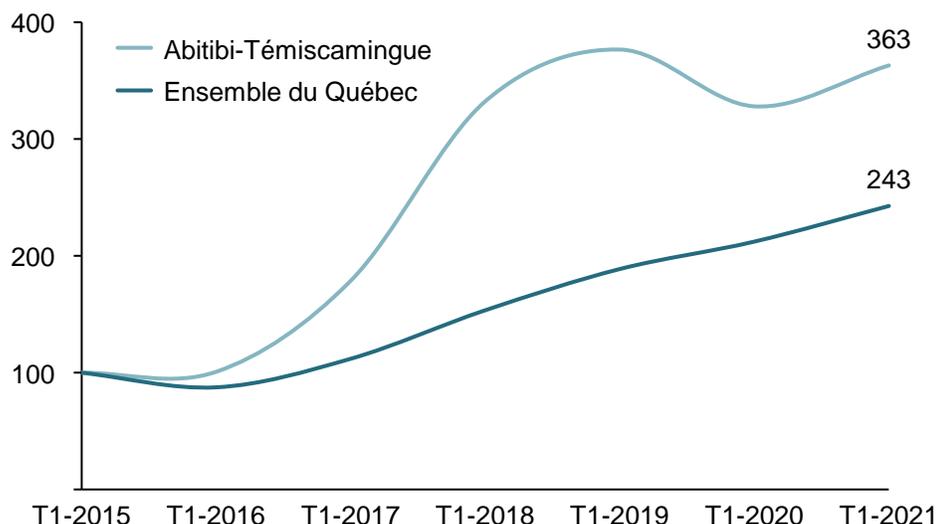
- La croissance plus rapide du nombre de postes vacants dans la région a fait passer de 1,2 % à 1,7 % la part de l'Abitibi-Témiscamingue dans l'ensemble du Québec.
- Il s'agit d'une proportion équivalente à celle du marché de l'emploi dans l'ensemble du Québec.

En 2015, on dénombre plus de huit chômeurs par poste vacant en Abitibi-Témiscamingue.

- Ce ratio a significativement chuté pour atteindre un creux, soit 0,9 chômeur par poste vacant en 2019.
- Pour l'ensemble du Québec, le ratio nombre de chômeurs par poste vacant a connu la même tendance à la baisse, sans toutefois passer en dessous de la barre du un.

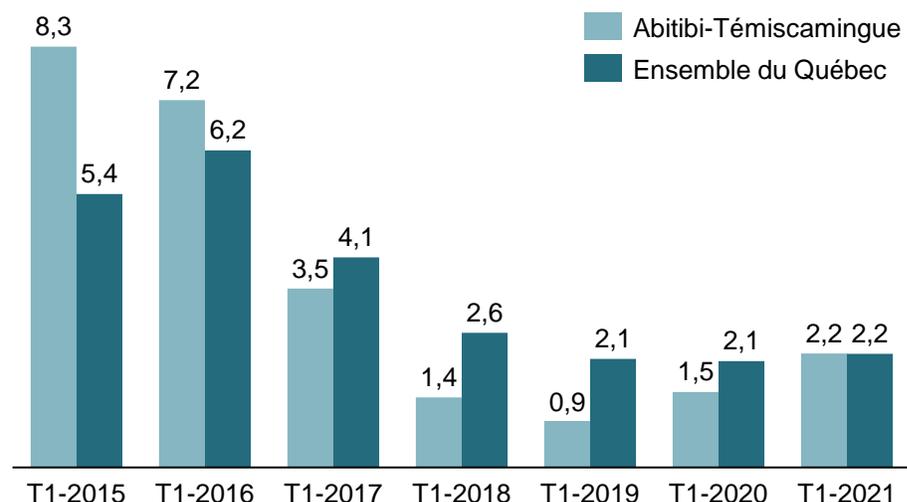
Évolution du nombre de postes vacants

Québec, T1-2015 à T1-2021 ; en base 100 (T1-2015 = 100)



Ratio entre le nombre de chômeurs et le nombre de postes vacants¹

Québec, T1-2015 à T1-2021 ; en ratio



(1) Un ratio supérieur à 1 signifie qu'il y a plus de chômeurs que de postes vacants, tandis qu'un ratio inférieur à 1 signifie que le nombre de postes vacants est supérieur au nombre de chômeurs.
Sources : Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

Le revenu d'emploi médian des travailleurs de La Vallée-de-l'Or est l'un des plus élevés au Québec

Avec un revenu d'emploi médian de 51 951 \$, la MRC de La Vallée-de-l'Or affiche le neuvième revenu le plus élevé chez les travailleurs de 25 à 64 ans parmi les 104 MRC du Québec en 2020.

– En Abitibi-Témiscamingue, il surpasse de 3 % à 16 % celui des autres MRC de la région.

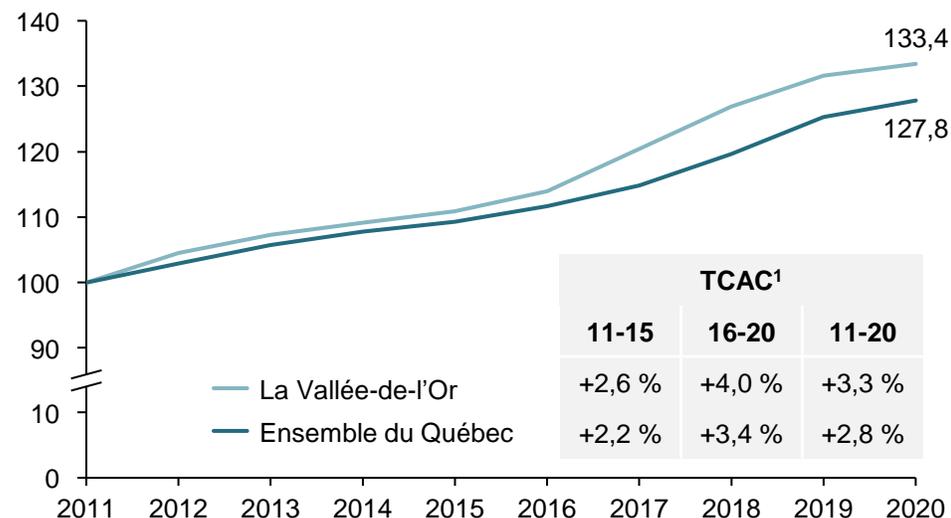
Entre 2011 et 2020, les travailleurs âgés de 25 à 64 ans de la MRC de La Vallée-de-l'Or ont vu leur revenu d'emploi médian augmenté en moyenne de 3,3 % par année.

– Le revenu médian de la MRC de La Vallée-de-l'Or a crû plus rapidement que celui de l'ensemble du Québec et il est de 13 % plus élevé.

– La valeur ajoutée est composée de la rente du capital et de la rente du travail (les salaires). Une croissance des revenus contribue directement à créer de la valeur dans l'économie, mais elle bénéficie également aux gouvernements par les impôts qu'ils prélèvent.

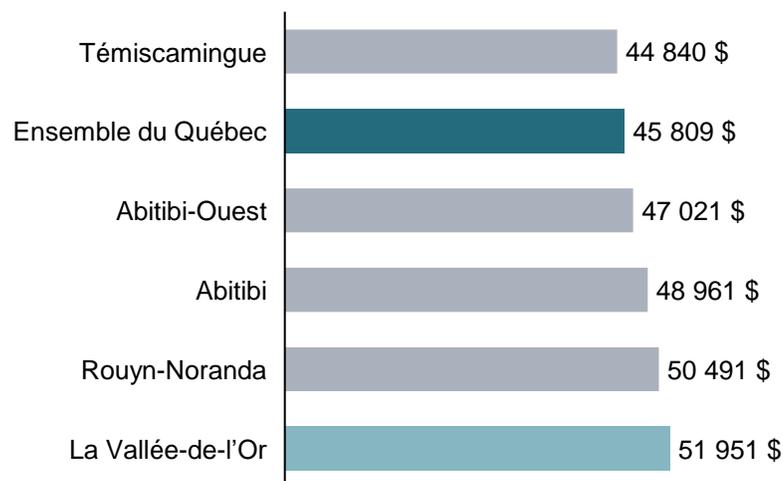
Évolution du revenu d'emploi médian des travailleurs âgés de 25 à 64 ans

Québec, 2011-2020; en base 100 (2011=100)



Revenu d'emploi médian des travailleurs âgés de 25 à 64 ans

Québec, 2020; en dollars de 2020



(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC).

Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

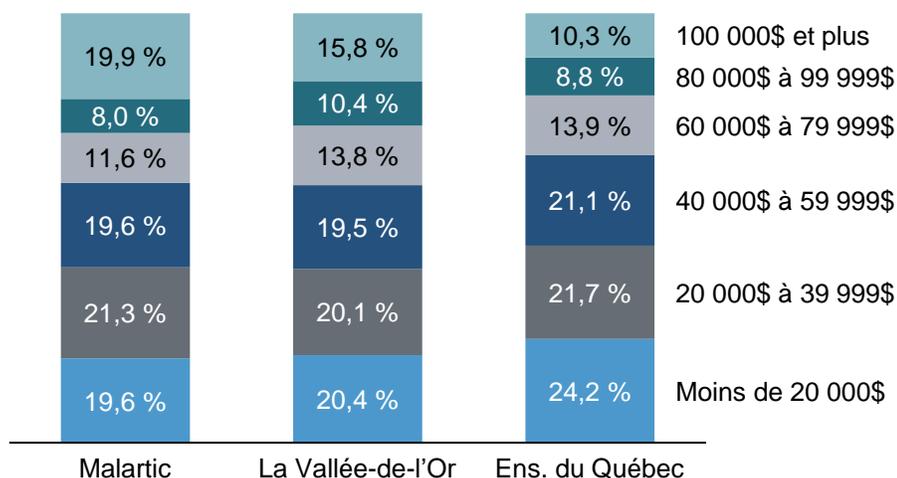
Près de 20 % de la population âgée de 15 ans et plus à Malartic gagne 100 000 \$ et plus par année

Les données du recensement de 2021 permettent de comparer le revenu d'emploi selon le lieu de travail et le lieu de domicile d'un individu.

- Cette comparaison est d'autant plus pertinente pour Malartic puisque la majorité des travailleurs de MCM habitent dans une ville en périphérie dont à Val-d'Or et Rouyn-Noranda.
- Ainsi, en 2021, 20 % des résidents de Malartic bénéficiaient d'une rémunération d'emploi de plus de 100 000 \$, une proportion qui grimpe à 32 % pour les personnes qui travaillent à Malartic. La présence de MCM explique cette différence.
- Bien qu'une plus forte proportion de personnes gagne plus de 100 000 \$ à Malartic que dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, le revenu d'emploi médian par lieu de domicile des deux territoires est identique à 49 200 \$.
- Si l'on considère le revenu selon le lieu de travail, celui à Malartic s'est chiffré à 72 000 \$ en 2021, une différence de 46 % par rapport à celui de la population demeurant à Malartic.
- À Val-d'Or, par exemple, où plusieurs travailleurs de MCM résident, le revenu d'emploi des individus qui y travaillent est inférieur au revenu d'emploi de ceux qui y demeurent.

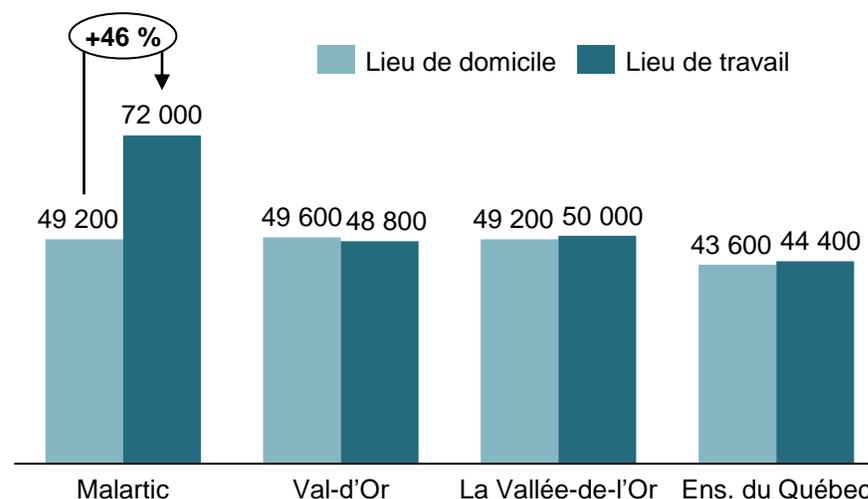
Tranche de revenu d'emploi en 2020 pour la population de 15 ans et plus – lieu de domicile

Québec, 2020; en pourcentage



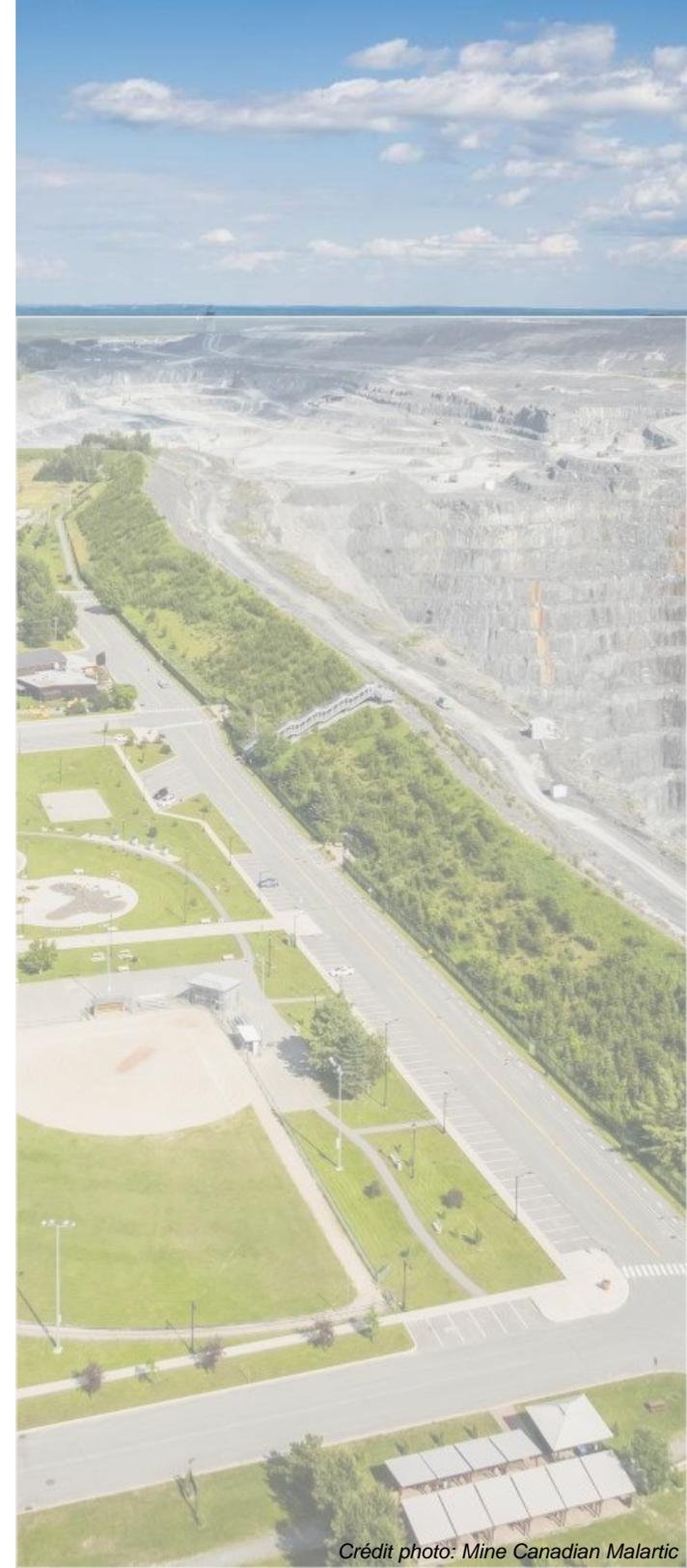
Revenu d'emploi médian des travailleurs de 15 ans et plus

Québec, 2020; en dollars de 2020



Des indicateurs qui montrent un marché de l'emploi qui se porte bien à Malartic

	Constats
 <p>La structure du marché</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Le marché de l'emploi de Malartic est composé à 44 % d'emplois dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles. La très forte majorité de ces emplois est supportée par les activités de MCM. – Le nombre d'emplois en Abitibi-Témiscamingue a augmenté à un rythme inférieur de celui du Québec depuis les 10 dernières années, notamment à cause de la plus faible croissance démographique dans la région.
 <p>Les indicateurs du marché</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Le marché de l'emploi à Malartic est plus dynamique que celui du Québec. Le taux d'activité à Malartic s'est élevé tout juste au-dessus de celui de l'ensemble du Québec. Il s'agit d'une progression comparativement à la situation qui prévalait en 2016. – À 6,2 %, le taux de chômage de la population de Malartic a chuté de 1,7 p.p. par rapport à celui de 2016. C'est à Malartic qu'il a diminué le plus entre 2016 et 2021 porté, entre autres, par la croissance de l'industrie minière dans la région.
 <p>Les revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Le revenu d'emploi médian des personnes qui travaillent à Malartic s'est chiffré à 72 000 \$ en 2021. Il s'agit d'un montant 46 % supérieur à celui de la population de Malartic. – Les travailleurs à Malartic bénéficient de revenu d'emploi supérieur à celui de La Vallée-de-l'Or et de l'ensemble du Québec.





Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

- *Démographie*
- *Marché de l'emploi*
- ***Performance économique et marché immobilier***

Balisage avec des villes mono-industrielles comparables

Analyse des retombées économiques et fiscales

Annexes

Le PIB par habitant de l'Abitibi-Témiscamingue se compare favorablement à celui du Québec

En 2020, le PIB par habitant de la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'est chiffré à tout près de 57 000 \$, soit un niveau 14,4 % supérieur à celui du Québec.

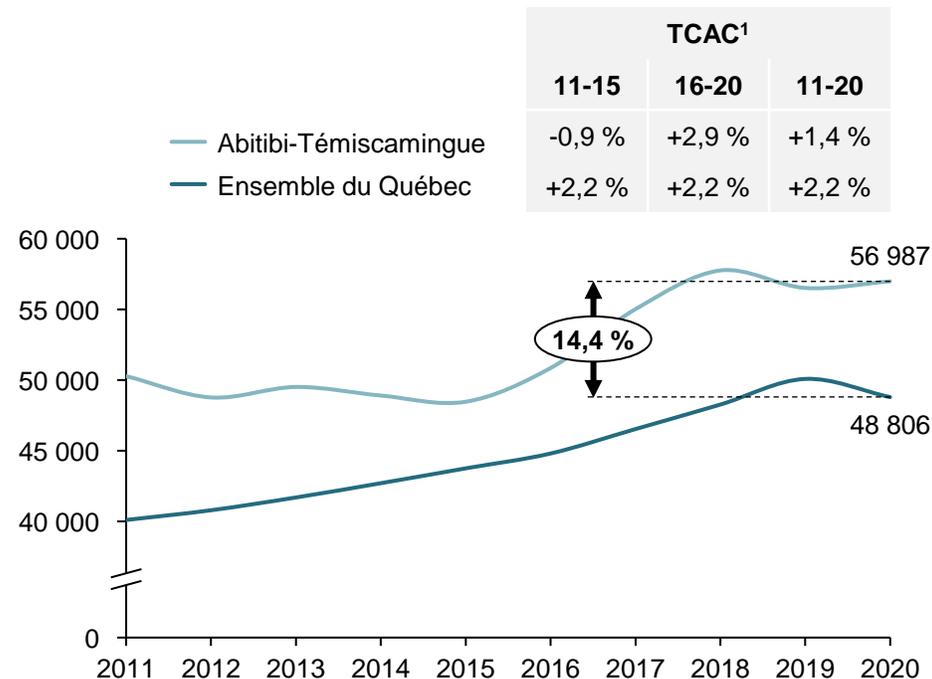
- Entre 2011 et 2015, le PIB par habitant de la région a connu une baisse moyenne de 0,9 % par année pour ensuite remonter entre 2016 et 2020 avec une croissance annuelle de 2,9 %.

Par ailleurs, le PIB nominal de la région a crû en moyenne de 1,5 % par année entre 2011 et 2020. Il s'agit d'une croissance deux fois plus faible que celle de l'ensemble du Québec (+3,0 %).

- La région de l'Abitibi-Témiscamingue représente 2 % du PIB total québécois. Néanmoins, son secteur minier contribue pour 22 % du PIB de cette industrie au Québec.

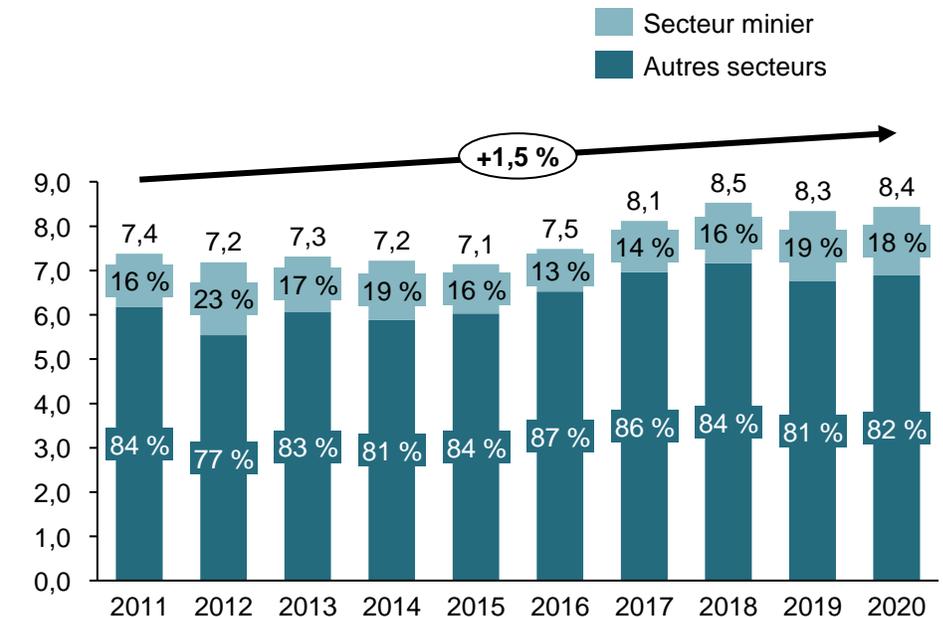
Évolution PIB nominal par habitant

Québec, 2011 à 2020; en dollars et en pourcentage



Évolution PIB nominal

Abitibi-Témiscamingue, 2011 à 2020; en milliards de dollars et en pourcentage



(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC).

Sources : Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

Par rapport à 2015, le revenu disponible par habitant à Malartic a augmenté de 30 %

Le revenu disponible des habitants de Malartic se compare avantageusement à l'ensemble du Québec.

- En 2015, le revenu disponible à Malartic se situait tout juste en dessous de celui de La Vallée-de-l'Or ; il l'a surpassé en 2020 d'un peu plus de 7 %.
- L'écart est encore plus significatif avec l'ensemble du Québec où le revenu disponible par habitant à Malartic est 20 % plus élevé.

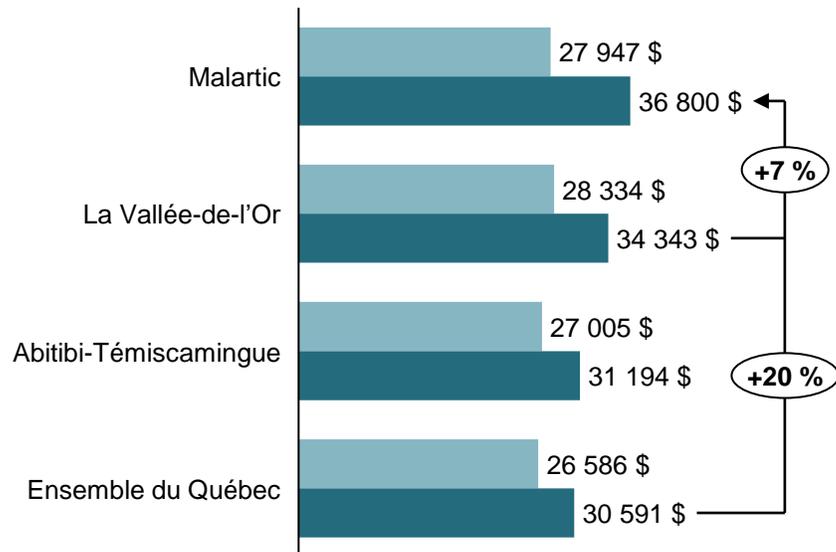
Sur la période qui s'étend de 2011 à 2020, le revenu disponible par habitant de la MRC de La Vallée-de-l'Or a augmenté en moyenne de 3,2 % par année.

- Il s'agit d'une croissance légèrement supérieure à celle de l'Abitibi-Témiscamingue, mais inférieure à celle du Québec.
- Parmi les cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est dans La Vallée-de-l'Or que le revenu disponible par habitant est le plus élevé. Il est suivi de très près par les MRC de l'Abitibi et de Rouyn-Noranda.

Revenu disponible par habitant

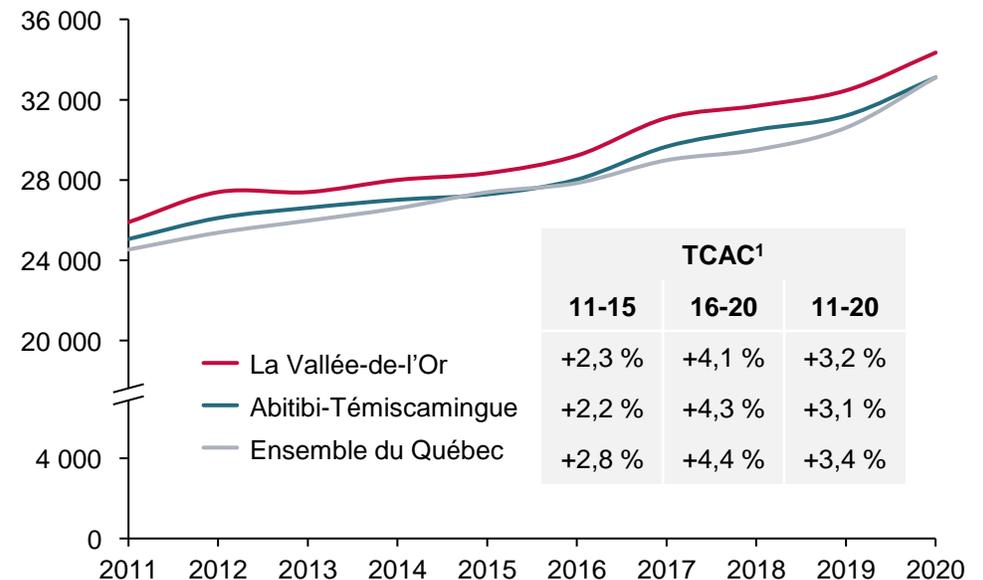
Québec, 2015 et 2020; en dollars courants

2015 2020



Évolution du revenu disponible par habitant²

Québec, 2011 à 2020; en dollars courants



(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC).

(2) La disponibilité des données ne permet pas de présenter l'historique du revenu disponible par habitant pour Malartic.

Sources : Institut de la Statistique du Québec, Recensement (2016 et 2021), Analyse Aviseo Conseil, 2023

Une baisse du nombre de faillites d'entreprises et de consommateurs en Abitibi-Témiscamingue

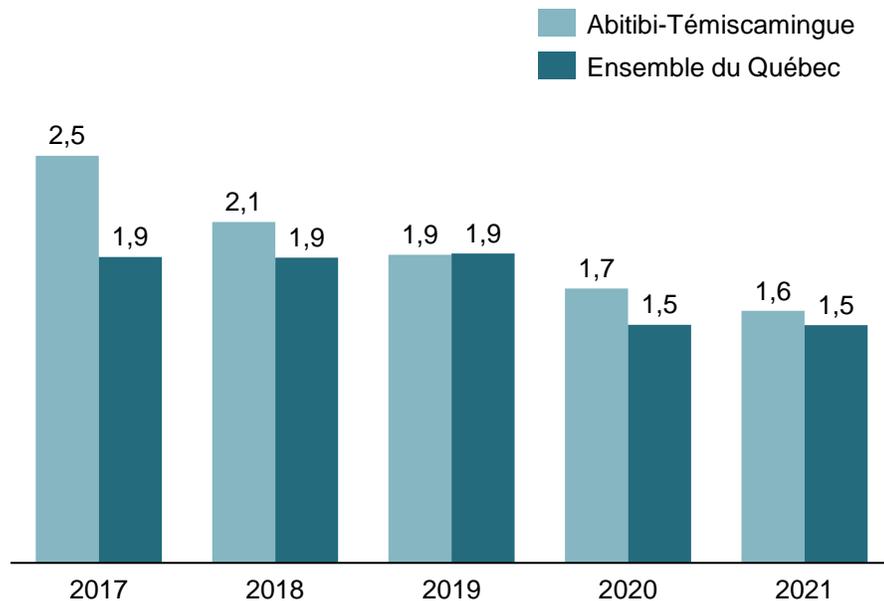
Les données de 2020 et 2021 sont teintées par les effets de la crise sanitaire.

- En effet, les aides gouvernementales, et ce, autant pour les entreprises que pour les particuliers ont permis de maintenir en activité de nombreux commerces tout en évitant des faillites personnelles.
- Ce constat se reflète dans les données portant sur les faillites. En Abitibi-Témiscamingue, le nombre de faillites d'entreprises a diminué, passant de 2,5 faillites par 10 000 habitants en 2017 à 1,6 en 2021.
- C'est encore plus frappant chez les consommateurs où le nombre de faillites personnelles par 10 000 habitants est passé de 22,0 à 14,7 entre 2017 et 2021.

Les aides gouvernementales semblent avoir eu un plus grand impact pour les particuliers où le nombre de faillites a significativement chuté entre 2019 et 2020 partout au Québec. Ce constat est plus nuancé du côté des entreprises.

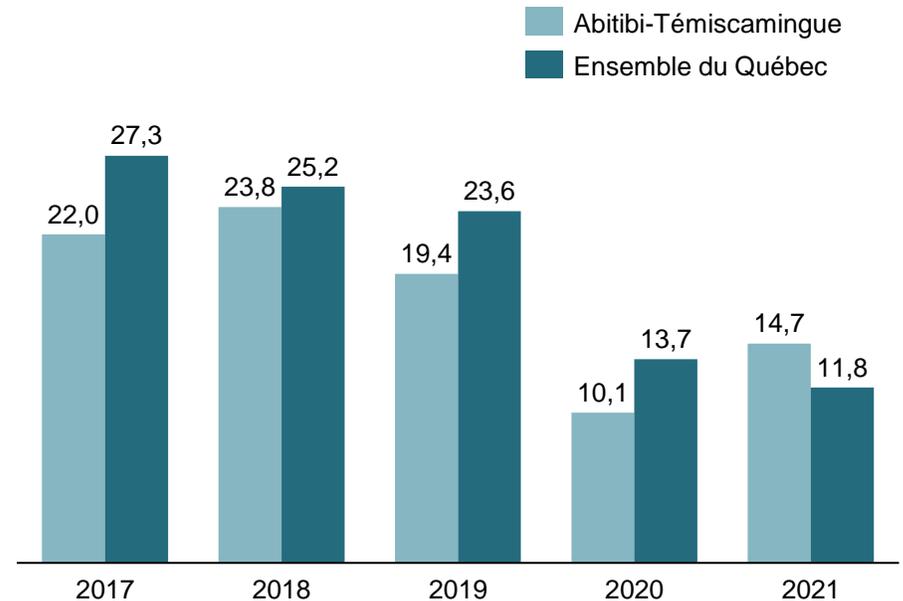
Faillites d'entreprises par 10 000 habitants

Québec, 2017 à 2021; en nombre par 10 000 habitants



Faillites des consommateurs par 10 000 habitants

Québec, 2017 à 2021; en nombre par 10 000 habitants



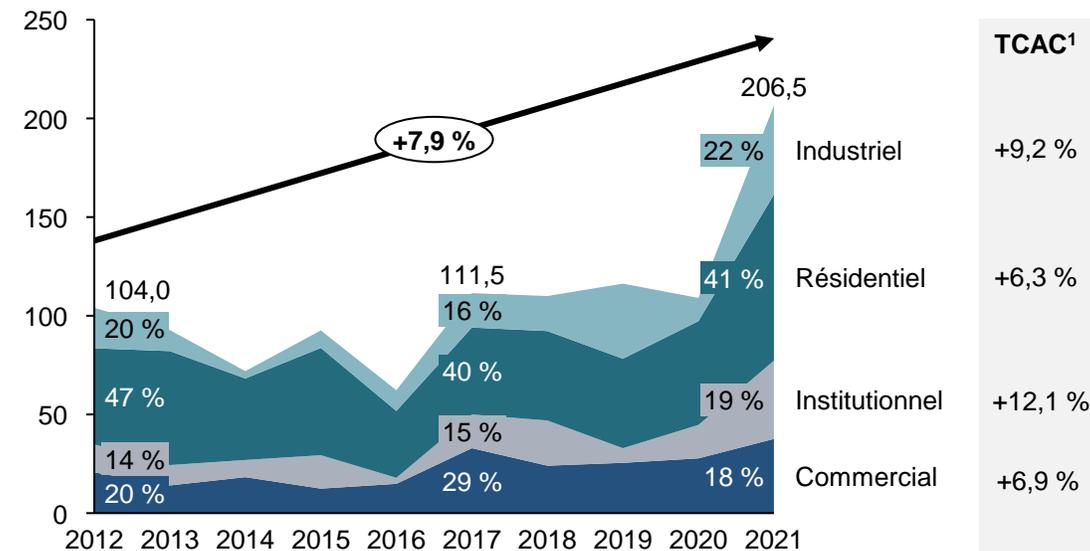
En 2021, la valeur des permis de bâtir s'est chiffrée à plus de 206 millions \$ dans la MRC de La Vallée-de-l'Or

Depuis les dix dernières années, la valeur des permis de bâtir émis sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or a presque doublé, passant de 104,0 millions \$ à 206,5 millions \$.

- L'année 2021 s'est particulièrement caractérisée par une forte croissance des valeurs de permis émis, passant de 109 millions \$ en 2020 à 206,5 millions \$.
- La crise sanitaire a certainement eu un effet sur cette hausse, alors que plusieurs projets de constructions ont été reportés, voire annulés en 2020.
- La MRC de La Vallée-de-l'Or représente, en 2021, 82 % de la valeur des permis de bâtir dans le segment industriel. Le début de la construction de la mine Odyssey, gérée et exploitée par Canadian Malartic, contribue fortement à accroître la valeur de ce segment.

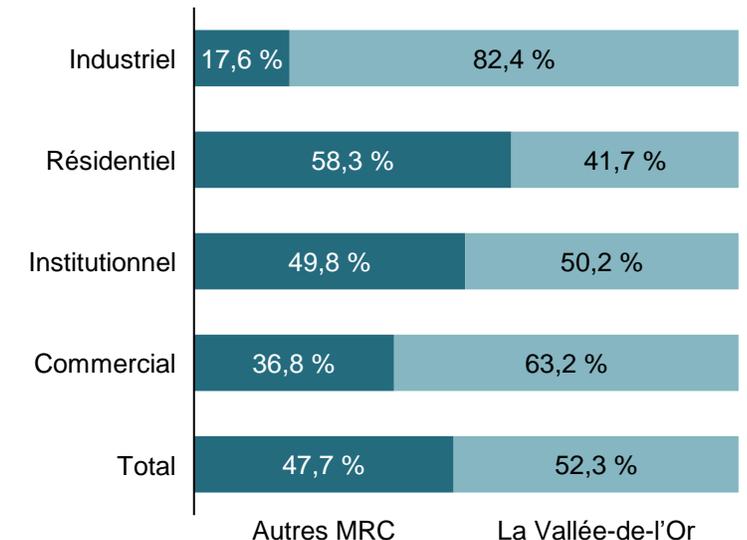
Évolution des valeurs des permis de bâtir par type de construction

La Vallée-de-l'Or, 2012 à 2021; en millions de dollars et en pourcentage



Part des valeurs des permis de bâtir dans la MRC de La Vallée-de-l'Or

Abitibi-Témiscamingue, 2021; en pourcentage



(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC).

Sources : Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

Le nombre d'unités foncières résidentielles est demeuré stable et les valeurs ont augmenté de 61 %

En 2012, la ville de Malartic dénombrait 935 unités foncières de catégorie résidentielle (logements). 10 ans plus tard, ce nombre est passé à 945, une hausse de 10 unités.

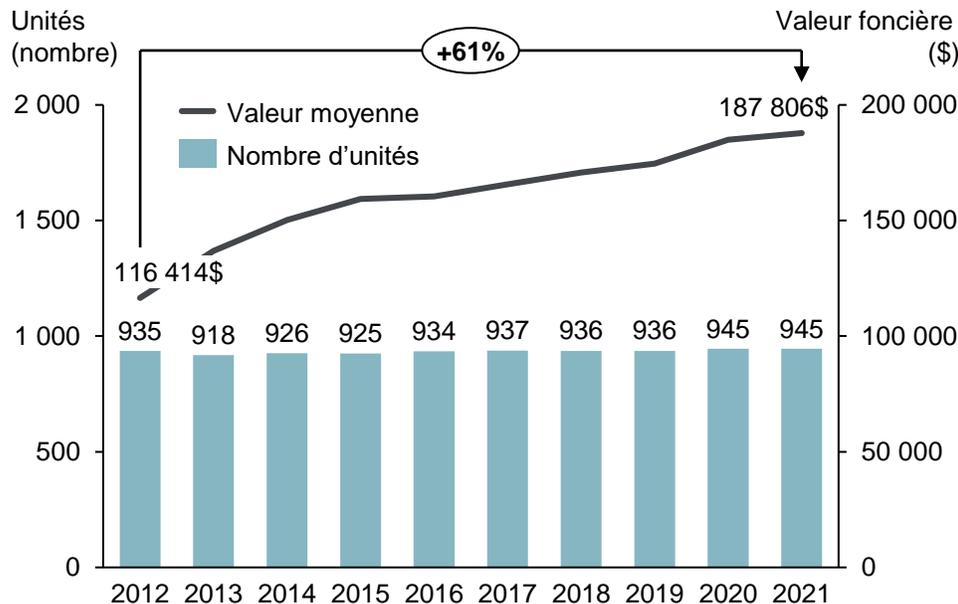
- Pendant cette même période, la valeur foncière moyenne des unités résidentielles a augmenté de 61 % passant de 116 400 \$ à 187 800 \$.
- À titre de comparaison, la valeur foncière moyenne des unités résidentielles dans la MRC de La Vallée-de-l'Or a augmenté de 51 % entre 2012 et 2021.

Le parc immobilier de Malartic est constitué à 74 % de maison unifamiliale.

- Les duplex, soit deux logements, représentent 15 % de l'offre tandis que les immeubles de trois logements et plus comptent pour 10 % du parc immobilier.

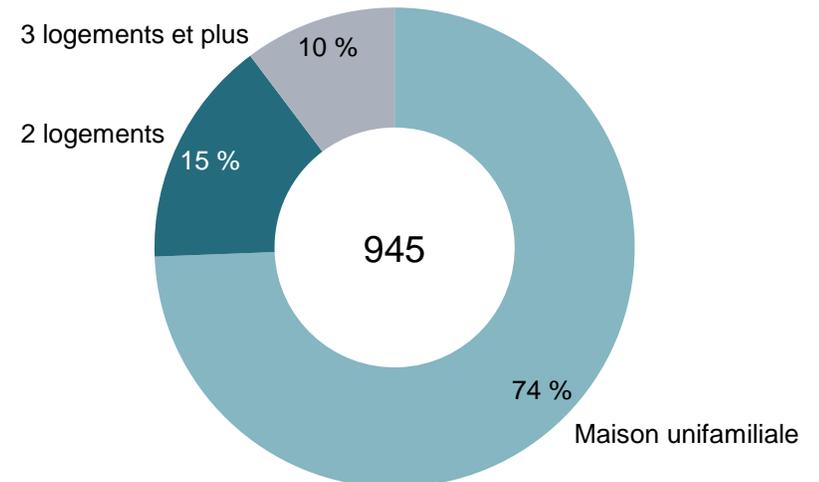
Évolution du nombre d'unités foncières résidentielles et de leur valeur foncière moyenne

Malartic, 2012 à 2021; en dollars et en nombre



Répartition des unités foncières de catégorie résidentielle - logements

Malartic, 2021; en nombre et en pourcentage



Il s'est enregistré en moyenne 20 ventes de maisons unifamiliales à Malartic entre 2012 et 2021

Le marché de la vente de maisons unifamiliales à Malartic a représenté en moyenne 6,1 % des transactions immobilières de la MRC de La Vallée-de-l'Or et 1,9 % de celles de l'Abitibi-Témiscamingue.

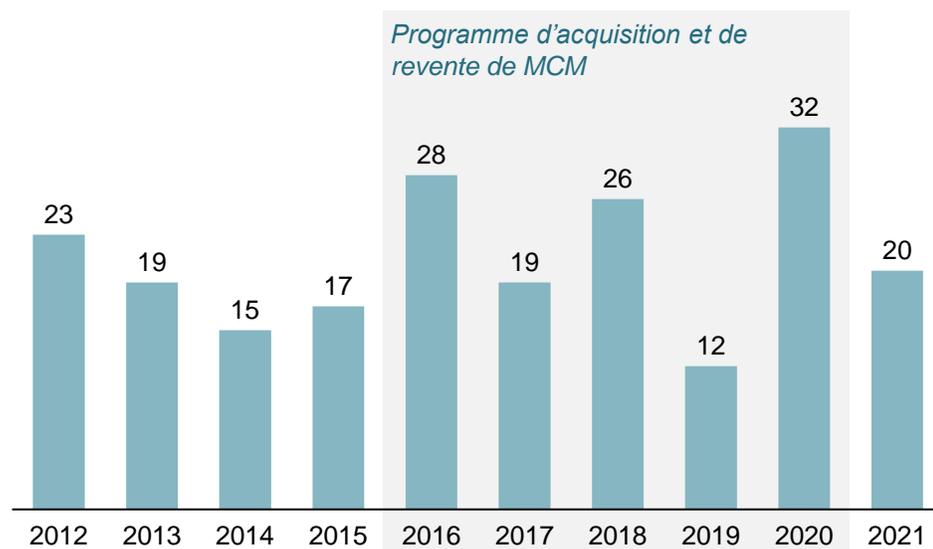
- À titre de comparaison, les unités résidentielles de Malartic représentent 7,1 % du marché de La Vallée-de-l'Or et 1,9 % de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Entre 2016 et 2020, le nombre moyen de transactions est passé à 23 à Malartic. Cette hausse est directement attribuable au programme d'acquisition et de revente de MCM qui a permis l'achat de 70 propriétés.

Les activités du marché immobilier de la MRC de La Vallée-de-l'Or ont augmenté en moyenne de 6,5 % entre 2012 et 2021 et le nombre de transactions est passé de 221 à 391.

- Les activités immobilières dans La Vallée-de-l'Or ont représenté 31 % du marché immobilier de l'Abitibi-Témiscamingue en 2021. Il s'agit d'une part supérieure à celle du nombre d'unités foncières de la MRC en l'Abitibi-Témiscamingue (26,3 %).

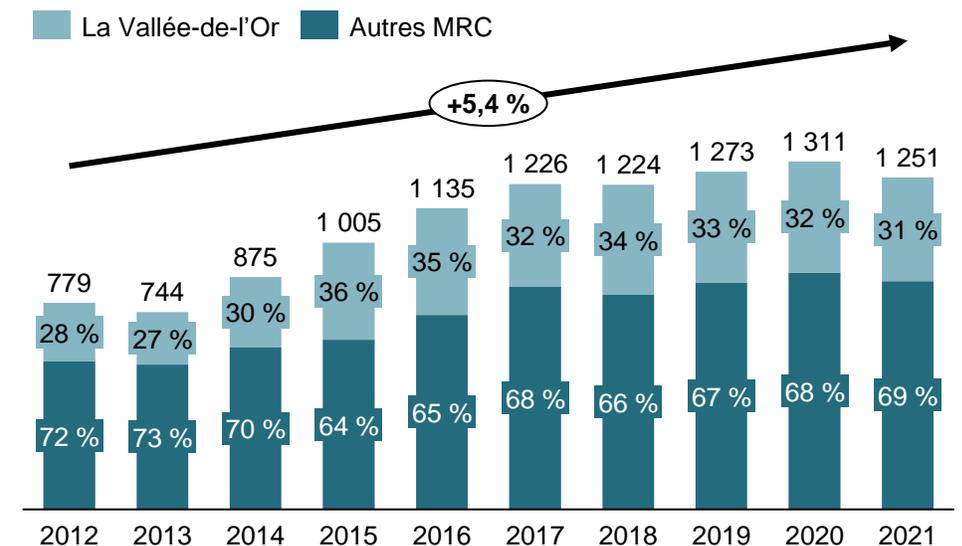
Évolution du nombre de transactions immobilières – maisons unifamiliales

Malartic, 2012 à 2021; en nombre



Évolution du nombre de transactions immobilières – maisons unifamiliales

Abitibi-Témiscamingue, 2012 à 2021; en nombre et en pourcentage



Le prix médian de vente à Malartic varie grandement dû à l'activité immobilière limitée

Entre le premier trimestre de 2016 et celui de 2021, le prix de vente médian des maisons unifamiliales est passé de 110 000 \$ à 180 000 \$.

- Pendant cette même période, le nombre de transactions est passé de 13 à 5. Le nombre limité de transactions par trimestre influence le prix médian, d'où la forte volatilité d'une période à l'autre. Néanmoins, une certaine tendance à la hausse semble se dégager. Une hausse des prix des maisons suggère un enrichissement des ménages.

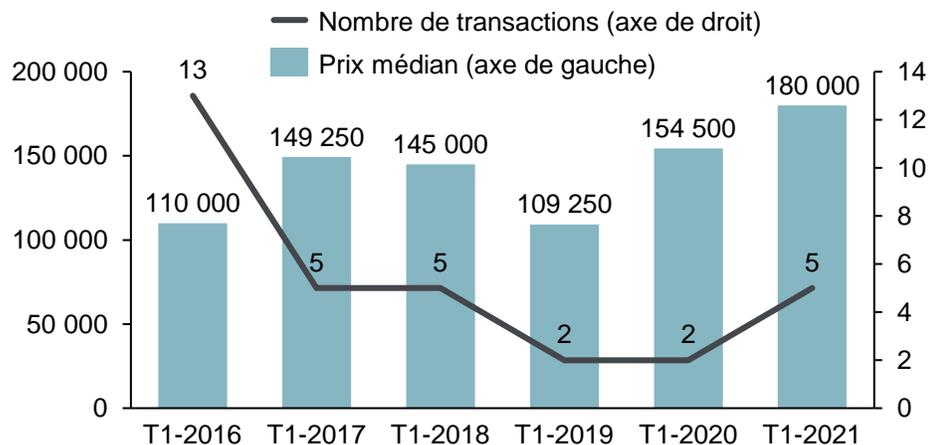
Par rapport au marché de la MRC de La Vallée-de-l'Or ou à celui de l'Abitibi-Témiscamingue, Malartic affiche le prix de vente médian ayant connu la plus forte croissance entre le premier trimestre de 2016 et 2021.

- Néanmoins, c'est à Malartic que le prix de vente médian est le plus faible. Rappelons que les travailleurs de Malartic bénéficient d'un salaire plus élevé que la moyenne du Québec. Avec des prix plus faibles, l'accession à la propriété devient un argument pour attirer la main-d'œuvre.

Avec son programme d'acquisition et de revente, MCM assurait la vente des maisons au prix déboursé, même lorsque celles-ci avaient subi des rénovations. Ce programme contribue à maintenir un certain niveau dans les prix et à faciliter l'accès à des maisons de qualité.

Prix de vente médian et nombre de transactions

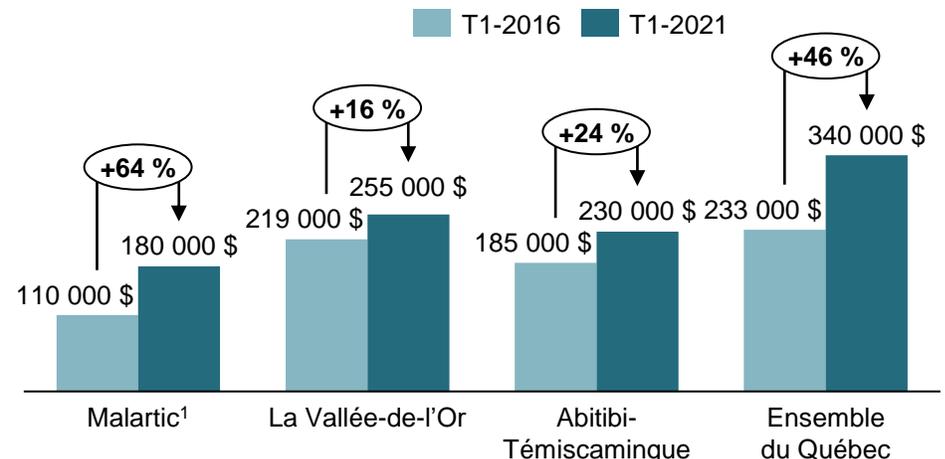
Malartic, T1-2016 à T1-2021; en dollars et en nombre



(1) Au premier trimestre de 2012, quatre transactions ont été enregistrées à Malartic et cinq lors du 1^{er} trimestre de 2021. Sources : Centris, Analyse Aviseo Conseil, 2023

Prix de vente médian – maisons unifamiliales

Québec, T1-2016 et T1-2021; en dollars et en pourcentage



L'indice de vitalité de Malartic montre que sa situation économique s'est améliorée dans le temps

L'indice de vitalité économique est un indice composite conçu par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour mesurer le niveau de vitalité économique des municipalités, des communautés autochtones, des territoires non organisés et des municipalités régionales de comté.

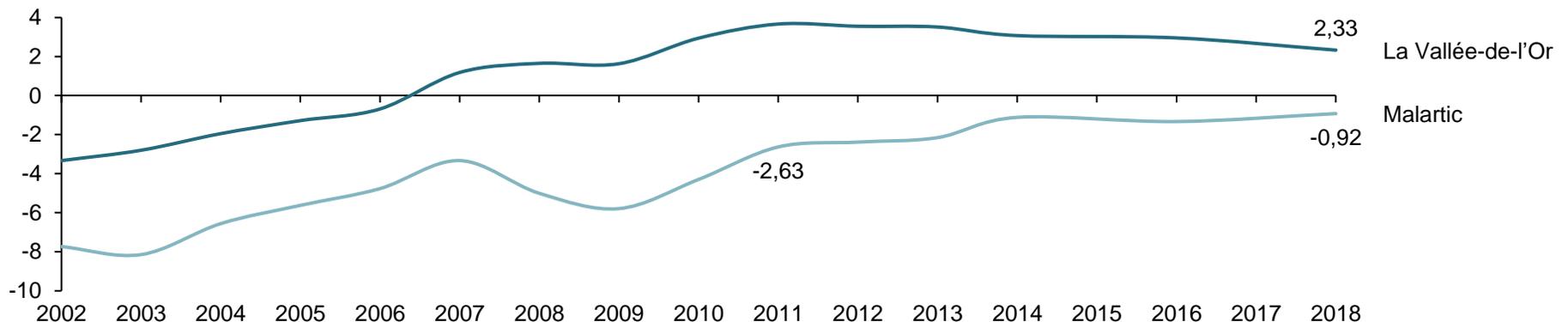
- Une valeur positive signifie qu'une localité affiche un résultat supérieur à la médiane des localités québécoises et, à l'inverse, lorsque la valeur est négative, cela indique un résultat inférieur à la médiane.

En 2002, l'indice de vitalité de Malartic se situait à -7,79 et occupait le 899^e rang parmi les quelque 1 250 territoires observés au Québec, soit dans le cinquième quintile.

- En 2018, l'indice de vitalité économique de Malartic se situait plutôt à -0,92, soit dans le troisième quintile et au 646^e rang. Depuis le début des activités commerciales de MCM, l'indice de vitalité économique est passé de -2,63 à -0,92.

Évolution de l'indice de vitalité économique

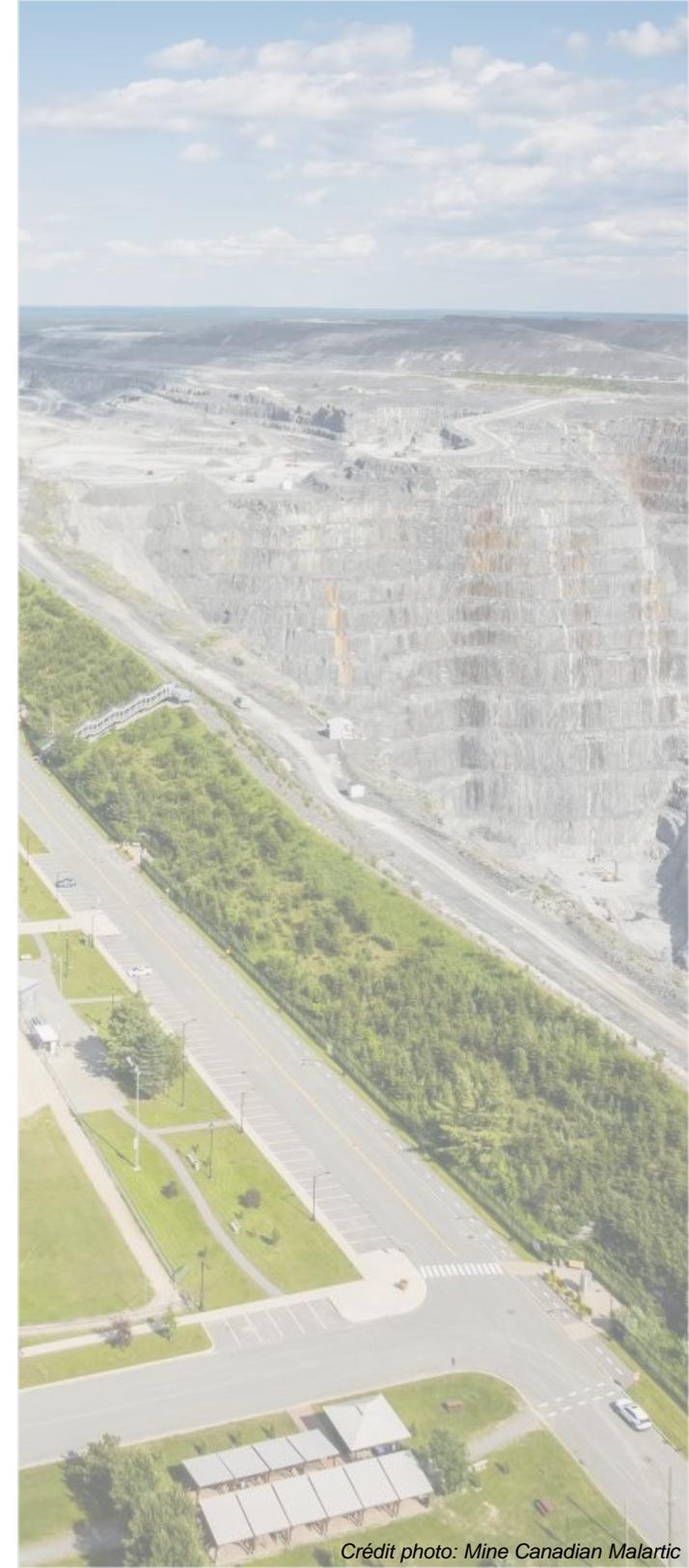
La Vallée-de-l'Or et Malartic, 2002 à 2018; en indice



En outre, depuis l'ouverture de MCM, l'écart entre l'indice de vitalité économique de Malartic et celui de La Vallée-de-l'Or ne cesse de se rétrécir dû à l'accroissement de l'indice de Malartic.

Une économie et un marché immobilier en bonne santé

	Constats
 <p>La structure économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Après avoir connu une baisse de son PIB entre 2011 et 2014, la région de l’Abitibi-Témiscamingue a renoué avec la croissance économique pendant la deuxième moitié de 2010. – La bonne tenue de l’économie a fait croître le PIB par habitant de 2,9 % en moyenne entre 2016 et 2020. Le PIB par habitant s’est chiffré à 57 000 \$ en 2020, soit 14 % supérieur à celui du Québec.
 <p>La vitalité économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> – À -0,92, l’indice de vitalité économique place Malartic au 646^e rang parmi l’ensemble des 1 250 municipalités et territoires du Québec. Il s’agit d’un gain de 59 rang par rapport à 2011, année où les activités commerciales ont débuté. – L’indice de vitalité économique de Malartic ne cesse de s’améliorer depuis les dernières années et l’écart enregistré avec celui de la MRC de La Vallée-de-l’Or diminue d’année en année depuis l’ouverture de MCM.
 <p>Le marché immobilier</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Malartic a enregistré en moyenne 20 transactions immobilières de maison unifamiliale dans les 10 dernières années. – Le programme d’acquisition et de revente de MCM a stimulé le marché immobilier entre 2016 et 2020 alors que le nombre moyen de transactions est passé à 23 par année pendant cette période. – La valeur foncière totale des logements a augmenté de 5,5 % par année entre 2012 et 2022, tandis que le nombre de logements a crû de 0,1 % par année.





Balisage avec des villes mono-industrielles comparables

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

Balisage avec des villes mono-industrielles comparables

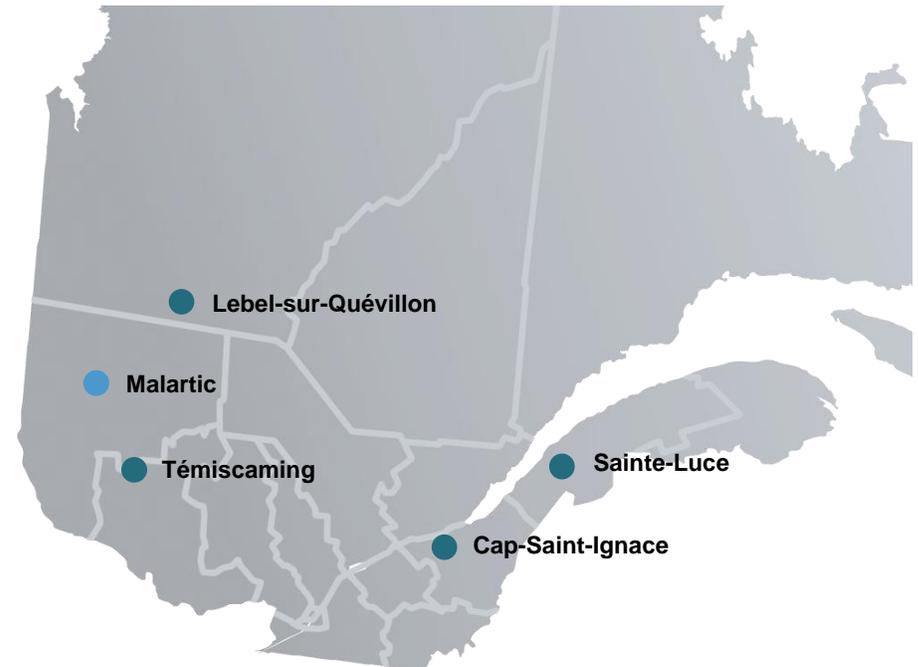
Analyse des retombées économiques et fiscales

Annexes

Un balisage de villes mono-industrielles comparables pour positionner les performances de Malartic

La présente étude brosse un portrait de la situation sociodémographique et économique de Malartic et de sa région. Dans le but de mieux comprendre cette situation, un balisage a été effectué de façon à mettre la ville de Malartic en parallèle avec d'autres villes et municipalités comparables.

- Pour ce faire, Aviseo a utilisé la méthodologie qui avait été développée dans l'étude de 2018 afin de cibler de façon objective quatre municipalités comparables.
- Aviseo a, dans un premier temps, évalué les villes et municipalités ciblées dans l'étude de 2018. Les résultats obtenus confirmaient que les mêmes quatre villes et municipalités étaient des choix cohérents dans le cadre de l'étude de 2023.
- Ainsi, en fonction des résultats obtenus à l'aide d'une méthodologie de type « propensity score matching », les quatre municipalités et villes suivantes ont été sélectionnées :
 - Sainte-Luce dans la région du Bas-Saint-Laurent;
 - Témiscaming dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue;
 - Lebel-sur-Quévillon dans la région du Nord-du-Québec;
 - Cap-Saint-Ignace dans la région de Chaudière-Appalaches.
- Puisque l'objectif est de comparer les situations sociodémographiques et économiques des populations de différentes municipalités, l'indicateur de ressemblance élaboré se base sur des caractéristiques autres que socio-économiques, comme l'éloignement, la population totale et le nombre de bâtiments industriels.
- La combinaison de ces caractéristiques permet d'établir le positionnement, soit un pointage, pour toutes les municipalités du Québec. Le pointage de Malartic est de zéro puisqu'il s'agit de la ville de référence. Ainsi, les villes et municipalités choisies sont celles ayant un pointage se rapprochant le plus de zéro.



À l'inverse des villes comparables, l'évolution de la population de Malartic se distingue en deux périodes

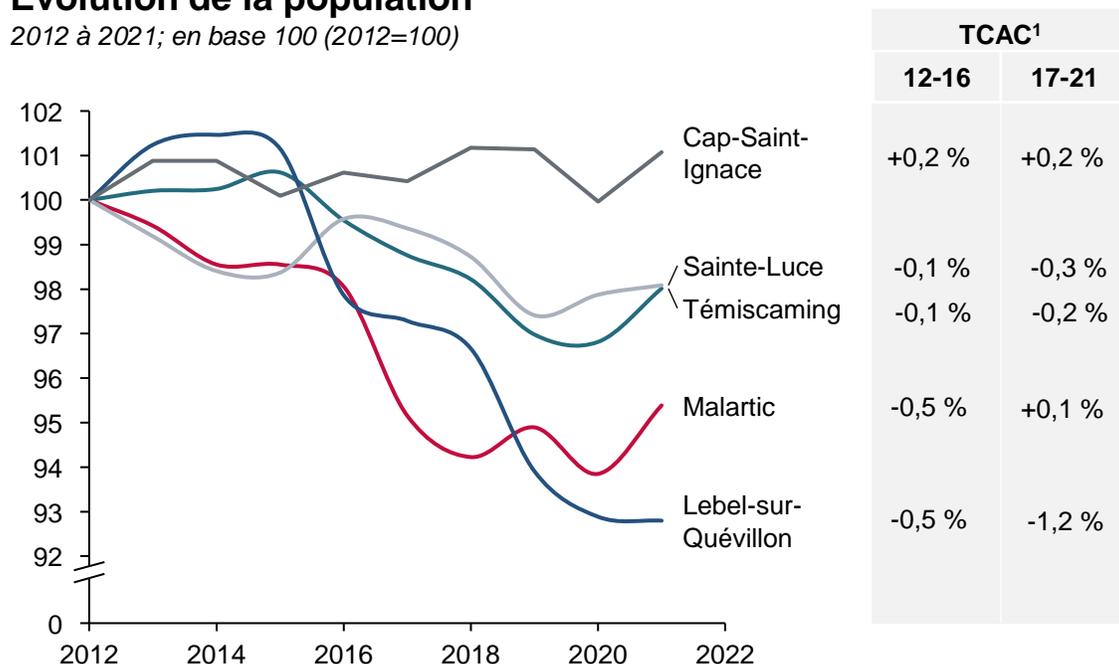
La population de Malartic, qui se chiffrait à 3 289 en 2021, a connu une décroissance annuelle moyenne de 0,5 % entre 2012 et 2016 pour ensuite croître en moyenne de 0,1 % entre 2017 et 2021.

- Parmi l'ensemble des villes comparables, c'est uniquement la population de Malartic qui a connu une variation opposée entre les deux périodes de cinq ans. Cette distinction montre un regain démographique de la ville par rapport aux villes comparables.
- Seule la population de la municipalité de Cap-Saint-Ignace a crû depuis les 10 dernières années. La population des trois autres municipalités a chuté depuis 2012. La décroissance de la population à Lebel-sur-Quévillon a été beaucoup plus marquée entre 2017 et 2021 avec une baisse moyenne de 1,2 % par année.
- Notons que la mine souterraine Langlois située à Lebel-sur-Quévillon a cessé sa production en 2019 pour une période indéterminée. Cette mise sur pause des activités pourrait expliquer l'exode de la population.

Finalement, c'est la municipalité de Malartic qui enregistre le plus d'habitants au sein de son territoire.

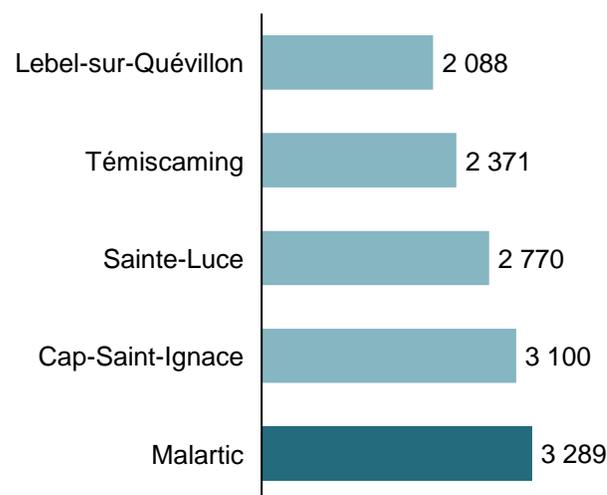
Évolution de la population

2012 à 2021; en base 100 (2012=100)



Population selon la municipalité

2021; en nombre



(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC).

Source: Institut de la Statistique du Québec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

La population de Malartic est plus jeune que celle des villes mono-industrielles comparables

En plus d'afficher une population dont l'âge médian moins élevé, seule Malartic a vu l'âge médian de sa population diminuer entre 2016 et 2021. En effet, l'âge médian est passé de 41,2 à 40,4 ans.

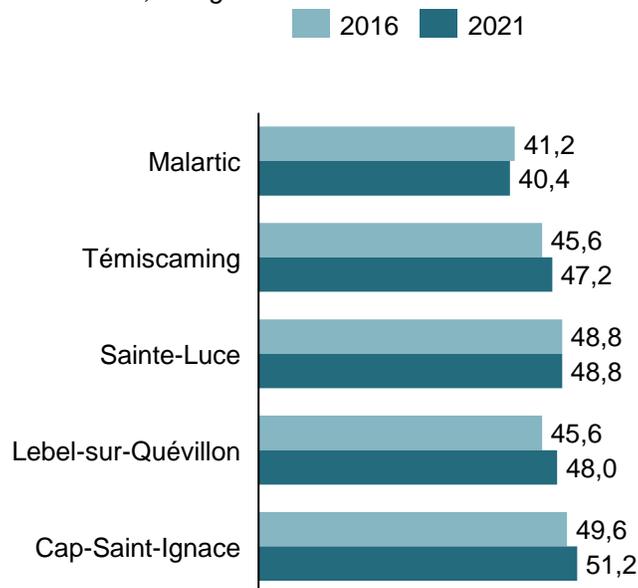
- L'écart entre l'âge médian de la population de Malartic et celui des villes comparables varie entre 6,8 ans et 10,8 ans. C'est avec la population de Témiscamingue que l'écart est le plus faible et avec celle de Cap-Saint-Ignace que l'écart est le plus élevé. Cette dernière ville affiche l'âge médian le plus élevé en 2021 à 51,2 ans.
- La municipalité de Lebel-sur-Quévillon est celle dont l'âge médian a le plus augmenté entre 2016 et 2021 (+2,4 ans). Une fois de plus, la fermeture temporaire de la mine Langlois peut être une cause directe de cette hausse, alors que des travailleurs ont quitté la région.

À Malartic, la majorité (56 %) de la population est âgée de moins de 44 ans ; l'unique ville où plus de 50 % de la population a moins de 44 ans.

- Lebel-Sur-Quévillon est la seconde ville avec la plus forte proportion d'individus de 44 ans et moins, soit 48 %.

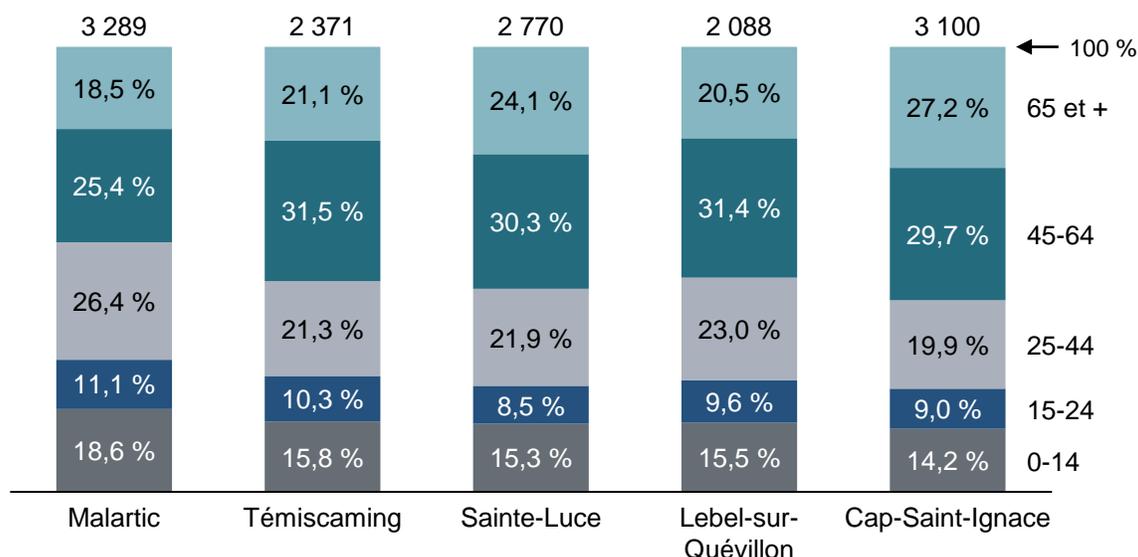
Âge médian de la population

2016 et 2021; en âge



Distribution de la population par tranche d'âge

2021; en nombre et en pourcentage



Le marché de l'emploi de Malartic est semblable à celui des villes comparables

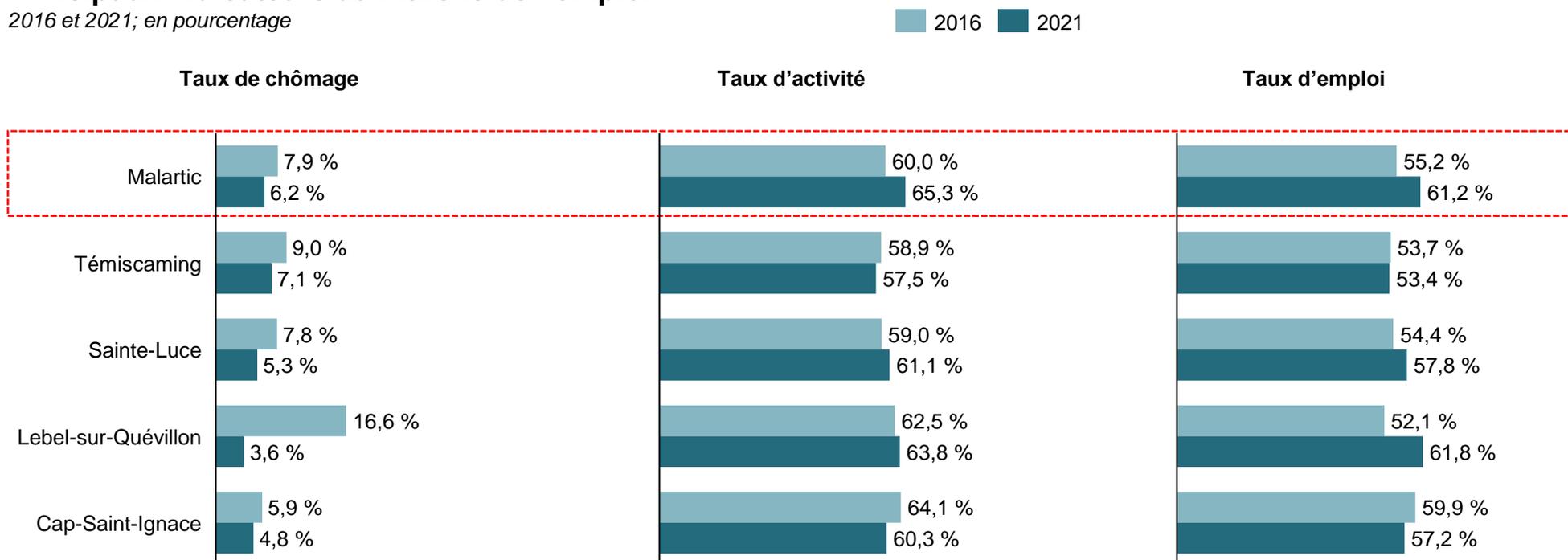
Globalement, c'est Malartic qui affiche le plus haut taux d'activité par rapport à ses comparables, ce qui signifie qu'une part plus importante d'individus de 15 ans et plus est soit à l'emploi ou en recherche d'emploi.

- Par rapport à 2016, le taux d'activité a augmenté de 5,3 points de pourcentage ; il s'agit de la plus forte hausse parmi les villes mono-industrielles comparables. Cap-Saint-Ignace et Témiscaming sont les deux villes ayant vu leur taux d'activité diminuer.
- La municipalité de Lebel-sur-Quévillon a vu son taux de chômage chuter entre 2016 et 2021 et son taux d'emploi augmenter de 9,7 p.p. Cette municipalité enregistre le plus haut taux d'emploi parmi les villes mono-industrielles comparables, suivie de près par Malartic.
- Malartic présente le deuxième plus haut taux de chômage, après Témiscaming.

De manière générale, le marché de l'emploi à Malartic et celui de Lebel-sur-Quévillon sont ceux ayant le plus progressé entre 2016 et 2021.

Principaux indicateurs du marché de l'emploi

2016 et 2021; en pourcentage



Malartic se démarque avec un revenu d'emploi plus élevé

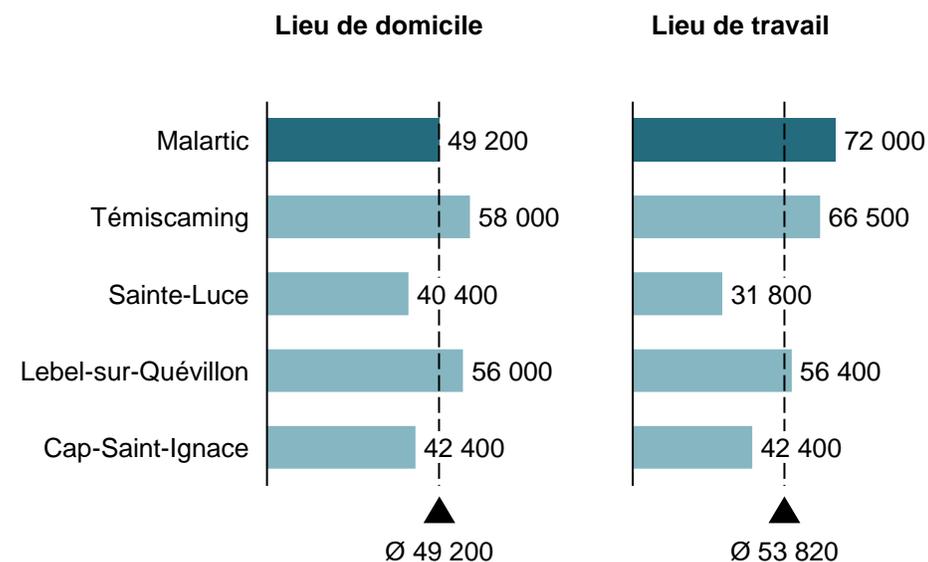
C'est à Malartic que le revenu d'emploi médian et moyen varie le plus en fonction du lieu de travail et du lieu de domicile.

- Cette différence s'explique par le fait que les emplois supportés par MCM représentent un salaire moyen de plus de 100 000 \$ par année. Ainsi, si on considère le revenu d'emploi par lieu de travail, on capture l'ensemble des travailleurs de MCM, tandis que lorsqu'on se penche sur les revenus d'emploi par lieu de domicile on tient compte uniquement du salaire des travailleurs de MCM qui habitent à Malartic. Comme nous allons le voir plus loin, 20 % des travailleurs de MCM habitent à Malartic.
- Seule la ville de Sainte-Luce affiche une baisse du revenu d'emploi médian et moyen entre le lieu de domicile et le lieu de travail signifiant que les emplois sur son territoire offre des salaires moindres.

Globalement, le revenu d'emploi médian pour les personnes travaillant à Malartic est de 5 500 \$ (Témiscamingue) à 40 200 \$ (Sainte-Luce) supérieur à celui des villes mono-industrielles comparables.

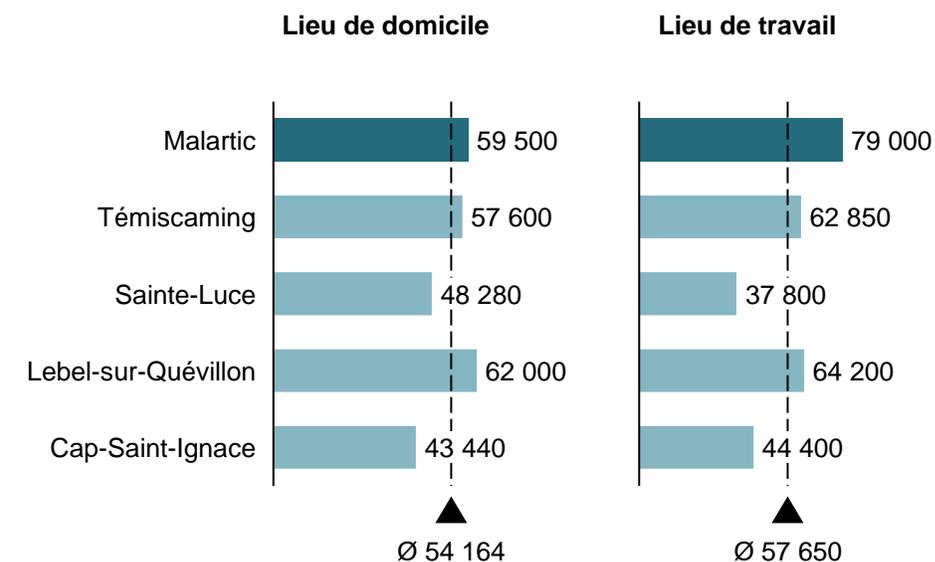
Revenu d'emploi médian des travailleurs de 15 ans et plus

2020; en dollars de 2020



Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 15 ans et plus

2020; en dollars de 2020



C'est à Malartic que le revenu des ménages a le plus augmenté et où le taux de pauvreté a le plus diminué

Le revenu médian des ménages de Malartic a progressé de 12,8 % entre 2015 et 2020, passant de 61 600 \$ à 69 500 \$.

- Malgré le fait que ce soit à Malartic que le revenu médian des ménages a le plus augmenté, elle accuse un retard par rapport aux villes comparables, à l'exception de Cap-Saint-Ignace.
- Le taux de pauvreté à Malartic a chuté de 8,9 p.p. entre 2015 et 2020, passant de 13,4 % à 4,5 %. C'est également à Malartic que la situation de pauvreté s'est le plus améliorée. Néanmoins, Malartic affiche le deuxième plus haut taux de pauvreté après Témiscaming, soit 6,6 %.
- Remarquons que Cap-Saint-Ignace est la ville avec le plus faible revenu médian des ménages, mais également celle avec le plus faible taux de pauvreté. On peut donc assumer que les écarts de richesse au sein de la population sont plus faibles et que le coefficient de Gini corrobore cette observation.
- Malartic affiche le coefficient de Gini le plus élevé. La hausse du revenu médian et la baisse du taux de pauvreté expliquent ce constat, alors que la situation des individus s'est améliorée.

Le coefficient de Gini

Le coefficient de Gini mesure les inégalités dans le revenu d'une population. Les valeurs du coefficient de Gini varient de 0 à 1. Un coefficient égal à 0 indique une répartition parfaitement égale du revenu alors qu'un coefficient égal à 1 indique une répartition parfaitement inégale du revenu au sein de la population.

Revenu total médian des ménages

2015 et 2020; Revenu médian des ménages (en dollars de 2020), Coefficient de Gini (en indice), Taux de pauvreté (en pourcentage) et en point de pourcentage (p.p.)

	Revenu médian des ménages			Taux de pauvreté			Coefficient de Gini sur le revenu total des ménages		
	2015	2020	Var.	2015	2020	Var.	2015	2020	Var.
Malartic	61 600 \$	69 500 \$	+12,8 %	13,4 %	4,5 %	(8,9) p.p.	0,304	0,336	+0,032
Témiscaming	71 500 \$	73 500 \$	+2,8 %	8,3 %	6,6 %	(1,7) p.p.	0,292	0,314	+0,022
Sainte-Luce	65 000 \$	70 000 \$	+7,7 %	5,7 %	3,4 %	(2,9) p.p.	0,287	0,282	(0,005)
Lebel-sur-Quévillon	86 000 \$	89 000 \$	+3,5 %	5,3 %	3,4 %	(1,9) p.p.	0,269	0,282	+0,013
Cap-Saint-Ignace	60 400 \$	64 000 \$	+6,0 %	6,7 %	2,3 %	(4,4) p.p.	0,244	0,248	+0,004

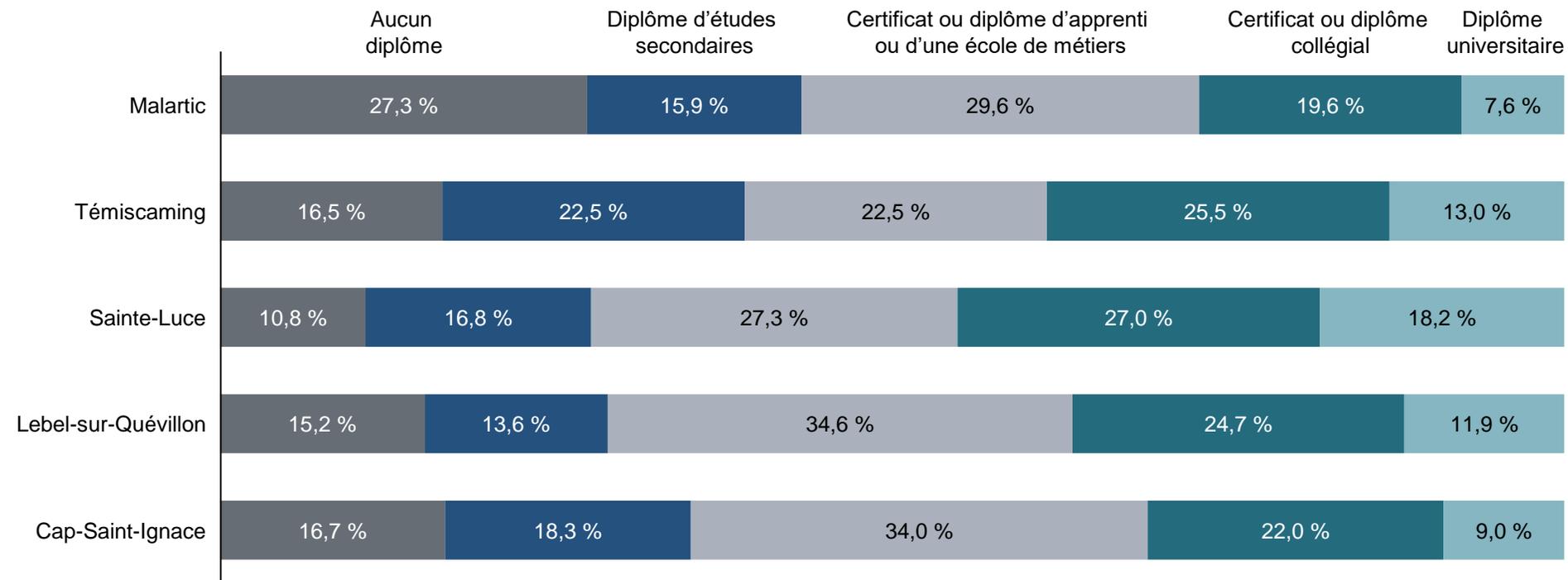
La part de la population de non-diplômée est plus grande à Malartic

27,3 % de la population de Malartic ne peut compter sur un diplôme en 2021, alors que la proportion est de 16,7 % pour la ville qui vient au second rang (Cap-Saint-Ignace).

- Par rapport à 2016, la part de la population sans diplôme a diminué dans toutes les villes à l'exception de Cap-Saint-Ignace. Tout comme en 2021, la population de Malartic en 2016 était celle affichant la plus forte part d'individus sans diplôme.
- Malartic est également la ville qui affiche la plus faible proportion d'habitants détenant un diplôme universitaire (7,6 %) parmi la population âgée de 25 à 64 ans. Il s'agit d'une progression de 1,5 p.p. par rapport à 2016.
- La population des municipalités comparables est composée en plus grande partie d'habitants possédant un diplôme postsecondaire.

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de diplomation

2021; en pourcentage



La ville de Malartic se démarque par sa richesse foncière plus élevée que ses comparables

En 2021, la richesse foncière de Malartic se chiffrait à 397 millions \$. De ce montant, les unités foncières résidentielles représentaient 45 % suivies par les unités foncières industrielles à 22 %

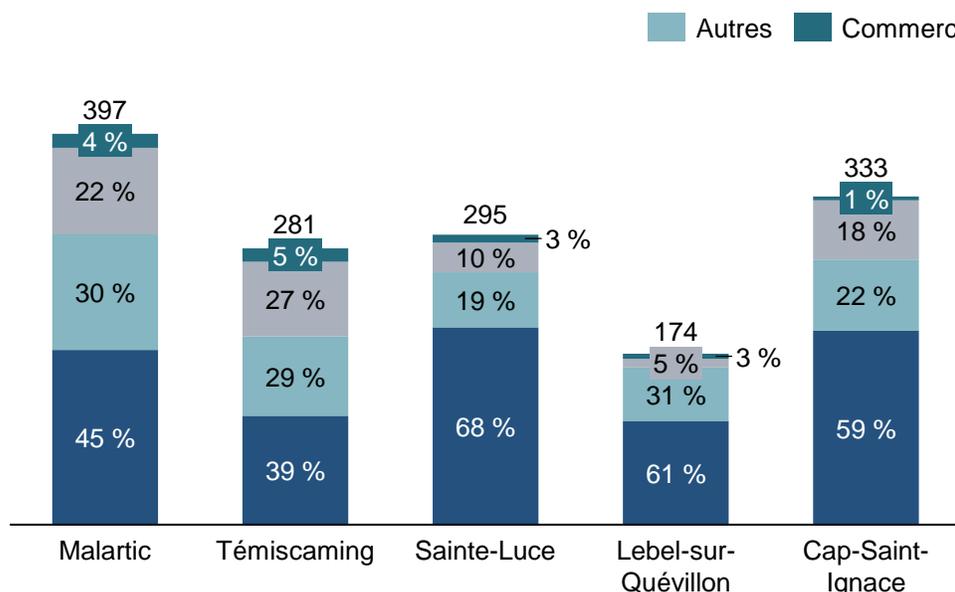
– Par rapport aux unités d'évaluation, les immeubles industriels représentent 1 % des unités, tandis que les unités résidentielles comptent pour 62 % du total.

Malartic présente la plus forte valeur foncière tandis que Cap-Saint-Ignace possède le plus d'unités foncières sur son territoire.

La valeur moyenne des unités foncières est la plus forte à Malartic, soit tout près de 259 000 \$.

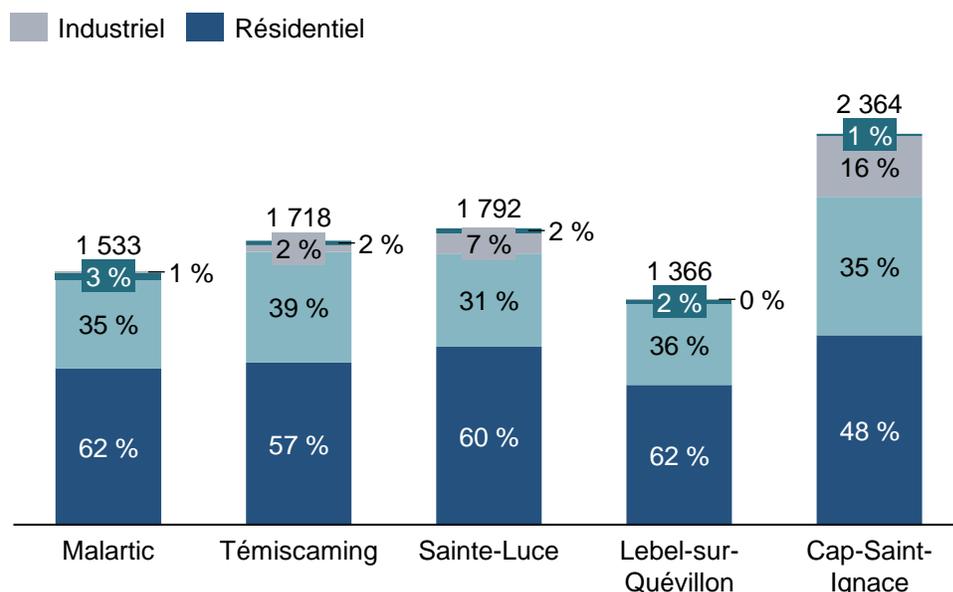
Valeur foncière par municipalité et par catégorie

2021; en millions de dollars et en pourcentage



Répartition des unités d'évaluation foncière par municipalité et par catégorie

2021; en nombre et en pourcentage



Depuis les 10 dernières années, c'est à Malartic que les valeurs foncières ont le plus progressé

Entre 2012 et 2016, les valeurs foncières totales à Malartic avaient progressé de 63 %. Elles ont poursuivi leur progression entre 2016 et 2021, mais à un rythme moindre, soit de 24 %.

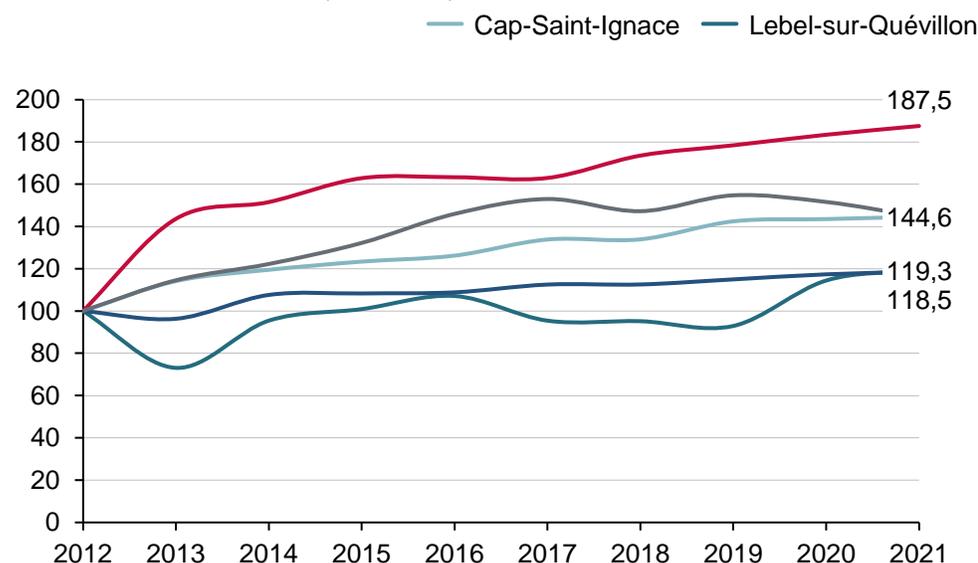
- Néanmoins, parmi les villes comparables c'est à Malartic que les valeurs foncières totales ont le plus augmenté suivi de Témiscaming et Sainte-Luce.
- Parallèlement, le nombre d'unités foncières est demeuré relativement stable à Malartic ce qui se traduit par une hausse des valeurs foncières moyennes. Seule la municipalité de Témiscaming a vu son nombre d'unités foncières diminuer depuis 2012 et à l'inverse c'est dans la municipalité de Lebel-sur-Quévillon que le nombre a le plus augmenté.

Rappelons que la valeur foncière totale à Malartic se chiffre à près de 397 millions \$, soit une valeur variant de 1,2 à 2,3 fois celle des villes comparables.

- À l'inverse, c'est à Cap-Saint-Ignace que l'on retrouve le plus grand nombre d'unités foncières. À l'inverse, c'est à Lebel-sur-Quévillon qu'il y a moins d'unités foncières, suivie par Malartic.

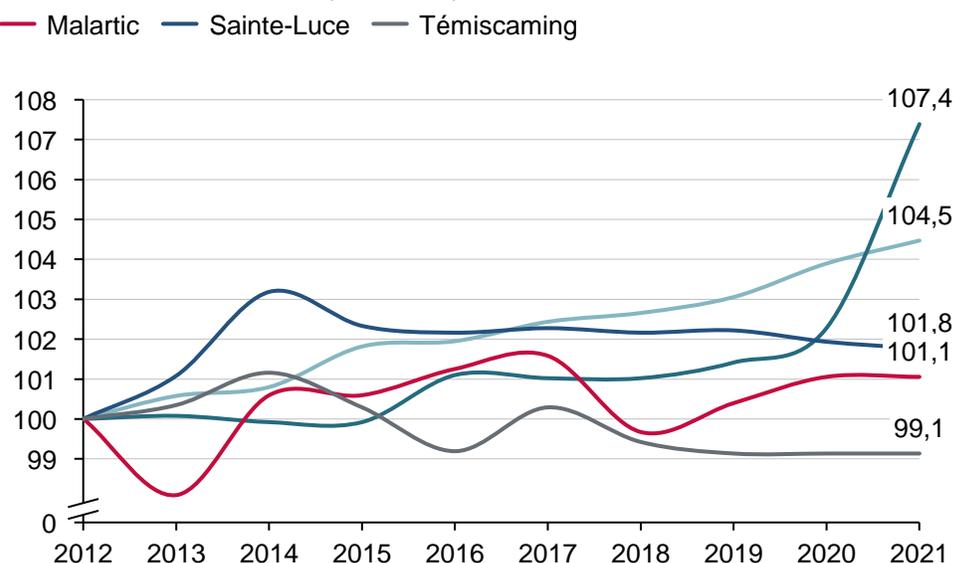
Évolution des valeurs foncières totales

2012 à 2021; en base 100 (2012=100)



Évolution du nombre d'unités foncières totales

2012 à 2021; en base 100 (2012=100)



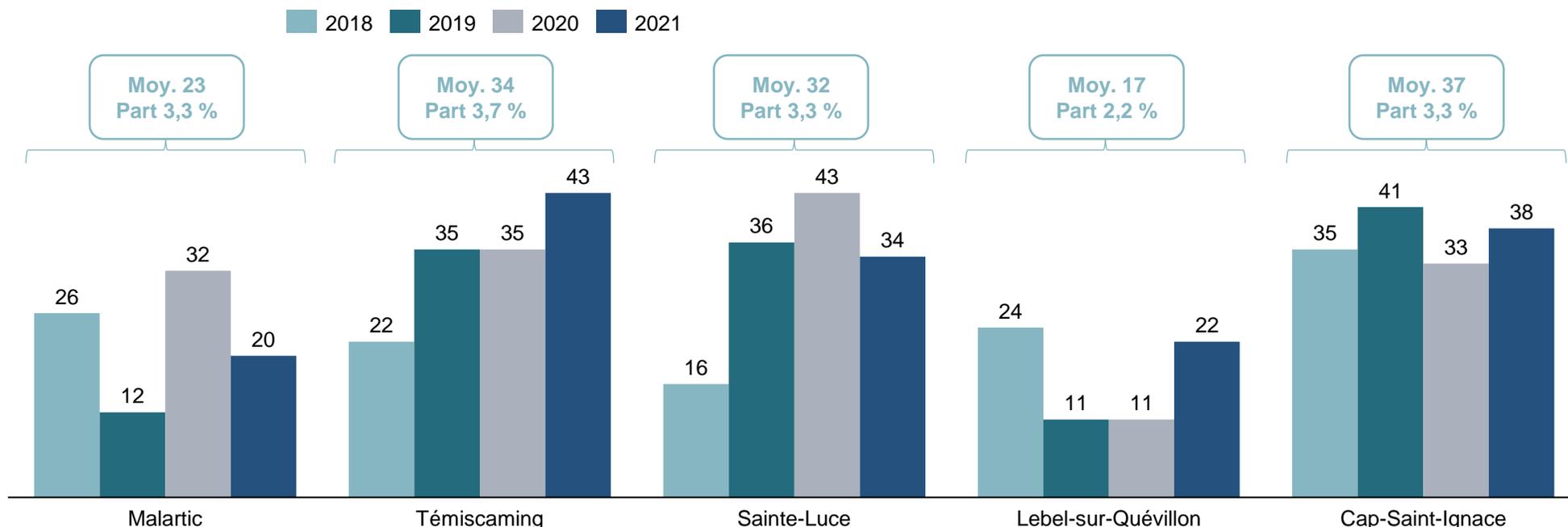
Le dynamisme du marché immobilier de Malartic est semblable aux autres villes

Entre 2018 et 2021, Malartic a enregistré en moyenne 23 transactions immobilières de maisons unifamiliales par année.

- Les 23 transactions représentent 3,3 % du parc immobilier de maison unifamiliale à Malartic. Il est à constater que les villes de Cap-Saint-Ignace et de Sainte-Luce ont également enregistré des activités immobilières représentant 3,3 % de leur parc immobilier entre 2018 et 2021, malgré un nombre plus élevé de transactions.
- C'est la ville de Témiscaming qui enregistre la plus grande activité immobilière et à l'inverse, c'est à Lebel-sur-Quévillon que l'activité immobilière a été la plus faible entre 2018 et 2021.

Évolution du nombre de transactions immobilières – maisons unifamiliales

2018 à 2021; en nombre, moyenne 2018 à 2021, part des maisons unifamiliales vendues sur le nombre total de maisons unifamiliales dans chaque municipalité (en pourcentage)



Le prix de vente médian des maisons unifamiliales à Malartic se place en milieu de peloton

Au premier trimestre de 2021, le prix de vente médian des maisons unifamiliales à Malartic se chiffrait à 180 000 \$, soit tout juste en dessous de celui de Sainte-Luce et Cap-Saint-Ignace.

- Par rapport au premier trimestre de 2016, la position de Malartic parmi les villes mono-industrielles comparables est relativement la même. Néanmoins, c'est à Malartic que le prix de vente médian a la plus progressé dans les cinq dernières années.
- Témiscaming se démarque avec un prix médian relativement faible et un des marchés ayant connu le plus de transactions, avec 11 ventes au premier trimestre de 2021.

Lorsqu'on regarde la répartition des ménages en fonction de leur mode d'occupation (locataire versus propriétaire), on constate que Malartic présente une part plus élevée de locataires que les villes comparables.

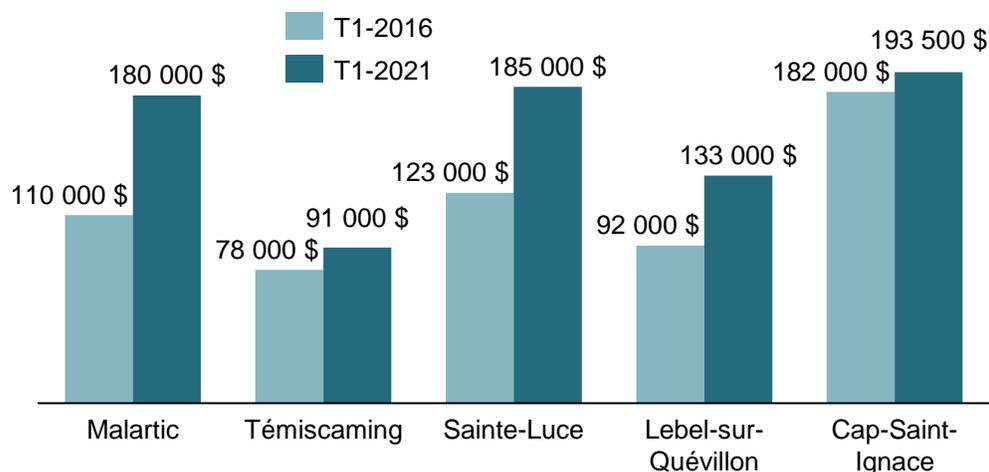
- À titre de comparaison, la part de locataires au Québec se chiffre à 40 % en 2021. La part de ménages locataires à Malartic surpasse cette proportion et se rapproche davantage de celle des grandes villes du Québec.
- Par rapport à 2016, il s'agit d'une proportion relativement semblable pour l'ensemble des villes comparables.

Prix de vente médian des maisons unifamiliales

T1-2016 et T1-2021; en nombre et en dollars

Nombre de transactions (T1-2016 / T1-2021)

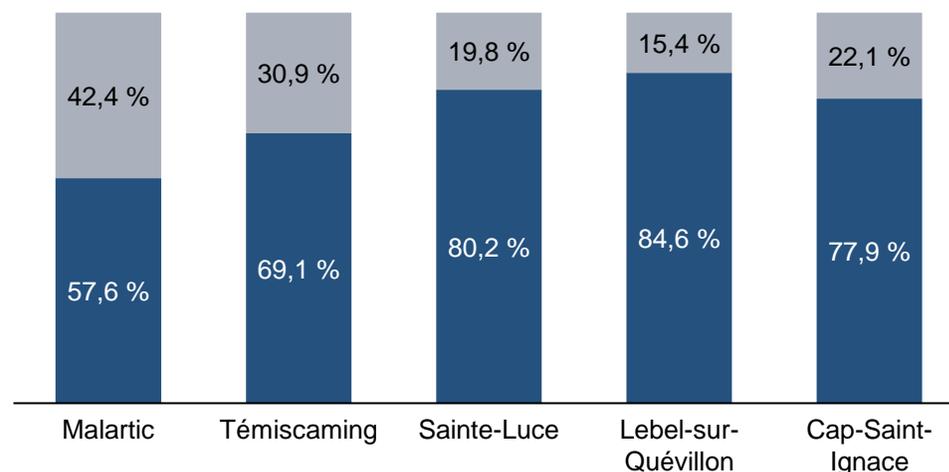
13 / 5	5 / 11	3 / 10	3 / 5	6 / 12
--------	--------	--------	-------	--------



Répartition des ménages par mode d'occupation

2021; en pourcentage des ménages

Locataire Propriétaire



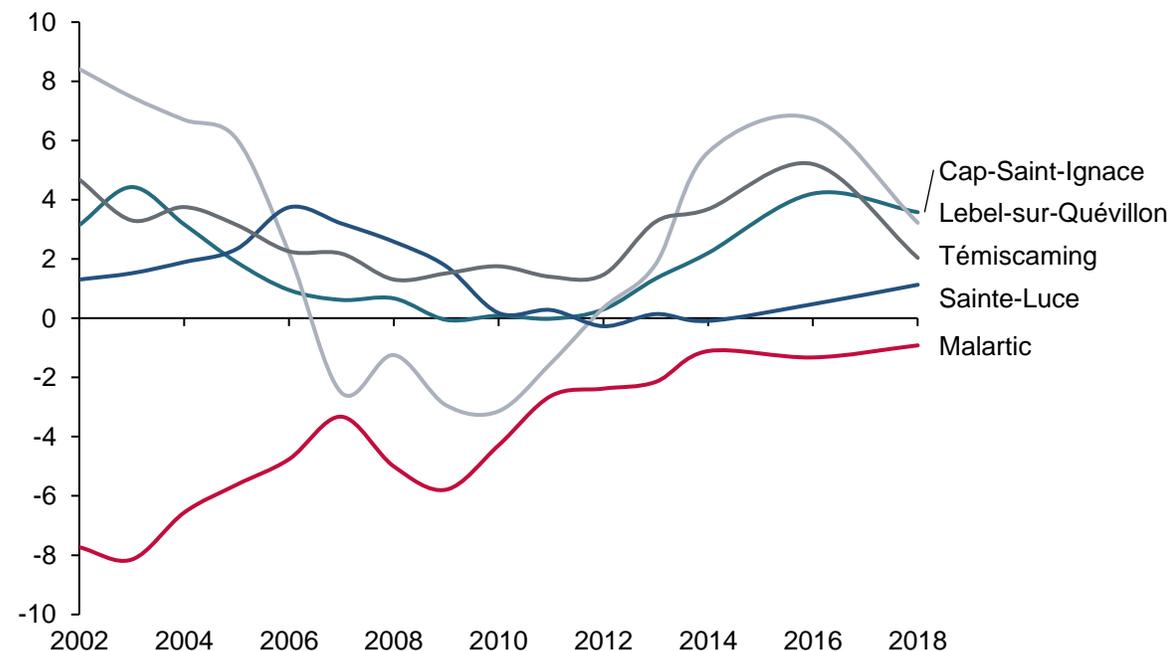
L'indice de vitalité économique de Malartic est plus faible que les villes mono-industrielles comparables

Depuis 2002, l'indice de vitalité économique de Malartic a toujours été inférieur à celui des villes mono-industrielles comparables.

- Ainsi, selon le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et l'ISQ, Malartic présente une moins bonne performance sur les plans démographique, du marché du travail et du revenu des particuliers par rapport aux localités comparées, mais aussi par rapport à la médiane québécoise dont l'indice est établi à 0.
- Néanmoins, c'est à Malartic que l'indice de vitalité économique s'est le plus amélioré dans les dernières années. Entre 2016 et 2018, Malartic a gagné 156 rang au classement. Cap-Saint-Ignace suit Malartic avec un gain de 14 rang.

Évolution de l'indice de vitalité économique

2002 à 2018; en indice



	2018	
	Indice de vitalité économique	Rang au Québec (variation par rapport à 2016)
Cap-Saint-Ignace	3,56	361 (+14)
Lebel-sur-Quévillon	3,23	381 (-78)
Témiscaming	2,04	458 (-171)
Sainte-Luce	1,13	508 (+11)
Malartic	-0,92	646 (+156)

Le positionnement de Malartic par rapport aux villes comparables varie en fonction des indicateurs observés

	Indicateurs	Classement de Malartic parmi les villes mono-industrielles comparables	Évolution du classement de Malartic par rapport à celui de 2018
Caractéristique démographique	Évolution de la population	4 ^e	●
	Âge médian de la population	1 ^{er}	●
	Niveau de diplomation	5 ^e	●
Marché de l'emploi	Taux de chômage	4 ^e	●
	Taux d'activité	1 ^{er}	●
	Taux d'emploi	2 ^e	●
	Revenu d'emploi médian – lieu de domicile	3 ^e	●
	Revenu d'emploi médian – lieu de travail	1 ^{er}	n.d
	Revenu médian des ménages	4 ^e	●
Autres indicateurs	Taux de pauvreté	4 ^e	●
	Richesse foncière	1 ^{er}	●
	Vitalité économique	5 ^e	●

● Meilleur classement
● Classement identique
● Moins bon classement

Le positionnement de Malartic par rapport aux villes mono-industrielles comparables est mitigé en fonction des indicateurs observés. Par exemple, Malartic se démarque favorablement quant à l'âge de sa population, le revenu d'emploi de sa population et de ses travailleurs, sa richesse foncière et la participation de sa population au marché du travail.

Toutefois, certains indicateurs placent Malartic en milieu ou fin de peloton tels que le niveau de diplomation et la baisse de sa population.

Néanmoins, on constate une progression de la vitalité économique de Malartic en raison d'une croissance constante de l'indice de vitalité économique depuis 2011.



Analyse des retombées économiques et fiscales

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

Balisage avec des villes mono-industrielles comparables

Analyse des retombées économiques et fiscales

Annexes

Une contribution économique significative pour le Québec

Les pages suivantes présentent en détail les retombées économiques et fiscales des activités de MCM pour le Québec et pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Sommaire des retombées économiques et fiscales

Québec, moyenne annuelle 2018 à 2021; en millions de dollars, en nombre d'emplois équivalent temps complet (ETC)

	Québec (moyenne annuelle 2018 à 2021)				
	Activités de fonctionnement	Activités d'investissement	Sous-total	Retombées induites	Total
Valeur ajoutée (millions \$)	922,8 \$	67,8 \$	990,6 \$	23,2 \$	1 013,8 \$
Emplois (ETC)	2 132	586	2 717	235	2 953
Revenus fiscaux bruts pour le Québec (millions \$)	126,7 \$	7,5 \$	134,2 \$	5,0 \$	139,3 \$

Les activités de fonctionnement et les dépenses d'investissement de Mine Canadian Malartic ont contribué à l'économie du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue dans son ensemble.

En effet, entre 2018 et 2021, il est estimé que MCM a généré **991 millions \$ en PIB** dont 86 % directement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

En plus de sa contribution au PIB, MCM a supporté annuellement **2 717 emplois directs et indirects** et déboursé **134 millions \$ en revenus fiscaux** pour le gouvernement du Québec.

L'annexe 5 présente l'évolution des retombées économiques de MCM depuis 2015.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Entre 2018 et 2021, les dépenses de fonctionnement de MCM ont connu une croissance annuelle de 2,2 %

Les dépenses de fonctionnement de la mine sont passées de 598,8 millions \$ à 638,9 millions \$ entre 2018 et 2021.

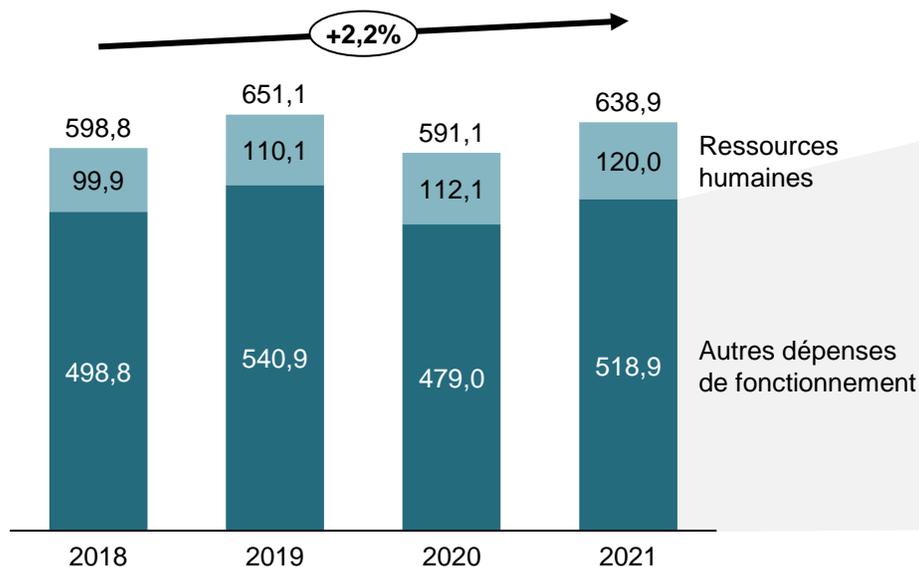
- La crise sanitaire a freiné les dépenses de MCM; entre 2019 et 2020, elles ont diminué de 9 % pour ensuite remonter, sans toutefois retrouver leur niveau pré-pandémique.

Les dépenses moyennes de MCM pour l'exploitation de la mine se chiffrent à 620 millions \$ par année.

- De ce montant, les dépenses en ressources humaines sont de 110 millions \$ et les autres dépenses de fonctionnement représentant près de 510 millions \$.

Évolution des dépenses de fonctionnement

Québec, 2018 à 2021; en millions de dollars

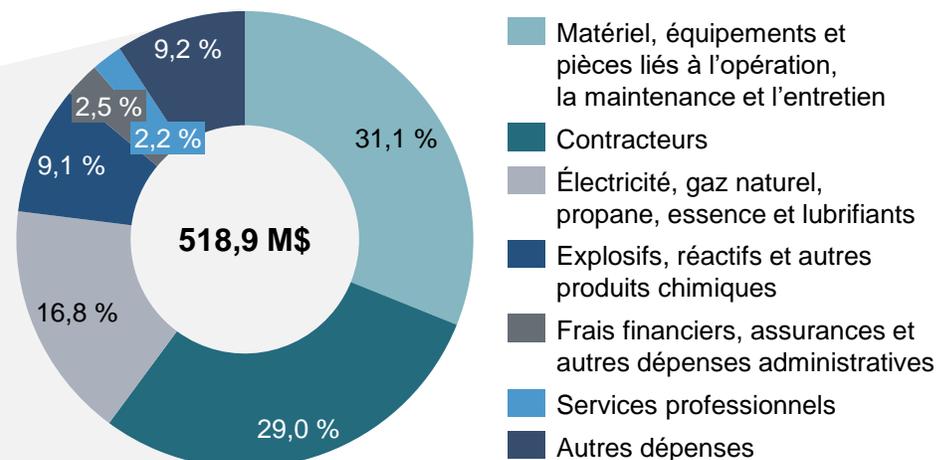


En 2021, la principale dépense dans la catégorie « autres dépenses » a été l'achat de matériel, d'équipements et de pièces liés à l'opération, la maintenance et l'entretien de la mine.

- Les contracteurs ont représenté 29,0 % de la catégorie « autres dépenses » tandis que l'achat d'énergie 16,8 %.
- Ensemble, ces trois postes de dépenses ont représenté plus des trois quarts des « autres dépenses » de fonctionnement pour l'année 2021.

Ventilation de la catégorie « autres dépenses de fonctionnement »

Québec, 2021; en millions de dollars et en pourcentage

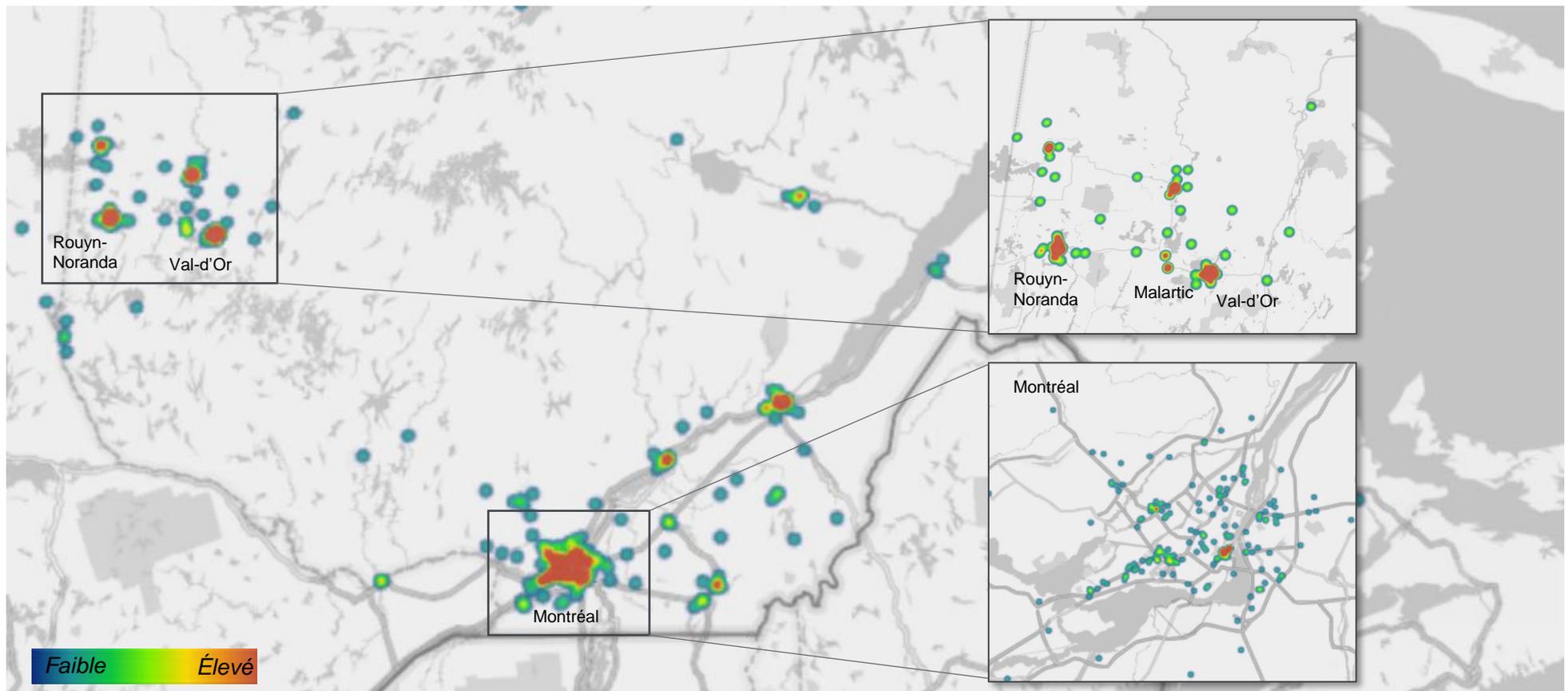


RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Un réseau de fournisseurs réparti un peu partout au Québec

La cartographie des fournisseurs de MCM est basée sur les codes postaux des entreprises ayant eu un lien d'affaires avec MCM en 2021.

Cartographie des fournisseurs de MCM – 2021



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

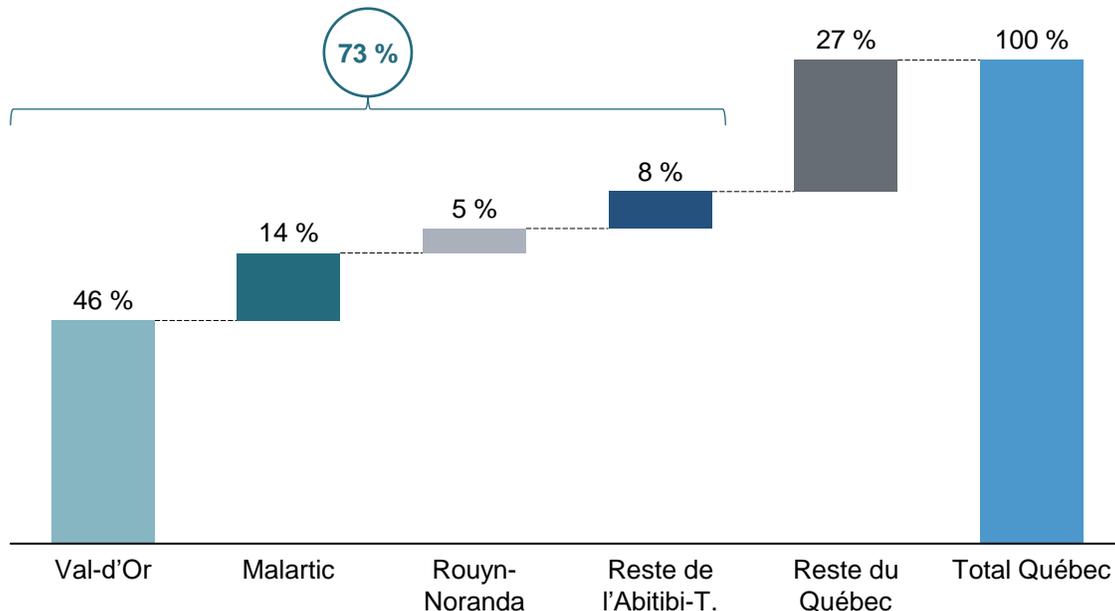
MCM compte sur un réseau de fournisseurs québécois dont une forte présence en Abitibi-Témiscamingue

L'analyse auprès des fournisseurs de MCM montre que 73 % des dépenses en sol québécois sont réalisées au profit d'entreprises de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

- Parmi les villes de l'Abitibi-Témiscamingue qui bénéficient le plus des dépenses de MCM, Val-d'Or se démarque alors que tout près de 50 % des dépenses y sont effectuées.
- Néanmoins, MCM a le souci de contribuer à l'économie de Malartic et, à qualité et prix égal, se donne comme priorité d'avoir recours le plus possible à des fournisseurs de la ville. En 2021, c'est tout près de 15 % des dépenses en biens et services qui ont été effectuées auprès de fournisseurs de Malartic.
- En plus de prioriser des fournisseurs de Malartic, MCM entretient des liens d'affaires durables avec ces derniers. En effet, parmi les cinq principaux fournisseurs de MCM situés à Malartic, quatre d'entre eux le sont depuis de nombreuses années.

Répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement en biens et services pour l'année 2021

Québec, 2021; en pourcentage



Liste des cinq principaux fournisseurs de MCM situés à Malartic

2021

Entreprises	Description
Soudure Dufer	Service de location de main-d'œuvre et de soudure
Transport CJFS	Service de transport de minerais par camion et de location d'équipement avec l'opérateur
ASDR canada inc.	Service d'ingénierie, de traitement des eaux, de gestion de projet, de recrutement, etc.
Location Dumco	Service de location d'équipement minier et de machinerie avec la main-d'œuvre
Orica	Fabricant de matériel industriel et de pièces d'usure pour prolonger la durée de vie des équipements

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Une contribution économique de 923 millions \$ en moyenne par année entre 2018 et 2021

Entre 2018 et 2021, la valeur ajoutée¹ générée par les activités de MCM a augmenté en moyenne de 15 % par année, passant de 763 millions \$ à 1 173 millions \$.

- Ainsi, sur la période de quatre ans, c’est en moyenne 923 millions \$ en contribution au PIB générée par les activités de fonctionnement de MCM. De ce montant, MCM contribue directement à la hauteur de 741 millions \$ et 182 millions \$ viennent des fournisseurs.
- L’économie de la région de l’Abitibi-Témiscamingue bénéficie particulièrement des activités de MCM. Il est estimé que 80 % de la valeur ajoutée générée y est créée.

La contribution économique de Malartic a connu une progression en 2021. Cette réalité s’explique, en partie, par l’augmentation du prix de l’or, mais également par la production de Malartic qui a connu un niveau record cette même année, affectant directement les revenus de l’entreprise et l’excédent brut d’exploitation².

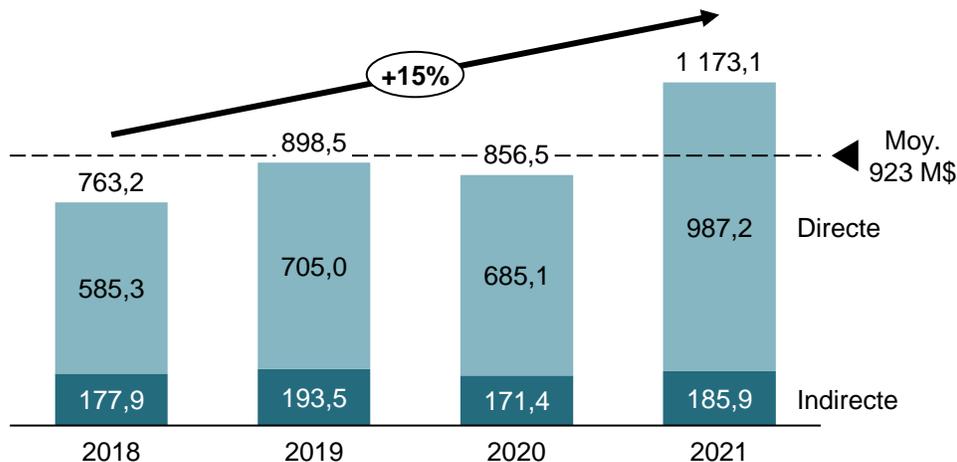
- Cette dernière composante a été estimée à plus ou moins 600 millions \$ en moyenne par année.
- En plus de contribuer à augmenter la rémunération du capital, la hausse du prix de l’or a supporté l’augmentation de la rémunération du travail, une composante du PIB.

1,5 \$

Pour chaque dollar dépensé en bien et service, MCM génère, en moyenne, 1,5 \$ en PIB

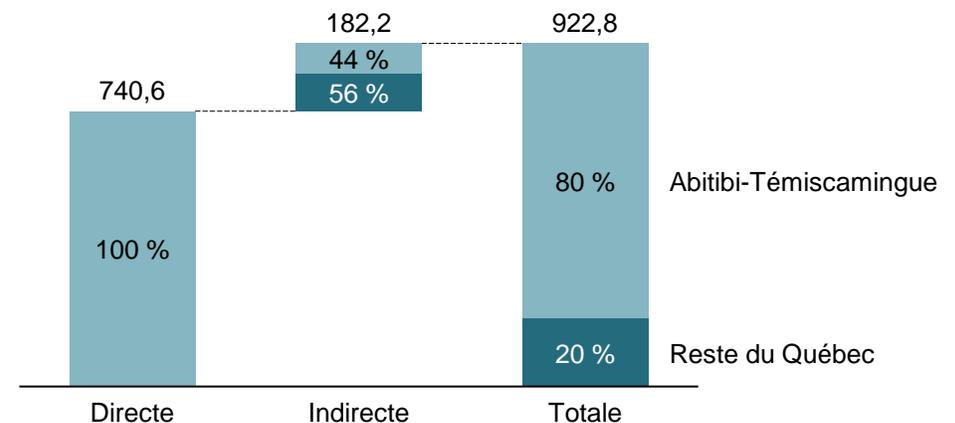
Évolution de la valeur ajoutée générée

Québec; 2018 à 2021; en millions de dollars, en pourcentage



Valeur ajoutée annuelle moyenne générée

Québec; moyenne 2018 à 2021; en millions de dollars, en pourcentage



(1) La valeur ajoutée est exprimée en termes de produit intérieur brut (PIB). L’approche utilisée pour estimer le PIB est celle des revenus. Elle est obtenue avec la sommation de la rémunération des facteurs de production, soit les salaires et traitements avant impôts et les excédents bruts d’exploitation des entreprises. (2) L’excédent brut d’exploitation est une composante du PIB direct et est composé en grande partie de la rémunération du capital, soit de la dépréciation du matériel et des infrastructures. Les autres éléments incluent les dépenses d’intérêt sur emprunt, les charges patronales et les bénéfices nets.

Sources : Mine Canadian Malartic, Analyse Aviseo Conseil selon les estimations d’EcoTec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Entre 2018 et 2021, 2 132 emplois par année en moyenne sont supportés par les activités de MCM

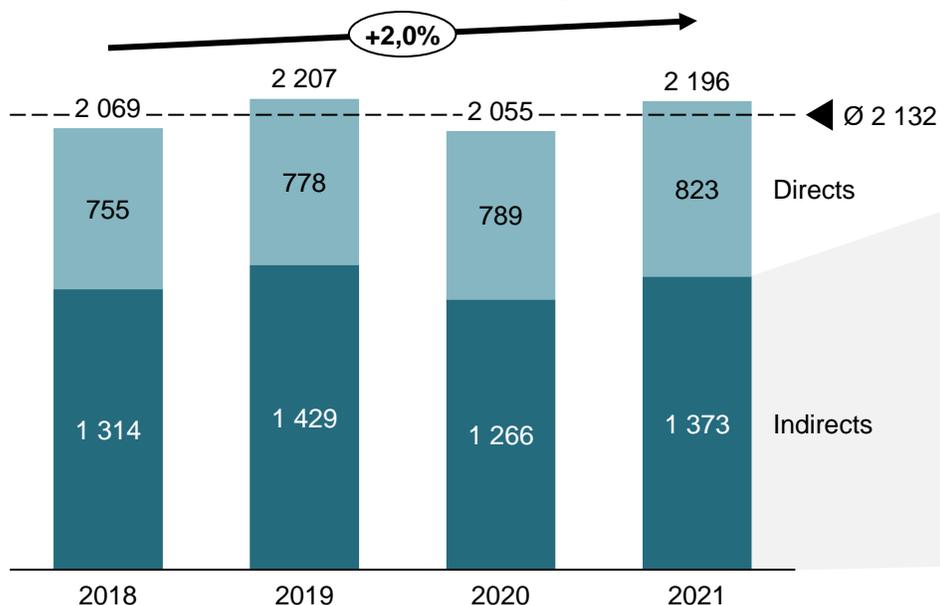
De ces 2 132 emplois, MCM supporte en moyenne 786 emplois directs par année et 1 345 emplois indirects¹.

- Malgré le léger ralentissement des activités en 2020, les emplois directs supportés par MCM n'ont pas cessé de croître entre 2018 et 2021, passant de 755 à 823.
 - MCM est le plus important employeur de Malartic. Selon le recensement de 2021, le marché de l'emploi à Malartic compte un peu plus de 2 200 travailleurs. Ainsi, les emplois directs supportés par les activités de MCM représentent un peu plus de 30 % des emplois à Malartic.
- Le nombre d'emplois indirects a légèrement varié, suivant l'intensité des dépenses de fonctionnement de l'entreprise minière entre 2018 et 2021. Néanmoins, les emplois totaux supportés par MCM ont augmenté de 2 % en moyenne par année.
- Les emplois indirects supportés par MCM se retrouvent principalement dans le secteur des services miniers (27 %) et dans le secteur manufacturier (20 %).

Pour chaque emploi direct, MCM supporte 1,7 emploi indirect sur l'ensemble du territoire québécois.

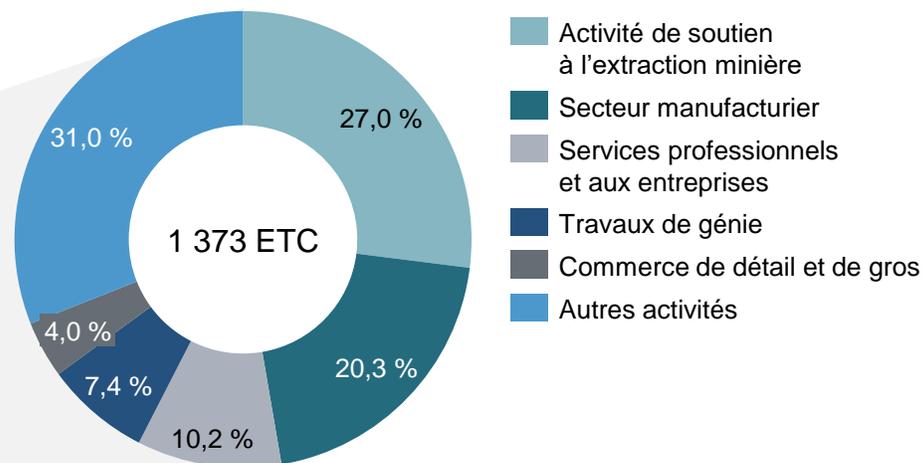
Évolution du nombre d'emplois supportés

Québec; 2018 à 2021; en ETC et en pourcentage



Ventilation des emplois indirects supportés

Québec; 2021; en ETC et en pourcentage



(1) Le nombre plus élevé d'emplois indirects par rapport aux emplois directs s'explique par le fait que MCM débourse des millions \$ pour des travailleurs contractuels. Ces travailleurs ne se retrouvent pas sur le talon de paie de MCM. Sources : Mine Canadian Malartic, Analyse Aviseo Conseil selon les estimations d'EcoTec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

La masse salariale totale supportée par les activités de MCM s'est chiffrée à 204 millions \$ en 2021

Les employés de MCM se sont partagés, en 2021, tout près de 100 millions \$ en masse salariale et les emplois indirects 104,5 millions \$.

- Le salaire moyen des employés de MCM s'est chiffré à un peu plus de 120 000 \$ en 2021 et celui des emplois indirects à 76 000 \$.
- Rappelons que plus du quart des emplois indirects sont dans le secteur minier, ce qui explique la rémunération moyenne relativement élevée des emplois indirects.

Entre 2018 et 2021, la masse salariale totale a augmenté en moyenne de 3,7 % par année et s'est chiffrée en moyenne à 193,6 millions \$.

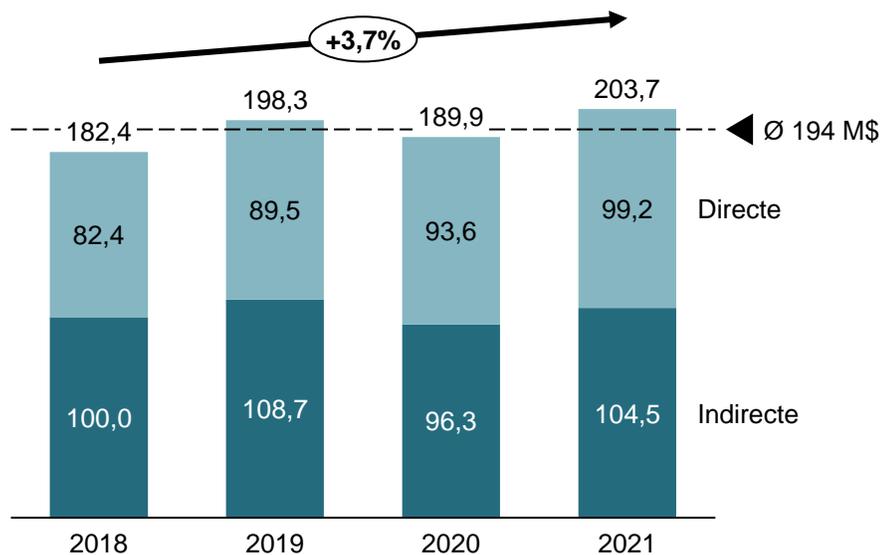
- L'Abitibi-Témiscamingue est la principale région qui bénéficie des activités de MCM. Plus des trois quarts de la masse salariale y est distribué.



19 %
Part de la masse salariale directe supportée par MCM par rapport à la masse salariale du secteur minier dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue en 2019.

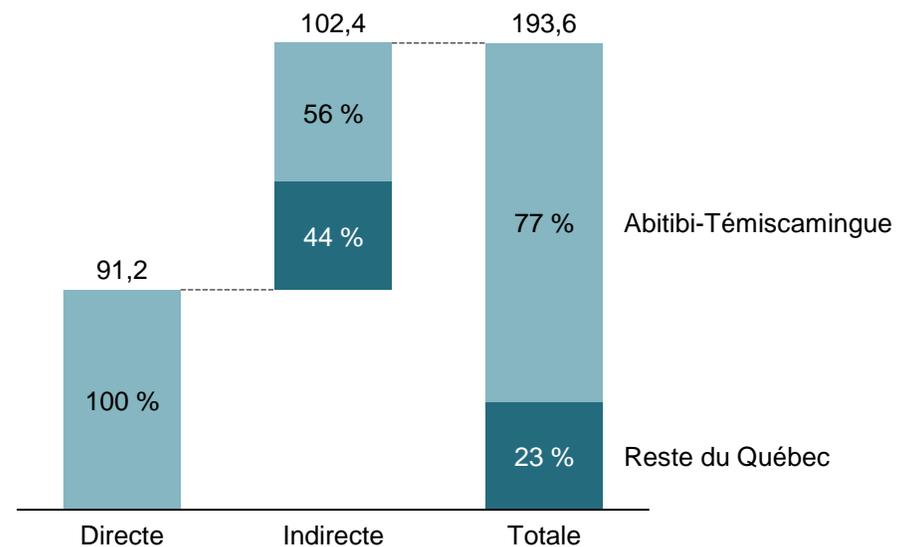
Évolution de la masse salariale supportée

Québec; 2018 à 2021; en millions de dollars, en pourcentage



Masse salariale annuelle moyenne supportée

Québec; moyenne 2018 à 2021; en millions de dollars, en pourcentage



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

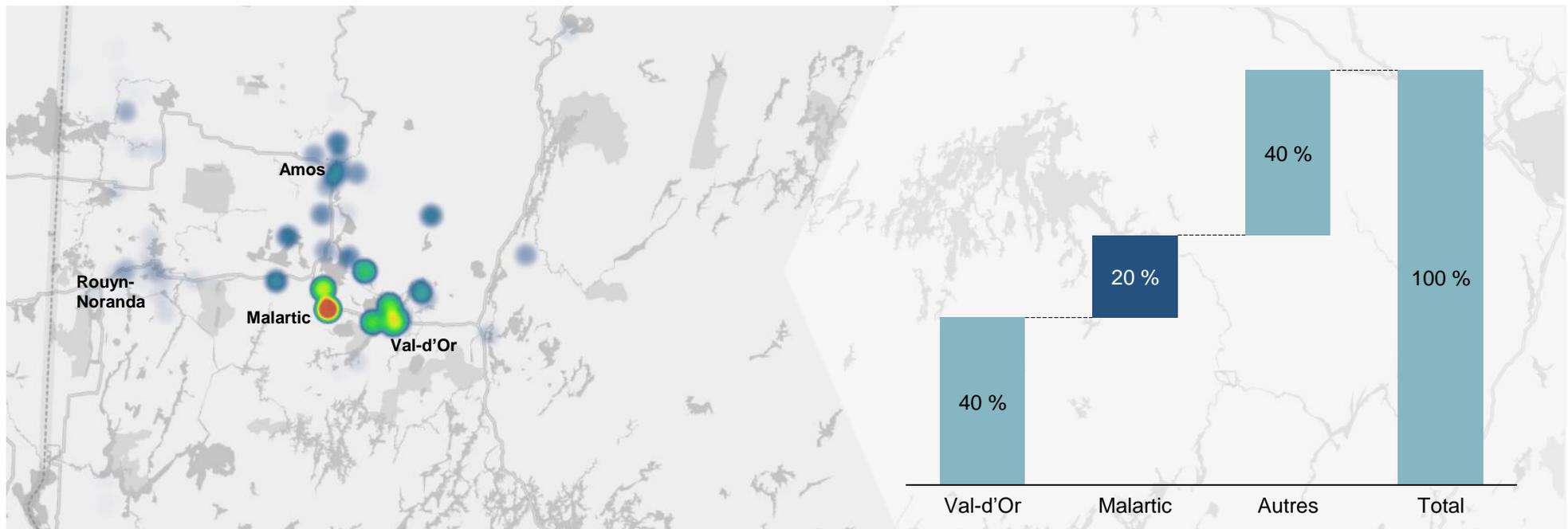
96 % des travailleurs de MCM habitent en Abitibi-Témiscamingue et 20 % sont à Malartic même

L'analyse spatiale réalisée à partir des codes postaux anonymes des employés de MCM montre que près de l'ensemble des travailleurs de MCM habite dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

- Globalement c'est dans la MRC de La Vallée-de-l'Or où l'on retrouve le plus grand nombre de travailleurs de MCM avec près de 70 % de l'effectif. Parmi les villes de cette MRC, c'est à Val-d'Or (40 %) que l'on retrouve la plus forte concentration de travailleur, suivie de Malartic (20 %).
- La répartition géographique des travailleurs de MCM est bénéfique à la vitalité économique de plusieurs villes. En effet, grâce à leur rémunération plus élevée, les travailleurs de MCM effectuent des dépenses de consommation dans les commerces et restaurants de ces villes. Ces dépenses génèrent des retombées économiques induites.

Répartition des travailleurs de MCM

2021; en pourcentage



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Les employés de MCM ont un salaire plus de deux fois plus élevés que ceux de l'Abitibi-Témiscamingue

En 2021, le salaire annuel moyen d'un travailleur de MCM se chiffrait à 120 500 \$, soit de 63 000 \$ plus élevé que le salaire moyen d'un travailleur d'Abitibi-Témiscamingue.

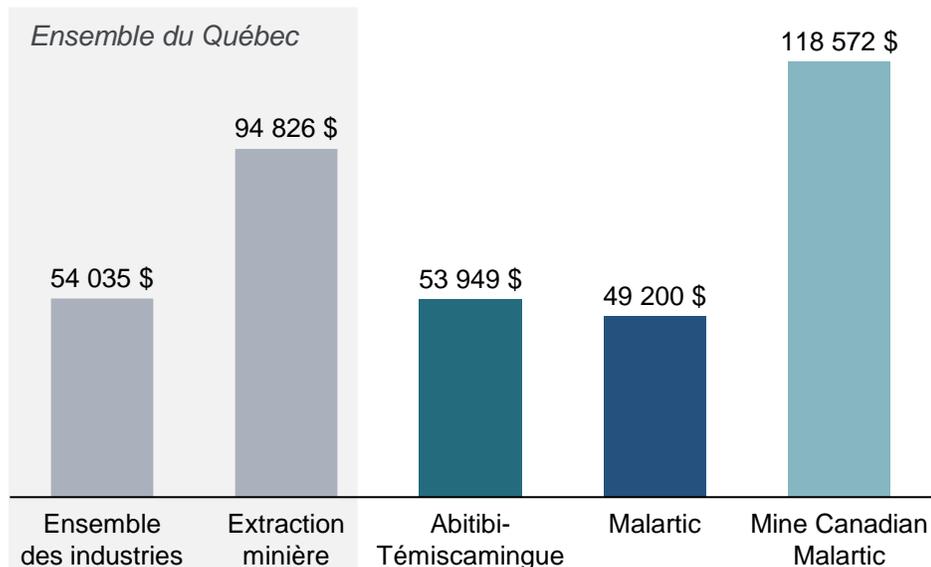
- Le constat est encore plus frappant lorsqu'on compare le salaire des travailleurs de MCM à celui des résidents de Malartic, où la différence est de plus de 69 000 \$.
- Par rapport à l'ensemble de l'industrie de l'extraction minière, le salaire offert aux employés de MCM bénéficie d'une avantageuse comparaison: l'écart est de plus de 23 500 \$.

Rappelons que la rémunération du travail, soit les salaires, est une composante du PIB.

- Ainsi des salaires plus élevés contribuent directement à la création de valeur et bénéficient aux différents paliers gouvernementaux via l'impôt sur le revenu des particuliers.

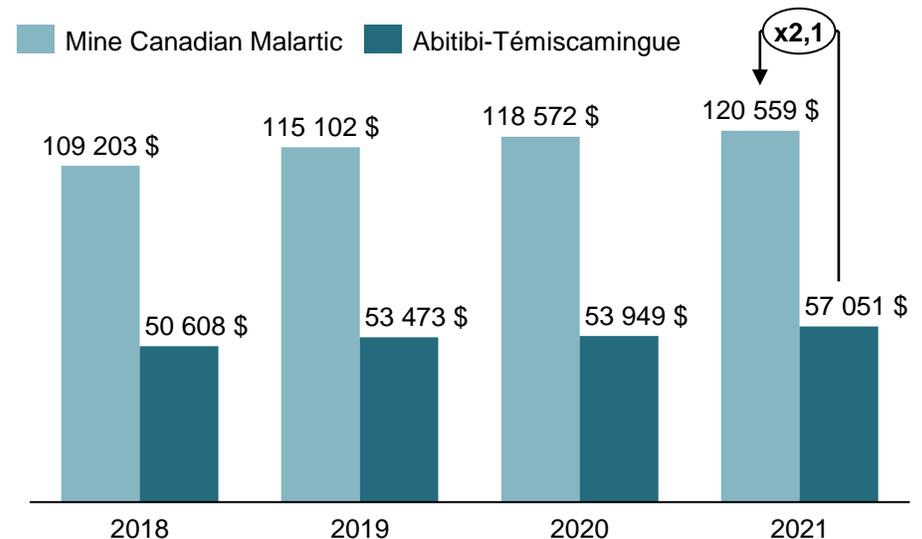
Salaire annuel moyen des travailleurs

Québec; 2020; en dollars de 2020



Évolution des salaires moyens

Québec; 2018 à 2021; en dollars,



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Les emplois de MCM sont à forte valeur ajoutée

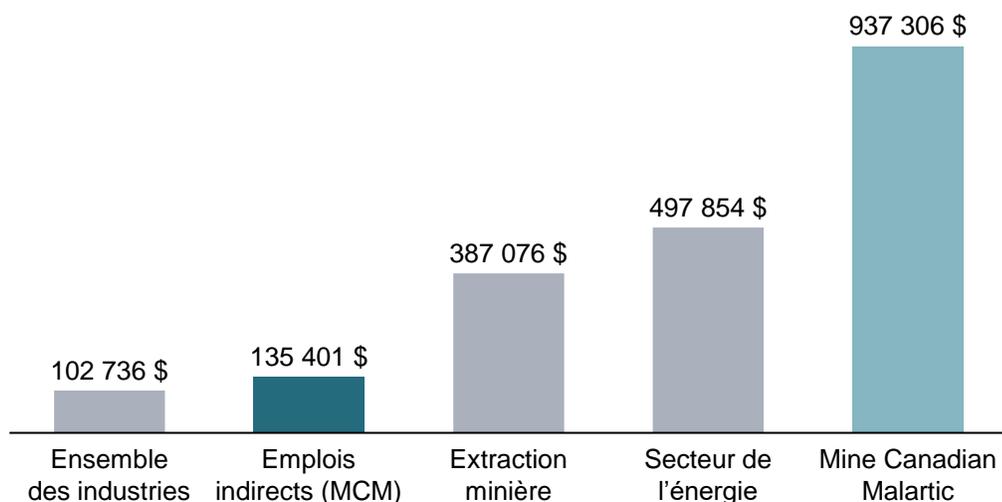
La productivité du travail des employés de MCM est de loin plus élevée que celle de l'ensemble des industries ainsi que celle du secteur minier et du secteur de l'énergie au Québec

- La productivité du travail, exprimée en termes de valeur ajoutée par emploi supporté, se chiffre à tout près de 940 000 \$ par emploi pour MCM
- Elle est plutôt de 500 000 \$ pour le secteur de l'énergie et à près de 400 000 \$ pour le secteur de l'extraction minière.

La forte productivité des emplois supportés par MCM contribue à l'atteinte de l'objectif de productivité du gouvernement du Québec quant au rattrapage avec l'Ontario.

Productivité moyenne du travail^{1,2}

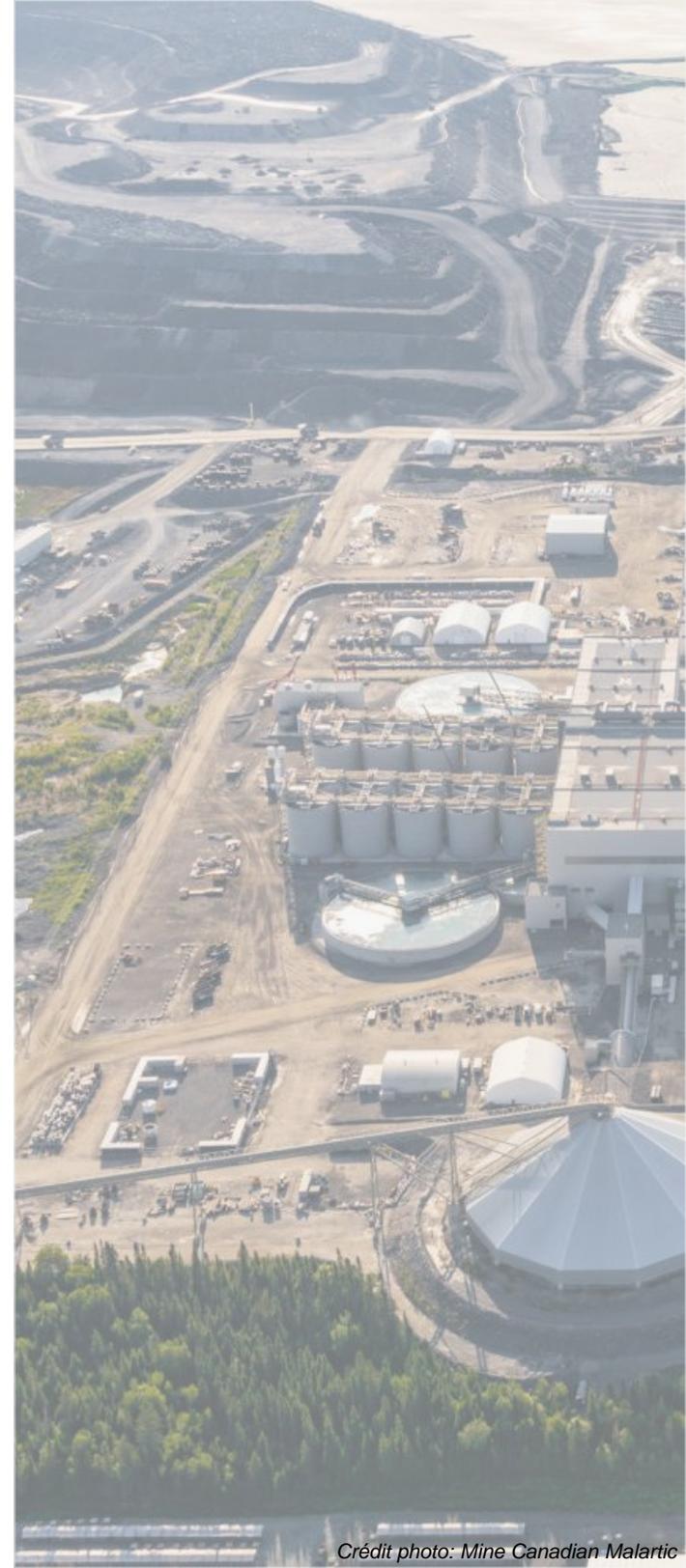
Québec; 2021; en dollars de 2021



(1) La productivité de MCM est exprimée en termes de valeur ajoutée directe par emploi direct soutenu et celle des emplois indirects est exprimée en termes de valeur ajoutée indirecte par emploi indirect soutenu.

(2) La productivité pour les différentes industries est exprimée en termes de valeur ajoutée de l'industrie par rapport au nombre total d'emplois dans cette industrie.

Sources : Statistique Canada, Mine Canadian Malartic, Analyse Aviseo Conseil selon les estimations d'EcoTec, Analyse Aviseo Conseil, 2023



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Le gouvernement du Québec a perçu 500 millions \$ en revenus fiscaux bruts entre 2018 et 2021

Les activités de fonctionnement de MCM ont permis au gouvernement du Québec de percevoir des revenus fiscaux bruts allant de 105 millions \$ en 2018 à plus de 150 millions \$ en 2021, en hausse de 12,8 % en moyenne par année.

- Globalement, au cours de la période étudiée, le gouvernement du Québec a bénéficié de 126,7 millions \$ en moyenne par année, dont 22,2 millions \$ en impôt sur le revenu des particuliers, 6,4 millions \$ en cotisations au FSS, 8,4 millions \$ en taxes de vente et taxes spécifiques et tout près de 90 millions \$ en impôt minier.
- Entre 2018 et 2021, le gouvernement du Québec a perçu tout près de 960 millions \$ en impôt minier. La contribution de MCM a représenté un peu plus de 25 % de cette somme.

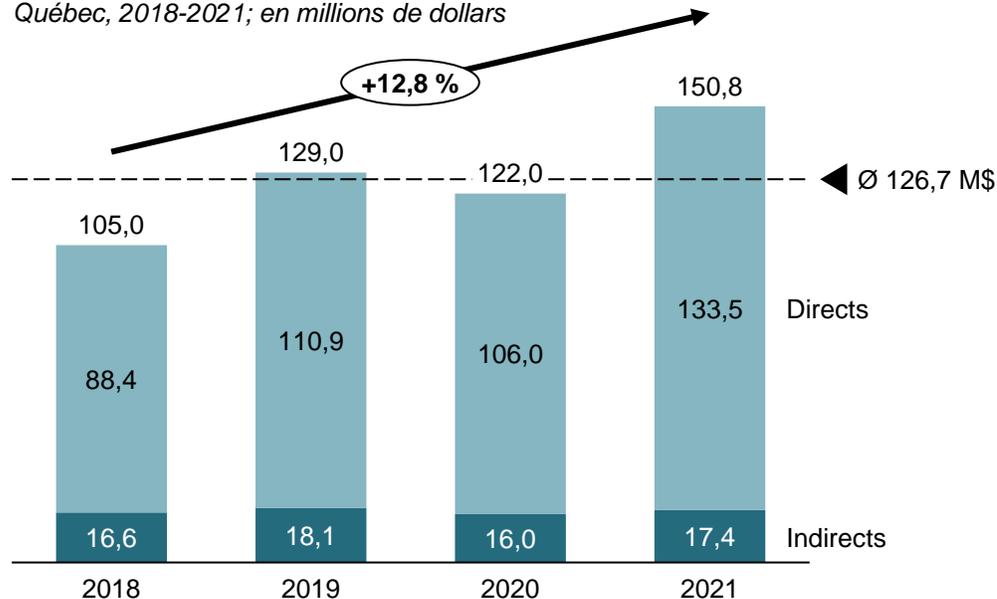
La Ville de Malartic bénéficie également des activités de MCM via les taxes municipales et scolaires qu'elle collecte. Entre 2018 et 2021, MCM a déboursé 3,3 millions \$ en moyenne pour ces deux formes de taxes.



33 % Part du budget de la Ville de Malartic comblée par MCM

Évolution des revenus fiscaux bruts

Québec, 2018-2021; en millions de dollars



Revenus fiscaux bruts moyens^{1,2}

Québec, moyenne 2018-2021; en millions de dollars

	Québec		
	Directs	Indirects	Totaux
Impôt sur le revenu des particuliers	11,5	10,7	22,2
Fonds des services de santé (FSS)	4,4	1,9	6,4
Taxe de vente et taxes spécifiques	4,0	4,4	8,4
Impôt minier	89,8	s/o	89,8
Sous-total gouvernement	109,7	17,0	126,7
Taxes municipales et scolaires	3,3	s/o	3,3
Total	113,0	17,0	130,0

(1) L'arrondissement des chiffres peut expliquer l'écart encore la somme des éléments et le total présenté. (2) Les revenus fiscaux excluent l'impôt sur le revenu des sociétés. Les revenus fiscaux estimés doivent être considérés comme un minimum.
 Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Ville de Malartic, Mine Canadian Malartic, Analyse Aviseo Conseil selon les estimations d'EcoTec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Les dépenses d'investissements ont totalisé un peu plus de 500 millions \$ entre 2018 et 2021

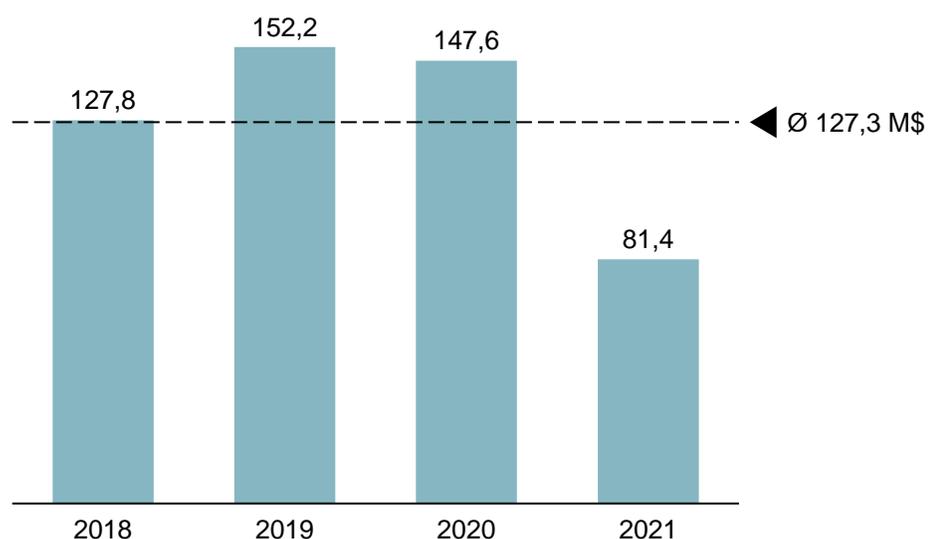
En plus des 640 millions \$ pour les activités de fonctionnement, MCM a dépensé, en moyenne, 127 millions \$ en investissement entre 2018 et 2021. Tout comme les activités de fonctionnement, ces dépenses contribuent à l'économie du Québec.

- Les dépenses d'investissement ont atteint un sommet à 152 millions \$ en 2019 pour redescendre à 81 millions \$ en 2021.
- La baisse en 2021 s'explique par le ralentissement des dépenses pour le projet d'extension de la mine. Entre 2018 et 2021, MCM a dépensé tout près de 200 millions \$ dans ce projet d'extension. Ces investissements ont servi à la construction d'un nouveau tronçon de route et au développement de la fosse Barnat.

Sur les 500 millions \$ investis par MCM, tout près de 50 % ont supporté l'achat de machines et matériel liés à l'exploitation de la mine et la construction d'infrastructures minières.

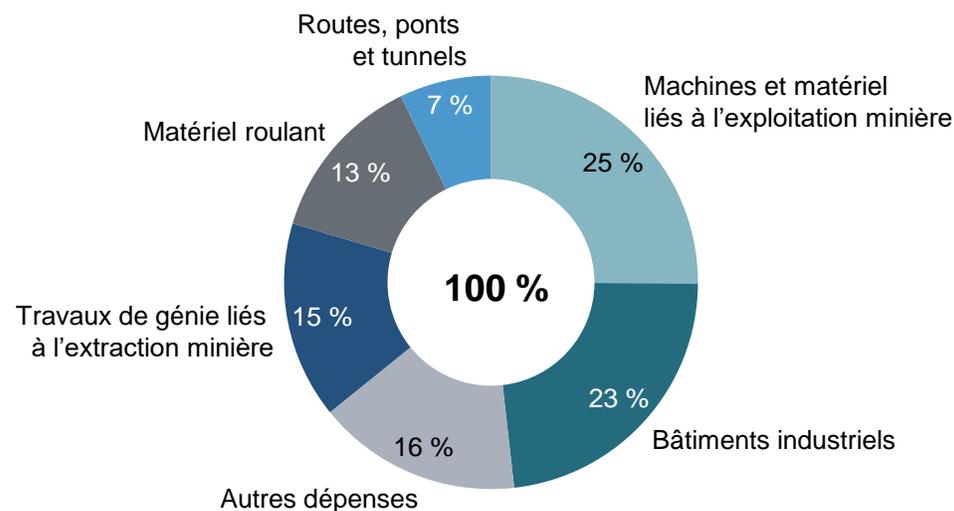
Évolution des dépenses d'investissement

Québec, 2018 à 2021; en millions de dollars



Répartition des dépenses d'investissement

Québec, 2018 à 2021; en pourcentage



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

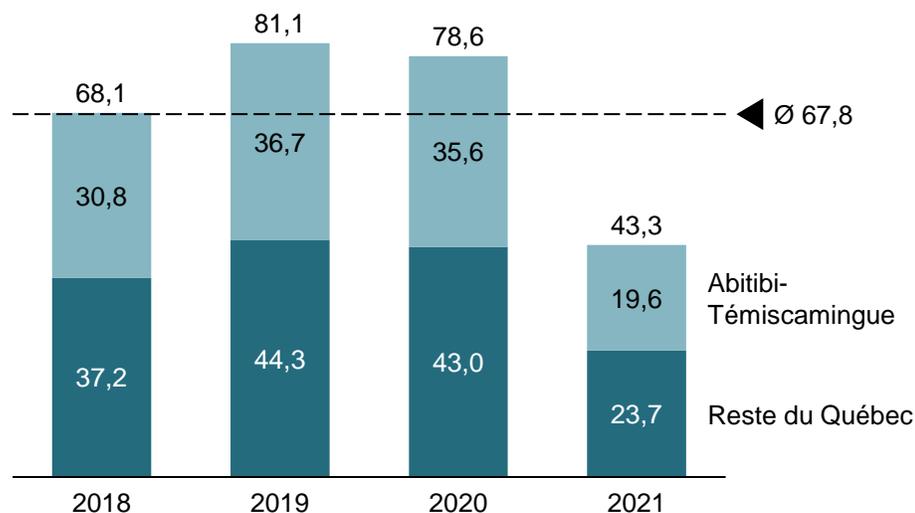
Les investissements de MCM ont contribué, en moyenne, pour 68 millions \$ au PIB du Québec

Entre 2018 et 2021, la valeur ajoutée générée par les dépenses d'investissement de MCM a varié d'année en année pour atteindre un pic à 81,1 millions \$ en 2019 pour redescendre en 2020 et 2021.

- Ainsi, en moyenne sur les quatre années, les dépenses d'investissement ont généré 67,8 millions \$, dont 30,7 millions \$ directement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et 37,1 millions \$ dans le reste du Québec.
- La majorité de la valeur ajoutée générée provient des premiers fournisseurs de MCM, soit 62 %.
- Les autres fournisseurs contribuent également à générer de la valeur ajoutée. Il est estimé que leur contribution s'est chiffrée à tout près de 26 millions \$ en moyenne par années entre 2018 et 2021.

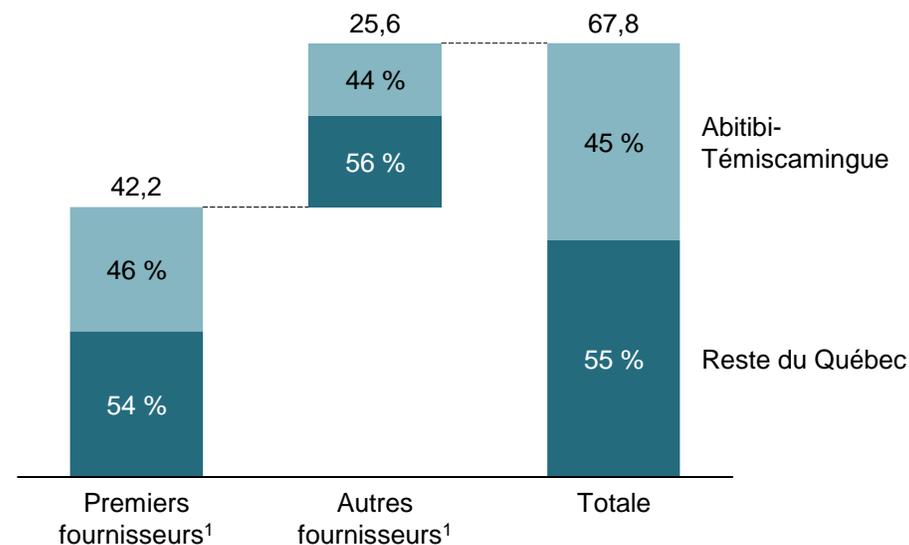
Valeur ajoutée générée par les investissements

Québec, 2018 à 2021; en millions de dollars



Valeur ajoutée annuelle moyenne générée

Québec; moyenne 2018 à 2021; en millions de dollars et en pourcentage



(1) Lorsqu'il est question de retombées économiques de dépenses d'investissement, les retombées directes correspondent aux premiers fournisseurs de MCM tandis que les retombées indirectes correspondent aux fournisseurs des premiers fournisseurs.

Sources : Mine Canadian Malartic, Analyse Aviseo Conseil selon les estimations d'EcoTec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Ce sont, en moyenne, 586 emplois supportés par les dépenses d'investissement de MCM

Parmi les emplois supportés, tout près de la moitié sont pour des activités de travaux de génie (26,5 %) et pour le secteur de la construction (21,2 %).

- La forte proportion des emplois supportés dans ces deux secteurs d'activités explique que le salaire moyen des emplois supportés par les dépenses d'investissement avoisine les 75 000 \$.
- À titre d'exemple, le salaire moyen dans le secteur de la construction non résidentiel se chiffrait à 82 000 \$ en 2021 et celui dans le secteur des travaux de génie à 79 500 \$.
- Les emplois liés aux dépenses d'investissement ont été également concentrés dans le secteur manufacturier (18,8 %) et des services professionnels (9,1 %).

La majorité des emplois supportés l'a été au profit de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.



586 ETC

Nombre d'emplois ETC supportés en moyenne par les dépenses d'investissements

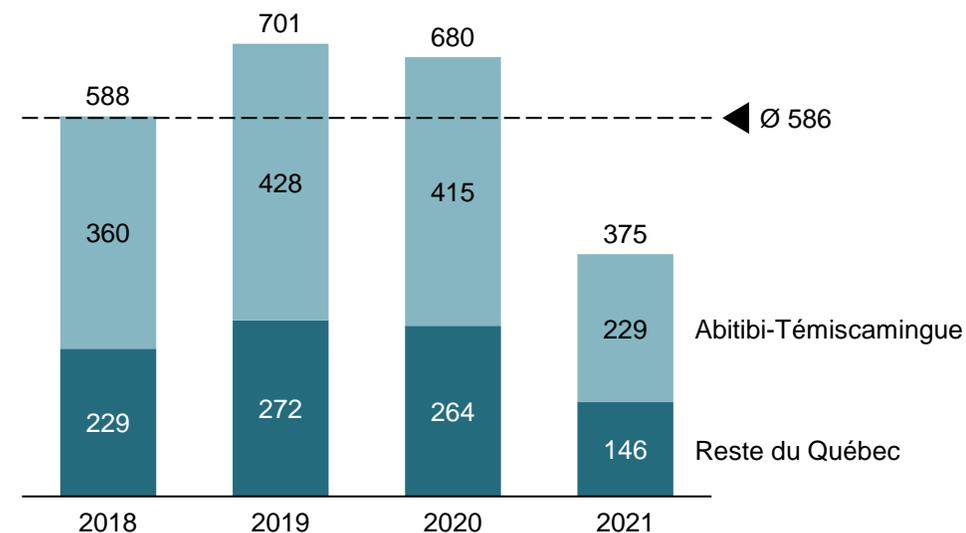


74 900 \$

Salaire moyen des emplois supportés

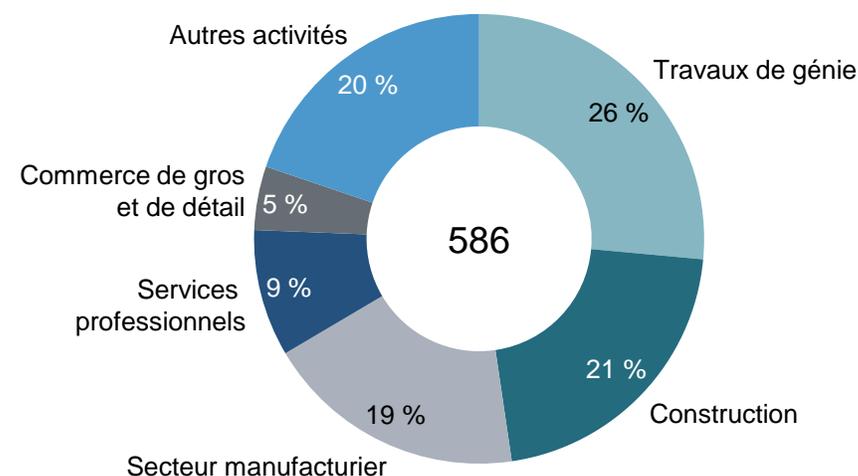
Emplois supportés par les investissements

Québec, 2018 à 2021; en ETC



Répartition des emplois supportés

Québec, moyenne 2018-2021; en ETC et en pourcentage



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

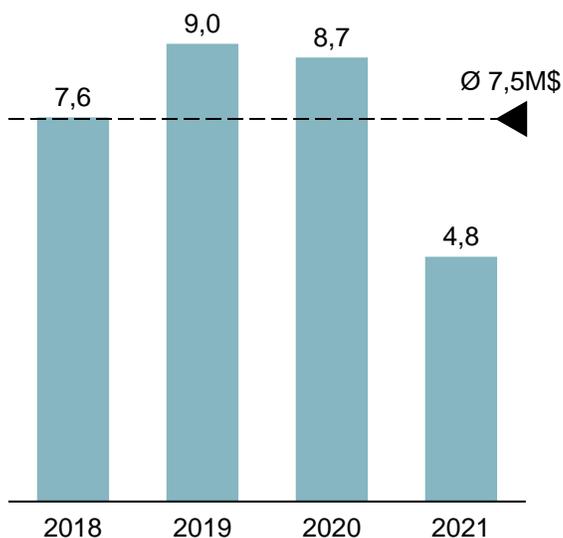
Un total de 30 millions \$ en revenus fiscaux bruts pour Québec entre 2018 et 2021

En moyenne, sur la période de 2018 à 2021, les retombées fiscales découlant des dépenses d'investissement de MCM ont été estimées à 7,5 millions \$.

- Plus spécifiquement, ces revenus sont composés de 4,6 millions \$ d'impôt sur le revenu des particuliers, de 1,5 million \$ en cotisations au Fonds de services de santé et de 1,4 million \$ en taxe de vente et en taxes spécifiques.

Évolution des revenus fiscaux bruts

Québec, 2018-2021; en millions de dollars



Revenus fiscaux bruts moyens¹

Québec, moyenne 2018-2021; en millions de dollars

	Québec
	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	4,6
Fonds des services de santé (FSS)	1,5
Taxe de vente et taxes spécifiques	1,4
Total	7,5

(1) L'arrondissement des chiffres peut expliquer l'écart entre la somme des éléments et le total présenté.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

MCM permet au Québec de bénéficier de retombées induites issues des dépenses de consommation

Au total, les activités de MCM ont généré en moyenne 23 millions \$ en valeur ajoutée induite entre 2018 et 2021.

- Par leur dépense de consommation, les employés de MCM ont généré 9,4 millions \$ en valeur ajoutée induite.
- Le résiduel est issu des dépenses réalisées par les emplois indirects supportés et ceux supportés par les activités d'investissement.

En plus de la valeur ajoutée induite, les activités de MCM ont supporté 235 emplois induits en moyenne par année.

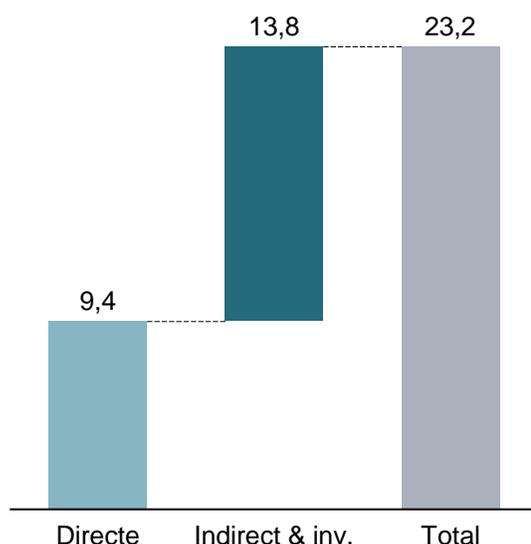
- Les employés de MCM permettent de supporter 95 emplois induits, soit 40 % des retombées induites.
- Entre 2018 et 2020, ce sont près de 950 emplois induits qui ont été supportés par les activités de MCM.

Finalement, le gouvernement du Québec a perçu en moyenne 5,0 millions \$ en revenus fiscaux induits.

- 76 % de ce montant, soit 3,8 millions \$, est associé à la taxe de vente (TVQ).
- Sur la période de quatre ans, ce sont des revenus fiscaux bruts totaux de 20 millions \$.

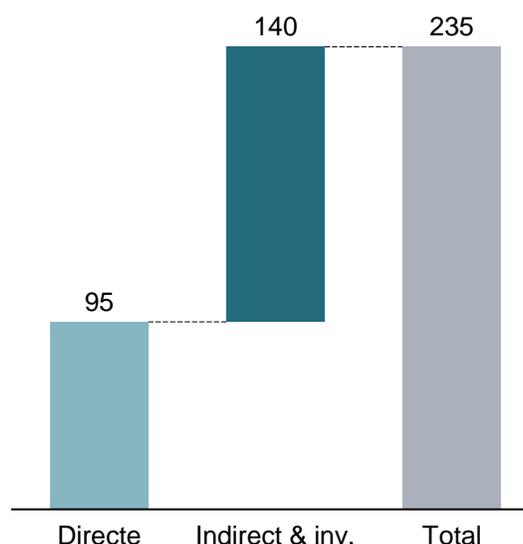
Valeur ajoutée induite

Québec, moyenne 2018 à 2021; en millions de dollars



Emplois induits supportés

Québec, moyenne 2018 à 2021; en millions de dollars



Revenus fiscaux induits¹

Québec, moyenne 2018 à 2021; en millions de dollars

	Moyenne annuelle
Impôt sur le revenu des particuliers	0,9
Fonds de services de santé (FSS)	0,1
Taxe de vente	3,8
Taxes spécifiques	0,2
Total	5,0

(1) L'arrondissement des chiffres peut expliquer l'écart entre la somme des éléments et le total présenté.

Sources : Mine Canadian Malartic, Analyse Aviseo Conseil selon les estimations d'EcoTec, Analyse Aviseo Conseil, 2023

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Les activités de Malartic sont un véritable moteur à l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue

La région de l'Abitibi-Témiscamingue a pu compter sur un apport annuel moyen de 868 millions \$ en valeur ajoutée découlant des activités de MCM.

- 85 % de la valeur ajoutée générée en Abitibi-Témiscamingue provenait directement des activités de MCM. En effet, ce sont en moyenne 741 millions \$ en valeur ajoutée directe qui ont été générés entre 2018 et 2021.
- Les activités d'investissement ont compté pour 4 % de la valeur ajoutée totale, soit 30,7 millions \$.

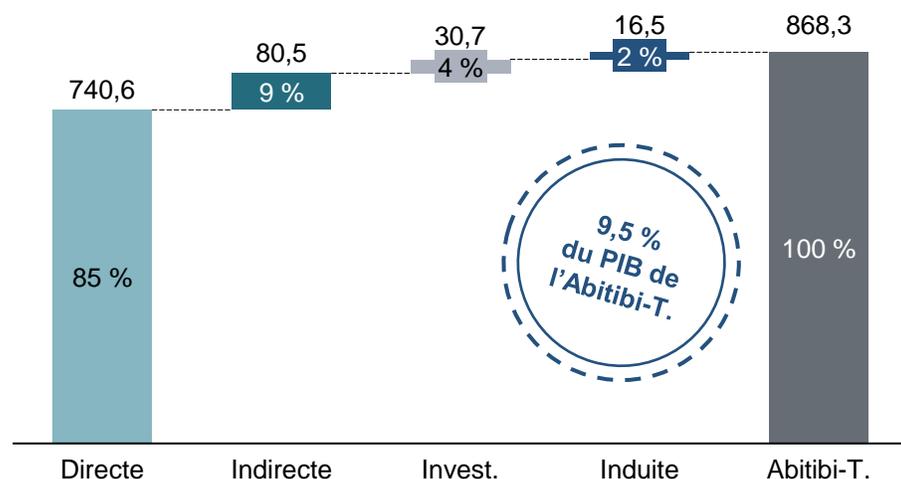
Au total, les activités de MCM ont supporté 2 954 emplois au Québec, dont 66 % se retrouvent sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

- Au cours de la période à l'étude, pour chaque emploi direct supporté en Abitibi-Témiscamingue, 1,5 emploi indirect était soutenu, contribuant au marché de l'emploi et démontrant à nouveau que les activités de MCM ne se limitent pas uniquement à ses retombées directes.

Étant située à Malartic, dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, où se trouve une forte concentration de ses fournisseurs, MCM contribue directement à la vie économique de ces deux territoires.

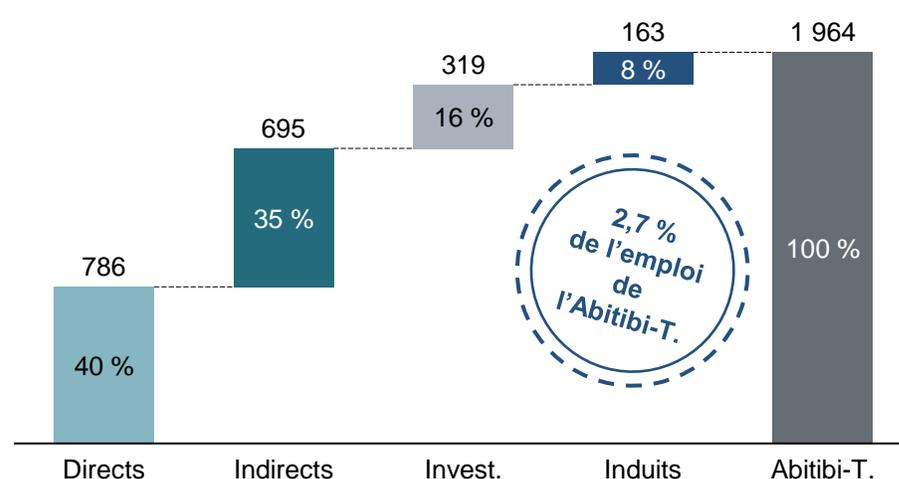
Valeur ajoutée générée

Abitibi-Témiscamingue; moyenne 2018 à 2021; en millions de dollars



Emplois supportés

Abitibi-Témiscamingue; moyenne 2018 à 2021; en ETC



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

MCM contribue au développement communautaire, social et économique de sa communauté d'accueil

MCM multiplie les initiatives afin de contribuer à la communauté et a à cœur les relations avec les citoyens de Malartic et ceux des communautés avoisinantes



Tout près de 13 millions \$ versés aux communautés autochtones entre 2018 et 2021



10,6 millions \$ remis via le programme de compensation associée au Guide de cohabitation entre 2018 et 2021



70 maisons achetées entre 2016 et 2020 dans le cadre du programme d'acquisition de propriétés principales



Plus de 3 millions \$ remis en dons et commandites de toute sorte entre 2018 et 2021



53 maisons vendues entre 2018 et 2021 via le programme de revente des propriétés acquises



En 2021, plus de 40 % des contributions de MCM l'ont été au profit de Malartic et plus de 30 % pour soutenir l'éducation et la santé

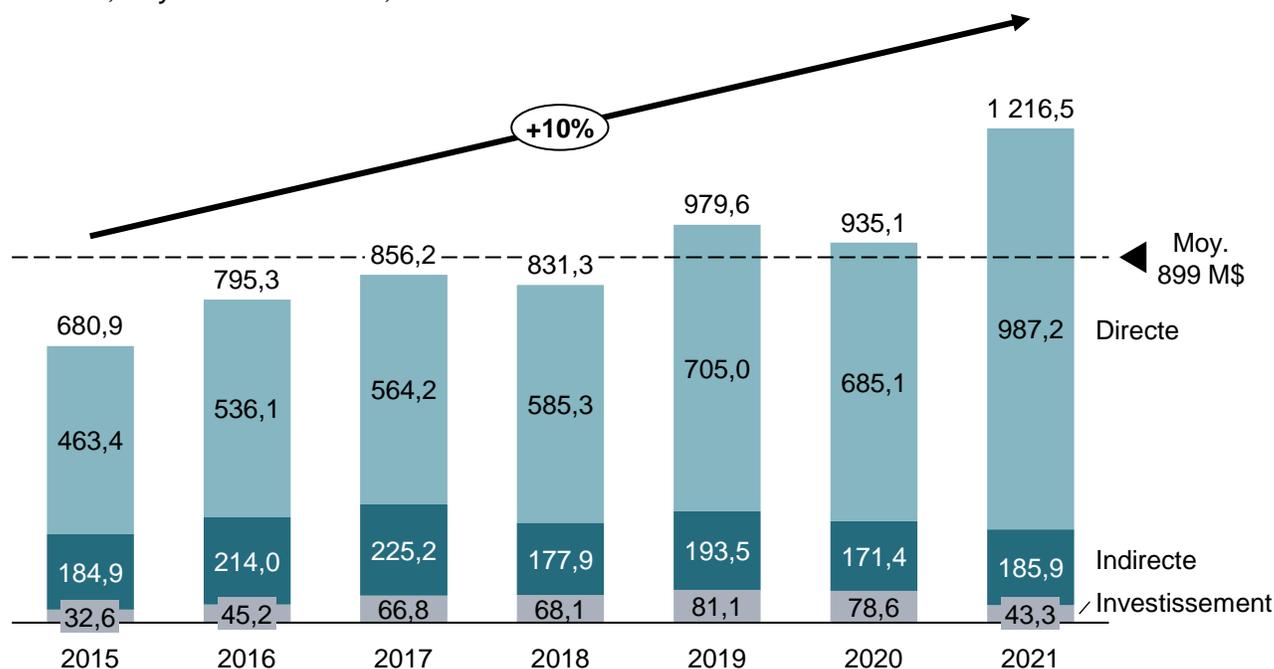
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

La contribution économique de MCM au PIB du Québec a augmenté en moyenne de 10 % depuis 2015

- La valeur ajoutée directe a augmenté de 13 % en moyenne par année pour passer de 463 millions \$ à 987 millions \$. La hausse de la contribution économique de MCM est attribuable à sa profitabilité (rémunération du capital) supportée par la hausse du prix de l'or, mais également par la rémunération du travail qui a augmenté.
- En moyenne depuis 2015, MCM a contribué pour 899 millions \$ au PIB du Québec. Entre 2015 et 2017, la contribution moyenne de MCM se chiffrait à 777 millions \$. Elle est passée à 991 millions \$ en moyenne entre 2018 et 2021.
- La majorité des retombées économiques se fait au profit de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, depuis 2015, l'Abitibi-Témiscamingue bénéficie de 89 % de la valeur ajoutée générée et le résiduel est réparti un peu partout dans le reste du Québec.

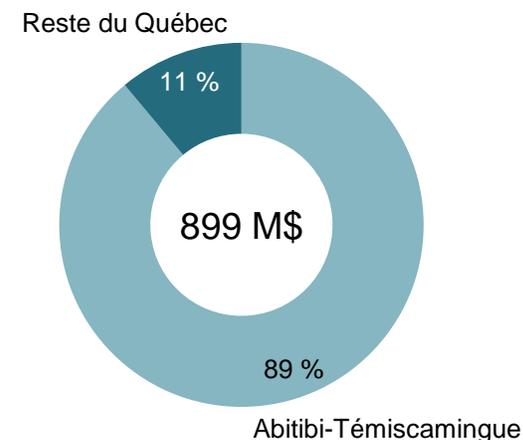
Valeur ajoutée générée par les activités de MCM

Québec; moyenne 2015 à 2021; en millions de dollars



Répartition de la valeur ajoutée générée par les activités de MCM

Québec; moyenne 2015 à 2021; en millions de dollars et en pourcentage



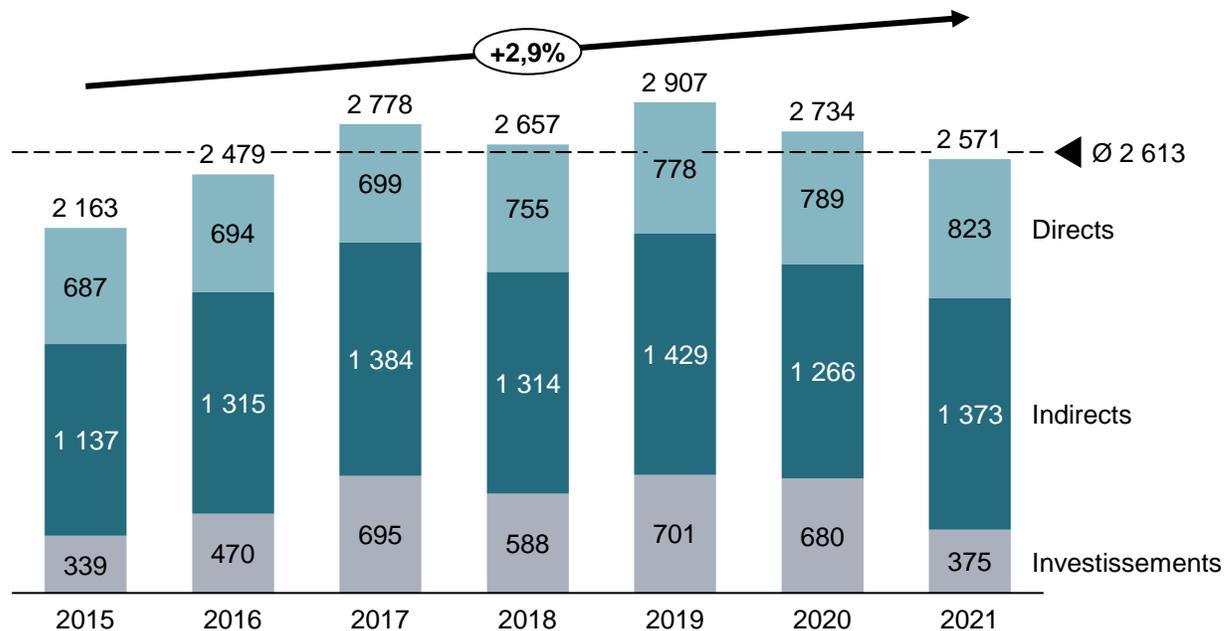
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Depuis 2015, plus de 2 600 emplois sont supportés par les activités de MCM

- Entre 2015 et 2021, le nombre d'emplois supportés par les activités de fonctionnement et par les dépenses d'investissement a augmenté en moyenne de 2,9 % par année.
- Le marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue est celui qui bénéficie le plus des activités de MCM. Tout près des trois quarts des emplois supportés le sont dans cette région.
- Le nombre d'emplois directs, soit les employés sur le talon de paie de MCM, est en constante hausse depuis 2015, passant de 687 à 823 en 2021.
- Le nombre d'emplois supportés en moyenne pendant les deux périodes à l'étude a augmenté. Entre 2015 et 2017, les activités de MCM supportaient en moyenne 2 473 emplois. Entre 2018 et 2021, ce nombre est passé à 2 717.

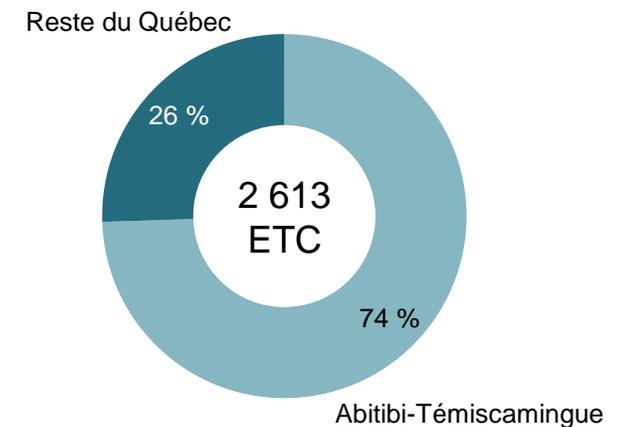
Emplois supportés par les activités de MCM

Québec; 2015 à 2021; en ETC



Répartition des emplois supportés par les activités de MCM

Québec; moyenne 2015 à 2021; en ETC et en pourcentage





Annexes

Mise en contexte et objectifs de l'étude

Analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques

Balisage avec des villes mono-industrielles comparables

Analyse des retombées économiques et fiscales

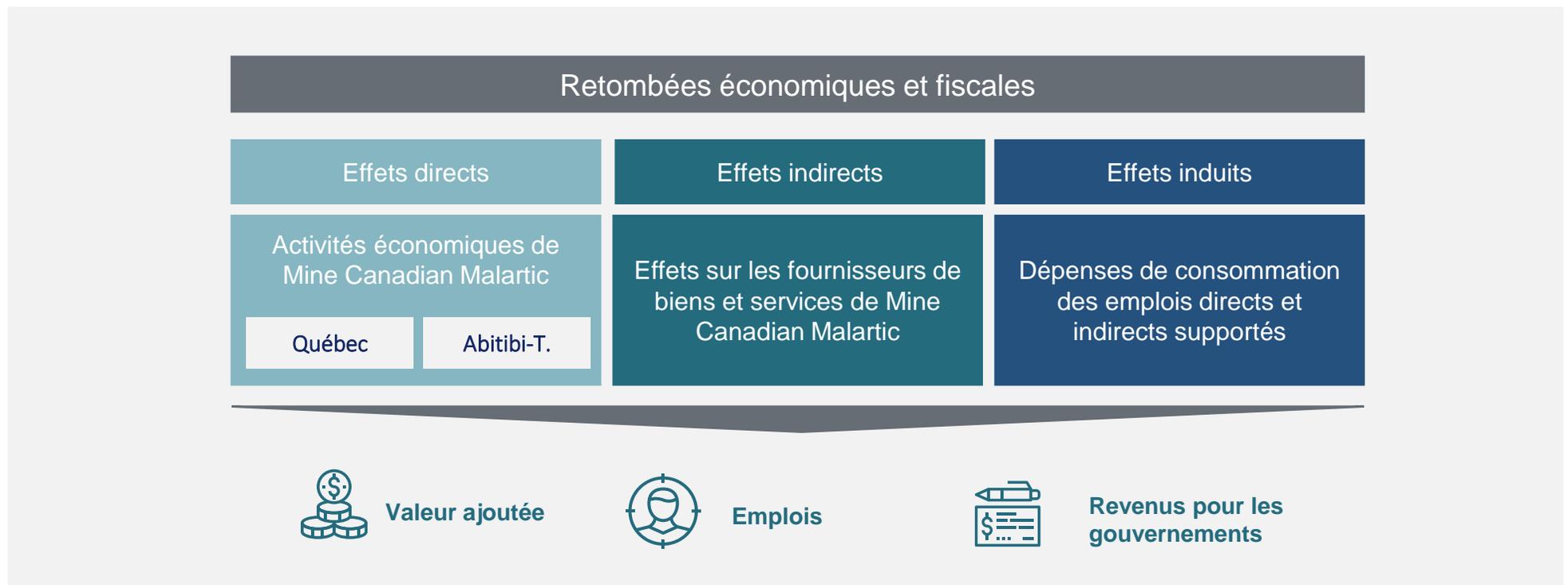
Annexes

Le cadre de référence d'une étude de retombées économiques

L'estimation des retombées économiques et fiscales vise à mesurer les répercussions de l'injection de dépenses dans l'économie (le « choc » de dépenses). Ces dépenses ont des effets directs dans le secteur du choc et se répercutent sur d'autres secteurs par l'entremise d'un effet de cascade sur les fournisseurs en biens et services (effets indirects)

- Ces effets directs et indirects supportent des travailleurs qui vont réaliser des dépenses de consommation additionnelle. À leur tour, ces dépenses vont stimuler l'activité dans plusieurs secteurs de l'économie, créant des effets induits
- Les effets sont exprimés en valeur ajoutée (PIB), en emplois supportés et en revenus fiscaux bruts pour les gouvernements.

Cadre de référence des études de retombées économiques

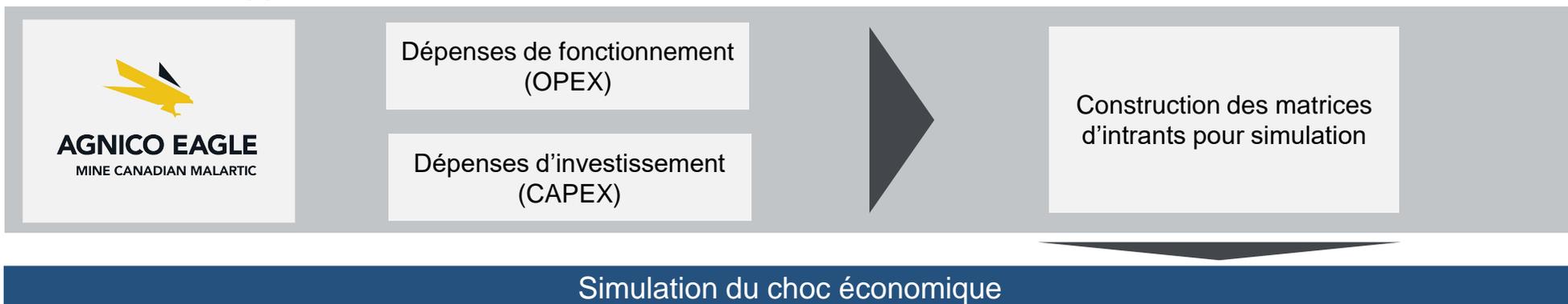


La modélisation des retombées économiques directes et indirectes

Les retombées économiques directes sont estimées à même les données fournies par Mine Canadian Malartic, en suivant les lignes directrices de la littérature économique.

Les retombées économiques indirectes ont été estimées à l'aide du modèle intersectoriel entrées-sorties d'EcoTec. À la différence du modèle entrées-sorties de l'Institut de la Statistique du Québec, celui d'EcoTec permet de régionaliser les retombées économiques. Le modèle mesure l'effet de cascade des dépenses à partir de la structure économique à l'échelle du Québec et de ses régions, afin de déterminer la distribution des effets indirects sur le territoire.

Illustration de l'approche de modélisation



1. **Effets directs**
 - Activités de MCM
2. **Effets indirects**
 - Activités des fournisseurs de MCM

Résultats du modèle : Retombées statistiques

<p>Valeur ajoutée (PIB)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Masse salariale - Revenu mixte brut - Autres revenus bruts avant impôt 	<p>Emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre - Salaire moyen - Productivité 	<p>Revenus des gouvernements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impôt sur le revenu - Taxes de vente et taxes spécifiques - Impôt et cotisations des entreprises - Impôt minier
---	---	--



L'approche pour estimer les retombées induites

Les activités de MCM permettent de soutenir des emplois dans l'entreprise (directs) et chez leurs fournisseurs (indirects). À leur tour, les employés supportés par les activités de MCM effectueront des achats en bien et services dans leur région avec une partie de cette rémunération

- Ainsi, ces dépenses de consommation contribuent à l'essor économique régional et québécois et engendrent un autre effet de cascade résultant en la création de valeur ajoutée, d'emplois et de revenus fiscaux additionnels.

L'estimation de l'effet de cascade des retombées induites repose sur plusieurs hypothèses. Ces hypothèses portent sur le salaire de réserve, la propension à consommer ainsi que sur l'ampleur des dépenses de consommation qui sont considérées

- Aiseo propose une approche de calcul très conservatrice des retombées induites, de sorte que les estimations de ces retombées doivent être considérées comme minimales.

Principales hypothèses de l'estimation des retombées induites

 <p>Salaire de réserve</p>	<p>Le salaire de réserve, c'est-à-dire le salaire potentiel que les employés visés auraient gagné si les activités de MCM n'existaient pas, est fixé au salaire moyen estimé pour le Québec en 2021.</p>
 <p>Propension à consommer</p>	<p>La propension à consommer représente la part des revenus additionnels consacrée à la consommation plutôt qu'à l'épargne. L'estimation repose sur une propension de consommation de 90 % appliquée sur les salaires et traitements. Il s'agit d'une hypothèse conservatrice.</p>
 <p>Territoire limité</p>	<p>Pour l'estimation des retombées induites de chaque région à l'étude, seule la consommation des emplois directs et indirects localisés dans cette région sera utilisée dans le calcul. Dans le cadre de la présente étude, nous utilisons l'échelle régionale de l'Abitibi-Témiscamingue.</p>

L'estimation des retombées économiques exige de poser des hypothèses et la prise en compte de limites

Aviso a posé une série d'hypothèses afin de réaliser l'estimation des retombées économiques des activités de mine Canadian Malartic. Suivent ainsi les principales hypothèses auxquelles les auteurs ont eu recours :

- Les simulations ont été effectuées sur la base des dépenses de fonctionnement et d'investissement fournies par MCM au mois de novembre 2022. À cet égard, les retombées économiques pourraient augmenter ou diminuer si les dépenses étaient revues ultérieurement
 - MCM nous a partagé une structure de dépense pour l'année 2018, 2019, 2020 et 2021.
- Les estimations des retombées sont basées sur les structures industrielles québécoises du modèle intersectoriel (entrée-sortie) Écotec¹. Les résultats pourraient varier si les parts, les composantes du projet ou les structures industrielles venaient à changer
- L'estimation des dépenses de fonctionnement, des dépenses d'investissements et des retombées économiques est présentée en dollars canadiens de 2021. Lorsque les statistiques ne sont pas présentées en dollars de 2021, une note est ajoutée
- Les effets sur les revenus des gouvernements sont basés sur la structure fiscale de 2021. Les retombées pourraient varier si le régime fiscal changeait
- Les effets directs et indirects sont estimés à l'échelle de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que du Québec. Il en est de même pour les effets induits
- Les analyses complémentaires, telles que les salaires moyens, ont été réalisées à partir des données publiques secondaires disponibles au mois de décembre 2022. Les données publiques sont parfois sujettes à révision.

L'étude de retombées économiques est un outil puissant d'information et d'aide à la prise de décision. Il faut toutefois être conscient que cet outil comporte des limites, dont les principales sont que le modèle :

- ne prends pas en considération la notion de temps. Il s'agit d'un choc à un moment dans le temps. C'est pour cette raison qu'on appelle les retombées « statiques »
- est linéaire. Les relations intersectorielles et les parts de marché sont fixes et indépendantes du niveau de production des secteurs d'activité. Il y a donc absence d'économie d'échelle, de phénomène de rareté, et « aucun effet de substitution entre les intrants de production. La technologie aussi est fixe et indépendante du niveau de production ».

(1) Le modèle intersectoriel d'EcoTec est présenté plus en détail à l'annexe 2.

Présentation du modèle intersectoriel d'EcoTec (1/3)

Le modèle intersectoriel est un instrument qui permet de simuler les effets d'un choc sur l'économie québécoise. Dans cette étude, le choc se caractérise principalement par les activités de fonctionnement et d'investissement de Mine Canadian Malartic pour la période allant de 2018 à 2021.

Au Québec, la plupart des études de retombées économiques ont recours au modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Or, ce modèle ne permet pas d'établir les retombées autrement qu'à l'échelle de l'ensemble du Québec, sans pouvoir obtenir de résultats pour les différentes régions. Lorsqu'il est question d'estimer des retombées régionales, le modèle d'EcoTec est l'outil de référence.

- Contrairement à d'autres modèles, celui d'EcoTec, ne « régionalise » pas les retombées économiques à l'échelle des régions administratives à l'aide d'un multiplicateur, mais plutôt en fonction de la valeur des échanges de biens et de services effectués entre les divers secteurs de l'économie régionale. En d'autres termes, ce modèle reproduit la réalité des échanges continus en biens et services entre les diverses régions du Québec, en plus d'établir la valeur des transferts de revenus entre agents (impôt sur le revenu, taxes indirectes, etc.).

Pour estimer ces échanges de biens et services entre les diverses régions du Québec, le modèle intersectoriel d'EcoTec utilise des matrices en trois dimensions qui s'appuient sur divers éléments à l'échelle des MRC, dont :

- Une structure détaillée de l'économie de chacune des régions qui permet de déterminer quelles industries sont bien implantées dans une région donnée et celles qui ont une présence modeste ou nulle.
- La capacité de production régionale par industrie qui estime la proportion de la demande locale qui peut être satisfaite par l'économie de la région. De même, cette capacité de production par industrie est comparée avec celle de toutes les autres régions du Québec afin d'estimer la capacité d'une industrie, dans une région donnée, à répondre à la demande pour les biens et services produits par cette industrie en provenance des autres régions.
- Une analyse spatiale fondée sur les coûts de transport entre les diverses régions.

Les données de base utilisées dans le modèle intersectoriel d'EcoTec proviennent de Statistique Canada, de l'Agence canadienne du revenu, de l'Institut de la statistique du Québec et du ministère des Finances du Québec.

Présentation du modèle intersectoriel d'EcoTec (2/3)

Le modèle EcoTec fonctionne de façon itérative. Il estime en rondes successives les impacts économiques d'une dépense effectuée dans le cadre d'un projet ou d'une activité, en déterminant de quelle façon la demande supplémentaire de biens et services se propage entre les secteurs productifs sollicités.

- Plus spécifiquement, cette répartition des impacts s'effectue en fonction d'une redistribution successive de revenus et de dépenses, processus connu sous le nom de propagation de la demande.
- À chaque cycle de dépenses, le montant d'argent qui reste dans l'économie diminue à cause de trois facteurs principaux: les importations de biens et services des autres pays et des neuf autres provinces, les impôts et taxes prélevés par les gouvernements et l'épargne des propriétaires et des entreprises.
- À chacun des cycles de dépenses, des achats dirigés vers les entreprises québécoises en provenance des autres provinces entrent dans le modèle. Ceci permet un calcul plus précis des vraies retombées économiques puisque les entreprises québécoises sont des fournisseurs importants pour plusieurs industries réparties dans diverses provinces.
- Par ailleurs, le processus de propagation de la demande applique le principe selon lequel toute dépense d'un agent économique constitue un revenu pour un autre agent qui, à son tour, fait des dépenses, etc.

Le modèle permet aussi de classer les retombées économiques en distinguant les effets directs et indirects

- Les effets directs correspondent aux retombées économiques générées dans les secteurs directement touchés par les dépenses initiales, c'est-à-dire auprès des entreprises qui dirigent les projets d'exploration.
- Les effets indirects, quant à eux, correspondent aux retombées économiques imputables aux dépenses effectuées auprès des fournisseurs en biens et services du secteur initial et auprès des fournisseurs de ces derniers. Ces effets sont généralement exprimés en fonction des emplois ou de la valeur ajoutée (masse salariale versée aux travailleurs, revenus nets d'entreprises et autres revenus).

Le modèle offre également différentes options pour l'évaluation des retombées induites. Ces impacts, qui peuvent être calibrés selon différentes hypothèses, sont estimés par une simulation spéciale du modèle EcoTec qui illustre la structure des dépenses de consommation propre au Québec.

Présentation du modèle intersectoriel d'EcoTec (3/3)

Somme toute, le modèle intersectoriel d'EcoTec constitue une représentation simplifiée de l'économie québécoise. En conséquence, il n'intègre pas tous les phénomènes économiques qui peuvent exister et repose sur des hypothèses qui doivent être connues afin de pouvoir l'utiliser adéquatement et interpréter correctement ses résultats.

- Les principales hypothèses et contraintes à considérer lors du processus de modélisation utilisé en analyse intersectorielle sont que les industries ont la capacité nécessaire pour atteindre la production exigée par la demande supplémentaire de biens et de services. Les secteurs ne nécessitent pas, à moins d'indication contraire, de nouveaux investissements en construction ou d'achats supplémentaires de machines et de matériel. Ainsi, les résultats sont plus adéquats si l'on simule des changements de dépenses qui représentent des calculs de montants à la marge par rapport à l'importance du secteur étudié.
- Également, le modèle fonctionne de façon statique, ce qui implique que les estimations sont réalisées sur la base d'une structure fixe des échanges entre les entreprises. Ainsi, il ne tient pas compte d'économies d'échelle pouvant découler, par exemple, d'une demande importante faite auprès d'un seul fournisseur.
- De plus, il ne tient pas compte des variations des prix à la suite d'un changement de l'offre ou de la demande d'un bien ou d'un service et donc, ne considère pas le phénomène de rareté ni les effets de substitution entre les intrants de production.

Malgré ces limites, le modèle d'EcoTec constitue l'outil de référence pour l'analyse présentée dans ce rapport.

En effet, l'analyse d'une activité établie comme celle de Mine Canadian Malartic, à la différence de l'analyse d'une nouvelle activité économique, pose moins de défis à cet égard.

- Les échanges récurrents de biens et services entre les donneurs d'ouvrage et les fournisseurs de l'entreprise minière ont permis de stabiliser les prix au fil des ans.
- Aussi, l'approche méthodologique développée par Aviseo Conseil permet d'intégrer les données économiques dans un cadre comptable. Ceci permet de tenir compte de la dynamique financière de certains éléments comme l'inflation, les variations de taux d'intérêt, les emprunts et les dépenses pour l'amortissement et ainsi de présenter les effets sur une longue période.

Des définitions propres au présent rapport (1/3)

Autres fournisseurs	Les autres fournisseurs correspondent aux fournisseurs subséquents ou aux fournisseurs des premiers fournisseurs.
Dollars constants	Les dollars constants correspondent à une normalisation des dollars observés sur plusieurs années et exprimés selon leur valeur (ou leur pouvoir d'achat) au cours d'une seule année. Une unité mesurée en dollars constants est corrigée pour l'inflation (les variations de prix), ce qui permet de la comparer à travers le temps, c'est-à-dire pour un pouvoir d'achat constant. Par exemple, le PIB nominal du Québec observé entre 2007 (en dollars courants de 2007) et 2017 (en dollars courants de 2017) peut être ajusté pour l'inflation et être exprimé en dollars constants de 2007. Le PIB nominal 2007-2017 ajusté pour l'inflation correspond au PIB réel 2007-2017.
Dollars courants	Les dollars courants renvoient à la valeur d'une monnaie à la période courante. Par exemple, le PIB nominal de 2007 est exprimé en dollars de 2007 et le PIB nominal de 2017 est exprimé en dollars de 2017. Les dollars courants de 2007 ne sont pas comparables aux dollars courants de 2017, puisque le niveau des prix et incidemment les pouvoirs d'achat des deux périodes sont différents.
Effets directs	L'effet direct est l'incidence sur l'économie attribuable à l'élément sur lequel porte l'analyse, soit Mine Canadian Malartic. Il est associé aux effets immédiats engendrés par les dépenses analysées. Par exemple, il fait référence aux salaires versés aux employés sur la liste de paie.
Effets indirects	Les effets indirects découlent de la demande en biens et services nécessaires aux activités de Mine Canadian Malartic et couvrent la chaîne d'approvisionnement québécoise. Ces effets correspondent, par exemple, à la demande de biens intermédiaires auprès des divers fournisseurs des activités de fonctionnement (ex. pièces de rechange, services professionnels, services techniques spécialisés, de transport). Suivant la même dynamique d'interaction entre l'activité directe étudiée et l'activité déclenchée auprès des premiers fournisseurs, les effets indirects englobent également les effets associés aux fournisseurs des fournisseurs. La répartition de la demande de biens et services dans les secteurs productifs québécois s'effectue ainsi en rondes successives. Moins une industrie donnée nécessitera d'importations pour ses intrants, ou plus le choc de dépenses initial fera appel à des industries présentes sur le territoire, plus les retombées économiques indirectes seront importantes.

Des définitions propres au présent rapport (2/3)

Emplois soutenus	Les emplois soutenus sont issus de la demande de travail des secteurs d'activité qui doivent engager des employés dans leur processus de production, afin de répondre à la demande de biens et services issue de la dépense initiale. Les emplois soutenus représentent la charge de travail annuelle utilisée par une industrie pour satisfaire la demande qui lui est adressée. Les emplois soutenus ne correspondent pas à des emplois créés puisqu'il s'agit d'un équivalent en ce qui concerne la charge de travail plutôt que d'une comptabilisation d'emplois.
Équivalent temps complet en année-personne (ETC)	Une année-personne correspond à une personne travaillant un nombre d'heures normalement travaillées dans un secteur donné pendant une année. Ainsi, le nombre d'années-personnes permet de comptabiliser sur une base commune les travailleurs à temps plein, ceux qui font des heures supplémentaires, ceux qui travaillent à temps partiel et les employés saisonniers. Par exemple, pour un employé qui a travaillé durant 3 mois pour un total de 600 heures, si les employés du secteur étudié ont des semaines de 40 heures sur une base régulière, l'équivalent temps plein associé à ce travailleur est : $600 \text{ h} / (52 \text{ sem.} * 40 \text{ h/sem.}) = 0,29$ année-personne.
Fuites	Les fuites font référence à la demande de biens et services qui ne génèrent pas d'activité additionnelle auprès des fournisseurs québécois. Elles sont principalement constituées des importations interprovinciales et internationales, de l'utilisation de stock ou d'achats de biens usagés.
Population active	La population active est le nombre de personnes, parmi la population de 15 ans et plus, qui sont à l'emploi (personnes occupées) ou sur le chômage.
Premiers fournisseurs	Les premiers fournisseurs sont les fournisseurs immédiats ou les fournisseurs du secteur sollicité par la dépense initiale.
Retombées induites	Les retombées induites surviennent quand les travailleurs touchés par le choc initial dépensent les revenus de production reçus en rémunération. Ainsi, les salaires et traitements et les revenus mixtes bruts sont dépensés en biens et services dans l'économie et ces dépenses sont à l'origine d'un nouveau cycle d'impacts. De nouveaux emplois sont nécessaires pour répondre à ce nouvel accroissement de la demande finale. Les revenus qui sont générés par ce choc sont à leur tour réinjectés dans l'économie sous forme d'achats de biens et services.

Des définitions propres au présent rapport (3/3)

Revenus fiscaux bruts	Les revenus fiscaux bruts représentent l'ensemble des revenus perçus par les gouvernements.
Taux de croissance annuel composé (TCAC)	Le taux de croissance annuel composé (TCAC) est le taux de croissance annuel moyen d'un indicateur sur une période donnée. Il ne s'agit pas du taux de croissance réel, mais d'un taux de croissance moyen et constant pour la période donnée.
Taux de chômage	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs et de chômeuses exprimé en pourcentage de la population active.
Taux d'activité	Le taux d'activité représente la population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans ou plus. Un taux d'activité élevé signifie qu'une proportion importante de la population en âge de travailler est en emploi ou recherche activement un emploi.
Taux d'emploi	Le taux d'emploi représente le nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus.
Valeur ajoutée et produit intérieur brut (PIB)	Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur qui mesure la valeur ajoutée associée aux biens et services produits par les agents économiques d'une région au cours d'une période donnée. Lorsqu'une société fabrique un produit ou fournit un service, elle est rarement l'artisan de tout ce qui compose le produit ou le service. Généralement, elle a acheté des matières premières et des produits semi-finis ou finis, en plus d'avoir obtenu les services d'autres entreprises (consommations intermédiaires) pour assurer sa propre production. Par ailleurs, d'un point de vue macroéconomique, qu'elle soit directe ou indirecte, la valeur ajoutée est essentiellement constituée du bénéfice brut d'exploitation (une variable économique qui s'apparente au BAIIA en comptabilité) et de la masse salariale. Enfin, comme le PIB est habituellement présenté comme un flux annuel de production, il n'est généralement pas opportun de présenter la somme du PIB d'une activité sur plusieurs années.

Quatre municipalités comparables ont été identifiées sur la base d'un indicateur de ressemblance

L'indicateur de ressemblance, neutre et objectif, est composé de quatre caractéristiques calculables pour chaque municipalité du Québec:

 Population	Basée sur le nombre d'habitants, cette caractéristique vise à cibler les municipalités de taille similaire à Malartic.
 Indice d'éloignement	La caractéristique de l'éloignement est composée d'un facteur qui permet de déterminer la distance moyenne pondérée aux villes de 5 000 habitants et plus au Québec.
 Nombre d'unités industrielles	La présence industrielle est basée sur le nombre d'unités industrielles établies dans une municipalité. Les unités industrielles ciblent les secteurs des ressources naturelles et de la fabrication.
 Concentration industrielle	Cette caractéristique détermine la proportion des emplois dans le principal secteur d'activité. Il ne se réfère pas au lieu de résidence des travailleurs, mais au lieu de résidence de l'employeur.

- L'indicateur repose sur la comparaison des caractéristiques de chacune des municipalités du Québec avec celles de Malartic. Cette comparaison s'effectue à partir de l'approche statistique de standardisation, où chaque caractéristique est centrée sur le résultat de Malartic et réduite à l'aide de l'écart-type de la distribution. Chaque municipalité obtient donc un résultat de ressemblance pour chaque caractéristique, où zéro désigne la situation de Malartic. L'indicateur combine ensuite les quatre caractéristiques comparées en leur accordant un poids identique.

Municipalités comparables selon l'indicateur de ressemblance et certaines caractéristiques, 2021

Municipalité	Région	Indicateur de ressemblance	Population	Indice éloignement	Nombre d'unités industrielles	Concentration industrielle	Principal secteur d'activité
Malartic	Abitibi-Témiscamingue	0,00	3 289	594	5	44 %	Extraction minière
Sainte-Luce	Bas-Saint-Laurent	0,38	2 770	522	5	20 %	Agriculture
Témiscaming	Abitibi-Témiscamingue	0,28	2 371	668	7	43 %	Fabrication
Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec	0,41	2 088	636	3	26 %	Fabrication
Cap-Saint-Ignace	Chaudière-Appalaches	0,49	3 100	315	10	41 %	Fabrication



Montréal

451 rue Sainte-
Catherine O. #301
514-667-0023



Québec

125 boul. Charest E,
#401
418-476-0185

ANNEXE B



ENTREVUES AUPRÈS DES ACTEURS SOCIAUX

Dans le cadre du suivi du milieu social 2019-2021

Rapport présenté au Partenariat Canadian Malartic

2022

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	1
2.	Méthodologie	2
3.	Résultats	5
4.	Conclusion	16
5.	Références citées	17
Annexe 1 – Guide d’entrevue.....		18



1. INTRODUCTION

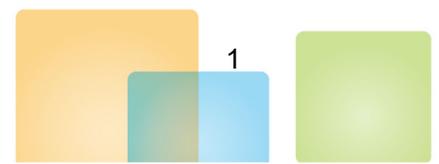
Ce document s'inscrit dans le cadre du suivi social prévu dans les conditions d'autorisation des activités de la mine Canadian Malartic (MCM). Un suivi semblable a été réalisé auprès des acteurs sociaux par la firme WSP en 2016, puis par la firme Transfert Environnement et Société en 2019, ce qui permet certaines comparaisons avec la situation actuelle.

En plus des activités régulières de MCM, quelques événements sont survenus à Malartic au cours de la période 2019-2021, notamment les suivants :

- La fin des travaux de déviation des travaux de déviation d'un tronçon de la route 117, dans le cadre du Projet Extension Malartic (PEM) de MCM, ainsi que le début de l'exploitation de la nouvelle fosse Barnat;
- L'annonce du projet de mine souterraine Odyssey;
- L'application en continu du *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* (Guide de cohabitation);
- La conclusion d'une entente à l'amiable en 2019, dans le cadre de l'action collective déposée par le Comité de citoyens de la zone sud de Malartic, ayant mené aux modifications suivantes dans le Guide de cohabitation :
 - La réouverture du Guide de cohabitation afin de permettre aux citoyens de la zone sud de Malartic, qu'ils soient membres ou non de l'action collective, de se prévaloir du programme de compensation pour les périodes rétroactives du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2018.
 - Ajout d'une nouvelle zone au Guide de cohabitation afin d'offrir aux citoyens du chemin des Merles de Rivière-Héva de bénéficier du programme de compensation.
 - Programme de revitalisation visant à favoriser la rénovation d'habitations, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti du quartier sud de Malartic. Un budget total de 1,5 M\$ a été dédié au Programme.

L'objectif de la présente démarche est de prendre connaissance des changements sociaux vécus et observés au sein de différentes clientèles desservies par des acteurs sociaux et auprès de la population générale de Malartic entre 2019 et 2021, qu'ils soient liés aux activités de MCM ou dus à d'autres facteurs.

Plus précisément, les entrevues visaient à identifier les changements et impacts tant positifs que négatifs concernant les activités de MCM et la relation avec la communauté, le bien-être physique et psychosocial de la population et le climat social à Malartic. Les entrevues auprès des acteurs sociaux visaient également à recueillir les principales préoccupations actuelles et les enjeux pour l'avenir.



2. MÉTHODOLOGIE

2.1 RECRUTEMENT DES ACTEURS DU MILIEU

Les acteurs sociaux ont été contactés par téléphone afin d'expliquer les objectifs du suivi. Les personnes rencontrées étaient les responsables des activités des organismes ou encore des membres de ces organismes. Les acteurs sociaux contactés appartiennent à différents réseaux (santé et services sociaux, milieu communautaire, scolaire, sportif, culturel et économique) dans le but d'obtenir un large spectre de représentations et d'expériences associées aux activités et opérations de MCM¹.

Les personnes rencontrées ont été invitées à répondre en fonction de leurs mandats, leurs équipes, ainsi que leurs clientèles desservies. Compte tenu de leur implication dans le milieu, leurs opinions concernant la population générale de Malartic ont aussi été abordées et, à l'occasion, leurs expériences personnelles.

Voici la liste des organisations rencontrées :

- Association du Baseball Mineur
- Besoin d'aide 24/7
- Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est
- Centre de la Petite Enfance Bambin et câlin
- Centre de prévention du suicide
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- Cercle des Fermières
- Chevaliers de Colomb
- Club de l'Âge d'Or
- Club de plein air
- Club Optimiste
- Corporation Victoire
- École secondaire Le Tremplin
- Groupe Soleil
- Maison de la Famille
- Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue à Malartic
- Société d'horticulture et d'écologie de Malartic
- Table des Aînés
- Transport adapté La Calèche d'Or
- Transport collectif Malartic

¹ Un acteur peut être un individu ou un groupe de personnes d'une collectivité dès lors que ce groupe est identifiable par des enjeux et des règles communes. Un acteur est à la fois source d'information, source et porteur de représentations et d'enjeux et peut être identifié par ses comportements. Les individus, comme les organisations, sont insérés dans divers lieux de vie, de travail, divers réseaux professionnels, sociaux et politiques. Ils ont des parcours professionnels et personnels différents, ont connu des expériences dont ils ont tiré des leçons, appartiennent à différentes générations. L'ensemble de ces différentes histoires de vie contribue à ce que chaque acteur se forge, face à une situation inhabituelle pour lui, un point de vue personnel, une représentation de la situation qui lui permette de la comprendre, de se positionner et de réagir. (Daniau, C., F. Dor, F. Kermarec, C. Legout et D. Salomon, 2011).

2.2 DÉROULEMENT DES ENTREVUES

Les entrevues ont eu lieu en personne entre le 29 mai et 7 juin 2022, d'une durée moyenne de 60 minutes. Chacune des entrevues a réuni entre une et neuf personnes.

Les entrevues ont commencé par un rappel du contexte et des objectifs, dont la précision sur la période de référence, c'est-à-dire entre 2019 et 2021. Les aspects liés à la confidentialité ont été précisés en assurant que les constats du rapport ne pourraient pas être associés aux propos individuels. Afin d'éviter la perte de contenu, la permission d'enregistrer a été demandée quand les circonstances le permettaient.

En guise d'introduction, les répondantes et répondants ont présenté le mandat de leur organisme et ont décrit les clientèles desservies. Ensuite, les thèmes abordés ont repris les grandes lignes des entrevues réalisées en 2019, soit :

- L'évaluation de la qualité des relations entre MCM et la communauté au sein des organismes, auprès de leur personnel et des clientèles desservies, ainsi que pour la population de Malartic dans son ensemble;
- L'évolution de la demande et de la prestation de services au sein des organismes;
- La qualité et la disponibilité de l'information concernant les activités de MCM;
- L'implication de MCM dans la vie communautaire;
- L'évolution du bien-être physique et psychosocial des citoyennes et citoyens de Malartic et l'effet ressenti des activités et opérations de MCM entre 2019 et 2021;
- L'évolution des principales préoccupations du milieu concernant les activités et opérations de MCM entre 2019 et 2021 et les perspectives d'avenir.

Les entrevues ont suivi le format semi-dirigé, ce qui laisse de la latitude si des éléments nouveaux surgissent en cours d'entrevue.

Le guide d'entrevue est disponible à l'annexe 1.

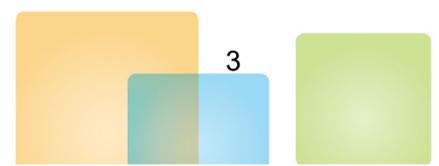
2.3 ANALYSE ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Des notes ont été prises lors de chacune des entrevues. Des notes complémentaires ont été ajoutées lorsqu'un enregistrement était disponible. Les données d'entrevues ont été par la suite regroupées et analysées en fonction des thèmes. Des comparaisons avec les résultats du suivi précédent ont été effectuées.

Afin de mieux suivre l'évolution du milieu social depuis le précédent suivi, les résultats sont présentés en conservant les mêmes thématiques que le précédent rapport.

2.4 LIMITES

Certaines limites ou prémisses font en sorte qu'il est plus difficile de mesurer l'évolution des changements sociaux entre 2019 et 2021.



2.4.1 COVID-19

L'impact de la COVID-19 sur la population au Québec a débuté en mars 2020, à l'intérieur de la période de référence du présent rapport (2019-2021). La plupart des organisations rencontrées n'ont pas abordé directement cet enjeu. Toutefois, la COVID-19 peut avoir un impact sur les observations découlant du rapport :

- Le télétravail a rendu plus difficile la lecture du contexte social par les acteurs sociaux qui ne demeurent pas à Malartic et qui ont offert des services à distance;
- Les mesures de confinement ont aussi rendu plus difficile la lecture du contexte social global par l'ensemble de la population de Malartic.

2.4.2 CONNAISSANCE DU MILIEU PAR LES ACTEURS SOCIAUX

La majorité des personnes rencontrées semblaient bien connaître le milieu de Malartic, soit en représentant un organisme de Malartic ou en y habitant. Toutefois, environ 10 % des acteurs sociaux rencontrés n'étaient en poste que depuis environ un an et n'habitaient pas à Malartic.

3. RÉSULTATS

3.1 RELATIONS ENTRE MCM ET LA COMMUNAUTÉ

La relation entre MCM et la communauté a été abordée sous deux angles, soit la satisfaction par rapport à l'information reçue de MCM sur ses activités et ses opérations, ainsi que l'implication de MCM dans la communauté.

3.1.1 INFORMATION

En général, les personnes rencontrées évaluent positivement la qualité de l'information partagée par MCM.

L'outil de communication le plus consulté en rapport avec les activités de la mine est, de loin, le bulletin trimestriel. Les organismes affirment que cet outil est efficace et rejoint généralement les principales préoccupations de la population de Malartic.

Peu d'acteurs sociaux ont mentionné devoir se référer à d'autres sources d'information produites par MCM. Au besoin, les personnes consultent la documentation disponible sur le site web ou se réfèrent au Local des relations avec la communauté.

Les organismes qui ont contacté le Local des relations avec la communauté évaluent positivement la qualité des échanges avec le personnel de la mine, tant au niveau de la rapidité du délai des réponses, du contenu partagé par MCM, que de l'accessibilité du personnel.

3.1.2 PARTICIPATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE

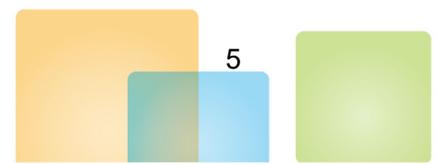
Appuis financiers

Les discussions liées aux demandes de financement occupent une partie importante des relations entre MCM et les organismes communautaires de Malartic. La mine est perçue comme un acteur apportant des contributions à la communauté, principalement via le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM) et le programme de dons et commandites de la mine.

Pour plusieurs organismes, l'aide financière sert à réaliser des projets complémentaires, puisque les services de base sont souvent assurés par des fonds attirés à leur fonds de roulement, par exemple des fonds gouvernementaux.

Bien que les discussions concernant les appuis financiers soient brèves, elles sont généralement considérées professionnelles et cordiales.

La procédure de demande d'aides financières semble avoir évolué, tout comme la stratégie de demande des organismes rencontrés. À partir de 2019, MCM met fin aux demandes gré à gré et met en place une procédure d'appui financier annualisée afin de regrouper l'ensemble des demandes d'une même organisation. Du point de vue des acteurs sociaux,



cette procédure est qualifiée de fonctionnelle et facilitante, tout en permettant aux organisations de structurer leurs demandes d'aides financières.

Quelques organisations semblent vouloir se regrouper afin de planifier des projets plus structurants pour la communauté, en se demandant comment MCM peut agir comme partenaire financier pour ces projets de plus grande envergure.

Au-delà de l'appui financier, un organisme rencontré serait également intéressé à offrir des services sociaux directement à la mine.

Le principal enjeu rencontré concernant l'appui financier de MCM à Malartic est lorsque les demandes nécessitent l'intervention d'une tierce partie. Par exemple, certains acteurs sociaux ont la perception qu'il devient plus difficile de réaliser des projets nécessitant l'accord ou l'implication de la Ville. Ce délai peut être associé aux demandes de modifications de zonage qui requièrent un échéancier précis, ou à la clarification du rôle de la Ville dans certains contextes.

De l'avis général, il serait difficile de se demander ce que la mine pourrait faire de plus : *« Ce n'est pas non plus à eux de développer la région, mais ils peuvent être partenaires. »*

Implication des représentants et employés de la mine

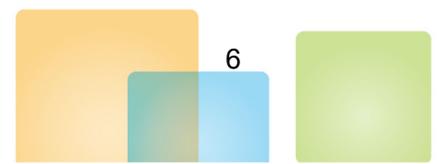
L'implication du personnel de la mine au sein des organisations est toujours d'actualité, que ce soit en siégeant sur des conseils d'administration d'organismes locaux, comme bénévole pour les activités courantes ou lors d'activités spéciales.

Quelques organismes apprécieraient une plus grande disponibilité de bénévoles, mais soulignent que le contexte social actuel n'est pas adapté à cela. Il est mentionné à quelques reprises que le contexte lié au milieu du travail jumelé à la vie de famille permet difficilement de libérer les gens pour faire du bénévolat.

La plupart des organismes qui existent depuis des décennies notent qu'il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles et certains vont jusqu'à mentionner qu'il en va de la survie même de leur organisation.

Interaction entre le Mine Canadian Malartic et la communauté

Malgré les échanges cordiaux et la disponibilité de l'équipe des relations avec la communauté de MCM, de l'avis de nombreux intervenants, une certaine distance semble s'être établie entre MCM et la communauté. En effet, plusieurs des acteurs sociaux rencontrés sentent la présence indirecte de la mine derrière les retombées à Malartic, mais ne perçoivent plus la présence directe des dirigeants ou représentants lors d'événements, par exemple. Plusieurs personnes questionnées aimeraient voir des représentants de la mine plus souvent dans la vie communautaire de Malartic.



Un exemple donné est au niveau de la contribution financière : « *avant, lorsque MCM entendait un besoin à Malartic, ils étaient proactifs et allaient demander s'ils pouvaient aider à quelque chose. Maintenant, s'il y a un besoin identifié, il faut passer par le programme et demander de l'aide* ».

3.1.3 COMPARAISON AVEC LE SUIVI EFFECTUÉ EN 2019

La satisfaction générale concernant les relations de MCM avec la communauté semble avoir progressé positivement depuis 2019. La méfiance que certains acteurs sociaux avaient par le passé a continué à diminuer, alors que le niveau de confiance semble avoir augmenté. Les intervenants ont maintenant le sentiment que MCM est un citoyen corporatif s'impliquant dans le développement social et économique du milieu.

D'un autre côté, plusieurs acteurs sociaux observent une forme de désengagement des dirigeants dans la vie collective de Malartic. Ils aimeraient voir plus souvent les dirigeants de la mine lors d'événements.

3.2 ÉVOLUTION DU BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET PSYCHOSOCIAL

Comme expliqué dans la méthodologie, dû à l'impact de la COVID-19, certaines données qualitatives de cette section sont plus difficiles à mettre en corrélation directe entre les activités de MCM et le bien-être physique et psychosocial de la population de Malartic.

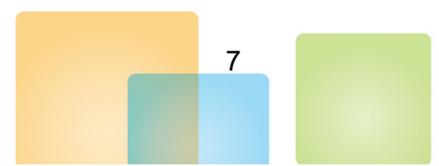
Notons que selon des personnes questionnées, en dehors des régions nordiques, l'Abitibi-Témiscamingue est la région avec le plus haut taux de désorganisation psychosociale au Québec. Trois facteurs généraux expliqueraient cette perception des acteurs :

- Les salaires : les gens de la région gagnent généralement de bons salaires étant donné la présence du secteur minier. Lorsqu'il y a séparation dans un couple ou une perte d'emploi, la perte de revenu est alors plus importante.
- Le « fly-in fly-out ² » : ces personnes sont généralement plus portées à la désorganisation psychosociale.
- L'accès à des professionnels en santé mentale, qui est plus difficile et qui demanderait plus de temps qu'ailleurs (entre 6 mois et un an).

3.2.1 DEMANDE ET PRESTATION DE SERVICES

La plupart des organismes offrant des services directs à la population en termes de bien-être psychosocial ont vu dans les trois dernières années une hausse substantielle de la demande de leurs services (violence conjugale, séparation, hausse de la consommation de drogues et alcools, dépression, etc.). Cependant, de l'avis des acteurs sociaux rencontrés, dans le contexte de pandémie, cette hausse de prestation de services ne serait pas le fait de l'impact direct des activités de la mine sur la population, mais plutôt des effets entourant la COVID-19 qui a eu un impact majeur sur la population en général.

² À noter que MCM ne pratique pas le fly-in fly-out.



3.2.2 NUISANCES GÉNÉRALES

Selon la plupart des personnes rencontrées, les principales nuisances reconnues par la population sont la poussière, le bruit et les sautages, mais la perception des nuisances liées à la poussière et au bruit semble avoir diminué. Certains soulignent que les activités de la mine sont maintenant plus en profondeur, rendant les nuisances moins perceptibles. Par ailleurs, les activités de certains entrepreneurs opérant à Malartic auraient plus d'impact sur la population que les activités de la mine, selon certaines personnes rencontrées.

Quelques organismes ont mentionné l'impact des sautages sur la vie des Malarticois. Ils considèrent que le système d'horaire et d'information est suffisamment développé et fonctionnel. La préoccupation identifiée est plutôt attribuée aux bris sur les propriétés qu'occasionneraient ces sautages, par exemple des craquelures au niveau des fondations, ou la création d'interstices autour des fenêtres où l'eau peut s'infiltrer. Cependant, il semblerait difficile d'établir une corrélation entre les sautages et l'impact sur un bâtiment.

Deux personnes questionnées sont préoccupées quant au niveau de la qualité de l'air dans la ville, mais ne peuvent expliquer ou démontrer la provenance de leur inquiétude. Cinq autres intervenants mentionnent que d'autres entreprises basées à Malartic produisent probablement autant, sinon plus, de nuisances que la mine elle-même dans leur voisinage immédiat.

3.2.3 AUTRES PROJETS

DÉVIATION DE LA ROUTE 117

Les travaux de déviation de la route 117 n'ont pas eu d'incidence majeure sur les déplacements du personnel ou de la clientèle des organismes rencontrés, sauf quelques ralentissements observés en 2019, dus au trafic.

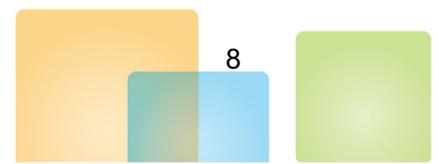
De l'avis de certains intervenants, la qualité des travaux effectués par MCM serait supérieure à la plupart des routes aménagées dans la région. Une amélioration de la sécurité routière serait d'ailleurs observée sur la route 117, malgré une hausse du trafic routier.

De l'avis général, l'aménagement à l'entrée de la ville est réussi. La critique revenant le plus souvent est le mur acoustique à l'entrée de la ville dont l'évaluation esthétique est mitigée.

MINE ODYSSEY

Plusieurs intervenants ont mentionné le projet de mine souterraine Odyssey lors des entrevues. Les discussions ont démontré qu'il existe un certain flou entourant ce projet quant à son intégration avec le reste des activités minières de MCM. Pour plusieurs, la nouvelle mine n'est qu'un prolongement des activités de MCM, pour d'autres, c'est un projet à part entière et indépendant de la mine actuelle.

L'implantation de la mine Odyssey à Malartic est perçue positivement par la plupart des acteurs sociaux, étant donné les fermetures anticipées de la fosse Canadian Malartic prévue



pour 2023 et de la fosse Barnat pour 2029. Les craintes concernant « l'après-mine » à Malartic sont donc moins tangibles qu'avant.

Le questionnement qui revient le plus souvent est : « *Y aura-t-il un plan de restauration à court terme qui sera réellement mis en place à la suite des activités de MCM si la mine continue ses activités avec un autre projet à Malartic?* ».

Même si le projet Odyssey est perçu positivement par les acteurs sociaux, certaines préoccupations ont été identifiées :

- La hausse de travailleurs à court terme dans la ville;
- Une pression accrue sur la demande de logements (propriété ou location) à Malartic, le développement immobilier ne suivant pas la demande, ce qui crée une saturation de l'offre et une hausse des prix d'acquisition à la propriété ou à la location de logements;
- La nécessité du fly-in fly-out par manque de main-d'œuvre locale, cette méthode d'embauche étant souvent perçue comme envahissante pour le tissu social et drainante pour l'économie de la région;
- La continuité du Guide de cohabitation.

La question de l'après-mine est revenue à plusieurs reprises lors des entrevues. Selon certains intervenants, il y a eu beaucoup de réflexions et d'échanges par le passé sur ce que serait l'après-mine. Avec la mise en place du projet Odyssey et autres projets mentionnés dans les médias, « *ça change la donne* ».

3.2.4 MISE EN ŒUVRE DU GUIDE DE COHABITATION ET CLIMAT SOCIAL

PROGRAMMES DE COMPENSATION ET D'ACQUISITION DES RÉSIDENCES

Pour les organismes rencontrés, le Guide de cohabitation n'intervient pas directement dans leurs activités courantes. Les éléments partagés proviennent principalement de l'historique personnel des personnes questionnées ou de ce qu'elles ont entendu au sein de leur propre réseau.

Selon toutes les personnes questionnées, le Guide de cohabitation a eu un impact majeur sur les relations entre MCM et les citoyens de Malartic. Les résidents semblent grandement apprécier le programme de compensation. La population qui réside à Malartic trouverait le programme généreux et apprécierait cette contribution : « *les autres mines par le passé qui se sont installées dans la ville n'ont jamais rien donné* ». De l'avis de certains intervenants, le Guide de cohabitation aurait dû être mis en place lors de l'implantation de la mine à Malartic; cette mesure aurait probablement allégé l'atmosphère sociale dans la ville.

Le programme de compensation serait même considéré pour certains comme un incitatif pour s'établir à Malartic étant donné qu'il est accessible aux nouveaux propriétaires.

La principale préoccupation exprimée vient avec la fermeture éventuelle de la mine Canadian Malartic. Si plusieurs intervenants comprennent que les mesures de compensation sont en lien avec les activités de la mine et que la fermeture de la mine à ciel ouvert pourrait entraîner la fin de ces mesures, ils se questionnent sur l'impact qu'aura l'arrêt des mesures de compensation sur la vie financière de plusieurs Malarticois. Cette compensation ferait maintenant partie intégrante du budget de plusieurs résidents qui, avec la hausse des coûts, pourraient avoir de la difficulté à continuer de payer leur loyer.

TISSU SOCIAL

Les procédures judiciaires en lien avec le recours collectif ont pris fin en décembre 2019. Selon les intervenants rencontrés, malgré la présence d'une minorité de personnes toujours défavorables à la mine, la grande majorité de la population de Malartic cohabiterait de façon harmonieuse avec MCM, et les conflits sociaux dus à l'implantation de la mine semblent s'être dissipés avec la fin du recours collectif.

En effet, selon plusieurs personnes questionnées, la fin de ce chapitre a permis à la population de Malartic de passer à autre chose après plusieurs années de conflit social. Cet état de fait est ressenti lors d'événements publics ou même « *aller manger au restaurant sans sentir une pression sociale ou des clivages au sein de la population* ».

3.2.5 COMPARAISON AVEC LE SUIVI EFFECTUÉ EN 2019

Le précédent suivi faisait déjà état d'un assouplissement des tensions à la suite de la sortie du Guide de cohabitation. De l'avis général, il semblerait que depuis la fin du recours collectif en 2019, le tissu social de la ville se soit encore amélioré. « *C'était désagréable d'entrer dans un restaurant avant. L'atmosphère lourde des gens qui se regardent, pro ou contre mine. Maintenant on ne ressent plus cela* ».

Les mesures de compensations offertes par le Guide de cohabitation sont perçues par certains comme une partie du budget des résidents de Malartic. Certains auraient même de la difficulté à clore leur budget sans ces montants.

Les préoccupations concernant l'après-mine sont encore présentes dans la communauté, mais seraient moins fortes en raison de nouveaux projets garantissant une stabilité économique et d'emploi à Malartic. Les inquiétudes réfèrent plutôt au devenir des fosses à la fin des opérations.

Finalement, la majorité des personnes rencontrées ont la perception que les nuisances de MCM ont diminué, particulièrement la poussière et le bruit.

3.3 IMPACTS DES ACTIVITÉS ET OPÉRATIONS DE MCM SUR LA COMMUNAUTÉ

Outre l'évolution du bien-être individuel et collectif, des enjeux reliés à d'autres composantes sociales ont été mentionnés par les acteurs sociaux rencontrés, soit : la vitalité économique,

la qualité de vie des citoyens, la démographie, ainsi que la vie étudiante et la performance scolaire.

3.3.1 VITALITÉ ÉCONOMIQUE

COMMERCES ET SERVICES

Les personnes questionnées parlent principalement de l'hébergement hôtelier inexistant et de l'offre réduite en restauration, plusieurs mentionnant qu'il « *n'y a plus une place à Malartic pour prendre une bière* ». Le manque de commerces en tout genre serait aussi problématique.

Les intervenants mentionnent que le prix des produits serait plus élevé à Malartic qu'à Val-d'Or qui est situé à moins de 30 minutes en voiture. L'exemple qui revient souvent est le prix d'une épicerie à Malartic qui semble être souvent plus élevé. Les Malarticois qui vont faire l'épicerie dans la ville voisine en profitent du même coup pour visiter différents commerces.

Les événements des dernières années semblent donner une vision positive de la vitalité économique de Malartic. Les exemples cités sont : l'offre de spectacle, le retour d'une épicerie et d'une SAQ, l'ouverture d'un Rossy, ainsi que la possibilité de jouer au hockey à Malartic.

Un intervenant mentionne qu'il est plus difficile de soutenir une petite économie lorsque le bassin de population est plus faible. De plus, Malartic serait perçue comme une ville passante pour certains, ou une banlieue pour d'autres.

Sans énumérer de solutions concrètes, les acteurs sociaux mentionnent que la vitalité économique de la ville pourrait être beaucoup plus dynamique étant donné la présence de la mine sur son territoire. La ville aurait besoin d'une relance économique et sociale mieux planifiée. Selon certains intervenants, la Ville de Malartic semblerait mettre de plus en plus d'effort à tenter d'en pérenniser son développement.

EMPLOI

Considérant la situation de plein emploi, plusieurs commerces locaux auraient de la difficulté à trouver du personnel et à concurrencer les salaires des principaux employeurs de la ville. Telle que décrite en 2019, cette situation n'est pas vécue de la même façon pour tous les types de commerces. Certains secteurs seraient plus touchés. Par exemple, les garages ont de la difficulté à trouver des mécaniciens, les salaires étant meilleurs dans le secteur minier ou leurs fournisseurs de services. Le problème serait présent pour les catégories d'emplois susceptibles d'exister dans les entreprises minières, les entrepreneurs ou les fournisseurs directs de services aux minières. Ceci créerait une pression sur les PME et les organismes locaux qui doivent composer avec des coûts plus élevés en main-d'œuvre.

Notons que la situation de plein emploi n'est pas spécifique à Malartic.

3.3.2 QUALITÉ DE VIE

Plusieurs thématiques liées à la qualité de vie ont été abordées avec les acteurs sociaux. Encore une fois, le contexte de la pandémie a influencé le contexte social. Quelques intervenants rencontrés souhaitent maintenant que la population reconstruise un tissu social.

LOISIRS ET SPORTS

Les personnes questionnées mentionnent une hausse importante de l'inscription des jeunes à des activités sportives. Il semblerait que les périodes de confinement dues à la pandémie poussent les gens à socialiser, ce qui se répercute sur la demande en loisirs et activités sportives.

Selon les intervenants impliqués dans le milieu sportif, « *les jeunes ont de quoi s'amuser* » à Malartic. Malartic est l'endroit où le développement de l'offre sportive évoluerait le plus rapidement dans la région. Beaucoup de jeunes sont inscrits à des activités libres ou des programmes sport-études à l'école.

Parmi les exemples mentionnés, notons :

- L'inscription record de jeunes dans les équipes de baseball pour l'été 2022;
- Le retour du hockey mineur, en 2022, avec une nouvelle cohorte malarticoise créée pour les jeunes de 4-5 ans afin de recommencer le hockey à Malartic (dans les dernières années, Malartic était jumelé à Val-d'Or);
- La tenue au début 2020 de la finale régionale des jeux du Québec;
- La mise en place de sentiers de ski de fond;
- La salle de gym de l'école secondaire Le Tremplin accessible à l'ensemble des résidents.

VIE CULTURELLE

La construction du Théâtre Meglab aurait eu un effet positif sur la vie culturelle : des artistes s'arrêtent désormais à Malartic pour y performer et la qualité des spectacles est rehaussée. Des personnes questionnées mentionnent également l'excellent travail qui aurait été fait avec le stade pour le festival western.

La vie culturelle aurait été grandement touchée par la pandémie. La plupart des intervenants ont mentionné le besoin des gens de socialiser à la suite du contexte de confinement vécu depuis 2020. Notons que la présente étude a été réalisée au moment où plusieurs organismes recommençaient à permettre des rencontres présentiels.

3.3.3 DÉMOGRAPHIE

Une augmentation démographique est perçue indirectement via la hausse de la demande de logements, l'augmentation de la demande de places en garderie et l'agrandissement d'infrastructures scolaires. Par exemple, les prévisions scolaires démontreraient que l'école primaire ne serait plus assez grande d'ici 5 ans.

Selon les acteurs sociaux, la hausse démographique serait liée à l'arrivée de travailleurs, notamment pour les projets du Partenariat Canadian Malartic (PCM), ainsi qu'à la natalité dans les familles.

Malgré cela, quelques personnes questionnées se demandent comment retenir davantage les travailleurs à Malartic. Certains ont mentionné qu'il serait bénéfique de créer des incitatifs pour les entrepreneurs et les gens d'affaires, afin qu'ils s'installent en région.

3.3.4 VIE ÉTUDIANTE ET PERFORMANCE SCOLAIRE

Selon les statistiques scolaires récentes, l'école secondaire Le Tremplin serait la mieux positionnée au niveau de la réussite des examens du ministère de l'Éducation, à l'échelle du Centre de services scolaires de l'Or-et-des-Bois, constat qui se répercute également dans le classement de l'Institut Fraser.

Selon quelques intervenants, la mise en place d'infrastructures scolaires plus adaptées aux besoins des jeunes a été rendue possible grâce, entre autres, aux contributions financières de MCM. D'autres projets sont en cours de réalisation.

L'enjeu le plus important évoqué au niveau scolaire est le décrochage dû à la capacité des jeunes, dès 15 ans, de trouver des emplois bien rémunérés. Étant donné l'âge minimum requis de 18 ans pour travailler à la mine Canadian Malartic, ce sont plutôt les emplois indirects tournant autour de la mine, ou les emplois dans les commerces, qui auraient un impact sur le décrochage scolaire.

LOGEMENT

La pénurie de logements demeure un enjeu d'actualité. La venue de nouveaux travailleurs ou de familles à Malartic augmenterait le besoin de nouveaux logements. Un intervenant mentionne d'ailleurs que la construction de nouvelles propriétés aurait un effet rajeunissant sur le parc immobilier.

Une autre cause serait l'achat de maisons à Malartic pour héberger les travailleurs de MCM, ce qui créerait une pression sur les prix. Cette perception semble encore vivante, malgré le fait que MCM ne procède plus de la sorte.

Il semblerait que la Ville de Malartic et les gens d'affaires aient une volonté de rendre la ville plus attrayante. Des efforts seraient réalisés afin de rendre les pourtours de la forêt récréative accueillants. Étant donné que les développements urbains se font autour du nouveau quartier, la population semble vouloir s'y rassembler.

RELATIONS ENTRE LA VILLE, LA MINE ET LA COMMUNAUTÉ

Comme mentionné précédemment, quelques organismes notent un manque de fluidité lorsqu'ils déposent à MCM des demandes d'appuis pour des projets plus structurants et que la Ville de Malartic est impliquée dans le concept présenté.

Les personnes questionnées mentionnent que des projets sont en cours du côté de la Ville pour dynamiser le développement du milieu, mais on n'en sentirait pas encore les bénéfices. Les intervenants ressentent une volonté politique à développer un plan plus structurant pour Malartic. Les personnes rencontrées semblent apprécier le maire actuel pour sa volonté de bâtir sur de nouvelles fondations et non revenir sur les histoires anciennes qui l'ont précédé.

3.3.5 COMPARAISON AVEC LE SUIVI EFFECTUÉ EN 2019

PRINCIPAUX CONSTATS ET CONCLUSION

Le suivi mené auprès des divers acteurs sociaux de la ville de Malartic permet de dégager un certain nombre de constats sur l'évolution et le devenir de la dynamique sociale et économique de Malartic.

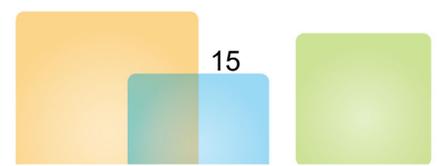
3.4 CE QUI N'A PAS CHANGÉ DEPUIS LE SUIVI DE 2019

- L'information partagée par MCM et le service offert par le Local des relations avec la communauté sont appréciés par les organismes.
- Le mode de fonctionnement pour les demandes d'aides financières est accepté et utilisé par l'ensemble des organismes.
- Les activités sportives, de loisirs et culturelles continuent de se développer à Malartic et d'être appréciées. Elles constituent un atout au niveau de la qualité de vie à Malartic.
- Le Guide de cohabitation continue d'être grandement apprécié. Celui-ci a permis à plusieurs résidents de continuer leur quotidien de façon plus sereine. D'un autre côté, les compensations offertes via le Guide pourraient entraîner une certaine dépendance financière de certains résidents. Ainsi, les compensations offertes via le Guide feraient maintenant partie intégrante du budget de plusieurs résidents.
- Un « roulement de commerces » continue d'être observé à Malartic. Des commerces ouvrent, mais d'autres ferment ou déménagent, affectant l'approvisionnement local. Plusieurs citoyens continuent de se rendre à Val-d'Or pour y faire leurs emplettes, notamment en raison des prix qui seraient plus bas.
- La situation du plein emploi, qui n'est pas particulière à Malartic, contribue à l'amélioration du niveau de vie, mais continue de causer des difficultés pour certaines entreprises et constitue encore un facteur contributeur au décrochage scolaire.
- La pénurie de logements à Malartic continue d'être un enjeu et un frein au développement démographique.
- Les préoccupations concernant l'après-mine sont encore présentes dans la communauté, mais seraient moins fortes en raison de nouveaux projets garantissant une stabilité économique et d'emploi à Malartic pendant encore plusieurs années.

3.5 CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE SUIVI DE 2019

- De façon générale, les préoccupations au niveau des nuisances ressenties par rapport aux activités de la mine Canadian Malartic auraient diminué significativement, principalement en lien avec la poussière et le bruit.

- Avec la fin du recours collectif en 2019, le tissu social semble s'être cicatrisé davantage. Les tensions préalablement existantes semblent faire partie du passé pour une majorité de citoyens.
- Le projet Odyssey a diminué les préoccupations sur une fermeture prochaine de la mine. Les inquiétudes sur l'après-mine ont diminué sauf en ce qui a trait au plan de fermeture de la mine à ciel ouvert et les mesures de compensations y étant associées.
- Le milieu scolaire à Malartic semble être ravivé par les résultats scolaires des examens du ministère et le classement par rapport aux autres écoles de la région.
- Une nouvelle dynamique semble aussi s'être installée dans les organismes rencontrés. Des formules innovantes surgissent. Quelques-uns tentent de s'associer entre eux afin de développer des projets plus structurants pour la communauté malarticoise. Des acteurs sociaux ont des idées d'offres de services pour les entreprises de la région telle que MCM.
- Il semble y avoir un consensus sur la prise en main du développement de la ville par la mairie, qui se fait graduellement.



4. CONCLUSION

À la conclusion du suivi de 2019, il est indiqué : « *l'année 2016 semble constituer une année charnière pour Malartic. Les différents événements qui sont survenus depuis cette période auraient modifié considérablement le climat social dans la communauté. Malartic semble maintenant en voie de guérison.* »

Les constats effectués en 2022 suggèrent que la période 2019-2021 a continué dans cette même direction. La fin du recours collectif semble avoir permis une réduction des tensions et avoir donné à la communauté la capacité de continuer à cicatriser son tissu social.

L'après-mine reste encore un sujet préoccupant pour plusieurs, autant pour le futur de la ville de Malartic que pour le plan de fermeture comme tel. Malgré les préoccupations exprimées, plusieurs intervenants sont rassurés pour l'avenir économique et social de la ville, notamment avec le projet Odyssey.

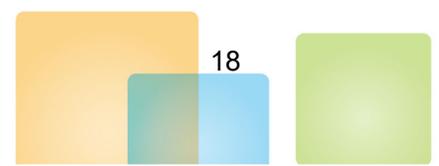
5. RÉFÉRENCES CITÉES

Daniau, C, Dor, F., Kermarec, F., Legout, C. et D. Salomon, 2011
Approche du contexte social lors d'un signalement local en santé et environnement,
Document d'appui aux investigateurs, Saint-Maurice : Institut de veille sanitaire

Transfert Environnement et Société, 2019
Suivi du milieu social – Entrevue auprès des acteurs sociaux – Octobre 2019. Rapport
présenté à Mine Canadian Malartic

WSP, 2016
Mine Canadian Malartic. Suivi du milieu social à la phase d'exploitation – 2016. Entrevues
avec des acteurs sociaux. Rapport présenté à Mine Canadian Malartic

ANNEXE 1 – GUIDE D'ENTREVUE



Préambule

- Contexte de l'étude et principaux objectifs
 - Confidentialité et autorisation pour enregistrement
 - Mandats de l'organisme
1. Évaluation des besoins d'informations sur les opérations et activités de MCM
 - Satisfaction de la disponibilité et de la qualité de l'information
 - Besoins et pistes d'amélioration
 2. Évaluation de la qualité de la relation entre MCM et la communauté
 - Perception et indicateurs de l'implication de MCM
 - Besoins et pistes d'amélioration
 3. Évolution du bien-être physique et psychosocial des Malarticois
 - Évolution de la demande et de la prestation des services (augmentation/réduction, modification du profil et des besoins, capacité...)
 - Causes des changements et lien avec les activités de MCM
 - Évolution du bien-être de la population de Malartic (dégradation/amélioration, modification des enjeux, type et causes des changements, population concernée)
 - Nuisances et qualité de l'air
 4. Travaux d'extension de la fosse et de déviation de la route 117
 - Impacts sur les activités et le personnel des organismes
 - Impacts sur la population de Malartic et les voisins immédiats
 5. Évolution de la qualité de vie à Malartic (causalité et groupes concernés)
 - Vitalité économique
 - Loisirs et sports
 - Offre culturelle
 - Climat social
 - Éducation
 - Emploi
 6. Principales préoccupations du milieu
 - Évolution et lien avec les activités et opérations de MCM
 - Perspectives d'avenir
 7. Guide de cohabitation
 - Impacts sur les activités et le personnel des organismes
 - Impacts sur la population de Malartic
 8. Autres éléments à signaler (question ouverte)

ANNEXE C



ÉVALUATION CITOYENNE DE LA PERFORMANCE DE MCM

Dans le cadre du suivi du milieu social 2019-2021

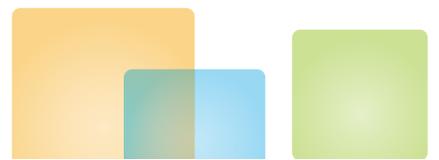
Rapport présenté au Partenariat Canadien Malartic

2022

Version révisée

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	1
2.	Méthodologie.....	1
3.	Résultats.....	2
4.	Conclusion.....	6
	Annexe 1 Formulaire d'évaluation citoyenne	8
	Annexe 2 Feuillelet d'information	9



1. INTRODUCTION

Ce document s'inscrit dans le cadre du suivi social prévu dans les conditions d'autorisation des activités de la mine Canadian Malartic (MCM). Un suivi semblable a été réalisé par la firme WSP en 2016, puis par la firme Transfert Environnement et Société en 2019, ce qui permet certaines comparaisons avec la situation actuelle.

Plus précisément, l'objectif de la présente démarche vise à recueillir la perception des citoyennes et citoyens de Malartic sur la performance environnementale, l'implication sociale et la contribution économique de MCM, en leur présentant les principales réalisations de MCM pour la période entre 2019 et 2021.

2. MÉTHODOLOGIE

L'outil et la méthode utilisés sont restés sensiblement les mêmes que le précédent suivi, permettant ainsi un meilleur comparatif des résultats.

Deux documents ont été transmis par la poste à l'ensemble des ménages de Malartic, soit :

- Un feuillet fournissant de l'information sur les résultats et les initiatives en place entre 2019 et 2021;
- Un formulaire d'évaluation à remplir et à retourner, contenant huit (8) questions à choix de réponses et une (1) question ouverte.

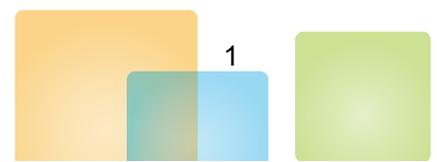
Le feuillet d'information et le formulaire sont disponibles en annexe du présent rapport.

Comparativement au précédent suivi, deux nouvelles questions à choix de réponses ont été ajoutées dans le formulaire, l'une portant sur le Projet Extension Malartic, l'autre sur le Guide de cohabitation.

Quant au feuillet d'information, quelques bonifications ont été apportées, notamment la mise à jour des informations correspondant à la période d'évaluation (2019 à 2021), incluant des photos et figures pour faciliter la compréhension du texte.

Les documents ont été transmis par la poste, le 16 novembre 2022, auprès de l'ensemble des ménages de Malartic. Les citoyens étaient invités à retourner le formulaire complété au plus tard le 2 décembre 2022 par courrier, grâce à une enveloppe préaffranchie ou en le déposant au Local de relations avec la communauté de MCM situé au centre-ville de Malartic. Quelques formulaires ont été remis après cette date, mais ils ont quand même été considérés dans le présent rapport.

Une nouvelle option a été offerte pour retourner le formulaire rempli, soit une boîte de dépôt accessible 24h/24, située à l'entrée principale du Local de relations avec la communauté de MCM.



3. RÉSULTATS

3.1 TAUX DE RÉPONSE

Le feuillet d'information et le formulaire d'évaluation citoyenne ont été distribués auprès d'environ 1 635 ménages. En tout, 167 formulaires ont été retournés et compilés, ce qui représente un taux de participation d'environ 10 %, semblable au précédent suivi (11,8 %).

3.2 QUESTIONS À CHOIX DE RÉPONSES (QUANTITATIVES)

3.2.1 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE MCM

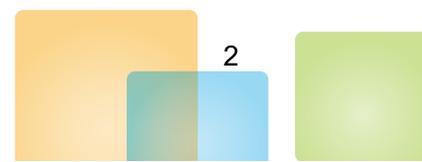
La performance environnementale de MCM semble répondre aux attentes de la majorité des citoyens ayant rempli le formulaire; 92 % ayant répondu positivement (totalement ou plutôt d'accord). Ce résultat est similaire à celui du précédent suivi (94 %).

De même, l'énoncé concernant les efforts de MCM en matière de réduction des impacts liés à ses activités est jugé positivement; 90 % étant totalement ou plutôt d'accord. Ce résultat est également similaire à celui du précédent suivi (92 %).

Pour ces deux premiers énoncés, la proportion des citoyens « totalement d'accord » est de 53 % et 58 % respectivement. Ici aussi, ces résultats sont similaires au précédent suivi (55 % et 57 % respectivement).

Quant au nouvel énoncé concernant les mesures mises en place pour réduire les impacts en lien avec le Projet Extension Malartic, 92 % des réponses sont positives (totalement ou plutôt d'accord). La proportion des citoyens « totalement d'accord » est de 65 %.

ÉNONCÉS	TOTALEMENT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOTALEMENT EN DÉSACCORD	NON SÉLECTIONNÉ
De façon générale, la performance environnementale de MCM répond à mes attentes.	89	64	8	4	2
Je suis satisfait des efforts que MCM fait pour réduire les impacts en lien avec ses activités.	97	53	9	4	4
Je suis satisfait des mesures mises en place pour réduire les impacts en lien avec le Projet Extension Malartic, incluant la déviation de la route 117.	108	46	4	5	4



3.2.2 IMPLICATION SOCIALE DE MCM

L'implication sociale de MCM semble répondre aux attentes de la majorité des citoyens ayant rempli le formulaire; 91 % ayant répondu positivement (totalement ou plutôt d'accord). Ce résultat est similaire à celui du précédent suivi (92 %).

Ensuite, 93 % des citoyens (totalement ou plutôt d'accord) considèrent que les dons et contributions de MCM dans la communauté améliorent significativement la qualité de vie des Malarticois. Ce résultat est identique au précédent suivi.

Pour ces deux premiers énoncés, la proportion des citoyens « totalement d'accord » est de 62 % et 63 % respectivement, ce qui représente une légère diminution en comparaison avec le précédent suivi (66 % et 69 % respectivement).

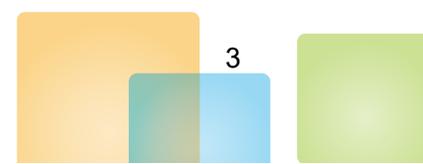
Quant au nouvel énoncé concernant la contribution du Guide de cohabitation à l'amélioration de la qualité de vie, 90 % des réponses sont positives (totalement ou plutôt d'accord). La proportion des citoyens « totalement d'accord » est de 64 %.

ÉNONCÉS	TOTALEMENT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOTALEMENT EN DÉSACCORD	NON SÉLECTIONNÉ
De façon générale, l'implication sociale de MCM répond à mes attentes.	104	48	7	4	4
Les dons et contributions de MCM dans la communauté améliorent significativement la qualité de vie des Malarticois.	105	50	7	3	2
Le Guide de cohabitation et son programme de compensation contribuent significativement à la qualité de vie des Malarticois.	107	43	11	3	3

3.2.3 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE MCM

La performance économique de MCM semble répondre aux attentes de la majorité des citoyens ayant rempli le formulaire; 87 % ayant répondu positivement (totalement ou plutôt d'accord). Ce résultat est similaire à celui du précédent suivi (90 %). Toutefois, la proportion des citoyens étant « totalement d'accord » avec cet énoncé est de 46 %, comparativement à 60 % lors du dernier suivi, ce qui représente une diminution.

Quant au second énoncé, 76 % des citoyens jugent que MCM fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter Malartic (totalement ou plutôt en accord). Ce résultat est similaire à celui du précédent suivi (79 %). La proportion des citoyens « totalement



d'accord » avec cet énoncé est de 41 %, un résultat également similaire au dernier suivi (40 %).

ÉNONCÉS	TOTALEMENT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOTALEMENT EN DÉSACCORD	NON SÉLECTIONNÉ
De façon générale, la performance économique de MCM répond à mes attentes.	81	64	9	4	9
MCM fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter à Malartic.	68	59	19	7	14

3.3 QUESTION OUVERTE : PRIORITÉS ATTENDUES DE MCM

La question ouverte suivante a été posée aux Malarticoises et Malarticois :

« Selon vous, quelle devrait être la priorité de MCM au cours des prochaines années afin de lui permettre de poursuivre et améliorer sa performance environnementale, son implication sociale ou sa contribution économique? »

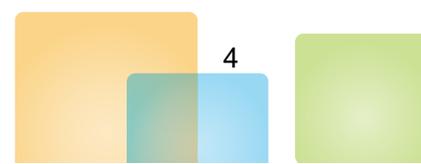
En tout, 57 % des citoyens ayant retourné le formulaire ont répondu à la question, soit 95 répondants sur 167. Plus de la moitié des commentaires transmis sont considérés comme étant positifs, notamment en invitant MCM à continuer dans la même voie ou à maintenir les programmes déjà en place. Plusieurs commentaires contiennent des suggestions.

3.3.1 CONCERNANT LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Environ le tiers des commentaires reçus soulignent une amélioration de la performance environnementale de MCM.

D'un autre côté, une vingtaine de commentaires soulèvent des préoccupations en lien avec l'environnement (nombre similaire au précédent suivi), notamment :

- Quelques commentaires concernant la poussière et la qualité de l'air (mention que la poussière est présente surtout l'été, mention de nuages de poussières observés la nuit, mention du besoin de laver la finition extérieure de la résidence, mention de l'impact des émissions de CO₂, demande de vérifier que les procédures d'arrosage des chemins et chantiers soient bien respectées);
- Quelques commentaires concernant le bruit des opérations (mention que le bruit est la principale critique des gens à Malartic, mention du bruit perçu dans le secteur de la rue Lasalle);
- Quelques préoccupations concernant les impacts des sautages sur l'église et sur les maisons situées près de la mine;
- Quelques préoccupations concernant la qualité de l'eau en lien avec des avis d'ébullition transmis par la Ville en juillet 2022. (aucun lien avec les opérations de MCM)



Des commentaires isolés (exprimés une seule fois) font part de préoccupations concernant la vitesse et la courtoisie des véhicules des travailleurs de la mine dans les rues de Malartic, l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité, ainsi que l'impact des haldes de stériles sur le paysage. Au sujet des haldes, une personne indique que celles-ci affecteraient le réseau cellulaire dans le secteur du Lac Mourier et suggère de construire une nouvelle tour cellulaire.

3.3.2 CONCERNANT L'IMPLICATION SOCIALE

L'implication sociale de MCM est soulignée positivement par la majorité des commentaires portant sur ce sujet. Des citoyens suggèrent de maintenir les programmes en place, notamment celui pour les dons et commandites, ainsi que le programme de compensations découlant du Guide de cohabitation.

Quelques suggestions visant l'aménagement et l'amélioration de la qualité de vie à Malartic ont aussi été partagées, notamment les suivantes :

- Procéder à l'aménagement de la place des Argousiers;
- Réparer la rue Lasalle;
- Contribuer à rendre les sentiers du Club de Motoneige plus sécuritaires;
- Collaborer avec le ministère responsable des transports afin de réduire la vitesse à l'intersection de la route 117 et de l'avenue Saint-Louis (sortie vers Val-d'Or);
- Entreprendre la réfection de la salle communautaire au sous-sol de l'église.

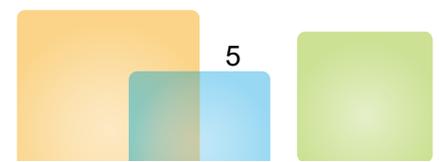
Concernant la communication avec la population, des citoyens ont partagé leur satisfaction des mécanismes en place et quelques commentaires soulignent l'importance de continuer à informer et être à l'écoute de la communauté. Une personne indique que MCM devrait être davantage à l'écoute des propriétaires qui font mention de dommages encourus à leur propriété.

Quelques commentaires soulignent que la direction de MCM n'habite pas à Malartic et qu'elle serait moins présente et visible dans la ville depuis la signature du Guide de cohabitation. Dans le même ordre d'idées, une personne propose d'organiser un événement festif pendant l'été. Une autre personne souhaite qu'il y ait davantage de bénéfiques collectifs à Malartic (projets communs, événements locaux, infrastructures, etc.).

Finalement, la plupart des réponses reçues traduisent une satisfaction générale des mesures associées au Guide de cohabitation, notamment le maintien des compensations. Une personne indique toutefois que la zone C serait maintenant plus impactée que la zone B et souhaite une révision des compensations en ce sens.

3.3.3 CONCERNANT LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

Une vingtaine de commentaires reçus sont en lien avec la main-d'œuvre locale, la vitalité de la ville de Malartic et le logement :



- Plusieurs citoyens souhaitent que MCM priorise les candidats qui résident à Malartic pour combler les offres d'emploi (« tout candidat » habitant à Malartic), soulignant que trop d'employés habitent à l'extérieur de la ville.
- Dans le même ordre d'idées, des citoyens souhaitent la bonification des programmes incitatifs pour que davantage d'employés actuels de MCM viennent s'établir à Malartic.
- Quelques citoyens souhaitent que MCM contribue davantage au maintien des commerces, services et infrastructures à Malartic : restaurants et cafés, quincailleries, déneigement des rues, construction de logements (incluant logements abordables), etc.

Enfin, quelques citoyens soulignent l'impact positif de MCM sur l'économie de Malartic et espèrent que la mine restera ouverte encore plusieurs années.

4. CONCLUSION

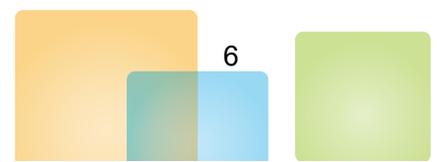
Les résultats sont positifs quant à la performance environnementale, l'implication sociale et la contribution économique de MCM. Notons que le taux de réponse est relativement bas (environ 10 % des formulaires retournés), ce qui représente une limite quant à l'interprétation des résultats et la représentativité par rapport aux points de vue de l'ensemble de la communauté de Malartic. Toutefois, considérant que le taux est similaire à celui du dernier sondage (2019), on peut avancer que l'intérêt reste stable.

De manière générale, les énoncés liés à la **performance environnementale** et à **l'implication sociale** de MCM ont obtenu les meilleurs résultats. Les résultats sont d'ailleurs similaires au précédent suivi.

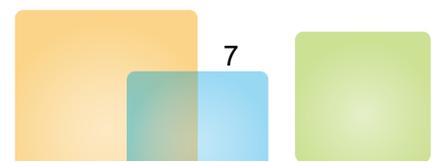
Plusieurs commentaires soulignent une amélioration de la performance environnementale, tandis que d'autres commentaires mentionnent des préoccupations en lien avec la qualité de l'air, le bruit, les sautages et la qualité de l'eau. De manière générale, le nombre et contenu des commentaires sur l'environnement sont similaires au précédent suivi. Notons que la restauration du site minier a suscité moins de commentaires en 2022.

Concernant l'implication sociale, plusieurs commentaires vont dans le sens de la continuité (maintenir les mécanismes et programmes en place, qui sont appréciés), tandis que quelques commentaires mentionnent que la direction de MCM serait moins visible dans la communauté depuis la signature du Guide de cohabitation.

En ce qui concerne la **contribution économique** de MCM, les résultats sont positifs, mais sont en baisse comparativement au précédent suivi. Les commentaires sont partagés; certains commentaires soulignent l'importance de MCM pour l'économie de Malartic et souhaitent que la mine reste ouverte encore longtemps, alors que d'autres suggèrent que MCM en fasse davantage pour prioriser l'emploi local, favoriser l'établissement des employés à Malartic et contribuer au développement des commerces, services et logements de Malartic.

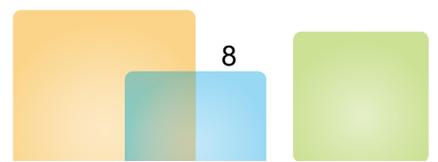


En bref, ce rapport s'inscrit dans la continuité du précédent suivi, en présentant des résultats généralement similaires, avec quelques nuances, notamment au regard de la contribution économique.



ANNEXE 1

FORMULAIRE D'ÉVALUATION CITOYENNE





FORMULAIRE D'ÉVALUATION CITOYENNE

Merci de prendre quelques minutes pour évaluer la performance de Mine Canadian Malartic (MCM) à laquelle s'est ajouté l'exploitation de la fosse Barnat depuis décembre 2019. Votre contribution est importante pour que MCM puisse continuer à contribuer au bien-être de la population de Malartic et à répondre à ses attentes.

Une réponse de votre part serait grandement appréciée d'ici le **2 décembre**.

✓ Cocher les cases appropriées pour chaque affirmation.



PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

DE 2019 À 2021

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
De façon générale, la performance environnementale de MCM répond à mes attentes.				
Je suis satisfait des efforts que MCM fait pour réduire les impacts en lien avec ses activités.				
Je suis satisfait des mesures mises en place pour réduire les impacts en lien avec le Projet Extension Malartic, incluant la déviation de la route 117.				



IMPLICATION SOCIALE

DE 2019 À 2021

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
De façon générale, l'implication sociale de MCM répond à mes attentes.				
Les dons et contributions de MCM dans la communauté améliorent significativement la qualité de vie des Malarticois.				
Le Guide de cohabitation et son programme de compensation contribuent significativement à la qualité de vie des Malarticois.				



CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

DE 2019 À 2021

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
De façon générale, la performance économique de MCM répond à mes attentes.				
MCM fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter à Malartic.				

Selon-vous, quelle devrait être la priorité de MCM au cours des prochaines années afin de lui permettre de poursuivre et améliorer sa performance environnementale, son implication sociale ou sa contribution économique?

COMMENT NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE FORMULAIRE D'ICI LE 2 DÉCEMBRE



Par la poste, en utilisant l'enveloppe préaffranchie ci-jointe.



En déposant votre formulaire en personne à notre Local de relations avec la communauté :

1041, rue Royale, Malartic

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30

ou le vendredi de 8 h 30 à 12 h

* Une boîte de dépôt de document est également accessible en tout temps à l'entrée principale où vous pouvez glisser votre formulaire complété.

Merci de votre participation!

MINE
CANADIAN
MALARTIC

ANNEXE 2 FEUILLET D'INFORMATION

ÉVALUATION CITOYENNE DE LA PERFORMANCE DE MINE CANADIAN MALARTIC 2019-2021

+ À LIRE AVANT DE REMPLIR LE FORMULAIRE





LA PERFORMANCE DE MCM SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Faits saillants 2019-2021

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS

Lors de l'obtention du décret gouvernemental autorisant le Projet Extension Malartic (PEM), nous nous sommes engagés à réaliser tous les trois ans le suivi des composantes sociales et économiques (SCSE) dans le cadre du Programme de suivi environnemental pour la durée de vie de la mine.

Rappelons que le PEM comprenait la déviation de la route 117 à l'est de Malartic, l'aménagement de l'entrée est de la ville et les travaux nécessaires pour la mise en exploitation à ciel ouvert de la fosse Barnat.

Votre avis est important pour nous

En 2019, nous avons sollicité votre avis sur les principales mesures mises en place afin d'assurer une bonne cohabitation avec les citoyens. À ce moment, nous avons constaté que vous vous attendiez à ce que nos efforts se poursuivent, se bonifient même.

Ce feuillet fournit de l'information sur les initiatives qui se poursuivent et ce qui a été mis en place, précisément entre 2019 et 2021.

Après en avoir pris connaissance, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-joint qui porte sur notre performance environnementale, notre implication sociale et notre contribution économique.

Vos réponses nous permettront de savoir dans quelle mesure ces engagements et ces interventions ont répondu à vos besoins et à vos attentes.

Vos réponses seront compilées, déposées auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et rendues publiques dans une prochaine parution de notre bulletin d'information.

Merci de votre participation.

L'AIR

Plusieurs outils permettent de mesurer en tout temps la qualité de l'atmosphère dans la ville de Malartic :

- + Trois stations de mesures fixes pour aviser notre équipe du niveau de particules en temps réel. Ces emplacements sont approuvés par le MELCC. Les stations fixes mesurent les particules totales, les particules fines, certains métaux et le dioxyde d'azote.
- + Une station mobile pour connaître le niveau de particules en temps réel près des travaux du Projet Extension Malartic.
- + Un logiciel de prédiction des poussières, créé pour suivre l'évolution de la qualité de l'atmosphère dans la ville de Malartic et prédire les concentrations à venir.

100 % conforme aux normes québécoises en matière de qualité de l'air depuis mai 2015.¹

Entre 2019 et 2021, 18 647 heures d'arrêt d'équipements afin de respecter les normes de concentration de particules dans l'air

¹En application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère. Du 8 mai 2015 au 31 décembre 2021.





LE BRUIT

Plusieurs outils permettent de mesurer en tout temps le niveau sonore de nos opérations dans la ville de Malartic :

- + Quatre stations acoustiques fixes installées à quatre endroits différents dans la ville de Malartic. Ces emplacements sont approuvés par le MELCC.
- + Une carte acoustique dynamique identifie en temps réel les bruits prédominants des équipements, en fonction de la direction et de la vitesse du vent.
- + Une dizaine de mesures d'atténuation contribuent à limiter le bruit : panneaux acoustiques, équipements spécifiques sur les véhicules, etc.

100 % conforme aux limites sonores applicables en vertu de la réglementation municipale et de la Loi sur la qualité de l'environnement depuis octobre 2016.²

Entre 2019 et 2021, 19 200 heures d'arrêt d'équipements afin de respecter les normes de bruit

Chemin des Merles

L'entente à l'amiable intervenue dans le cadre de l'action collective, en décembre 2019, a prévu l'installation de deux stations temporaires de suivi sonore et de la qualité de l'air afin d'évaluer la situation sur le chemin des Merles, à Rivière-Héva. Comme prévu à l'entente, ce suivi fut d'une durée totale de six mois.

L'analyse des données recueillies à la station de qualité de l'air a permis d'établir que les niveaux de concentration des particules fines et des particules totales en suspension sont en général largement inférieurs aux limites réglementaires. Le niveau de contribution sonore de MCM respecte les limites applicables dans ce secteur. Un plan de concassage secondaire a d'ailleurs été relocalisé afin de réduire le bruit émanant de son opération.

²En application de la réglementation municipale et de la Loi sur la qualité de l'environnement. Du 15 octobre 2016 au 31 décembre 2021

SAUTAGES

Respect de la réglementation : des efforts continus

MCM utilise de nombreuses mesures d'atténuation des vibrations et des effets des sautages : utilisation de détonateurs électroniques, ajustement et minutage des charges explosives, matelas de sautage, etc.

CONFORMITÉS AUX NORMES QUÉBÉCOISES EN MATIÈRE DE SAUTAGE

	2019	2020	2021
Vibration	100 %	100 %	100 %
Émissions de NOx	99,3 %	99,1 %	99,3 %
Suppression	99,3 %	100 %	100 %

Les avis et résultats de nos sautages sont disponibles sur notre site internet : canadianmalartic.com/fr/avis-et-resultatsde-sautage/



L'EAU

La consommation d'eau de MCM est demeurée stable en 2019 et 2020, avec une légère hausse en 2021 principalement en raison d'un plus haut volume de pompage dans les anciennes galeries souterraines. À noter qu'une partie de cette eau est utilisée pour l'arrosage fait dans le cadre du contrôle de la poussière.

100 % conforme aux normes en vigueur depuis 2013³

L'eau est aussi recirculée pour utilisation à l'usine de traitement du minerai.

³Conformité aux normes en vigueur pour le rejet d'eau à l'effluent final. Du 12 février 2013 au 31 décembre 2021.

POURCENTAGE D'EAU RECIRCULÉE À L'USINE

2019	2020	2021
96,5 %	92,5 %	94 %

MCM a mis en place un Programme de suivi de puits domestiques. Il s'agit d'un engagement visant à accroître nos connaissances et répondre à des préoccupations citoyennes quant à un potentiel rabattement de la nappe phréatique.

Depuis l'implantation du programme, la qualité et le niveau de l'eau des puits sont demeurés stables.



BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Faits saillants 2019-2021



L'IMPLICATION DE MCM SUR LE PLAN SOCIAL

Faits saillants 2019-2021



MCM a mené des initiatives visant à supporter la conservation de la biodiversité.

- + Aménagement d'un jardin à l'entrée est de la ville de Malartic et d'une parcelle de terrain au parc à résidus minier pour les insectes pollinisateurs.
- + Maintien de l'initiative J'adopte un arbre, bonifiée avec l'ajout d'un volet locataire incluant la distribution de jardinières.
- + Installation au printemps 2021 d'un système sonore servant à éloigner la faune du parc à résidus. Cette installation permet d'assurer la sécurité des animaux comme les orignaux qui vivent dans la forêt au sud du parc à résidus.
- + Maintien de notre soutien à la chaire industrielle de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sur la biodiversité en contexte minier.

Plan de compensation de milieux humides et de l'habitat du poisson

Conformément à nos engagements relatifs au Projet Extension Malartic, nous avons mis en œuvre un plan de compensation pour la perte de milieux humides. Les projets ciblés sont complétés ou en voie de l'être. Parmi ceux-ci figurent :

- + Pont du chemin Halet : nettoyage de la rivière et démantèlement de l'ancienne structure de pont effondré dans la rivière, afin de favoriser la remontée des poissons en période de frai.
- + Parc linéaire de la rivière-Malartic : aménagement de sentiers à Malartic, en collaboration avec la Ville.
- + Aménagement faunique du lac Parguière : réfection d'un barrage pour la préservation d'habitat de la faune et de la flore avec Canards illimités, un organisme à but non lucratif de conservation des milieux humides. Ce lac est situé entre Rivière-Héva et La Motte.

Restauration minière

Les études et les essais sur le terrain se poursuivent afin de déterminer les meilleures techniques possibles de restauration. Le souhait de MCM demeure le même : choisir une stratégie lui permettant de valoriser les rejets miniers pour la restauration du site plutôt que d'utiliser les matériaux d'emprunt naturels tels que les argiles, sables et graviers. La population sera tenue informée de l'avancement des travaux.

CODE INTERNATIONAL DE GESTION DU CYANURE

La mine Canadian Malartic a obtenu sa certification auprès de l'Institut international de gestion du cyanure via l'adhésion volontaire au Code international de gestion du cyanure le 14 juin 2021. Cette adhésion au Code nous permet de bonifier la gestion sécuritaire du cyanure sur le site. Le Code porte exclusivement sur la gestion sécuritaire du cyanure produit, transporté et utilisé pour la récupération de l'or et de l'argent.

Une entente à l'amiable dans le dossier de l'action collective

Une entente à l'amiable, conclue entre MCM et le représentant de l'action collective a été approuvée par la Cour supérieure le 13 décembre 2019. Elle a permis :

- + à tous les citoyens du quartier sud de Malartic de se prévaloir, s'ils ne l'avaient jamais fait, du programme de compensation inclus au Guide de cohabitation pour les périodes rétroactives du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2018;
- + de déployer un programme de revitalisation, doté d'une enveloppe de 1,5 million \$, pour les propriétaires d'un immeuble résidentiel ou commercial du quartier sud de Malartic;
- + d'ajouter une nouvelle zone (zone D) au Guide de cohabitation afin que les citoyens du chemin des Merles de Rivière-Héva bénéficient de compensations équivalentes à la zone C du Guide pour le passé et le futur.

Le Guide de cohabitation de MCM a 5 ans

Le 1^{er} septembre 2021 marquait le 5^e anniversaire de la mise en œuvre du Guide de cohabitation de MCM qui avait comme objectif d'impliquer la communauté dans l'amélioration de ses pratiques en vue d'assurer une cohabitation harmonieuse à Malartic. L'élaboration de notre Guide a été rendue possible grâce à la participation exceptionnelle de la communauté, de la Ville de Malartic, du Comité de suivi Canadian Malartic ainsi que des organisations et groupes intéressés par nos activités.

Bilan 2019 à 2021 :

- + En moyenne, 96 % de la population de Malartic a adhéré au programme de compensation offert par MCM.
- + Dans le cadre de ce programme, 8 millions \$ ont été versés aux résidents de Malartic et du Chemin des Merles (depuis 2020).
- + À la fin de l'année 2021, 65 maisons ont été acquises et 53 maisons vendues. Près de 40 % des acquéreurs proviennent de l'extérieur de Malartic. Le programme d'acquisition est arrivé à échéance le 9 novembre 2020.





Informer et dialoguer

MCM a maintenu de nombreuses occasions permettant aux citoyens d'être informés de façon régulière sur ses activités et ses projets, tout en leur offrant la possibilité d'échanger directement avec les représentants de la mine :

- + Ouverture d'un nouveau local communautaire mieux adapté et plus convivial.
- + Rencontres du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic et présentations thématiques liées à nos opérations.
- + Poursuite de la publication et distribution d'un bulletin d'information trimestriel à l'ensemble des citoyens de Malartic.
- + Consultation publique portant sur le Projet souterrain Odyssey (devenue une mine en construction le 11 février 2021).

Gestion des plaintes

La gestion diligente des plaintes et des préoccupations est une pratique essentielle pour assurer une bonne cohabitation entre nos activités et notre communauté d'accueil et celles avoisinantes.

NOMBRE DE PLAINTES ENTRE 2019 ET 2021

2019	2020	2021
20	13	5

Soutenir les initiatives et les projets communautaires

Depuis plusieurs années, nous exprimons la ferme volonté de contribuer au développement social, communautaire et économique de notre communauté d'accueil et de la région. Ainsi, nous soutenons financièrement plusieurs organismes à but non lucratif et acteurs du développement, ainsi qu'une diversité d'initiatives portées par la population.

Entre 2019 et 2021, nous avons poursuivi notre engagement à participer à un milieu de vie dynamique et en santé. Nous avons notamment remis près de 5 millions \$ en investissements communautaires et en recherche et développement.

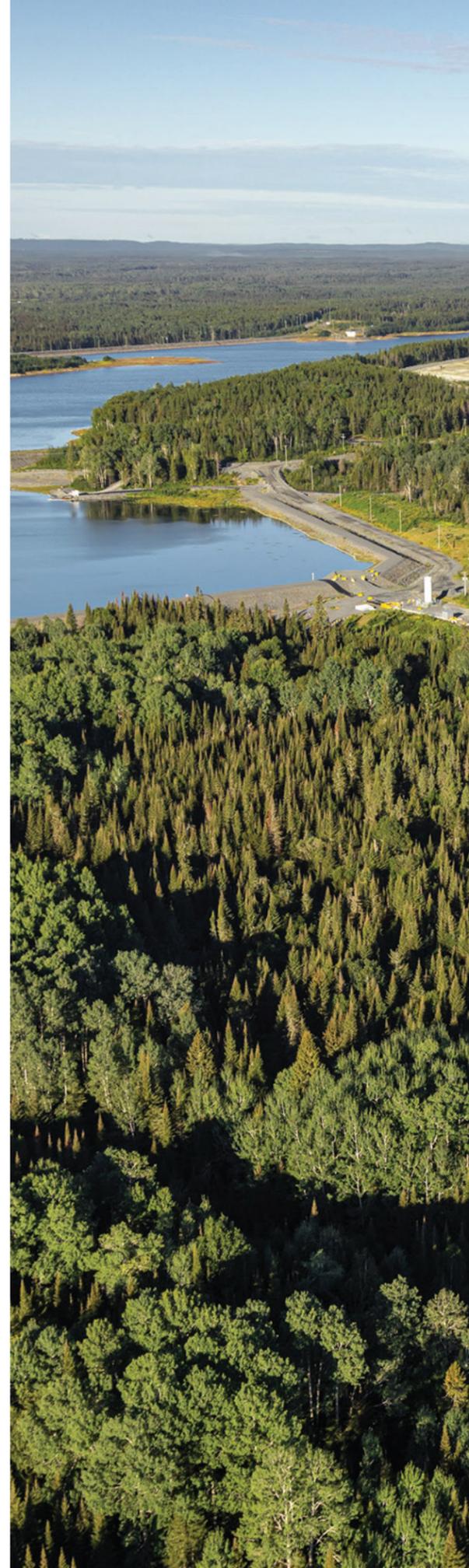
Fonds Essor Canadian Malartic

Le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM), qui reçoit une contribution annuelle de 165 000 \$ de la part de MCM, vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel.

- + Entre 2019 et 2021, le FECM a remis plus de 349 000 \$ à la communauté de Malartic.

ÉcoMalartic

Depuis 2016, nous avons pris l'engagement de soutenir le plan de développement durable ÉcoMalartic qui visait entre autres, à assurer la pérennité des retombées de la mine. L'année 2021 signait la dernière année de contribution de MCM au Plan de développement durable d'ÉcoMalartic. Un total de 1,5 million \$ a été versé à l'organisme.



ENTENTE DE COLLABORATION AVEC 4 PREMIÈRES NATIONS

Le 3 juin 2020, après plus de deux années de travail rigoureux, MCM et les Premières Nations Anicinapek d'Abitibiwinni, de Lac Simon, de Long Point et de Kitcisakik, annonçaient publiquement une entente de collaboration visant le développement durable des quatre Premières Nations Anicinapek et leur participation accrue aux activités et projets miniers de MCM.

Cette entente est une première du genre en Abitibi-Témiscamingue entre des Premières Nations et une entreprise minière en activité.

L'entente de collaboration prévoit des mesures permettant d'accroître jusqu'en 2027 la participation des quatre Premières Nations aux activités de MCM, relativement à la formation, aux opportunités d'emplois et d'affaires, ainsi qu'à la protection de l'environnement.



Étudiants en voirie minière du Centre de formation professionnelle Harricana, en partenariat avec le CRÉA Kitci-Amik de Lac-Simon, lors de leur stage à MCM.



LA CONTRIBUTION DE MCM SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Faits saillants 2019-2021

En tant qu'un des principaux employeurs privés de la MRC de La Vallée-de-l'Or, la mine Canadian Malartic a une responsabilité sur le plan économique qui prend forme à travers plusieurs leviers de développement et de contribution.

EMPLOYÉS PROVENANT DE MALARTIC

2019	2020	2021
162	170	148

EMPLOYÉS PROVENANT DE RIVIÈRE-HÉVA ET DE DUBUISSON

2019	2020	2021
117	109	96

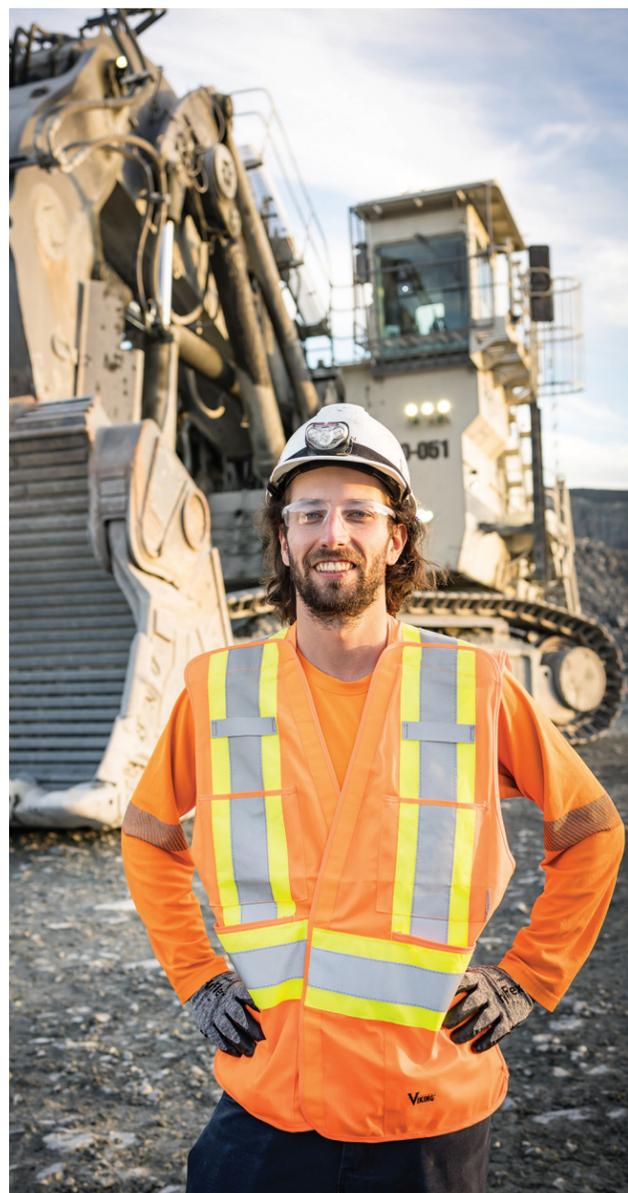
NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS

2019	2020	2021
770	812	737

NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS D'ENTREPRENEURS

2019	2020	2021
1 300	1 300	959

La masse salariale de la mine Canadian Malartic était de 119,4 millions \$ en 2021.



CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE À MALARTIC



VALEUR DES CONTRATS OCTROYÉS À DES FOURNISSEURS DE MALARTIC - EN MILLIONS \$

2019	2020	2021
87,7	93	107

+ Entre 2019 et 2021, MCM a contribué pour un peu plus de 10 millions \$ en taxes municipales et 313 000 \$ en taxes scolaires.



MERCI DE PRENDRE QUELQUES MINUTES POUR REEMPLIR LE FORMULAIRE JOINT À CE DOCUMENT.

+ S.V.P. nous faire parvenir le formulaire d'ici le **2 décembre**.

Par la poste

en utilisant l'enveloppe préaffranchie
jointe au questionnaire.

En déposant votre formulaire en personne au Local de relations avec la communauté :

1041, rue Royale, Malartic

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
ou le vendredi de 8 h 30 à 12 h

Une boîte de dépôt de document est également
accessible en tout temps à l'entrée principale où
vous pouvez glisser votre formulaire complété.

ANNEXE D

BILAN 2019-2021 – GUIDE DE COHABITATION RÉALISÉ EN AVRIL 2023

1. CONTEXTE

Le *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* a été mis en œuvre le 1^{er} septembre 2016 par le *Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic* qui regroupait des représentants de la Ville de Malartic, du Comité de suivi Canadian Malartic et de Mine Canadian Malartic (MCM). Le 5 janvier 2018, les travaux du Groupe de travail ont pris fin et ce dernier a été dissous au même moment. La responsabilité de la mise en œuvre du Guide incombe et est assuré maintenant par MCM. La dernière mise à jour du Guide a été effectuée en décembre 2021.

Le Guide contient :

1. Des mesures de prévention, de gestion et d'atténuation des impacts;
2. Un *programme de compensation* relativement aux impacts et inconvénients générés par les activités de Mine Canadian Malartic;
3. Des *lignes directrices encadrant l'acquisition de propriétés principales à Malartic (Programme d'acquisition)*;
4. Programme de revente des propriétés acquises par MCM.

Le Guide de cohabitation ainsi que le document du programme de revente sont présentés en annexe.

Ce document présente les données en matière de compensations financières ainsi que d'acquisition et de revente de maisons pour les périodes de **2019 à 2021**.

2. UNE ENTENTE À L'AMIABLE DANS LE DOSSIER DE L'ACTION COLLECTIVE

Une entente à l'amiable, conclue entre MCM et M. Dave Lemire, représentant de l'action collective et membre du Comité de citoyens de la zone sud de Malartic, a été approuvée par la Cour supérieure le 13 décembre 2019. De cette entente découlent les éléments présentés ci-dessous.

2.1. Réouverture du programme de compensation

Grâce aux conditions de l'entente, tous les citoyens du quartier sud de Malartic, qu'ils soient membres ou non de l'action collective, ont pu se prévaloir du programme de compensation inclus au Guide de cohabitation pour les périodes rétroactives du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2018, s'ils étaient admissibles et s'ils ne s'étaient pas déjà prévalus du programme par le passé.

2.2. Nouvelle zone au Guide de cohabitation

Une nouvelle zone a été ajoutée au Guide de cohabitation (zone D) afin d'offrir aux citoyens du chemin des Merles de Rivière-Héva de bénéficier de compensations équivalentes à la zone C du Guide pour le passé et le futur.



2.3. Seuils des compensations fixes de 2019 à 2021

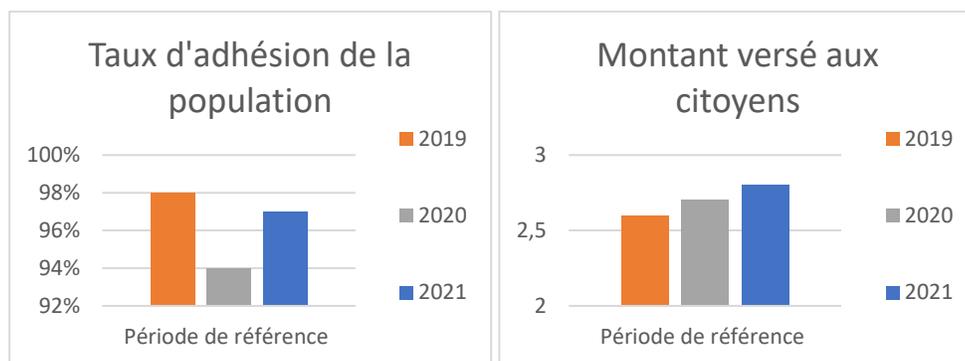
Les seuils de compensations prévus au programme ont été fixés pour les périodes de compensation 2019 à 2021 inclusivement. La révision triennale du contenu du Guide en fonction de l'évolution de la performance environnementale prévue en 2019 a donc été reportée en 2022.

3. PRÉSENTATION DES DONNÉES

3.1 Montants versés aux citoyens et taux d'adhésion de la population de Malartic

Le programme de compensation vise à offrir aux résidents propriétaires et locataires admissibles de Malartic et du chemin des Merles de Rivière-Héva une compensation financière en contrepartie des impacts et inconvénients générés par les activités de Mine Canadian Malartic.

Pour les périodes de 2019 à 2021, le taux d'adhésion au programme de compensation a été de **96 %** en moyenne et **8,2 millions \$** ont été versés à la population de Malartic.



Période	Compensations	
	Taux d'adhésion*	Montant octroyé
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	98 %	2,7 M\$
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	94 %	2,7 M\$
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	97 %	2,8 M\$

*Le taux d'adhésion est calculé en fonction du nombre total de réclamations faites par les résidents de Malartic par rapport à la population totale de Malartic.¹.

3.2 Maisons acquises et réponses au sondage après-vente

Les lignes directrices encadrant l'acquisition de résidences à Malartic prévues au Guide de cohabitation ont été mises en place en 2016. Ce programme, dont

¹ Selon l'estimation des dernières données statistiques disponibles (Source : Statistique Canada, Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Directeur général des élections)

l'inscription est arrivée à échéance le 9 novembre 2020, visait à acheter des résidences de propriétaires souhaitant déménager du quartier sud, soit celui situé le plus près de la mine Canadian Malartic. Bien que la période d'inscription au programme soit terminée, le processus d'acquisition des résidences des propriétaires inscrits s'est poursuivi, portant le nombre de maisons acquises à **23** entre 2019 et 2021.



23
maisons acquises

Période	Maisons acquises
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	5
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	10
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	8

Les propriétaires ayant vendu leur propriété à MCM ont été invités à remplir un sondage portant, notamment, sur les motifs de participation à la démarche d'acquisition, la satisfaction globale à l'égard de la démarche et les motifs de la vente.

Seulement 9 propriétaires ont complété le sondage sur les 23 acquisitions et 5 d'entre eux se sont dit très satisfaits de la démarche.

Satisfaction globale de la démarche				
Très peu satisfaits	Peu satisfaits	Acceptable	Satisfaits	Très satisfaits
		1	3	5

Quant aux motifs de participation à la démarche d'acquisition, la garantie de vendre ainsi que les impacts de MCM sont les raisons les plus invoquées.

Motifs de la vente				
Impacts de la mine sur votre vie	Climat social	Opportunité de changement	Garantie de vendre votre propriété à la valeur marchande	Autres
3		1	3	2

Enfin, concernant le lieu de la nouvelle résidence des répondants suite à la vente de leurs maisons, le sondage révèle qu'un nombre important de répondants ont quitté Malartic pour s'établir à l'extérieur de la municipalité, dont 3 à l'extérieur de la région.

Destination du déménagement			
Malartic	Val-d'Or	Rouyn-Noranda	Extérieur de la région
1	3	2	3

3.3 Déménagement d'un locataire hors de la zone A

Ce volet a pris également fin en novembre 2020, et permettait aux locataires de se faire rembourser les frais encourus pour un déménagement hors de la zone A jusqu'à un montant maximal de 1 602,38 \$ par résidence. Au total, **18** locataires ont bénéficié de ce volet depuis la mise en œuvre du Guide, **1** seul de ces locataires a quitté la zone A en raison des impacts de MCM.

3.4 Programme de revente

Découlant des lignes directrices du Guide de cohabitation mis en œuvre en 2016, le *Programme de revente des propriétés acquises* a été élaboré en avril 2018 de manière à favoriser le maintien et le développement harmonieux d'un environnement urbain de qualité pour les résidents du quartier sud de Malartic (zone A).

Dans tous les cas, le prix de vente des maisons est le même que le coût d'achat par Mine Canadian Malartic, soit la valeur de l'évaluation marchande. Un boni d'accession résidentiel est également offert aux nouveaux propriétaires. Dans le cas des maisons dites « à rénover », MCM offre en plus aux nouveaux propriétaires une somme d'argent équivalant à la valeur estimée des rénovations.



Période	Maisons vendues
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019	22
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	4
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021	12

Des 38 maisons vendues, 17 ont été achetées par des résidents de Malartic, 9 par des résidents du quartier sud, 8 par des résidents du quartier nord. Ce sont 4 nouveaux résidents qui proviennent de l'extérieur de la région alors 17 proviennent de l'Abitibi-Témiscamingue.

4. CONCLUSION

Le taux d'adhésion de la population de Malartic au programme de compensation demeure très élevé depuis le dernier suivi effectué en 2018 avec une moyenne de **96 %** entre 2019 à 2021.

Malgré le faible taux de réponse au sondage, le taux de satisfaction quant à la démarche d'acquisition de maisons est de 88 %.

Quant au programme de revente, plus de 40 % des acquéreurs proviennent de Malartic.

L'ensemble de ces statistiques démontre bien que le Guide de cohabitation rencontre toujours son objectif qui est d'assurer une cohabitation harmonieuse à Malartic.

ANNEXE E



AGNICO EAGLE

MINE CANADIAN MALARTIC

**Bilan des investissements communautaires de
Mine Canadian Malartic 2018-2021**

Avril 2023

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
1. PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES DE MCM.....	1
1.1 Contributions des types d'investissement communautaire.....	1
1.1.1 Initiatives offrant une contribution financière aux organismes communautaires.....	1
1.1.2 Contributions en biens et services à la communauté.....	4
1.1.3 Autres initiatives non retenues.....	5
1.1.4 Total des appuis monétaires.....	6
1.2 Reddition de comptes et mesure d'impact par les donataires.....	7
2. BILAN DES CONTRIBUTIONS DES PROGRAMMES DE MCM.....	8
3. BILAN DES CONTRIBUTIONS DES PROGRAMMES DE MCM.....	22
4. PRINCIPAUX AJUSTEMENTS À ENVISAGER.....	23

INTRODUCTION

Ce document vise à répondre aux attentes de la première partie du Volet 5 du *Programme de suivi des composantes sociales et économiques* (« Évaluation des effets des investissements communautaires »). Les objectifs sont de :

- Faire le bilan des investissements communautaires de Mine Canadian Malartic (MCM) pour les périodes de 2018 à 2021.
- Vérifier la cohérence entre les programmes d'investissement communautaire.
- Identifier des pistes d'action.

Le travail est basé sur l'examen de l'ensemble des rapports annuels pertinents, et de l'ensemble des données répertoriées sur les investissements communautaires de MCM.

1. PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES DE MCM

1.1 CONTRIBUTIONS DES TYPES D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

MCM met en œuvre plusieurs initiatives volontaires susceptibles de contribuer au bien-être de la communauté. La section qui suit vise à identifier plus spécifiquement celles qui se traduisent en investissements communautaires dont la valeur économique peut être systématiquement calculée.

1.1.1 *Initiatives offrant une contribution financière aux organismes communautaires*

- Programme d'implication bénévole

Volet organisme

Depuis plusieurs années déjà, MCM encourage et fait la promotion de l'implication bénévole de ses employés au sein de la communauté. MCM prend soin de diffuser à l'ensemble de ses employés les besoins (demandes spécifiques) des organismes communautaires de Malartic. La participation des employés à ce programme est volontaire et se fait à l'extérieur des heures de travail. La valeur du temps contribué ne peut donc être calculée comme une contribution de MCM.

Avant la mise en place d'un nouveau volet employé, une activité de reconnaissance pour encourager les employés bénévoles s'étant impliqués dans la communauté était tenue en début d'année. Quatre dons de 1 000 \$ étaient attribués par tirage aux employés bénévoles présents. Les gagnants remettaient ensuite ces sommes aux organismes de **Malartic** de leur choix (par exemple, Centre de prévention suicide, Groupe Soleil, Société d'histoire, Refuge Jeunesse).

**Contributions considérées au niveau
des investissements communautaires de MCM**

2018	2019	2020*	Total
4 000 \$	4 000 \$	-	8 000 \$

*Très peu de demandes des organismes communautaires de Malartic nous ont été adressées en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. L'activité de reconnaissance des employés bénévoles a également dû être annulée.

Volet employé

MCM est consciente que bon nombre de ses employés œuvrent aussi bénévolement dans leurs milieux respectifs. C'est pour cette raison que l'entreprise a mis en place en 2021 un nouveau volet dédié strictement à appuyer financièrement les organismes de la région auprès desquelles ses employés s'impliquent bénévolement.

Tous les employés ayant effectué 15 heures de bénévolat ou plus au cours de l'année sont admissibles à un don de 200 \$ remis à l'organisme qu'ils soutiennent en reconnaissance de leur implication bénévole.

Parmi toutes les inscriptions reçues, 10 montants de 1 000 \$ sont tirés et remis aux organismes soutenus bénévolement par les employés gagnants. De ces dix montants, au moins deux doivent être remis à des organismes de Malartic.

*Le total de ces contributions considérées au niveau des investissements communautaires de MCM en 2021 est de **18 000 \$**.*

- Fonds Essor Canadian Malartic (FECM)

Le FECM a été créé en 2008. Selon sa politique d'investissement, le FECM vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic en appuyant la mise en œuvre de projets structurants à long terme visant le développement économique et social. Outre un montant de 150 000 \$ versé en 2018, MCM investit annuellement une somme de 165 000 \$ dans le FECM depuis 2019.

**Contributions accordées par le FECM
pour appuyer des projets communautaires**

2018	2019	2020	2021	Total
147 482 \$	94 000 \$	69 800 \$	162 000 \$	473 282 \$

* Les sommes restantes dans le fonds demeurent disponibles pour les années futures.

- Bourses

MCM a une enveloppe budgétaire spécifiquement consacrée à l’octroi de bourses aux étudiants méritants des différents établissements d’enseignement et autres organisations de la région et même d’ailleurs en province.

Contributions en bourses considérées au niveau des investissements communautaires de MCM

2018	2019	2020	2021	Total
8 635 \$	7 500 \$	5 500 \$	13 000 \$	32 635 \$

- Programme de dons et commandites

Depuis son adoption en 2014, la politique d’octroi du Programme de dons et commandites vise à soutenir des organismes à but non lucratif à Malartic ou ailleurs en région qui œuvrent dans les domaines des arts et de la culture, de l’éducation, de la santé, des sports et de l’environnement.

Contributions du programme de dons et commandites de MCM

Contributions	2018	2019	2020	2021
Commandites	416 622 \$	391 779 \$	289 765 \$	389 217 \$
Commandites spécifiquement dédiées aux communautés autochtones	17 100 \$	87 200 \$	7 000 \$	14 100 \$
Dons	17 909 \$	15 260 \$	64 700 \$	111 466 \$
Total	451 631 \$	494 239 \$	361 465 \$	514 783 \$

- Dons cartes d’accès employés

Entre 2018 et 2021 seulement, MCM a accueilli sur son site en moyenne plus de 1 280 employés d’entrepreneurs par année.

Pour entrer sur le site, tous les employés d’entrepreneurs se voient remettre une carte d’accès. Au fil des années, avec le nombre croissant de travailleurs, la perte des cartes d’accès est devenue problématique.

Découlant d'une initiative des entrepreneurs, il a été convenu de charger un montant de 20 \$ à chaque employé pour le remplacement de leur carte perdue. À chaque fin d'année, les sommes amassées sont remises à des familles ou des organismes de la communauté dans le besoin. Par souci de confidentialité, ces montants ne sont présentés dans nos rapports et autres bilans.

Contributions en dons considérées au niveau des investissements communautaires de MCM

2018	2019	2020	2021
8 000 \$	9 500 \$	7 000 \$	9 000 \$

- Appui à ÉcoMalartic

Le Programme de soutien ÉcoMalartic a été lancé en 2017. Il vise à soutenir les initiatives de la communauté qui sont en lien avec les objectifs définis dans le Plan de développement durable d'ÉcoMalartic en vue d'assurer la qualité de vie des citoyennes et citoyens de Malartic à la fin de l'exploitation de la mine Canadian Malartic.

En vertu d'une entente de cinq ans, MCM s'était engagé à verser 300 000 \$ annuellement à ÉcoMalartic, correspondant au budget annuel de fonctionnement (frais de fonctionnement de l'OBNL + Programme de soutien).

L'année 2021 signait la dernière année de contribution de MCM au Plan de développement durable d'ÉcoMalartic.

Le total des contributions en soutien à l'OBNL ÉcoMalartic considérées au niveau des investissements communautaires de MCM entre 2017 et 2021 est de 1,5 million \$.

1.1.2 Contributions en biens et services à la communauté

- Commandites de services

Au niveau des services à la communauté, MCM offre, par exemple, un appui au Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue en permettant la visite de la mine. Ceci contribue à bonifier l'offre touristique locale et régionale et génère également des revenus pour le musée en attirant une partie de la clientèle. En raison de la

pandémie de la COVID-19, les visites de la mine ont dû être interrompues en 2020 et 2021.

Par ailleurs, depuis plus de dix ans MCM offre gratuitement le transport par autobus des jeunes de Malartic et de Val-d'Or vers la station de ski alpin du Mont-Vidéo durant la saison hivernale. En raison de la pandémie de la COVID-19, le transport a été annulé lors de la saison hivernale 2020-2021.

*La valeur totale déboursée en location de transport pour les visites de la mine et le transport vers le Mont-Vidéo entre 2018 et 2021 est de plus de **80 000 \$**.*

MCM contribue également au fonctionnement d'organismes locaux par l'embauche d'étudiants durant l'été. Entre 2018 et 2021, un total de 19 étudiants ont été engagés pour travailler au Musée minéralogique et au Club de golf de Malartic.

*La valeur totale déboursée en salaires et avantages sociaux pour l'embauche d'étudiants entre 2018 et 2021 est de plus de **192 000 \$**.*

- Dons de biens

MCM effectue également des dons en biens à la communauté, notamment par le biais de *J'adopte un arbre*, une initiative mise de l'avant en 2017 en collaboration avec ÉcoMalartic visant à revitaliser le milieu en plus de favoriser l'embellissement des différents quartiers de la ville.

Chaque année, sont distribuées aux propriétaires et locataires de Malartic différentes variétés d'arbres, d'arbustes et de jardinières. Exceptionnellement, l'édition de 2020 a dû être annulée en raison de la pandémie de la COVID-19.

*Depuis la mise en place de cette initiative en 2017, **1 129 arbres** et autres variétés ont été distribués représentant une valeur totale de plus de **114 000 \$**.*

1.1.3 Autres initiatives non retenues

- Support à la recherche

Les données relatives au support à la recherche n'ont pas été comptabilisées au niveau des initiatives communautaires de MCM car elles se traduisent en appui aux établissements d'enseignement supérieur qui mènent des programmes de recherche susceptibles d'améliorer la performance environnementale ou économique des entreprises.

- Programme de revitalisation

Grâce aux conditions de l'entente à l'amiable conclue à l'automne 2019 entre le Partenariat Canadian Malartic et le demandeur de l'action collective, les propriétaires d'un immeuble résidentiel ou commercial du quartier sud de Malartic ont pu bénéficier d'un programme de revitalisation visant à favoriser la rénovation d'habitations, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti à Malartic.

*Un investissement de **1,5 M\$** a été consacré à ce programme dont plus de **970 000 \$** ont été dépensés auprès de **3 fournisseurs de Malartic**.*

1.1.4 Total des appuis monétaires

En fonction des données disponibles, voici le total des investissements offerts par MCM entre 2018 et 2021 via l'ensemble des programmes et initiatives communautaires présentées précédemment.

Total des investissements communautaires de MCM

2018	2019	2020	2021
1 041 310 \$	1 096 727 \$	879 131 \$	1 074 326 \$

Malgré l'année 2020 marqué par le début de la pandémie COVID-19, la moyenne des investissements communautaires effectués sur la période de 4 ans (2018-2021) s'est maintenue et améliorée à la hauteur de 1 022 873 \$ par rapport à la période précédente documentée de 2016-2017 avec un montant de 870 172 \$. Il s'agit d'une augmentation moyenne de 17,5 % entre les deux périodes de référence. Cette augmentation marquée découle d'un côté d'une comptabilisation plus diligente des investissements communautaires ainsi qu'une augmentation réelle des contributions monétaires associées à certains programmes spécifiques (ex. : programme de dons et commandites)

Constats :

- 1 - MCM a amélioré la gestion de ses programmes d'investissement communautaires, spécifiquement quant au volet reddition de comptes*
 - 2 - La valeur globale des investissements communautaires de MCM s'est maintenue et améliorée entre la précédente période de référence et le suivi actuel.*
-

1.2 REDDITION DE COMPTES ET MESURE D'IMPACT PAR LES DONATAIRES

Les initiatives de MCM où une certaine reddition de comptes est attendue de la part des donateurs sont celles où cela est spécifié lors de l'attribution des fonds. En l'occurrence, seuls deux programmes s'appliquent, soit le Programme de dons et commandites et le FECM, tous deux financés par MCM.

- Programme de dons et commandites

Lors du dépôt d'une demande de financement au programme de dons et commandites, les requérants doivent expliquer brièvement, en plus des objectifs de l'activité prévue, les retombées économiques et le nombre de personnes concernées par le projet. Les requérants sont également invités à remplir une section intitulée « Indicateurs sur les bénéficiaires pour la communauté de Malartic » et de joindre toute autre information pertinente, tel un plan de visibilité. La plus grande partie des sommes versées dans le cadre de ce programme l'est sous forme de commandite. Cependant, le formulaire de demande de financement n'indique pas le type de reconnaissance proposée par les requérants ou attendue du donateur.

Les informations demandées au moment où les requérants déposent une demande de financement sont utilisées par MCM lors de l'évaluation des projets pour évaluer si les projets ont des retombées sociales et/ou économiques pour le milieu et s'ils répondent à un besoin de la communauté. La seule exigence de reddition de comptes signalée dans la Politique applicable est que, pour les projets de plus de 5 000 \$, les donateurs doivent fournir une revue de presse à MCM après l'événement.

En ce qui a trait aux ententes de financement long terme, un bilan des activités et une reddition de compte du bénéficiaire est exigée.

- FECM

La politique d'investissement ainsi que le formulaire de demande de financement du FECM comprennent des indicateurs de mesure de rendement. Ainsi, la politique souligne que les projets doivent avoir la capacité de mobiliser des acteurs locaux, de laisser des traces et d'avoir un effet multiplicateur. Quant au formulaire de demande, celui-ci demande des précisions sur la façon dont les retombées pour la communauté sont mesurées ou prises en compte, et comment les requérants prévoient assurer la pérennité de leur projet ou de ses effets. Cependant, ni la politique applicable ni le formulaire de demande n'indiquent d'exigences en matière de reddition de comptes sur ces indicateurs de mesure. À titre comparatif, la mine Kidd en Ontario exige des projets appuyés à plus de 20 000 \$ qu'ils complètent une mesure du retour social sur l'investissement.

Le formulaire de demande de financement du FECM est plus explicite que celui du Programme de dons et commandites au regard des commandites puisqu'il demande clairement au requérants la visibilité qu'ils prévoient offrir au FECM au cours de leur projet. Toute contribution octroyée par le biais du FECM fait l'objet d'une entente de financement à l'intérieur de laquelle un bilan des activités et une reddition de compte du bénéficiaire est exigée.

Un des éléments soulevés dans l'analyse du Fond datant de 2013 par la firme Deloitte était à l'effet que celui-ci ne prévoyait pas de stratégie de maximisation des impacts, que le programme ne comptait aucun indicateur de performance et de suivi au niveau de la gouvernance et que même si la liste des organismes bénéficiaires était publiée chaque année, il n'y avait pas d'évaluation des résultats. Ces constats sont encore d'actualité.

Constats

Constats :

- 1 - Malgré une amélioration de la reddition de compte quant à la visibilité associée au programme de dons et commandites et du FECM, les donateurs ont peu de comptes à rendre sur les retombées de leurs projets.*
 - 2 - De façon générale, il n'y a pas de mesure des extrants ni des impacts des investissements communautaires de MCM.*
-

2. BILAN DES CONTRIBUTIONS DES PROGRAMMES DE MCM

La section qui suit vise à caractériser les appuis fournis par les deux principaux programmes d'investissements communautaires de MCM, soit le Programme de dons et commandites et le FECM.

Programme de dons et commandites

- Créneaux d'intervention

Entre 2018 et 2021, la plus grande part du budget des dons et commandites a été versée en appui aux activités sportives ainsi qu'aux activités communautaires (figures 1, 2, 3 et 4).

Figure 1. Dons et Commandites (2018) par thème

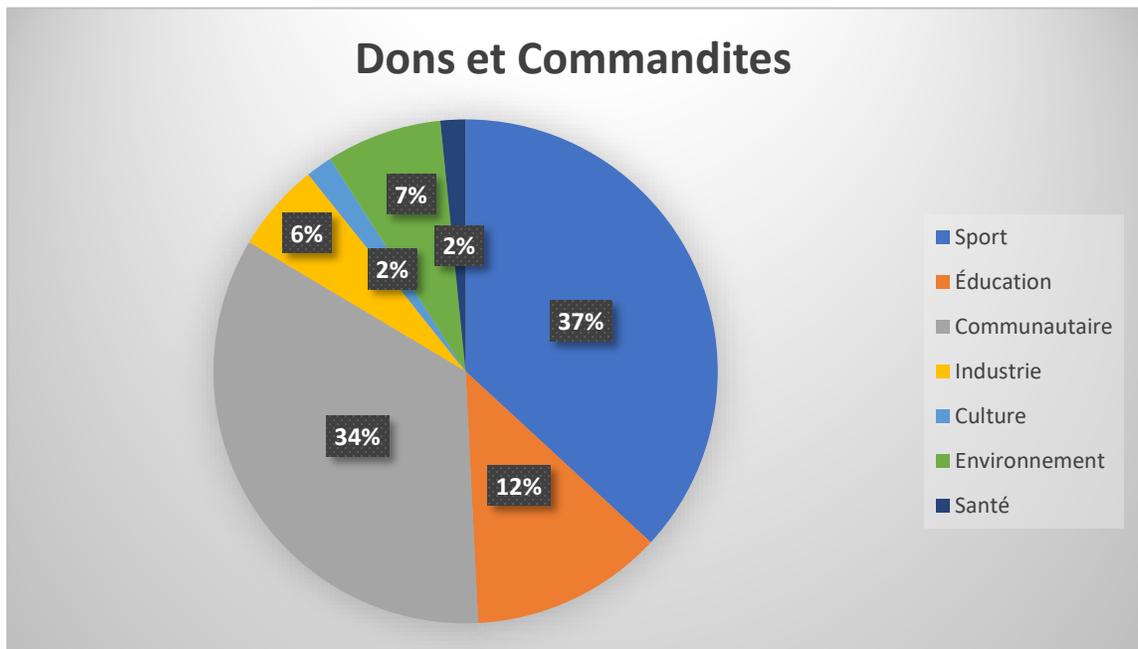


Figure 2. Dons et Commandites (2019) par thème

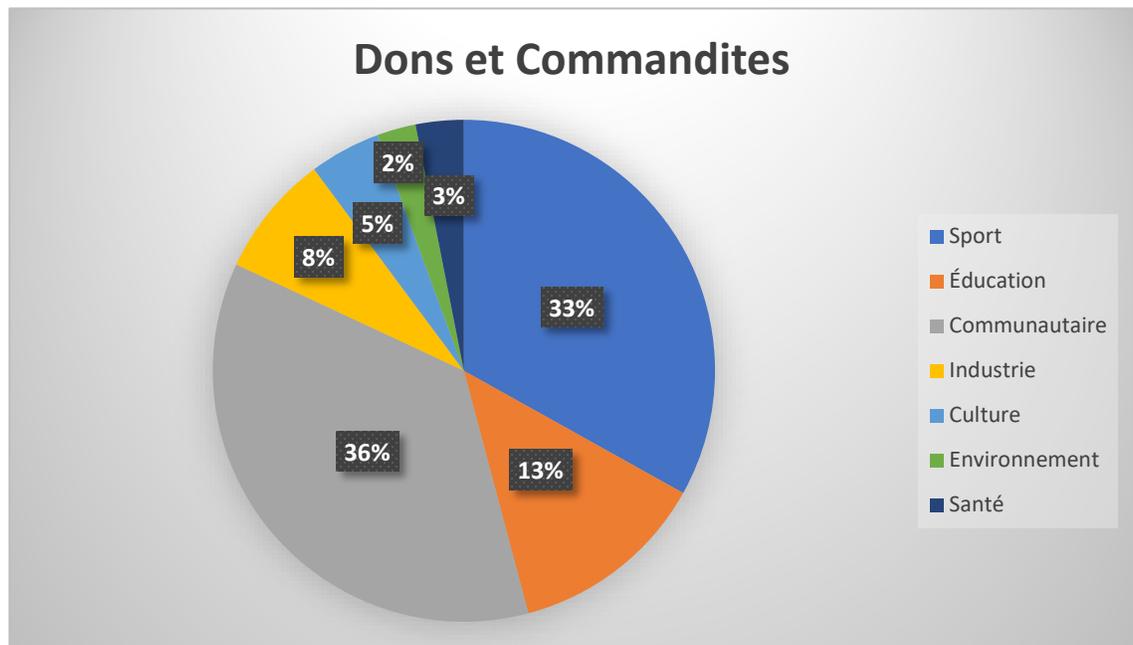


Figure 3. Dons et Commandites (2020) par thème

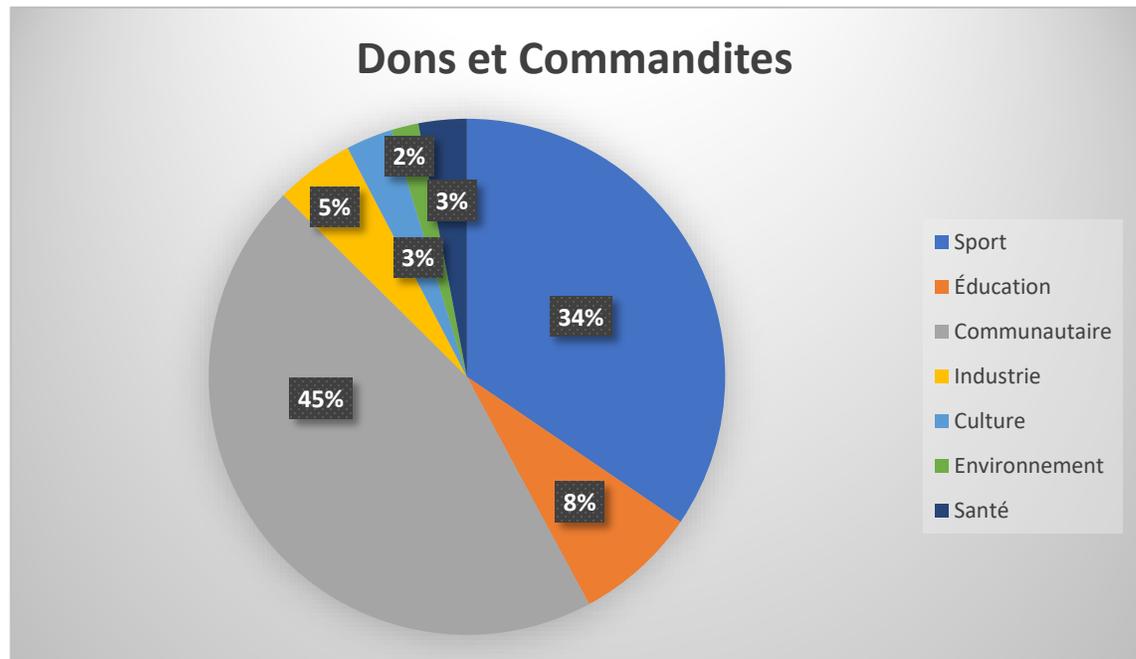
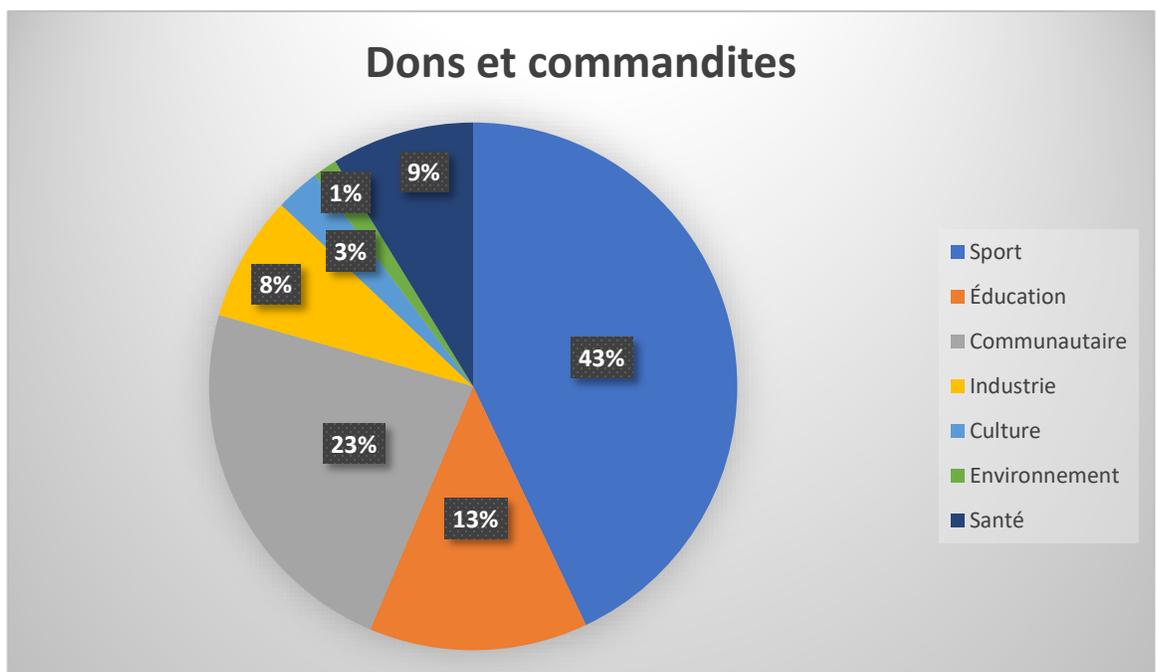


Figure 4. Dons et Commandites (2021) par thème



○ Provenance des donateurs

En ce qui a trait à l'origine des organismes, la plus grande part du budget des commandites a été versée, entre 2018 et 2021, en appui aux organismes de Malartic et Rivière-Héva (figures 5, 6 et 7).

Quant à la part des investissements accordés dans les autres villes de la MRC de La Vallée-de-l'Or, celle-ci était plus importante en 2021 (figures 8).

Figure 5. Commandites (2018) par ville du donataire

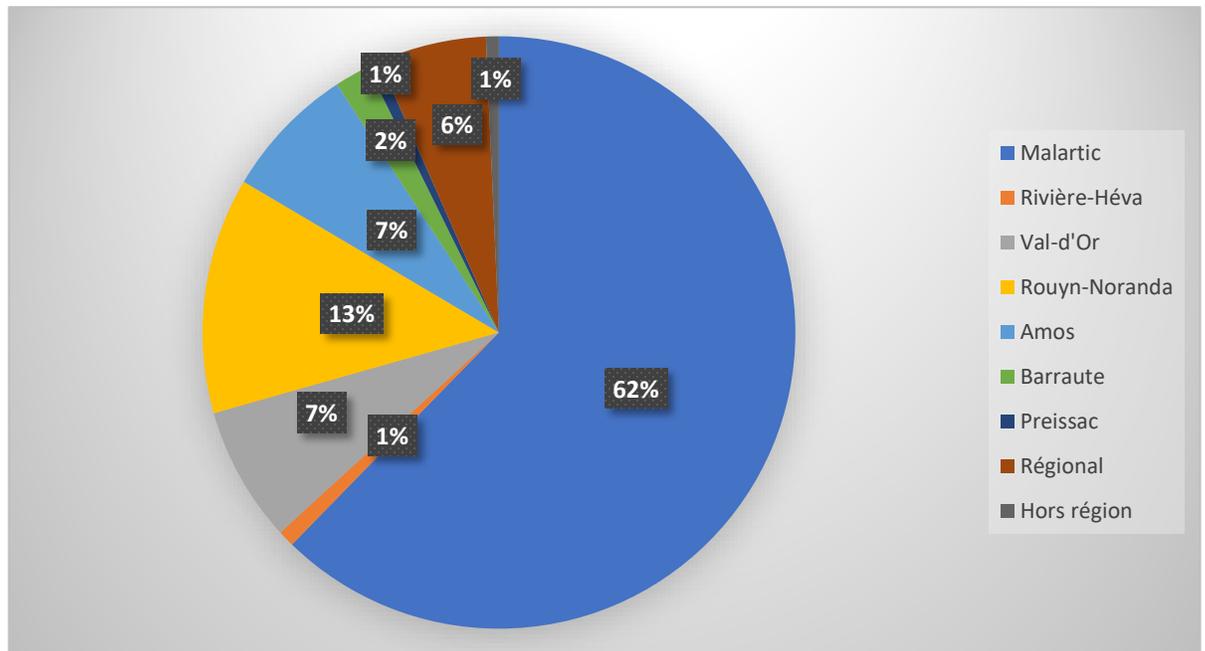


Figure 6. Commandites (2019) par ville du donataire

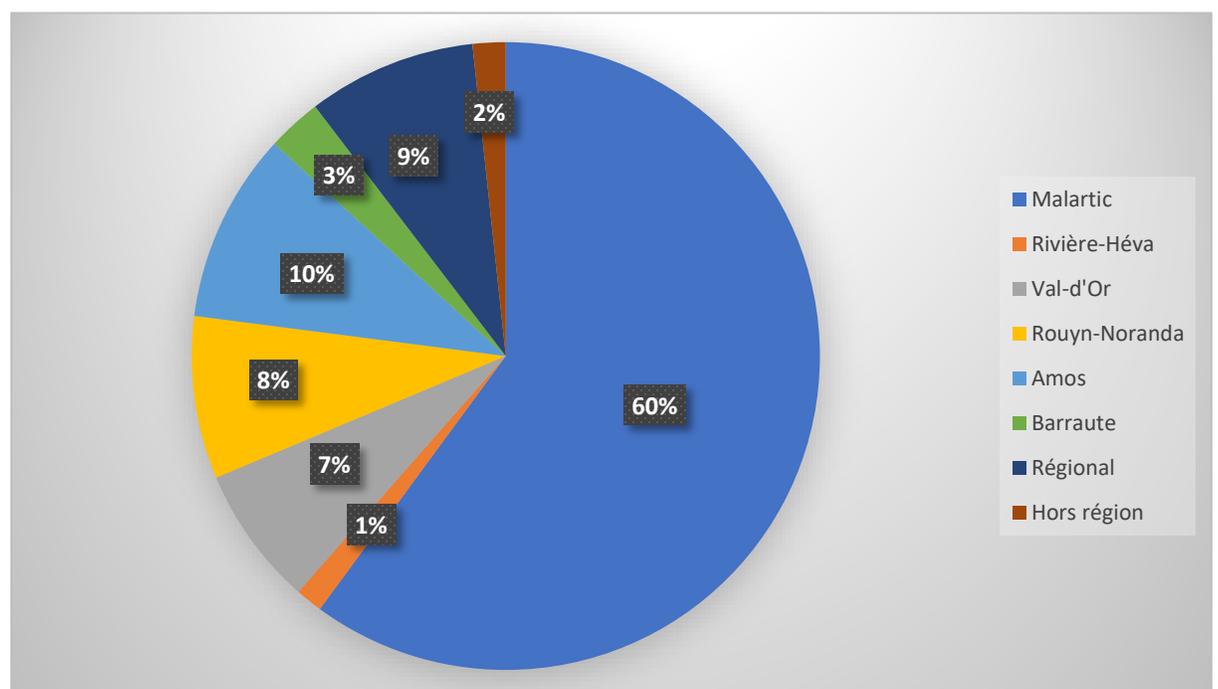


Figure 7. Commandites (2020) par ville du donataire

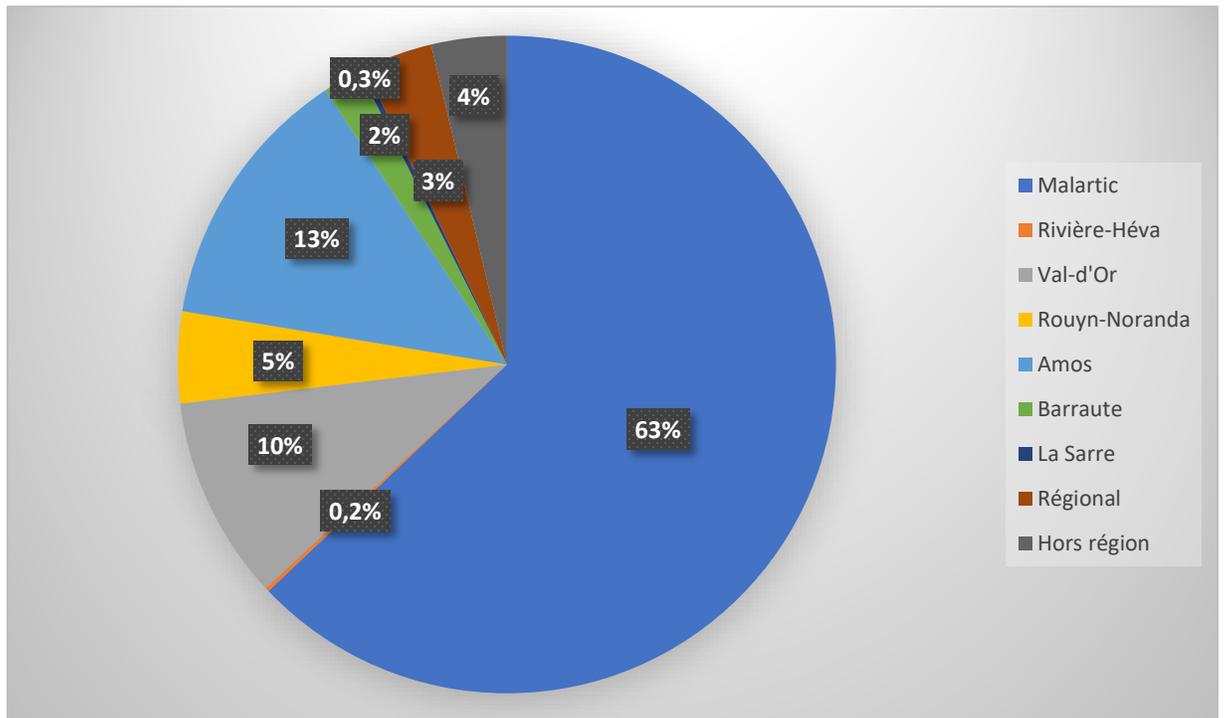
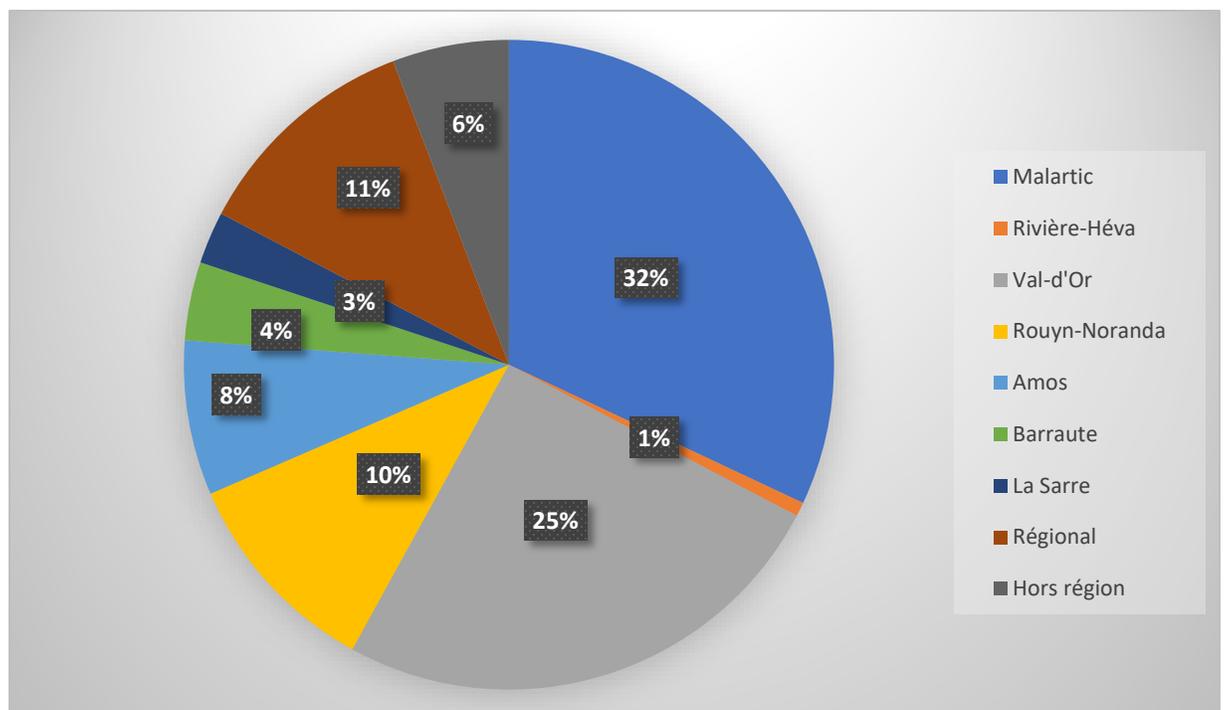


Figure 8. Commandites (2021) par ville du donataire



○ Distribution de la valeur des commandites par projet

Entre 2018 et 2021, MCM a commandité en moyenne plus de 68 projets annuellement. En raison de la pandémie de la COVID-19, on observe une baisse des projets commandités pour 2020, avec un total de 53 projets. Globalement, il s'agit de moins de projets commandités que pour la période précédente (78 ont été appuyés en 2016 et 110 en 2017).

Le montant moyen accordé est semblable pour 2018 et 2019; soit 5 868 \$ en 2018 et 5 088 \$ en 2019. Pour 2020 et 2021, le montant moyen accordé a légèrement augmenté; soit 6 950 \$ en 2020 et 6 859 \$ en 2021. Il s'agit de montants substantiellement plus élevés que pour la période de suivi précédente, soit 3 700 \$ en 2016 et 3 800 \$ en 2017.

Entre 2018 et 2021, plus de 12 % des projets ont reçu des montants de 10 000 \$ ou plus. Il s'agit ici aussi d'un portrait substantiellement différent du précédent où en 2016, seulement 5 % des projets et 6 % en 2017 ont reçu des montants de 10 000\$ ou plus.

Figure 9. Distribution de la valeur des commandites par projet (2018)

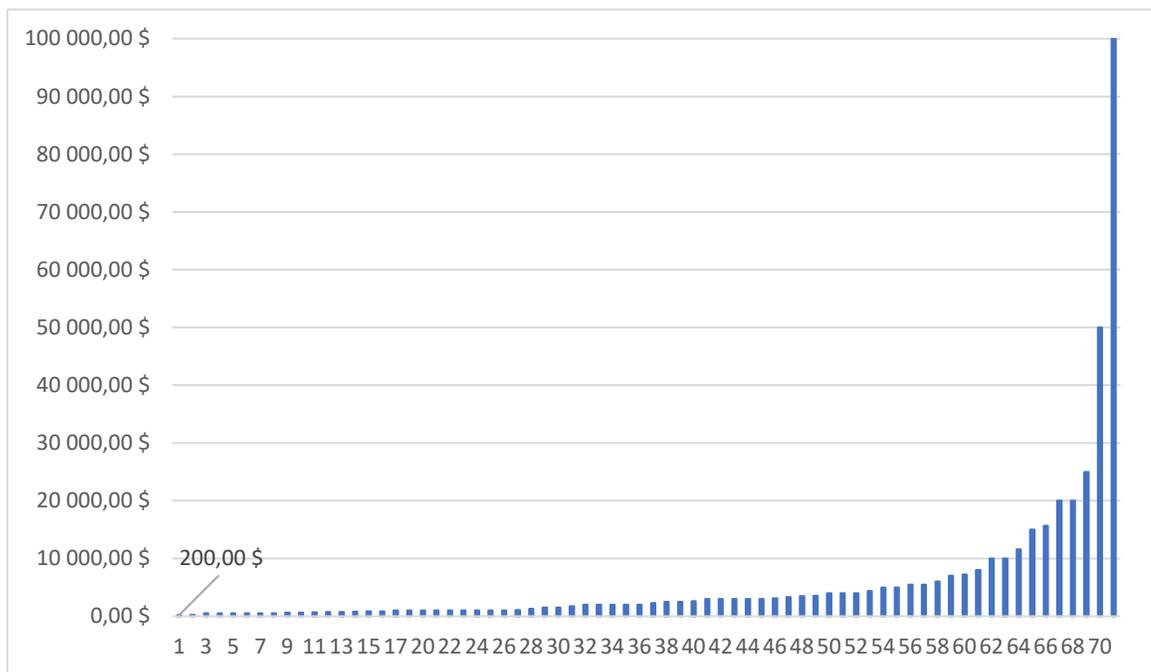


Figure 10. Distribution de la valeur des commandites par projet (2019)

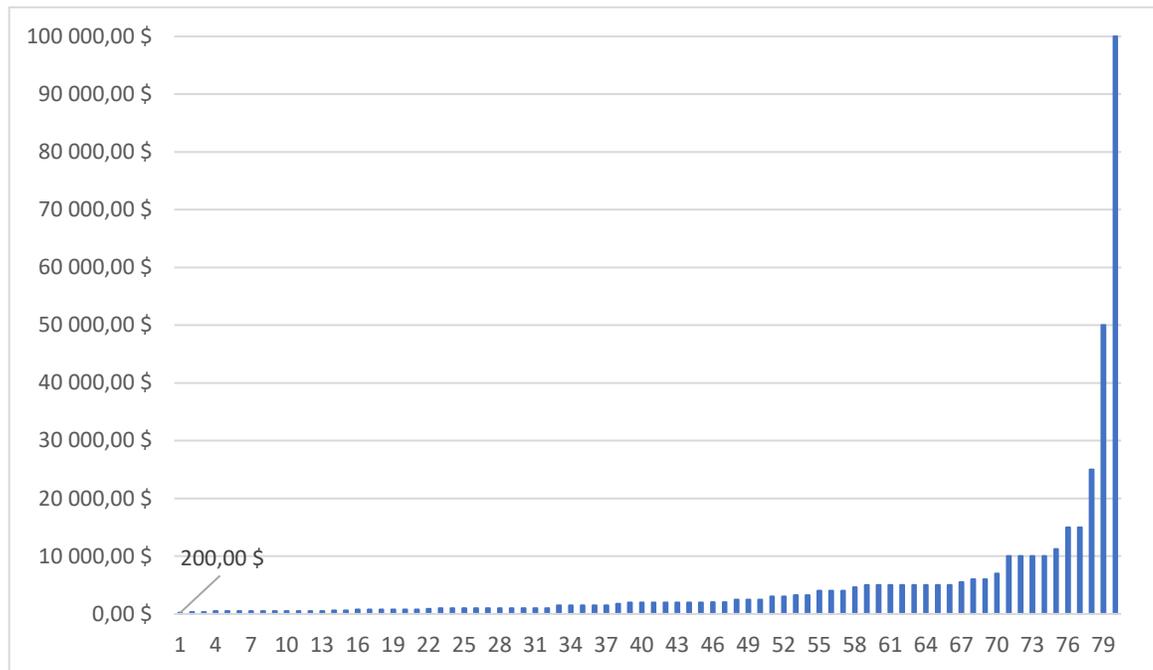


Figure 11. Distribution de la valeur des commandites par projet (2020)

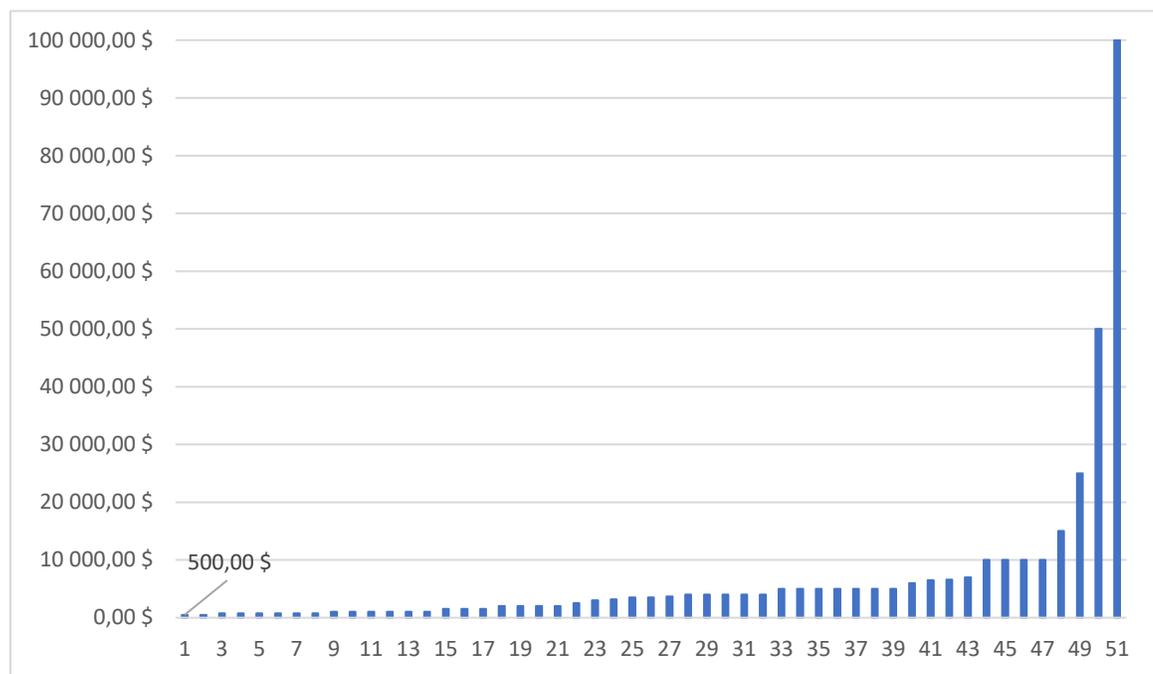
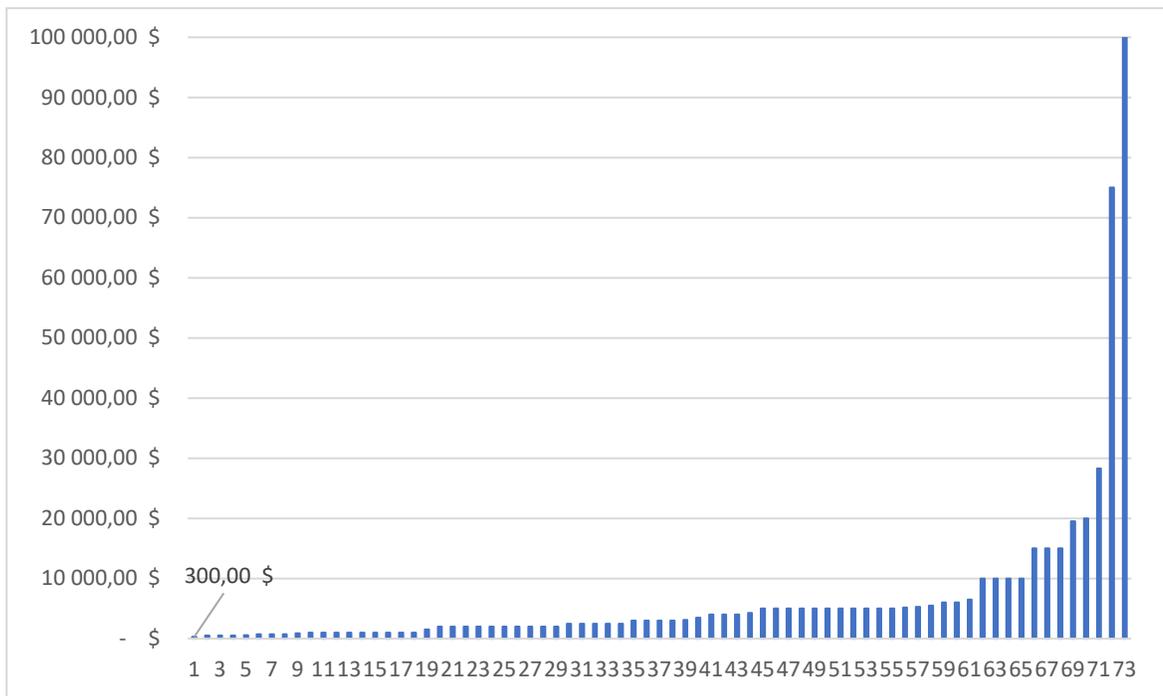


Figure 12. Distribution de la valeur des commandites par projet (2021)



FECM

○ Créneaux d'intervention

C'est le thème « sports et loisirs » qui a reçu la proportion la plus élevée des montants du FECM entre 2018 et 2020 (35 % en 2018, 32 % en 2019 et 45 % en 2020). En 2021, c'est le thème « Bien-être des personnes à faible revenu » qui a reçu la proportion la plus élevée, avec 75 % des montants. Les proportions accordées aux autres thèmes varient d'une année à l'autre.

Figure 13. Investissements communautaires du FECM (2018) par thème

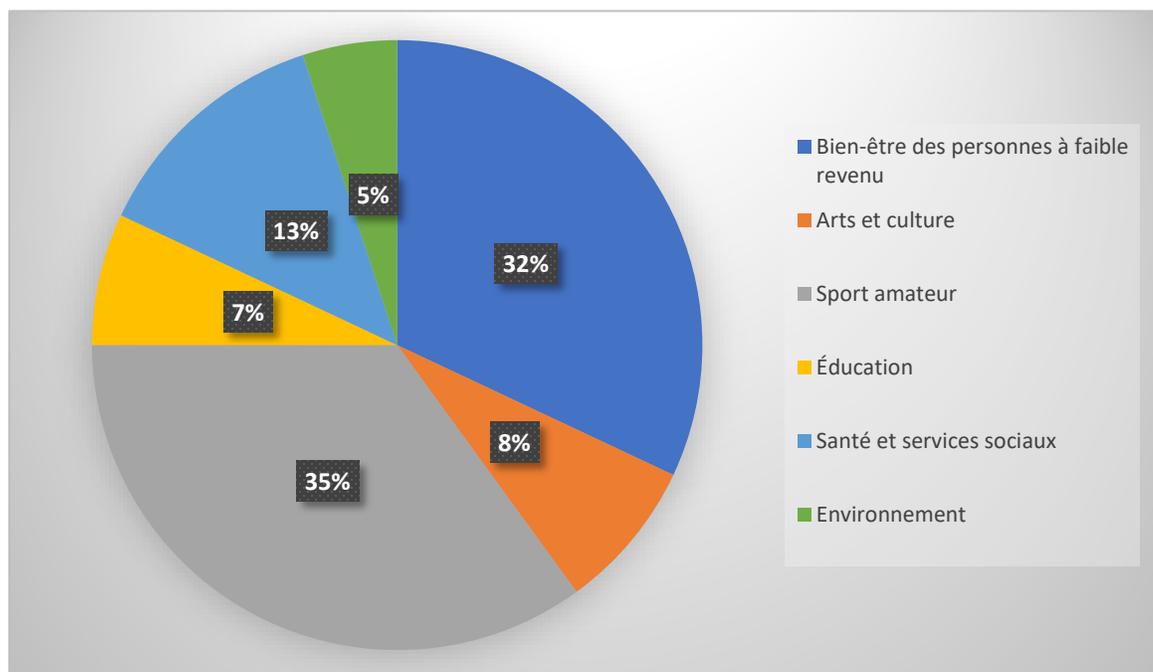


Figure 14. Investissements communautaires du FECM (2019) par thème

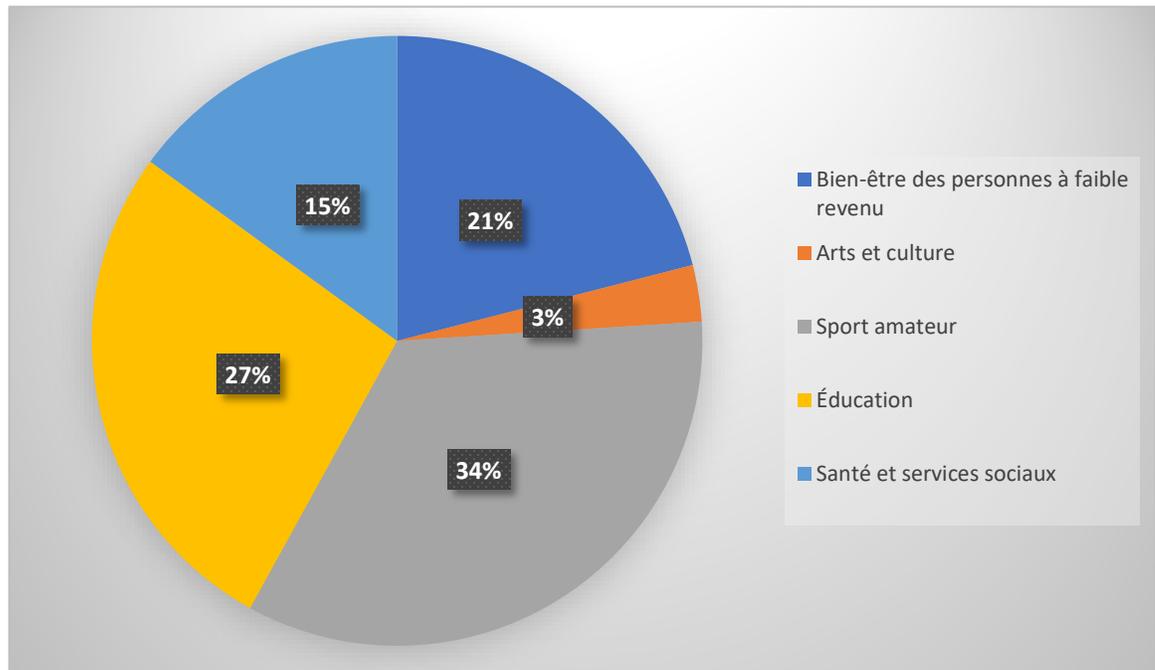


Figure 15. Investissements communautaires du FECM (2020) par thème

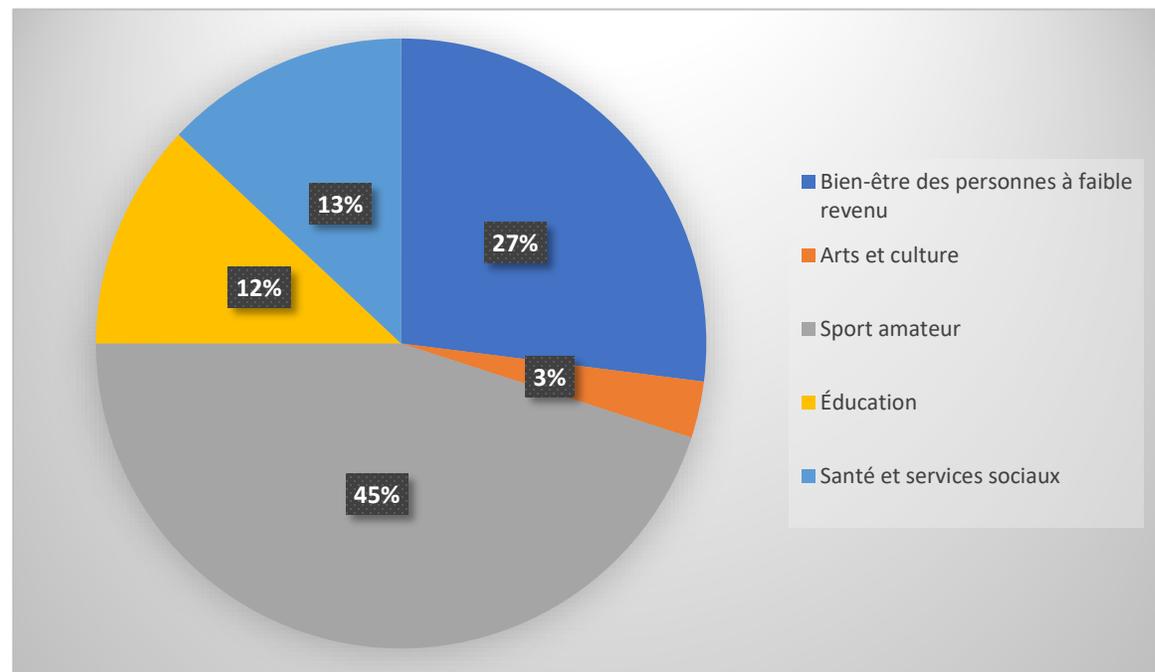
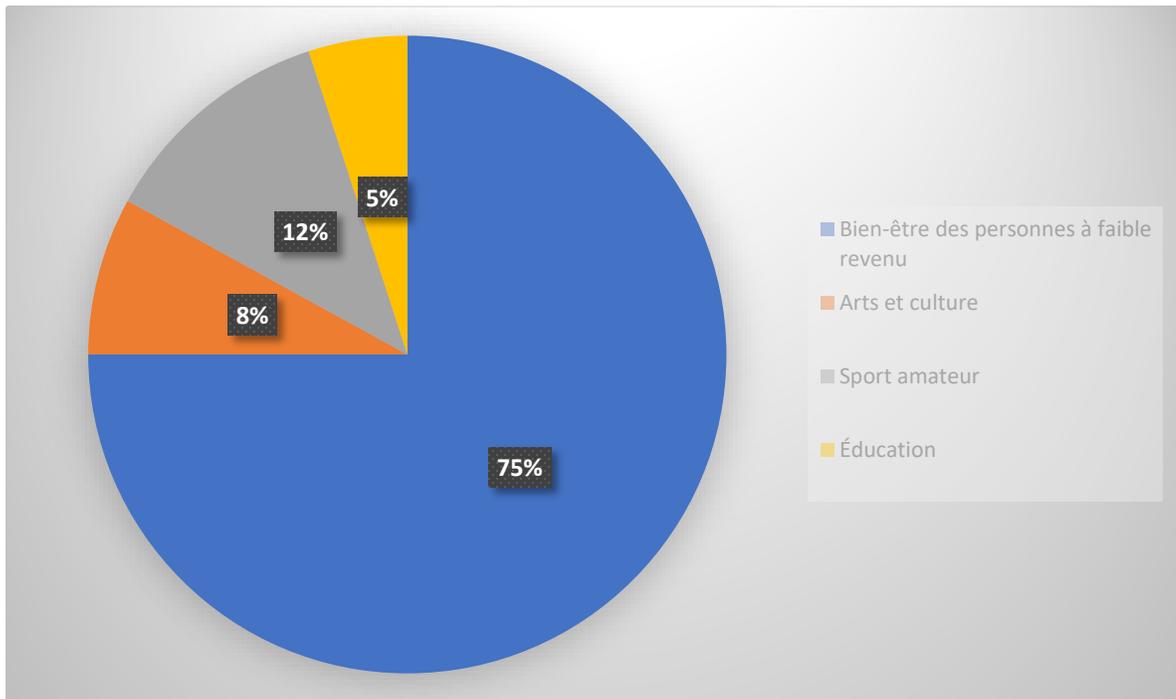


Figure 16. Investissements communautaires du FECM (2021) par thème



○ Distribution de la valeur des commandites par projet

De 2018 à 2021, on note une baisse graduelle du nombre de projets appuyés, passant de **20 projets** en 2018 à **8 en 2021**. Mis à part, en 2021 où le montant moyen accordé par projet a été de 20 250 \$, principalement en raison d'une contribution majeure de 100 000 \$ pour un projet d'habitations, le montant moyen accordé est semblable d'une année à l'autre; soit 7 374 \$ en 2018, 7 833 \$ en 2019 et 7 755 \$ en 2020.

Entre 2018 et 2021, plus de 20 % des projets ont reçu des montants de 10 000 \$ ou plus.

En comparaison, le FECM a appuyé 27 projets en 2016 et 20 en 2017. Le montant moyen accordé était semblable d'une année à l'autre; soit 7 400 \$ en 2016 et 8 000 \$ en 2017. En 2016, ce sont 30 % des projets et 35 % en 2017 qui avaient reçu des montants de 10 000 \$ ou plus.

Bilan des investissements communautaires de MCM – 2018-2021

Figure 17. Distribution de la valeur des contributions du FECM par projet (2018)

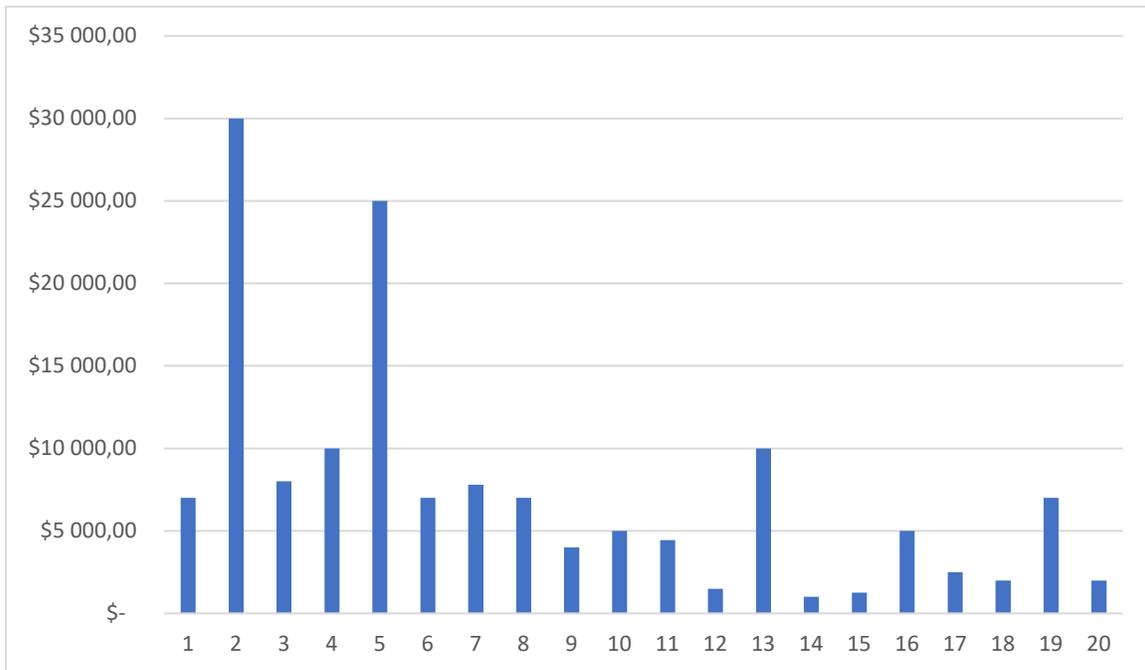
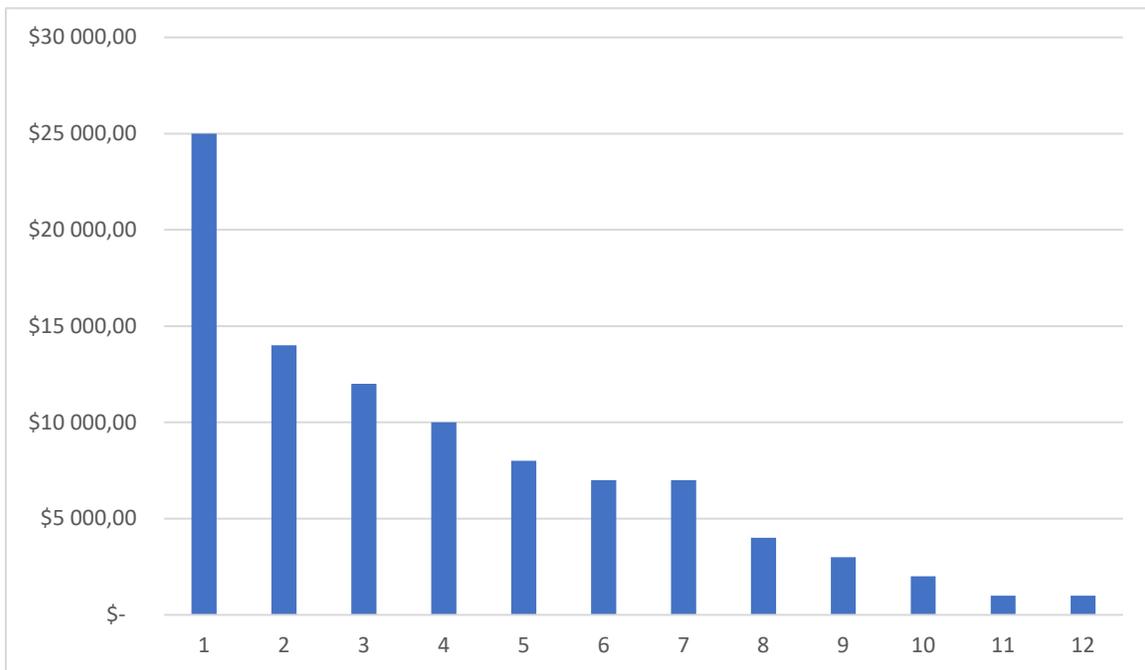


Figure 18. Distribution de la valeur des contributions du FECM par projet (2019)



Bilan des investissements communautaires de MCM – 2018-2021

Figure 19. Distribution de la valeur des contributions du FECM par projet (2020)

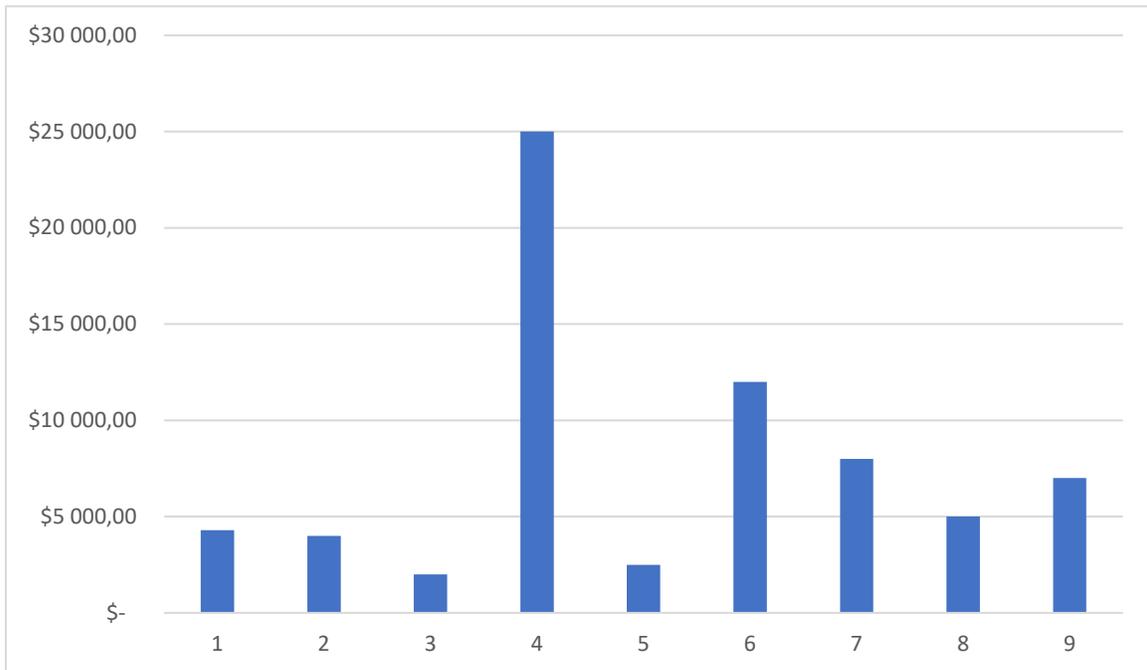
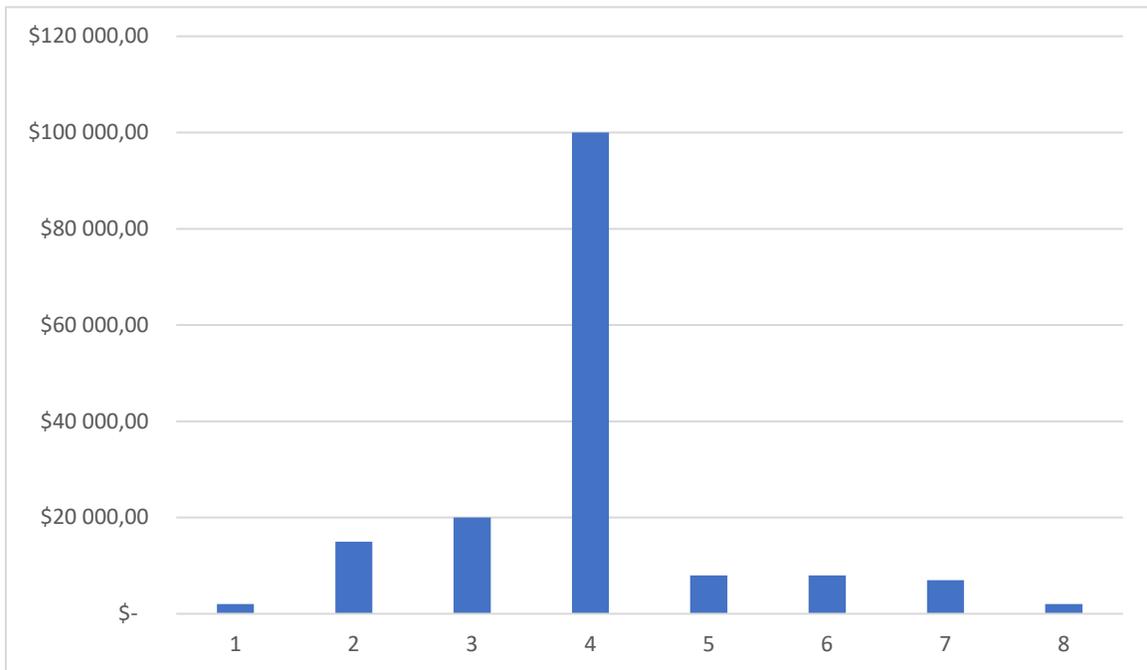


Figure 20. Distribution de la valeur des contributions du FECM par projet (2021)



Constat :

Les deux fonds d'investissements communautaires de MCM sont aujourd'hui similaires tant en regard de la valeur moyenne, que des thèmes qui sont appuyés. Le FECM appuie toutefois en moyenne cinq (5) fois moins de projets que le Programme de dons et commandites.

3. BILAN DES CONTRIBUTIONS DES PROGRAMMES DE MCM

Globalement, alors que la valeur globale des investissements communautaires de MCM s'est maintenue et améliorée entre la précédente période de référence et le suivi actuel, leur gestion, spécifiquement quant au volet reddition de comptes, s'est améliorée. Toutefois, la mesure quant à l'impact des contributions de MCM aux communautés via ses différents programmes demeure un défi.

En regard à la Politique d'octroi de dons et commandites et la Politique d'investissement du FECM, il est possible aujourd'hui de constater un chevauchement tant en regard des thématiques appuyées, les créneaux d'investissement, que des montants octroyés.

D'ailleurs, le précédent rapport soulignait déjà que :

« Il semble d'ailleurs que les demandes des organismes communautaires soient parfois soumises aux deux fonds et qu'il n'est pas toujours facile de diriger les requérants vers un fonds ou l'autre. Il y a donc lieu de clarifier et distinguer davantage les deux programmes. »¹

Il est à noter que des efforts de communication et d'accompagnement ont été déployés par l'équipe de relations avec les communautés de MCM afin d'orienter les organismes du milieu vers le programme le plus susceptible de répondre à leur besoin.

¹ Bilan des investissements communautaires de MCM – 2016-2017, p. 12.

4. PRINCIPAUX AJUSTEMENTS À ENVISAGER

- **Poursuivre les efforts**
 - Quant à la comptabilisation et la visibilité de l'ensemble des contributions de MCM en termes de sommes et d'efforts investis en appui à la communauté

- **Appuyer les organismes**
 - Poursuivre l'accompagnement des organismes du milieu afin de les orienter vers le programme le plus susceptible de répondre à leur besoin.

- **Mesurer l'impacts**
 - Identifier des projets porteurs et mettre en place des outils pour évaluer l'impact des investissements communautaires de MCM

ANNEXE F

Suivi des mesures d'atténuation ponctuelles RÉALISÉ EN AVRIL 2023

1. INTRODUCTION

Ce document s'inscrit dans le cadre du suivi social prévu dans les conditions d'autorisation des activités de la mine Canadian Malartic (MCM). Un suivi semblable a été réalisé par la firme Transfert Environnement et Société en 2019.

En 2017, lors des travaux du Projet Extension Malartic (PEM), Mine Canadian Malartic a ajouté à ses processus d'amélioration continue une procédure pour documenter les interventions réalisées lorsque les mesures d'atténuation mises en place ne sont pas aussi satisfaisantes que prévu. Cette procédure de gestion adaptative s'ajoute au système de suivi des plaintes pour l'ensemble des activités de MCM.

Ainsi, après avoir reçu un signalement, MCM examine les enjeux soulevés par les citoyens et, au besoin, met en place des mesures correctives. Ensuite, un suivi est effectué auprès des citoyens pour valider leur degré de satisfaction face aux interventions de MCM.

Le dernier suivi réalisé en 2019 décrivait strictement les mesures d'atténuation ponctuelles mises en place en 2017 et 2018 dans le cadre des travaux du Projet Extension Malartic (PEM).

L'année 2020 a marqué la fin des travaux du PEM. Le présent rapport en dresse les dernières interventions effectuées et inclut également l'ensemble des mesures d'atténuation ponctuelles réalisées dans le cadre des opérations régulières de Mine Canadian Malartic entre 2019 et 2021.

2. BILAN DES INTERVENTIONS

Les dernières préoccupations qui ont été soulevées par les citoyens en lien avec le Projet Extension concernent essentiellement l'écran acoustique temporaire (voir Annexe 1). Pour l'ensemble des préoccupations soulevées par les citoyens, des mesures ont été mises en place rapidement. Ainsi, le temps de réponse a varié d'un à 8 jours selon la complexité des interventions nécessaires.

Toutes les mesures correctives mises en place ont pu répondre aux préoccupations ponctuelles et l'ensemble des citoyens concernés était satisfait (degré de satisfaction

« positif »). Un signalement concernant la chute de panneaux de l'écran acoustique temporaire pendant la nuit nous a permis de constater que nous n'avions alors aucune procédure pour le traitement des signalements la nuit. Puisque ces enjeux étaient reliés directement à la sécurité des usagers, une procédure a été mise en place afin d'intervenir la nuit et la fin de semaine pour toutes préoccupations reliées à l'écran acoustique temporaire.

En ce qui a trait à la mine Canadian Malartic, les préoccupations qui ont été soulevées par les citoyens concernent les mesures de contrôle du bruit, de la poussière et de la sécurité routière. L'ensemble des mesures correctives mises en place a satisfait les citoyens. Le niveau de satisfaction des citoyens envers les interventions réalisées suite à deux signalements en lien avec la présence de boulets de concassage sur la rue Royale, a été qualifié de « neutre », puisqu'il n'a pas été possible d'obtenir de rétroaction des usagers de la route, les signalements ayant été faits par des employés de la Ville de Malartic. Toutefois dans les deux cas, la Ville s'est dite satisfaite de notre rapidité d'intervention et des mesures supplémentaires mises en place afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

Les enjeux soulevés concernant le bruit nous ont permis de mettre en place des mesures d'atténuation supplémentaires afin de réduire le bruit perçu par les citoyens.

Un signalement concernant un nuage de poussière nous a permis de constater un manque de coordination au niveau des opérations d'arrosage sur le site et de rapidement intervenir auprès des équipes en place afin de nous assurer que l'application des mesures de contrôle soit optimale.

Pour l'ensemble des signalements, les interventions effectuées ont su répondre de façon satisfaisante aux préoccupations des citoyens.

3. CONCLUSION

Entre 2019 et 2021, MCM a continué d'effectuer un suivi rigoureux des signalements reçus, ce qui lui a permis de bonifier non seulement l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place dans le cadre des travaux du Projet Extension Malartic, mais également dans le cadre de ses opérations régulières.

Mine Canadian Malartic, toujours soucieuse d'assurer une cohabitation harmonieuse avec la communauté, poursuivra ses efforts afin de minimiser les impacts de ses opérations sur la qualité de vie des citoyens.

Annexe 1 Signalements, accommodements et suivis

Interventions de 2019 Projet Extension Canadian Malartic

Signalements			Accommodements		Suivi		
Date	Problématique	Enjeux	Mesures correctives	Date	Degré de satisfaction	Effets résiduels	Date
2019-03-28	Chute de panneaux de l'écran acoustique temporaire pendant la nuit	Sécurité des usagers	Refixation des panneaux, inspection de l'ensemble des panneaux aux 5 jours et mise en place d'une procédure en cas de signalement la nuit	2019-04-05	Positif	Les citoyens apprécient nos démarches	2019-04-05
2019-04-26	Manque de lumière sur l'avenue Champlain la nuit	Sécurité des usagers	Reprogrammation des lumières de l'écran acoustique afin qu'elles soient en fonction la nuit	2019-05-03	Positif	Lumières maintenant fonctionnelles la nuit également.	2019-05-04
2019-05-07	Manque de lumière dans la ruelle près de l'avenue Champlain suivant le retrait d'un lampadaire	Sécurité des usagers	Lumières de l'écran acoustique temporaire de cette section maintenant ouvertes la nuit	2019-05-08	Positif	Les résidents se sentent plus en sécurité	2019-05-08
2019-07-30	Présence de roches à proximité des accès du Projet Extension Malartic signalé par des cyclistes	Sécurité des usagers	Demande à l'entrepreneur responsable des travaux de transport de balayer la route 117	2019-08-02	Positif	Le citoyen apprécie nos démarches et n'a pas recommunié avec nous.	2019-08-03

**Interventions de 2020
Projet Extension Canadian Malartic**

Signalements			Accommodements		Suivi		
Date	Problématique	Enjeux	Mesures correctives	Date	Degré de satisfaction	Effets résiduels	Date
2020-09-02	Accumulation d'eau dans la cour d'un propriétaire suivant la construction d'une chaîne de trottoir devant sa résidence	Sécurité des usagers	Abaissement de la chaîne de trottoir	2020-09-07	Positif	Le citoyen est satisfait et il n'a plus de problème d'écoulement d'eau dans sa cour.	2020-09-08

Fin des travaux en lien avec le Projet Extension à l'automne 2020.

**Interventions de 2019
Mine Canadian Malartic**

Signalements			Accommodements		Suivi		
Date	Problématique	Enjeux	Mesures correctives	Date	Degré de satisfaction	Effets résiduels	Date
2019-08-15	Présence de boulets de concassage sur la rue Royale provenant d'un camion d'un de nos fournisseurs – Nettoyage et signalement effectué par la Ville de Malartic	Sécurité des usagers	Signalement de l'incident au fournisseur afin que son équipe de camionneurs soit sensibilisée et que la situation ne se reproduise plus. Mise en place de mesures supplémentaires d'inspection avant le départ du site des camions des fournisseurs	2019-08-28	Neutre	Le directeur général de la Ville a été avisé de nos démarches	2019-08-28
2019-08-28	Bruit provenant de la fosse dans la nuit du 27 au 28 août	Bruit	Analyse des bandes sonores des stations acoustiques, les opérations étaient audibles, mais le bruit respectait les normes. Identification d'un bruit de chenilles causé par une pelle RH qui sera mise sous remorque dès l'automne et élimera alors le bruit causé par les chenilles.	2019-08-30	Positif	Le citoyen dit ne plus entendre de bruit la nuit	2019-08-30

Interventions de 2020 Mine Canadian Malartic

Signalements			Accommodements		Suivi		
Date	Problématique	Enjeux	Mesures correctives	Date	Degré de satisfaction	Effets résiduels	Date
2020-09-21	Nuage de poussière présent au-dessus de la fosse Barnat	Poussière	Constat d'un manque de coordination sur le terrain qui a fait en sorte que l'application des mesures de contrôle (arrosage) n'a pas été optimale. Correctifs mis en place dès le constat.	2020-19-25	Positif	Le citoyen est satisfait des démarches entreprises	2019-09-30

Interventions 2021 Mine Canadian Malartic

Signalements			Accommodements		Suivi		
Date	Problématique	Enjeux	Mesures correctives	Date	Degré de satisfaction	Effets résiduels	Date
2021-01-12	Usagers du chemin du Lac Mourier se font couper par des automobilistes sortant du site de la mine	Sécurité des usagers de la route	Ajout d'un panneau lumineux à la sortie du site de la mine Canadian Malartic	2021-07-05	Positif	Les usagers apprécient nos démarches de sensibilisation et cet ajout à la sortie du site	2021-07-05
2021-06-16	Citoyen du chemin des Merles qui entend très fort un son d'animal émis par le système sonore pour éloigner la faune du parc à résidus	Bruit	Intensité du système sonore diminuée afin d'éviter qu'il soit audible sur le chemin des Merles	2021-06-17	Positif	Le son n'est plus audible sur le chemin des Merles	2021-06-18
2021-06-18	Présence de boulets de concassage sur la rue Royale.	Sécurité des usagers	Nettoyage effectué rapidement suivant le constat. Fournisseur responsable contacté pour sensibilisation de ses camionneurs à la situation	2021-06-18	Neutre	Ville de Malartic avisée, nous remercies pour notre rapidité d'intervention	2021-06-18

ANNEXE G

**Vérification externe de la performance de
Mine Canadian Malartic selon les protocoles
de l'initiative VDMD**

Juin 2022

Table des matières

Introduction	1
1. Synthèse des résultats des protocoles d'évaluation	2
2. Détail de la performance Catégorie <i>Collectivité et gens</i>	5
2.1 Relations avec les Autochtones et les collectivités	5
Indicateur 1. Identification des communautés d'intérêts	5
Indicateur 2. Dialogue efficace avec les communautés d'intérêts	6
Indicateur 3. Mécanismes d'intervention auprès des communautés d'intérêts	6
Indicateur 4. Production de rapports	7
2.2 Santé et Sécurité	8
Indicateur 1. Politique, engagement et obligation de rendre compte	8
Indicateur 2. Planification, mise en œuvre et opération	8
Indicateur 3. Formation, comportement et culture	9
Indicateur 4. Surveillance et déclaration	10
Indicateur 5. Rendement	10
2.3 Planification de la gestion de crises et communications	11
Indicateur 1. État des préparatifs pour la gestion de crises	11
Indicateur 2. Examen	12
Indicateur 3. Formation	12
Conclusion	13

INTRODUCTION

L'Association minière du Canada (AMC) a lancé l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) en 2004. Depuis 2016, Mine Canadian Malartic (MCM) se conforme aux principes de ce programme à titre de membre de l'Association minière du Québec.

L'Initiative VDMD comprend un ensemble d'outils et d'indicateurs visant à ce que les principaux risques liés aux activités minières soient gérés de façon responsable. L'évaluation du rendement des sociétés minières dans le respect de leurs engagements dans le cadre du programme s'effectue au moyen de différents protocoles qui visent à identifier les mesures en place et, lorsqu'il y a lieu, les améliorations nécessaires afin de bonifier la gestion des risques et le rendement social, économique ou environnemental des entreprises.

Chaque société minière qui souscrit au programme doit elle-même analyser son état d'avancement annuel relatif aux indicateurs VDMD, et une évaluation du rendement global est effectuée tous les trois ans par un auditeur externe indépendant.

Les protocoles d'évaluation se classent en trois catégories :

- Collectivités et gens
- Intendance environnementale
- Efficacité énergétique

Dans un souci de transparence et de reddition de comptes dans le cadre du programme de suivi sur les composantes économiques et sociales (SCSE), MCM rend publiques les données relatives à sa performance au regard des indicateurs VDMD. Spécifiquement, en plus de présenter le bilan global de l'évaluation VDMD pour l'ensemble des protocoles, le présent rapport fait état des résultats détaillés de l'audit externe¹ de MCM effectué en 2021 au regard du protocole le plus pertinent au SCSE, soit celui de la catégorie *Collectivités et gens*.²

¹ EEM Gestion ESS, Vérification externe des protocoles VDMD de l'AMC, 19 octobre 2021.

² Pour en savoir plus sur VDMD : <https://mining.ca/fr/vers-le-developpement-minier-durable/>

1. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES PROTOCOLES D'ÉVALUATION

Les cotes d'évaluation des protocoles VDMD vont de C à AAA, où la cote C correspond à des lacunes importantes, tandis que la cote A indique que des bonnes pratiques sont en place et la cote AAA que l'entreprise fait preuve d'excellence (Figure 1).

Figure 1. Niveaux de rendement des protocoles VDMD

AAA	Excellence et leadership.
AA	Les systèmes ou processus sont intégrés aux décisions de gestion et aux fonctions opérationnelles.
A	Bonne pratique. Des systèmes et des processus sont élaborés et mis en œuvre.
B	Des procédures existent, mais ne sont pas entièrement uniformes ou documentées; des systèmes et processus sont planifiés et en cours d'élaboration.
C	Aucun système en place. Interventions à tendance réactive. Des procédures existent peut-être en place, mais ne sont pas intégrées aux politiques et systèmes de gestion.

Source : https://mining.ca/wp-content/uploads/dlm_uploads/2022/05/TSM-Primer-French-2021.pdf.

Seuls les protocoles pour la Gestion des crises et pour la Prévention du travail forcé sont différents, car ils notent simplement si « oui » ou « non » des mesures adéquates ont été mises en place pour évaluer si l'entreprise satisfait ou non aux exigences.

Vérification externe – Performance VDMD de MCM

Le Tableau 1 présente les résultats de l'audit externe de MCM réalisé en 2021 et couvrant les années 2020 et 2021 pour l'ensemble des protocoles d'évaluation VDMD.

En 2021, les établissements ont commencé à rendre compte de leur performance au moment de la déclaration (lorsque possible), plutôt que les résultats de l'année précédente. Conformément aux modifications du calendrier de présentation des rapports des protocoles publié par l'AMC en 2021, la portée de la vérification externe comprend donc les activités et opérations de MCM pour les données de 2020 et 2021 et celles visées par les protocoles VDMD.

Tableau 1. Résultats de l'audit externe du rendement VDMD de MCM réalisé en 2021.

INDICATEURS	RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION EXTERNE
Conservation de la biodiversité	
Engagement, reddition de compte et communications	AA
Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité	AAA
Déclaration sur la conservation de la biodiversité	AA
Gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES)	
Systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES	A
Systèmes de rapports sur la consommation d'énergie et les GES	A
Objectifs en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES	A
Gestion des résidus miniers	
Politique de gestion des résidus miniers et énoncé des engagements	AA
Système de gestion des résidus miniers	AA
Délégation de la responsabilité de la gestion des résidus miniers et de l'obligation de rendre des comptes	AA
Examen annuel de la gestion des résidus miniers	AA
Manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance des parcs à résidus miniers et des installations de gestion des eaux	AA
Prévention du travail des enfants et du travail forcé	
Prévention du travail forcé	Oui
Prévention du travail des enfants	Oui
Intendance de l'eau	
Gouvernance de l'eau	A
Gestion de l'eau destinée aux opérations	A
Planification des bassins versants	A
Rendement et production de rapports liés à l'eau	AA

Vérification externe – Performance VDMD de MCM

Tableau 1 – Suite. Résultats de l'audit externe du rendement VDMD de MCM réalisé en 2021.

INDICATEURS	RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION EXTERNE
Relations avec les Autochtones et les collectivités	
Processus de détermination des communautés d'intérêts	AAA
Engagement et consultation efficaces avec les communautés d'intérêts	AAA
Mécanismes de réponse aux préoccupations des communautés d'intérêts	AAA
Déclaration	AA
Santé et sécurité	
Politique, engagement et obligation de rendre compte	A
Planification, mise en œuvre et opération	A
Formation, comportement et culture	AAA
Surveillance et déclaration	A
Rendement	AA
Planification de la gestion de crises et des communications	
Préparation en matière de gestion de crises et des communications	Oui
Examen	Oui
Formation	Oui

En général, Mine Canadian Malartic a un rendement satisfaisant au regard des thématiques qui sont évaluées. Pour les mesures liées à l'intendance environnementale et à l'efficacité énergétique, les principaux éléments qui permettraient d'améliorer la performance de MCM sont une intégration plus grande des enjeux dans la planification opérationnelle ainsi que des exercices de validation externe (par exemple, des rapports décrivant la compensation de carbone rendus publics et soumis à une vérification externe). Quant aux mesures liées à la communauté, notamment celles qui sont davantage susceptibles d'être en lien avec le bien-être de la population, celles-ci affichent un bon ou un excellent rendement et sont détaillées dans la section suivante.

2. DÉTAIL DE LA PERFORMANCE

CATÉGORIE *Collectivité et gens*

Parmi les protocoles VDMD, ceux de la catégorie *Collectivité et gens* utilisent des critères qui permettent de rendre compte d'activités et de processus nécessaires à la gestion responsable des répercussions sociales et environnementales des activités minières sur le bien-être des travailleurs et de la population des communautés touchées par les opérations minières. Ces protocoles d'évaluation ont trait à trois thèmes, soient :

- Les relations avec les Autochtones et les collectivités
- La santé et la sécurité
- La planification de la gestion de crises et des communications

2.1 RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Les indicateurs de ce protocole visent essentiellement à :

- Rendre compte de l'élaboration et de la mise en place de processus de collaboration avec les collectivités.
- S'assurer qu'un dialogue constructif est maintenu avec les collectivités et tient compte de leurs points de vue dans la prise de décisions.
- Le protocole d'évaluation utilisé par l'AMC se trouve ici : <https://mining.ca/fr/vers-le-developpement-minier-durable/protocoles-et-cadres/relations-avec-les-autochtones-et-les-collectivites/>

Indicateur 1. Identification des communautés d'intérêts

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a identifié les communautés d'intérêts et elles sont invitées à contribuer sur une base régulière à l'identification des communautés d'intérêts en vue de tenir compte d'intérêts variés.
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AAA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Procédure de référencement des parties prenantes à partir de Boréalis.
 - Veille médiatique et cartographie des parties prenantes.
 - Implication des groupes environnementaux et des citoyens dans la démarche de co-construction.
 - Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic interpellé sur la pertinence des parties prenantes identifiées par MCM.
 - Signature d'une entente de collaboration avec quatre nations algonquines.

Indicateur 2. Dialogue efficace avec les communautés d'intérêts

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a des ententes et des mécanismes formels qui permettent aux communautés d'intérêts de participer activement aux discussions sur les enjeux qui les concernent ou les touchent et d'influencer les processus décisionnels.
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AAA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Réalisation d'une démarche de co-construction avec tenue d'ateliers et de groupes de travail.
 - Élaboration conjointe d'un guide sur la cohabitation à Malartic avec un Groupe de travail formé d'acteurs du milieu.
 - Mise en place d'une démarche d'information et de consultation du Projet Odyssey en prévision d'une demande de modification de décret.
 - Création du comité de mise en œuvre de l'entente de collaboration avec quatre nations algonquines.

Indicateur 3. Mécanismes d'intervention auprès des communautés d'intérêts

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM collabore avec les communautés d'intérêts afin d'établir et d'atteindre des objectifs communs.
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AAA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Élaboration du Guide de cohabitation en réponse aux attentes et préoccupations citoyennes.
 - Création du comité de mise en œuvre de l'entente de collaboration avec quatre nations algonquines.
 - Programme de dons et commandites et Fonds Essor Canadian Malartic visant à favoriser la qualité de vie des Malarticois.
 - Système de gestion des plaintes et centre d'appel gratuit disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
 - Suivi volontaire des puits d'eau potable et des fissures.
 - Rencontres du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic.
 - Programme d'implication bénévole.
 - Politique de développement durable.
 - Déploiement d'un programme de revitalisation pour le quartier sud de Malartic.

Indicateur 4. Production de rapports

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM prend en compte l'avis des communautés d'intérêts quant à la portée des rapports publics ainsi que sur les processus de communication, de dialogue et de consultation

- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AA

- Exemples de réalisations de MCM
 - Avis des communautés d'intérêt considéré dans l'étude toxicologique, dans l'étude sur les vibrations et dans le rapport d'activités du Guide de cohabitation produit dans le cadre de la démarche de co-construction
 - Reddition de comptes dans le rapport de développement durable : suivi des démarches mises en œuvre en lien avec les solutions identifiées avec les citoyens
 - Tableau de coordination et de suivi de projets élaboré en réponse aux enjeux de cohabitation, de santé et de qualité de l'air soulevés lors de l'atelier de co-construction

- Pistes pour améliorer la cote de rendement VDMD
 - Prendre en considération l'avis des communautés d'intérêts au niveau de la portée des rapports publics.
 - Solliciter activement et rendre public les commentaires des communautés d'intérêts sur les processus de communication et de dialogue.

2.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les indicateurs de ce protocole visent à :

- Former efficacement les employés et les entrepreneurs sur la santé et la sécurité afin qu'ils sachent identifier les dangers et prévenir les incidents
- Veiller à ce que MCM surveille et publie son rendement, en plus d'établir des procédés pour prévenir les accidents
- Le protocole d'évaluation utilisé par l'AMC se trouve ici :
https://mining.ca/wp-content/uploads/dlm_uploads/2021/09/FINAL-2020-Safety-and-Health-Protocol-FRENCH-1.pdf

Indicateur 1. Politique, engagement et obligation de rendre compte

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a adopté une politique de développement durable, approuvée par les deux partenaires, qui est conforme à l'esprit du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC.
 - MCM a instauré un processus pour s'assurer que ses employés, les entrepreneurs et les fournisseurs sont au courant de ses engagements en matière de sécurité et de santé.
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote A
- Exemples de réalisations de MCM
 - Politique de santé et sécurité affichée sur place
 - Politique de développement durable (2021)
 - Campagne de sensibilisation « Je m'engage » sur des principes de base
 - Rencontres régulières avec les entrepreneurs
 - Formations départementales d'introduction sur la santé et sécurité
- Pistes pour améliorer la cote de rendement VDMD
 - Vérification externe du degré de cohérence entre les engagements de MCM et l'intention du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC ainsi que d'autres processus de communication.

Indicateur 2. Planification, mise en œuvre et opération

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a établi un système pour documenter la gestion de la santé et de la sécurité.
 - Des ressources sont allouées pour la mise en œuvre du système.

- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote A
- Exemples de réalisations de MCM
 - Système de gestion de la santé et de la sécurité établi, mis en œuvre et maintenu comprenant :
 - Objectifs et cibles documentés
 - Processus de détermination des dangers, évaluation et contrôle des risques
 - Programme d'hygiène industrielle
 - Rôles et responsabilités définis en matière de santé et sécurité
 - Inspections en milieu de travail
 - Tenue de dossiers de santé et sécurité
 - Pistes pour améliorer la cote de rendement VDMD
 - Vérification externe du respect des exigences
 - Surveillance du Programme d'hygiène industrielle par un hygiéniste qualifié

Indicateur 3. Formation, comportement et culture

- Sommaire de l'évaluation externe
 - Un programme de formation en santé et sécurité au travail (SST) est en place. Un souci de la santé et de la sécurité est évident dans tout l'établissement.
 - La direction montre son engagement en ayant des interactions personnelles avec les employés.
 - L'efficacité des formateurs fait l'objet d'une évaluation.
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AAA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Suivi des mesures correctives et participation des surintendants et des employés au programme d'enquête et d'analyse des accidents.
 - Formation SST des employés et rencontres avec certains entrepreneurs sujets à une fréquence d'accidents plus élevée.
 - Évaluation de la formation octroyée par les instructeurs (internes ou externes).
 - Rencontres régulières entre la direction générale et les employés, en plus de rencontres sur la SST animées par les superviseurs, et visites des hauts dirigeants.

Indicateur 4. Surveillance et déclaration

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM met en place des mesures de promotion de la SST dépassant les exigences réglementaires et produit des rapports documentés de surveillance et de déclaration en matière de santé et sécurité.

- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote A

- Exemples de réalisations de MCM
 - Tableau de bord quotidien, procès-verbaux, rencontres SST mensuelles et approbations des nouvelles formations.
 - Véhicule d'urgence et équipe de premiers intervenants sur le site.
 - Inspection régulière du matériel assurant la santé et la sécurité.
 - Archivage des dossiers médicaux des employés au bureau de l'infirmière
 - Suivi des mesures correctives et analyse des accidents.
 - Plan d'action 2019-2022 présentant un programme d'inspections planifiées avec des critères pour l'atteinte des objectifs et un suivi de mi- et fin d'année avec la direction.
 - Indicateurs de performance et rapport de développement durable développés pour permettre de suivre l'efficacité du système de gestion de la santé et de la sécurité, ainsi que pour émettre des recommandations en matière d'amélioration continue.
 - Diffusion des résultats d'inspections.

- Pistes pour améliorer la cote de rendement VDMD
 - Assurer une vérification interne (pour passer à la cote AA) et externe (pour passer à la cote AAA) pour déterminer si la collecte, la compilation et la déclaration des données et des informations répondent aux exigences VDMD.

Indicateur 5. Rendement

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM se fixe des objectifs de rendement.
 - La haute direction de Mine Canadian Malartic revoit régulièrement les objectifs de rendement du site et les plans d'amélioration associés.
 - MCM compare son rendement avec les informations compilées par l'Association minière du Québec.

- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AA

- Exemples de réalisations de MCM
 - Indicateurs d'action établis sur le coaching individuel.
 - Objectifs du site et plans d'amélioration revus régulièrement par des rencontres formelles.
 - Diffusion des résultats d'inspections et du rendement SST.
 - Aucun décès n'a eu lieu sur le site.
- Pistes pour améliorer la cote de rendement VDMD
 - MCM devra assurer une vérification à l'externe pour valider l'exactitude et la fiabilité de l'information sur son rendement SST, ce qui n'a pas été réalisé et retarde l'obtention d'une cote AAA pour le moment.

2.3 PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET COMMUNICATIONS

Les indicateurs de ce protocole visent à :

- Vérifier que les outils de préparation en cas d'incident grave, notamment le plan de gestion de crises, soient mis en place et opérationnels.
- S'assurer que de la formation est offerte pour soutenir l'exécution du plan de gestion de crises, en plus d'exercices et de mises à jour des directives.
- Le protocole d'évaluation utilisé par l'AMC se trouve ici : https://mining.ca/wp-content/uploads/dlm_uploads/2021/09/Crisis-Management-FR-Nov-2018-1.pdf.

Indicateur 1. État des préparatifs pour la gestion de crises

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a mis en place un plan de gestion de crises et des communications.
- Résultat de l'évaluation externe
 - Oui (objectif atteint)
- Exemples de réalisations de MCM
 - Identification des protocoles d'intervention incluant les menaces, les risques et les interventions.
 - Partage du plan des mesures d'urgence à l'interne et à l'externe (Ville de Malartic).
 - Plan de gestion de crises et des communications, et mise en place d'une cellule de gestion de crise.
 - Des intervenants externes et internes sont identifiés au plan des mesures d'urgence et au plan de gestion de crises et des communications, selon les menaces et les risques possibles.
 - Le plan des mesures d'urgence est mis à jour au moins deux fois l'an.

Indicateur 2. Examen

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM examine et met à jour son plan de gestion de crises et des communications afin de s'assurer qu'il correspond toujours à ses besoins et à ses activités et qu'il reflète adéquatement les risques liés à ces activités de même que les pratiques exemplaires de l'industrie.
- Résultat de l'évaluation externe
 - Oui (objectif atteint)
- Exemples de réalisations de MCM
 - Évaluation et mise à jour constante du plan de gestion de crises et des communications.
 - Les mécanismes d'alerte et d'information sont mis à l'épreuve plusieurs fois par année.
 - Formation continue des membres de l'équipe de gestion de crises.
- Piste d'amélioration
 - Démontrer de manière probante que les nouveaux membres de l'équipe de gestion de crise ont bien assimilé le plan dans les deux mois suivant leur arrivée au sein de l'équipe.

Indicateur 3. Formation

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM organise des simulations et des exercices semi-pratiques sont également effectués.
- Résultat de l'évaluation externe
 - Oui (objectif atteint)
- Exemples de réalisations de MCM
 - Des exercices d'évacuation sont réalisés chaque année.
 - Des simulations de crise sont tenues en salle au moins une fois par an (p. ex., rupture de digue, évacuation incendie).
 - Des exercices à grand déploiement doivent également être réalisés. Dépendamment de l'objet en cause, ils sont annuels, aux trois ou 5 ans.

CONCLUSION

L'audit externe indépendant réalisé en 2021 confirme que MCM a adopté des bonnes pratiques ou des pratiques exemplaires pour tous les indicateurs de l'Initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada pour la catégorie *Collectivité et gens*.

MCM a donc mis en place les activités et procédures nécessaires à la gestion responsable des répercussions sociales et sanitaires de ses activités minières sur les travailleurs et la communauté. La portée des mesures ayant trait à la santé et la sécurité se répercute au-delà des seuls employés de MCM puisqu'elles concernent également les fournisseurs et les sous-traitants.

Néanmoins, en matière de santé et de sécurité, le seul indicateur d'évaluation ayant obtenu la cote de rendement AAA est celui touchant la formation, le comportement et la culture. Au regard des autres indicateurs de ce volet, une vérification externe serait nécessaire pour valider l'exactitude et la fiabilité des mesures mises en place, et ce, afin d'assurer que les pratiques adoptées par MCM soient garantes d'une performance optimale en matière de santé et de sécurité selon les standards VDMD.

Pour ce qui est des plans de gestion de crise et de mesures d'urgence, ceux-ci sont conçus pour pouvoir alerter rapidement les autorités locales et mettre en marche les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la population. L'évaluation de ces plans d'intervention tient compte du fait que MCM a démontré avoir mis en place les mécanismes essentiels pour communiquer avec la population, pour la consulter et pour prendre en compte ses préoccupations et intérêts dans la gestion de ses opérations.